REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

1er AVRIL 1846.



IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME QUATORZIÈME

SEIZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DES BEAUX-ARTS, 10
—
1846

DU PAMPHLET.

I. — ENTRETIENS DE VILLAGE, LES PAMPHLETS DE M. DE CORMENIN.

II. — *LE PRÊTRE*, etc. — *LE PEUPLE*, par M. Michelet.

Tacite ne nous a pas laissé ignorer que l'empereur Auguste n'aimait point ce que nous appelons aujourd'hui la liberté de la presse. L'heureux héritier de César voulut qu'on punît sévèrement ceux qui composaient de petits livres contre les particuliers. Il craignait sans doute qu'au moment où la tribune se taisait, la liberté et la malignité humaine ne cherchassent dans ces petits livres, *libelli famosi*, de trop cruels dédommagemens. En général, les anciens, pour qui les plus grandes licences de la harangue publique étaient une habitude et comme une émotion nécessaire, supportaient impatiemment d'être maltraités dans des écrits. Ils n'admettaient pas ces accusations auxquelles on ne pouvait répondre sur-le-champ, comme dans l'assemblée du peuple, au sénat ou devant les juges. Ils mettaient leur point d'honneur dans un échange direct de toutes les invectives, de toutes les violences de langage que leur suggérait la passion.

Nous avons pris le contre-pied de cette manière d'être : dans nos discours nous sommes plus retenus, et c'est dans nos écrits que nous mettons nos plus grandes malices. Il ne venait pas à l'esprit des orateurs antiques de s'interrompre pour se reprocher de n'être point parlementaires; la parole tombait sur leurs têtes comme un glaive que rien ne

pouvait détourner. Chez les modernes, la parole est sans doute une arme redoutable; toutefois il est des attaques, il est des blessures qui lui sont interdites. Les combats de la tribune ont leurs règles d'honneur comme le duel, et celui qui les enfreint est sévèrement puni, car il n'est plus écouté. Moins entravé que l'orateur, l'écrivain ne connaît d'autres restrictions à sa liberté que les limites même qu'il voudra s'imposer. S'il a pour complice la curiosité avide et presque barbare du lecteur qui aime à pénétrer dans les détails les plus intimes, dans les derniers replis d'une vie et d'un caractère, il a pour juge le goût, le sens délicat et ombrageux de ce même lecteur, qui, après l'avoir quelque temps applaudi, peut le condamner brusquement, parce qu'un mot malheureux et des couleurs trop chargées lui auront déplu. Il y a dans les ames assez de passions mauvaises pour assurer le succès des plus sanglantes satires, mais il y a aussi dans les esprits assez de tact et de droiture pour réprouver les agressions grossières, les déclamations déraisonnables. Ici la délicatesse fait l'office de la charité.

Toutefois le pamphlet chez les modernes n'a pas pour unique origine l'incurable démangeaison de médire de son prochain; d'autres et plus nobles causes l'ont aussi mis au monde. Si l'usage et la pratique de la parole ont fondé et développé la liberté antique, c'est par les idées écrites que peu à peu la liberté a commencé de poindre et de paraître dans l'Europe chrétienne. La discussion s'est établie sur les mystères de la foi, sur Aristote, sur Platon, puis elle a atteint les intérêts temporels et les affaires politiques. Le pamphlet a donc sa racine dans le génie même de la société moderne, l'esprit de discussion. Il en a pris toutes les formes et suivi toutes les fortunes. Il a été successivement barbare, diffus, cynique, spirituel, concis, élevé, divertissant. Dans le pamphlet, les esprits les plus divers, les vocations les plus différentes, se produisent, le moine, le docteur, l'homme d'épée, le légiste, le philosophe; enfin, dans cette retentissante cohue, vous trouvez tout, depuis le cuistre le plus épais jusqu'au plus étincelant écrivain.

C'est en latin que les modernes commencèrent à s'attaquer, à s'injurier. La langue des anciens maîtres du monde, qu'on travestissait indignement dans les chancelleries et les cours de justice, fut employée à des luttes auxquelles son génie ne répugnait pas. L'idiome qu'avaient parlé les Gracques, et dont la véhémence avait accablé Antoine et Catilina, retenait encore la puissance d'exprimer et de satisfaire d'ardentes passions. La colère et le génie achevèrent de ranimer et de féconder des formes de langage et de style que le temps semblait avoir irréparablement glacées. Dans les premiers jours du XVI[e] siècle, avant que Luther se fût levé contre Rome, il y avait, au sein de l'église et des universités, des controverses et des polémiques, signes avant-coureurs de mouvemens plus décisifs. La théologie comme la jurisprudence avait ses no-

vateurs, et les travaux de Reuchlin présentaient une analogie frappante avec les tentatives littéraires et philologiques d'Ange Politien. D'un génie autrement vaste et profond que le brillant favori de Laurent de Médicis, Reuchlin non-seulement était l'homme le plus érudit de son époque, mais à la connaissance, si rare alors, des langues hébraïque et grecque, il joignait une raison supérieure, qui lui avait fait pressentir l'étroite union du christianisme avec les religions orientales. La tourbe des théologiens et des moines était incapable d'aller au fond d'une telle pensée, mais pour les blesser il suffisait de la prééminence qu'assurait à Reuchlin son érudition hébraïque. Reuchlin fut accusé de judaïsme : il savait l'hébreu, donc il ne pouvait être bon chrétien. Les moines de Cologne trouvèrent ce raisonnement si beau, qu'ils en firent la base des accusations par lesquelles ils entreprenaient de perdre le célèbre hébraïsant. Insinuations calomnieuses, citations infidèles, injures violentes, enfin tout ce que peut inspirer une haine de théologien, passion devenue proverbiale, *odium theologicum*, fut employé contre Reuchlin, qui se défendait avec fermeté, lorsqu'à cette polémique il y eut une diversion imprévue.

On commençait à parler, dans le monde théologique et savant, d'un recueil de lettres toutes adressées au même personnage, à Ortwinus Gratius, professeur de théologie à Cologne. Les correspondans du théologien ne se faisaient point connaître; mais, si les noms qu'ils prenaient étaient imaginaires, ils professaient des principes qui, à la première vue, paraissaient excellens. Ils avaient pour Ortwinus Gratius tous les dehors du respect; ils l'appelaient poète, orateur, philosophe, théologien, et *plus si vellet;* ils lui donnaient encore les noms de *scientificissimus,* de *profundissimus* et d'*illuminatissimus*. Ils mandaient au professeur de Cologne les nouvelles du jour; ils le tenaient au courant de tout ce qui s'écrivait et se disait pour et contre Reuchlin; quant à eux, leurs sentimens n'étaient pas douteux : ils maudissaient le savant téméraire, ou plutôt l'hérétique qui était venu troubler la bienheureuse paix dont jouissait l'église. Aussi demandaient-ils à Ortwinus Gratius les moyens de répondre aux objections impertinentes de Reuchlin et de ses partisans. A l'apparition de ces lettres, les adversaires de Reuchlin furent dans la joie : ils crurent avoir trouvé des auxiliaires. Cependant à quelques-uns cette apologie parut bientôt suspecte; d'autres ne se gênèrent pas pour en rire : enfin il ne fut plus possible de s'y tromper. Sous de perfides apparences, sous le prétexte de défendre la bonne cause, on l'attaquait.

La désolation était dans le camp du Seigneur. On n'était entré en commerce de lettres avec Ortwinus Gratius que pour se moquer de lui et de tous ses amis qui n'aimaient pas la science. Comment en douter, quand on voyait un des correspondans du professeur de Cologne lui écrire en ces termes : « Il faut que vous sachiez que le docteur Reuchlin

vient de faire imprimer un livre vraiment scandaleux, sa défense, où il vous appelle un âne; pour moi, j'ai été pris d'une telle indignation, que je n'ai pu aller plus loin; j'ai jeté le livre, je vous l'envoie. J'ai pensé qu'il fallait que vous le connussiez, afin de pouvoir y répondre. » Parfois le ton s'élève à une éloquente gravité. « Que faut-il penser, quand on compare Érasme de Rotterdam, Jean Reuchlin, Mutianus Ruffus et d'autres encore à ces théologiens étroits et bornés, cloués à une inepte routine, ayant déserté les traces des antiques et savans soutiens de l'église, qui marchaient dans la vraie lumière des Écritures? Également dénués de la connaissance du latin, du grec et de l'hébreu, comment ces tristes théologiens pourraient-ils comprendre les livres saints? Aussi nous les voyons abandonner l'étude de la véritable théologie pour des argumentations, des disputes et des questions frivoles. Cependant ils se disent les défenseurs de la foi catholique, que personne n'attaque parmi nous. Pourquoi donc, s'ils veulent que leurs disputes aient quelque utilité, ne vont-ils point par le monde prêcher la parole de Dieu comme les apôtres? pourquoi ne vont-ils pas argumenter contre les Grecs, afin de les ramener dans le sein de l'église? S'ils craignent de s'aventurer si loin, ne pourraient-ils aller essayer contre les hérétiques de la Bohême la puissance de leurs argumens et de leurs syllogismes? Ils s'en gardent bien, et s'acharnent à disputer là où on n'a que faire de leurs discussions oiseuses. Mais un jour le Seigneur les visitera, ces stériles ergoteurs; il enverra de véritables docteurs, profondément versés dans les langues grecque, hébraïque et latine, qui, faisant justice de tant d'absurdes commentaires, de tant de misérables subtilités, apporteront le flambeau de la science, et nous rendront enfin la primitive et vraie théologie chrétienne, comme l'a fait récemment Érasme en corrigeant les livres de saint Jérôme. » Il est entendu que ces véhémentes paroles sont mises dans la bouche d'un mauvais chrétien, destiné à persévérer *in pravitate sua*, et à mourir *in gehenna :* l'officieux correspondant du professeur de Cologne en a horreur, et il ne les lui mande que pour qu'il y réponde. Malheureusement Ortwinus Gratius est peu fécond; on lui écrit de toutes parts, et il ne donne signe de vie à personne : une seule fois il répond à une consultation fort délicate sur l'amour et ses plaisirs. Tout cela est dit d'une manière vive, bouffonne, et donne à connaître les mœurs du temps. Ainsi les vices des moines, leur ignorance, leurs balourdises, étaient flagellés dans les lettres adressées à l'infortuné Ortwinus Gratius, point de mire de toutes ces mordantes railleries. Ces lettres parurent réunies en deux parties, en 1516 (1), un an avant les thèses de Luther, sous le

(1) Depuis cette époque, ces lettres ont souvent été réimprimées en Allemagne dans le XVI[e] siècle. La petite édition de Londres de 1710 est préférable aux éditions allemandes.

titre d'*Epistolæ obscurorum virorum*. Bientôt elles furent dans toutes les mains. On disait alors qu'en les lisant, Érasme, qui avait un abcès à la joue, avait ri de si bon cœur, que l'abcès creva. On ne fait de pareils contes qu'à propos d'un grand succès.

L'Europe chrétienne avait donc produit un pamphlet populaire. Quel en était l'auteur? Il y avait de par le monde un gentilhomme de Franconie dont on avait voulu faire un moine, mais que la nature avait doué d'un génie incompatible avec le cloître. Ulric de Hutten commença par une longue école buissonnière une existence où les fortunes les plus diverses se trouvent mêlées. Nous le voyons parcourir l'Allemagne et l'Italie dans une telle indigence, qu'elle le réduisit à s'enrôler comme soldat; quelques années après, il recevait de l'empereur Maximilien la couronne poétique, et il était honoré de la confiance de l'électeur de Mayence. Enfin Charles-Quint et François Ier le recherchèrent. Hutten était un esprit non moins séduisant que redoutable. Homme d'action et de pensée, homme d'épée et de style, fougueux, irascible, faisant des vers que son siècle trouvait beaux, parlant des affaires religieuses et politiques dans une prose qui aujourd'hui encore, en maint endroit, est restée éloquente, Ulric de Hutten exerçait une puissance morale d'autant plus vive, qu'elle était nouvelle, et que d'ailleurs il ne la garda pas long-temps. A trente-cinq ans, il terminait une vie qu'avaient épuisée les passions; nous n'avons pas affaire à un saint. Tel est l'homme qui prit en main la cause de Reuchlin et de sa science : notre chevalier batailleur résolut de faire une campagne contre les moines. Pour cette entreprise, il s'adjoignit un de ses compagnons d'enfance, Crotus Rubianus, et peut-être encore quelques autres amis. Il leur communiqua son plan, les échauffa de sa verve, et c'est ainsi que furent écrites les *Epistolæ obscurorum virorum*, dont la plupart, et les plus ironiques, sont sorties de la plume de Hutten. Les adversaires de Reuchlin étaient assaillis à leur tour, et ne savaient d'où partaient les coups. Hutten et ses amis formaient une sorte de tribunal secret littéraire qui était la terreur de la gent monacale. Les savans et les lettrés de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, lisaient avec surprise et ravissement ces lettres remplies d'une animation toute comique, et aujourd'hui nous saluons dans Ulric de Hutten le pamphlétaire de la réforme dont Luther fut le promoteur, et Mélanchton le théologien par excellence.

Durant le xvie siècle, et dans la première moitié du xviie, le latin fut la langue générale de l'Europe. La France, il est vrai, avait déjà produit, surtout en prose, de remarquables écrivains : Montaigne nous avait offert comme une transformation gasconne de Plutarque et de Sénèque. Pour plusieurs de nos soldats et de nos diplomates, la guerre et les affaires avaient été une école de style; enfin nous avions eu des pamphlétaires qui, bien qu'un peu novices, avaient excité la gaieté de Paris aux

dépens des ligueurs. Toutefois la langue française n'était pas encore un idiome européen : elle ne conquit un empire universel que par les chefs-d'œuvre qui se multiplièrent depuis la dictature du cardinal de Richelieu jusqu'à la vieillesse de Louis XIV. Au milieu du XVIIe siècle, c'était encore en latin que les débats religieux et politiques se vidaient. Quand l'héritier de Charles Ier voulut, après la mort tragique de son père, accroître encore et propager l'indignation excitée par cette catastrophe, il s'adressa au plus célèbre érudit du temps, à Saumaise, que toutes les universités de l'Europe avaient disputé à la France, et qui avait accepté à Leyde la succession de Scaliger. Saumaise se trouva comme accablé de l'honneur que lui attirait sa réputation. Ni ses travaux sur l'anthologie grecque, ni ses commentaires sur les écrivains de l'histoire auguste, ni ses excursions dans la philologie orientale, ne l'avaient préparé à un des plus graves débats que pouvait élever la controverse politique. Toutefois il ne recula pas devant une tâche si nouvelle pour lui, et, dans la même année où Charles Ier avait été frappé, il fit paraître un livre intitulé : *Defensio regia pro Carolo I ad serenissimum Magnæ-Britanniæ regem Carolum II filium natu majorem, hæredem et successorem legitimum*. Nous disons un livre, car Saumaise, dans un énorme *factum*, a entassé tout ce qu'il savait, tout ce qu'avaient pu lui fournir les Écritures, les Grecs, les Romains et les Pères de l'Église. C'est l'érudit qui parle, et non pas l'homme. Pour exprimer son indignation au sujet du régicide commis le 30 janvier 1649, il ne trouve que des citations, *vox faucibus hæsit;* Londres, après la mort du roi, avec son oligarchie révolutionnaire, lui rappelle Athènes avec ses trente tyrans. Puis il procède comme dans une dissertation; il commence par établir l'atrocité du fait en lui-même; il arrive aux questions de droit, et il nie compendieusement que des sujets puissent jamais juger et condamner leur souverain. Il s'attache ensuite à démontrer que le roi d'Angleterre avait sur ses sujets les mêmes droits que tous les autres monarques. Enfin, après avoir établi que Charles Ier ne pouvait être jugé par aucun tribunal, il cherche dans sa vie et dans son règne les preuves non plus de son inviolabilité, mais de son innocence. Saumaise avait proclamé au début qu'il plaidait cette cause devant l'univers entier, et il termine en disant qu'il l'a prise en main, non-seulement parce qu'il y a été invité, *non tantum quia rogatus*, mais parce qu'il n'en connaît pas de plus juste; il a obéi à sa conscience, à la vérité. L'ouvrage n'était pas bon, mais le sujet était si grand, et l'auteur si célèbre, que tout ce qui lisait du latin en Europe prit connaissance de l'indigeste production de Saumaise. Par les mains d'un érudit se trouvait érigé le tribunal de l'opinion que Pascal, quelques années plus tard, devait appeler la reine du monde. Citée à ce tribunal, l'Angleterre républicaine ne voulut pas faire défaut.

Cette fois c'était la passion la plus vraie qui parlait. Il était impos-

sible de ne pas sentir, dès les premières pages de la défense de l'Anglais Jean Milton (1), la sincérité du fanatisme qui enflammait l'écrivain. Avec quel dédain il entame la réfutation de Saumaise, dont il raille la stérile prolixité! Milton déclare qu'il n'a en face de lui ni un orateur, ni un historien, pas même un avocat, mais une sorte de bateleur, de saltimbanque qui a recours aux plus misérables artifices pour attirer l'attention. Voilà sur quel ton se trouve sur-le-champ montée une polémique dans laquelle le secrétaire du conseil d'état de Cromwell poursuit Saumaise de proposition en proposition, d'exemple en exemple, avec une véhémence qui dut épouvanter le professeur de Leyde. Il s'élève contre l'erreur fondamentale de Saumaise, qui avait confondu les droits d'un père avec ceux d'un roi. « Un père met au jour ses enfans, dit Milton, mais ce sont les citoyens qui créent le roi. La nature donne un père à l'homme, un peuple se donne un roi à lui-même. » Les conséquences d'une telle différence se déroulent sous la plume de Milton, qui arrive à conclure que, s'il est interdit à des enfans de punir la tyrannie d'un père, il est permis à un peuple de châtier celle d'un roi. Saumaise avait imprimé que Charles Ier avait moins péché sur le trône que le roi David. Ce rapprochement jette Milton dans une indignation violente, et lui inspire des déclamations plus cyniques à coup sûr que les galanteries du roi Charles. La réponse de Milton est plus courte de la moitié que l'ouvrage de Saumaise, et elle se lit avec une bien autre facilité. Il y a au fond du latin de Milton une vie, un mouvement qui porte le lecteur; si l'esprit n'est pas persuadé, il est captivé du moins par cet orgueilleux et austère patriotisme qui faisait dire à Milton en terminant : « Les Anglais n'ont pas besoin de chercher à justifier ce qu'ils ont fait par l'exemple d'autres peuples; ils ont leurs propres lois, et, à leurs yeux, dans aucun pays il n'en est de meilleures. Pour exemple à suivre, ils ont leurs ancêtres, hommes énergiques et forts qui ne cédèrent jamais aux rois dont la volonté s'égarait jusqu'au despotisme. Nos ancêtres ont mis à mort plusieurs tyrans. Les Anglais sont nés dans la liberté, ils se suffisent à eux-mêmes; ils ont la puissance de se donner les lois qu'ils veulent : il en est une surtout qu'ils observent par-dessus toutes les autres, c'est cette loi décrétée par la nature elle-même qui assigne à l'état social, non la satisfaction des caprices des rois, mais le salut et la liberté des bons citoyens. » A un langage aussi hautain, aussi fier, un anonyme répondit par un pamphlet qui avait pour titre : *Cri du sang royal* (2). Ce n'était plus tant une défense de la cause monarchique qu'une vengeance exercée contre Milton, qui était représenté comme une

(1) *Joannis Miltoni Angli pro populo Anglicano Defensio contra Claudii anonymi, alias Salmasii, Defensionem Regiam.* Londini, 1651.

(2) *Regis sanguinis Clamor ad Cœlum, adversus parricidas Anglicanos.*

espèce de monstre difforme, *cui lumen ademptum;* s'il était aveugle, c'est que Dieu l'avait frappé de cécité pour le punir de ses crimes. Milton reprit la plume. Dans sa réplique (1), il attaque vivement un nommé Morus qu'il soupçonnait être l'auteur de l'injurieux libelle, puis il se défend lui-même : la discussion politique vient ensuite, et il la termine par une longue et chaleureuse apostrophe à Cromwell, qui depuis quelques mois avait été proclamé lord protecteur des trois royaumes. Milton s'adresse à Cromwell parce qu'en lui reposent toutes les espérances de la patrie, parce qu'il a entre ses mains le dépôt sacré de la liberté anglaise. « Cromwell, lui dit-il, tu ne peux être libre sans nous, car la nature a voulu que celui qui usurpe la liberté des autres perdît le premier la sienne. » Milton demande aussi au lord protecteur de respecter la liberté de l'église, et de ne pas accoupler, par un mélange adultère, deux puissances essentiellement différentes, la puissance civile et la puissance spirituelle. Il réclame la liberté de penser; par elle seule, la vérité peut fleurir. Enfin, interpellant ses concitoyens, il les exhorte à se réformer eux-mêmes, à chasser du milieu d'eux les passions, les vices, les désordres qu'ils ont entendu punir chez les partisans de la royauté. Il adjure l'Angleterre d'éviter le sort de Rome antique, et de ne pas oublier que la liberté, c'est la justice, c'est la vertu. De tels sentimens font souvent oublier, en lisant les pamphlets de Milton, qu'ils contiennent l'apologie du régicide. Avant de répondre à Saumaise, Milton s'était adressé au parlement pour réclamer la faculté d'imprimer sans censure; il aimait la liberté comme citoyen, comme chrétien, comme penseur. Dans ses actes, dans ses écrits, il porta l'ardeur d'un croyant, l'imagination d'un poète, et cette dernière qualité l'a fait immortel. Qu'importe au monde aujourd'hui la prose politique de Milton? Le pamphlétaire est oublié; le poète est dans la mémoire de tous. Il y a dans la poésie une incorruptible vertu qui rend contemporains de tous les âges ceux qu'elle a vraiment inspirés. Les systèmes et les révolutions se succèdent, les mœurs et les idées changent avec une rapidité que rien n'arrête : qui survit à toute cette instabilité? La beauté, la beauté dans la forme, dans l'expression. Aussi Byron n'a-t-il jamais songé à multiplier ses discours au sein de la chambre des lords pour accroître sa gloire.

C'est à l'époque de Cromwell que le pamphlet commença à devenir une des habitudes des mœurs anglaises. Il était naturel que le peuple qui avait trouvé son originalité non pas dans l'invention, mais dans la pratique constante du gouvernement représentatif, fît le premier un usage politique de l'imprimerie. A la discussion parlementaire s'associe désormais une forme nouvelle de débat. Ce qui préoccupe le pays, ce qui le passionne, a sur-le-champ dans quelques pages une expression courte et

(1) *Joannis Miltoni Defensio secunda pro populo Anglicano;* 1654.

populaire. A côté de la tribune, le pamphlet : c'est le papier qui parle (1). Au XVII[e] siècle, le pamphlet acquit en Angleterre une importance d'autant plus grande, que le journal, la gazette, étaient dans l'enfance, et qu'on ne connaissait pas encore la publicité périodique des *Revues*. Les écrits de Milton furent donc comme le point de départ d'un genre de littérature politique dont les *Lettres de Junius* (2) devaient être l'apogée. Un autre chef-d'œuvre précéda celui-ci, les *Provinciales*. Ces deux livres nous offrent ce que l'art de la discussion a produit de plus industrieux et de plus éclatant. Le pamphlet religieux et philosophique de Pascal roule sur les matières les plus générales et les plus subtiles, le pamphlet politique de Junius sur les affaires les plus positives : Pascal attaque les doctrines et les sophismes d'une société célèbre, Junius s'élève contre les actes et la corruption de l'administration de son pays; avec le premier vous passez en revue les plus hautes questions morales, avec le second les principes fondamentaux de l'ordre constitutionnel : tous deux vous font goûter les meilleures jouissances de l'esprit, car non-seulement ils poussent la démonstration jusqu'à l'évidence, mais ils charment le lecteur, ils le remuent par des contrastes, par des effets

(1) Quelle est l'étymologie du mot *pamphlet*, que nous avons emprunté à l'Angleterre? Nous avons consulté sur ce point un de nos collaborateurs dont les lecteurs de la *Revue* connaissent la compétence en matière de langue et de littérature anglaise. Voici les indications que nous devons à l'ingénieuse érudition de M. Philarète Chasles. Avant l'invention de l'imprimerie, le mot était anglais et s'écrivait *pamflete*, dans ces deux phrases par exemple, l'une empruntée à Chaucer et l'autre à Gower : *this leud pamflete*, « ce vulgaire livret » (*Testament of Love*, by Chaucer, liv. III), et : *small stories and pamfletes*, « petites histoires et livrets » (*Apollyne of Tyre*, by Gower). Le premier imprimeur anglais, Caxton, écrit *paunflet*, et prétend que l'étymologie de ce mot est celle-ci : *par un fil*. Pegge, l'étymologiste du XVI[e] siècle, n'est pas de cet avis. Il trouve la racine de pamphlet dans *paulm* (paume), creux de la main. Suivant quelques-uns, le mot serait espagnol, *papaleta;* selon d'autres, il serait flamand, *pampier;* enfin il en est qui le font hollandais, *pamphier*. On peut choisir. M. Philarète Chasles, pour ne rien omettre, n'a pas voulu laisser dans l'oubli la prétentieuse absurdité d'un des derniers étymologistes, de Grose, qui affirme que pamphlet dérive de *Pamphilus*, nom propre. Notre savant collaborateur termine ainsi la petite consultation philologique qu'il a eu l'obligeance de nous donner : « Faute de mieux, je préférerais *paulm* et *fly-leaf*. *Fly-leaf* veut dire feuille volante, et, soit que l'on choisisse *paulm-leaf* ou *paulm-fly-leaf*, on a un sens et un son raisonnable : *feuille volante, grande comme la main.* »

(2) On sait que les *Lettres de Junius* ont été tour à tour attribuées à lord Chatham, à Dunning, à Burke, à Hamilton, à Boyd, et que toutes ces conjectures se sont trouvées fausses. En 1816 parut un véritable traité où l'on cherchait à établir l'identité de Junius avec sir Philip Francis. Quelques années après, cette opinion a été reprise et soutenue dans une dissertation signée de J. W. Lake, éditeur de la collection des prosateurs anglais. Tous ces efforts n'ont rien édifié de péremptoire, et la question est restée obscure. Celui qui a écrit les *Lettres de Junius* est peut-être le seul écrivain qui ait persisté à mettre entre la gloire et lui un anonyme impénétrable.

qu'ils doivent tant à leur verve satirique qu'à une éloquence d'une irrésistible simplicité.

Répandre des vérités utiles, combattre des erreurs dangereuses, attaquer des hommes pervers, tel est le triple but du pamphlet. Tantôt le pamphlétaire ne se propose qu'un de ces résultats, tantôt il les poursuit tous les trois. Il a l'ambition, qui n'est pas médiocre, d'être lu de chacun et de persuader tout le monde, les ignorans comme les habiles, les gens frivoles comme les esprits attentifs. Pour y parvenir, sera-t-il jamais assez clair, assez fort, assez précis?

Ces qualités n'auront de puissance que si on les applique à propos. On ne crée pas à sa fantaisie le thème, l'occasion d'un pamphlet : on ne peut qu'avoir le mérite, et il est grand, de répondre aux provocations que des circonstances graves et décisives adressent à l'écrivain. Quand en 1788 l'abbé Sièyes établit en quelques pages ce que devait être le tiers-état, et ce qu'il avait été jusqu'alors, la France entière lut son pamphlet et battit des mains.

Le pamphlétaire ressemble à ces héros d'Homère que le poète nous montre sortant des rangs pour combattre seuls. Il a l'humeur querelleuse, et il aime les rencontres, les prises à partie. Le journaliste appartient à une armée soit comme soldat soit comme général : le pamphlétaire s'isole, il se bat à son heure, à sa guise, sans autre discipline que sa volonté. Son talent profitera des inconvéniens de son caractère, et, s'il est difficile à vivre, il sera délicieux à lire. Sous les drapeaux de Napoléon, il y eut pendant quelques années un officier qui faisait le désespoir de ses chefs par son tempérament indisciplinable, et dont les camarades redoutaient la parole caustique. Il arrivait parfois à cet officier de quitter son corps pour aller visiter les bibliothèques de l'Italie : il préférait les manuscrits aux bulletins de la grande armée. A ses yeux, l'empire était plus ridicule que grand, et il eût donné toutes les campagnes d'Alexandre et de César pour un vers de La Fontaine. Or, comment l'homme devant qui Napoléon et sa gloire n'avaient pas trouvé grace eût-il été plus indulgent pour les travers et les fautes de la restauration? Pendant neuf ans, de 1816 à 1825, la restauration fut poursuivie des impitoyables railleries d'un homme qui, par son goût de l'antiquité et sa manière d'écrire, ressemblait plutôt à un contemporain d'Amyot et de Rabelais qu'à un libéral du XIXe siècle. Paul-Louis Courier se mit à attaquer la cour et l'église, et son ironie fut meurtrière. L'audace de ce nouvel Ulric de Hutten épouvantait jusqu'à ses amis; elle se riait des entraves et des fictions constitutionnelles. Les opinions et les lieux communs du libéralisme avaient une puissance nouvelle sous la plume de cet humoriste, que rien ne pouvait ni adoucir, ni intimider, ni détourner de son but. Loin de décliner le titre de pamphlétaire, il y

aspirait ouvertement, et n'ignorait pas quels travaux, quelles conditions étaient nécessaires pour le mériter.

M. de Cormenin a eu la même ambition. Jusqu'à quel point l'a-t-il satisfaite? C'est ce qu'il est possible de rechercher aujourd'hui, sans craindre qu'un jugement littéraire paraisse entaché de partialité politique. Les passions dont s'inspirait M. de Cormenin en écrivant ses pamphlets sont sinon tout-à-fait éteintes, du moins bien assoupies : lui-même en a perdu l'ardeur. Nos impressions et nos sentimens sont si mobiles, que quelques années suffisent pour donner un air d'ancienneté aux choses qui paraissaient les plus vives et les plus fécondes en émotions. Déjà les pamphlets de M. de Cormenin sont vieux. Notre dessein n'est pas de les déprécier par cette première remarque, mais nous voulons examiner s'il y a dans ces petites feuilles des qualités assez fortes pour les défendre contre cette action du temps si rapide et si destructive.

Avant d'arriver au pamphlet, M. de Cormenin a été poète et publiciste. C'est lorsqu'il était auditeur au conseil d'état qu'il eut son âge poétique. Il a chanté la naissance du roi de Rome, il a célébré la gloire du moderne César dont il se flatta même un moment d'avoir attiré l'attention. En effet, dans une pièce intitulée : *Adieux de Gallus à la nymphe de Blanduse*, il s'écriait :

Mes chants flattent César! César aime la gloire!
Ils sont dignes de lui.

Toutefois l'enthousiasme lyrique de M. de Cormenin n'allait pas jusqu'à l'entraîner lui-même au milieu des combats. Il paraît qu'il avait obtenu d'être exempté des levées extraordinaires pour les gardes d'honneur. Peut-être dans le fracas des armes, qui chaque jour allait croissant, se prit-il à se repentir de son inaction, car nous trouvons les vers suivans dans la même pièce des *Adieux de Gallus :*

Mais quoi! de nos guerriers l'impétueux courage
S'arrache au doux repos.
Tous les vrais citoyens déploient dans nos villes
Une mâle vertu,
Étouffant l'hydre impur des discordes civiles
A leurs pieds abattu,
Et moi, *lâche Romain*, sur un lit de fougère,
Je perdrais mes beaux jours
A chanter les Sylvains.....

Et moi, *lâche Romain*, est beau. C'est le *relicta non bene parmula* du nouvel Horace. Au surplus, en 1815, M. de Cormenin servit un moment à Lille comme garde national. Il serait puéril d'insister davantage sur les excursions poétiques du jeune auditeur. M. de Cormenin a éprouvé pour Napoléon une admiration vive, et il l'a exprimée dans des vers dont les meilleurs sont très médiocres. Tout cela n'a rien que de naturel



et d'ordinaire. Comment la jeunesse du conseil d'état, qui avait le rare avantage d'entendre Napoléon, quand il n'était pas à la tête des armées, présider et vivifier la discussion des plus importantes affaires de l'empire, n'eût-elle pas eu quelque enthousiasme pour l'omnipotence intellectuelle d'un pareil génie? Il y a quelques années, M. de Cormenin a raconté une de ces séances impériales où le débat s'élevait si haut. L'admiration fort légitime de M. de Cormenin n'en avait point fait un Pindare : il faut s'en féliciter, le droit administratif y eût trop perdu. Il est fort heureux que l'auteur des *Adieux de Gallus* n'ait eu qu'un degré de poésie compatible avec les questions du contentieux. Toutefois les odes de M. de Cormenin ont aujourd'hui un mérite, c'est de nous prouver qu'à vingt-trois ans il ne portait pas

. . . . Dans son cœur
La liberté gravée, et les rois en horreur.

L'ame d'un Brutus n'habitait pas dans l'ame du jeune auditeur au conseil d'état.

Qu'un homme de talent ne veuille pas rester enseveli sous les ruines d'un gouvernement ou d'un parti vaincu, faut-il beaucoup s'en étonner? En 1814, M. de Cormenin ne négligea rien pour être compris dans l'organisation du conseil d'état de la restauration; en 1815, Napoléon revient pour quelques mois, M. de Cormenin réussit à se faire réintégrer dans le conseil d'état de l'empire. Louis XVIII rentre à Paris après Waterloo, M. de Cormenin obtint encore sa réintégration dans le conseil d'état royal. Il se sentait invinciblement attiré vers un corps au milieu duquel il devait conquérir la meilleure part de sa renommée. Dès 1818, il jugeait l'institution où il n'occupa jamais que le rang de maître des requêtes. L'ouvrage intitulé : *Du Conseil d'État envisagé comme conseil et comme juridiction dans notre monarchie constitutionnelle* (1), était un remarquable début. Dès les premières pages, l'auteur montrait à la fois de la fermeté et de la mesure. « Si, dans la recherche d'une meilleure organisation, disait-il, je suis conduit à proposer quelques changemens, je désire et je supplie qu'on les discute avec sévérité, parce que je suis convaincu moi-même qu'il y a souvent plus de périls à innover qu'à maintenir; mais, d'un autre côté aussi, je ne pense pas qu'il soit tout-à-fait vrai de dire qu'on innove, lorsque c'est toute une société qui se renouvelle, lorsque, renversée dans ses antiques fondemens, elle change de place et cherche une assiette plus ferme contre les coups du temps, de la fortune et des hommes. » Les membres les plus éminens du conseil, M. Cuvier, le chevalier Allent, furent frappés de l'essai du jeune maître des requêtes, et, s'ils n'en approuvèrent pas toutes les théories, ils y reconnurent la sève d'un esprit vigoureux qui avait déjà remué

(1) 1818, brochure de 238 pages.

beaucoup de questions, et qui même ne craignait pas d'anticiper sur l'avenir. Dans une note de sa brochure, M. de Cormenin émettait, le premier peut-être, l'idée qu'une indemnité était due par l'état aux émigrés, aux anciens propriétaires des biens confisqués. Cependant, rapporteur assidu des affaires du contentieux administratif, il comprenait de plus en plus le rôle et l'importance d'une jurisprudence souvent appelée à suppléer la législation même. N'était-il pas possible de tirer des décisions rendues dans les innombrables espèces soumises à la juridiction administrative, des règles, des principes qui auraient le double avantage de fixer la doctrine sur certains points, et sur d'autres de préparer des lois nécessaires? L'entreprise était vaste, ardue, et elle demandait la double puissance de l'analyse et de la logique. Ces deux qualités, M. de Cormenin les possédait; elles constituent encore aujourd'hui ce qu'il y a de plus réel dans son talent. Ces qualités expliquent le succès éclatant qu'obtinrent les *Questions de droit administratif* dès 1822, époque où parut la première édition. Jamais livre de jurisprudence n'a été si populaire, à ce point que pendant un moment il semblait représenter seul le droit administratif. Il ne faut toutefois pas oublier que dès 1818 M. Macarel, qui vivait alors dans une véritable intimité de pensées et d'études avec M. de Cormenin, prenait l'initiative pour débrouiller les principes de la matière (1). Plus tard, M. Degérando traçait un vaste programme et comme une sorte de codification de la législation administrative. Enfin, dans ces derniers temps, M. Vivien s'est frayé une voie nouvelle en interrogeant les faits sociaux plus encore que les lois écrites. Dans la double sphère de la science et de la pratique administrative, il y a place pour tous les genres d'esprit et de vocation.

La révolution de 1830 trouva M. de Cormenin siégeant à la chambre des députés, et elle lui inspira dès les premiers momens plus de surprise et de dépit que d'enthousiasme. Tout en ayant voté avec la majorité constitutionnelle des 221, M. de Cormenin n'avait jamais pensé que la résistance du parlement et du pays aboutirait à une victoire populaire et décisive. Cet éclatant triomphe le prit au dépourvu; il en fut embarrassé, presque blessé. Trop de liens le rattachaient à la restauration pour qu'il la vît disparaître sans regret. Que fallait-il augurer de ce gouvernement nouveau qui s'établissait au milieu d'une tempête, et sur lequel allaient sans doute fondre bien des orages? L'enivrement démocratique était au comble : fallait-il s'en défendre ou le partager? C'est au milieu de ces alternatives, de ces perplexités, que M. de Cormenin dut prendre un parti; pour choisir le meilleur, il avait toute la maturité nécessaire, il avait alors quarante-trois ans (2). On a sou-

(1) *Élémens de Jurisprudence administrative*, par L. Macarel, avocat, 1818.

(2) Dès les premiers momens de la révolution, quelques membres du gouvernement

vent reproché à M. de Cormenin de cacher des opinions légitimistes sous des apparences républicaines : il les a mal cachées, car tout le monde les a reconnues. C'est qu'il y a de la sincérité dans ce double personnage de M. de Cormenin, et de plus il a porté dans l'un et l'autre rôle les mêmes qualités et les mêmes défauts.

La chambre des députés recevait, le 12 août 1830, la démission de M. de Cormenin, qui se déclarait sans pouvoir pour faire un roi, une charte, un serment. M. de Cormenin a tâché d'expliquer pourquoi il avait attendu le 12 août pour prendre ce parti. « Attaché sur mon banc, a-t-il écrit, pendant l'improvisation de la charte, je gardai l'immobilité du silence. J'étais absorbé dans la contemplation de mon illégalité. Je n'entendais rien. Je n'apercevais plus la chambre. Je ne voyais que le peuple. Sa grande image était devant moi. » Quelques jours après, le 20 août, M. de Cormenin donnait sa démission de maître des requêtes, brisant lui-même le lien qui le rattachait au gouvernement nouveau. Dans les premiers momens où, après le triomphe, les grandes situations se partageaient entre les vainqueurs, M. de Cormenin avait songé au poste de procureur-général à la cour de cassation : M. Dupin y fut nommé. La présidence du conseil d'état devint la récompense d'un publiciste illustre, de Benjamin Constant. De ce côté encore les espérances de M. de Cormenin étaient trompées. Si des compensations lui furent offertes, il les refusa. Après avoir échoué devant le collége électoral d'Orléans, M. de Cormenin fut renvoyé au Palais-Bourbon par les électeurs du département de l'Ain, et quand, en 1831, la chambre eut été dissoute, il reparut au parlement en réunissant les suffrages de quatre colléges électoraux. Cette quadruple élection enfla son courage, et, dès le mois d'août de la même année, il commença de publier des *Lettres sur la Charte et la Pairie;* il y demandait la convocation des assemblées primaires; il y rappelait que dès 1829 il avait émis le vœu de l'abolition de l'hérédité de la pairie. Seulement il oubliait qu'à cette époque c'était surtout dans l'intérêt du pouvoir royal et pour ne *pas énerver la prérogative* qu'il combattait cette hérédité. Quand il eut pris à partie la pairie et la charte, M. de Cormenin eut l'idée d'écrire sur la liste civile. Dans l'hiver de 1830, il avait été l'un des membres d'une première commission de la liste civile qui avait examiné tous les élémens, tous les détails de cette matière délicate; aussi la connaissait-il à fond quand M. Casimir Périer apporta un projet nouveau à la chambre de 1831. Le sujet parut merveilleux à M. de Cormenin, échauffé d'ailleurs par les éloges que commençaient à lui accorder les légitimistes et les républicains. Aussi aborda-t-il la question d'un ton triomphant : « J'ai porté les premiers

provisoire siégeant à l'Hôtel-de-Ville eurent l'idée d'offrir à M. de Cormenin les fonctions de commissaire au département du commerce et des travaux publics. M. de Cormenin les refusa.

coups à l'hérédité de la pairie. Si je pouvais ébrécher la liste civile! » C'en est fait : le pamphlétaire est descendu dans l'arène, et il voudra d'un seul coup conquérir une popularité sans rivale.

Ç'a toujours été une des prétentions de M. de Cormenin d'être dans ses actes et dans ses écrits le plus logique des hommes. Ne s'est-il pas écrié quelque part : « Je leur montrerai ce que c'est qu'un logicien! » C'est en honneur de la logique qu'il envoya sa démission à la chambre des députés le 12 août 1830, disant qu'il n'avait pas pouvoir pour prêter un serment à un nouveau roi. Toutefois ce serment, il le prêtait quelques mois plus tard en revenant siéger à la chambre. L'inconséquence était si flagrante, qu'il a été obligé lui-même de la reconnaître. « Je sais, a-t-il écrit, que j'aurais dû non-seulement donner ma démission, mais ne pas reparaître à la chambre; je sais que j'aurais dû, non pas seulement protester, mais m'abstenir; je sais que pour avoir été plus conséquent que tous les députés, sans exception, qui ont fait le roi et la charte, je ne l'ai pas encore été assez, et que, pour être parfaitement logique, j'aurais dû pousser jusqu'au bout la rigueur inexorable du principe (1). » Après avoir ainsi manqué à la logique, M. de Cormenin crut expier sa faute en poussant à leurs dernières conséquences ses principes démocratiques, et c'est alors qu'il imagina d'attaquer directement la royauté. Il se prit à parler avec un singulier mépris non-seulement du gouvernement nouveau, mais de la monarchie restaurée en 1814. « Louis XVIII et Charles X avaient un ordinaire immense de gentilshommes de la chambre et de maîtres d'hôtel, écuyers, officiers des gardes, aumôniers, valets et courtisans, grands et petits, rouges, bleus, noirs, violets, galonnés, dorés, argentés, titrés, mitrés, moirés, portant manteaux, hermine, épaulettes, camails, rubans, cordons, plaques et chaînes d'or, etc., etc. (2). » Mais n'est-ce pas à ces mêmes princes, auxquels M. de Cormenin donne par dérision un pareil entourage, qu'il avait demandé des lettres de noblesse? Sous Louis XVIII, des lettres patentes conféraient à M. de Cormenin le titre de baron; en 1826, Charles X le créait vicomte. Cinq ans après, M. de Cormenin traçait un tableau burlesque de la cour de Charles X et de Louis XVIII. Était-ce logique? Néanmoins, dans un des traits les plus saillans de son caractère, M. de Cormenin a été fidèle à lui-même. Il a toujours aimé ce qui sépare de la foule, ce qui résonne, ce qui retentit. Issu d'une famille de robe, il a voulu s'agréger à la noblesse. Après 1830, il a cherché à se distinguer entre tous comme démocrate, à échapper à l'égalité républicaine par le fracas de sa réputation.

Oui, si M. de Cormenin a été pendant quelques années le plus viru-

(1) *Première lettre sur la Charte et sur la Pairie.*

(2) *Première lettre politique sur la Liste civile.* Cette première lettre parut à la fin de décembre 1831.

lent des pamphlétaires, il a été entraîné à prendre ce rôle par une logique fausse et une vanité sincère. Qu'on ajoute à ces causes la vivacité des circonstances, la séduction et le despotisme exercés par certains applaudissemens, et l'on s'expliquera comment un homme qui s'était dévoué pendant dix-huit ans au culte des institutions et des idées monarchiques est arrivé d'un bond aux dernières exagérations de la démagogie; confirmation nouvelle de la vérité de cette parole du duc de La Rochefoucauld : *En France, tout arrive.*

Mais enfin quelle est la valeur des écrits que dictèrent à M. de Cormenin ses passions ou plutôt ses caprices démocratiques durant dix ans environ? Les pamphlets dont l'histoire a gardé le souvenir roulent toujours sur des questions capitales dans les destinées d'un peuple. Les lettres de M. de Cormenin sur la liste civile ont-elles cet avantage? Quand les représentans du pays discutent, au commencement d'un règne, avec une scrupuleuse exactitude, les élémens de la dotation accordée à la couronne, ils remplissent un des devoirs de leur mandat. Ces comptes, ces détails, ont une importance véritable. Si l'on sort de cette juste mesure pour prétendre que la liberté, le sort du pays, dépendent de tel ou tel chiffre, on peut parvenir à dénaturer le débat, à l'envenimer, mais non pas à le grandir. Pour nous, qui ne sommes ni courtisan ni tribun, en relisant les pamphlets de M. de Cormenin sur la liste civile, sur les questions de dotation et d'apanage, nous avons admiré combien la véhémence convulsive de l'écrivain est peu en harmonie avec la nature même du sujet. Malgré tous ses efforts, l'écrivain ne peut faire oublier qu'il ne s'agit après tout que d'un million de plus ou de moins, ou d'une somme de cinq cent mille francs. Aussi l'on se surprend à dire comme Sganarelle quand il connaît les motifs de la grande colère du docteur Pancrace : *Je pensais que tout fût perdu.* Quoi qu'il en soit, dans ces petits écrits M. de Cormenin montre une verve grossière, une énergie violente bien faite pour plaire à l'exaltation de l'esprit de parti; il est inépuisable en invectives, il adresse à ses adversaires, avec plus d'abondance que de goût, tous les sarcasmes que lui suggère l'amertume de son humeur.

. . . . . Jussit quod splendida bilis. (HORACE.)

Il ne manque pas non plus d'habileté pour trouver le langage le plus agréable aux mauvais instincts de la nature humaine, et pour traiter l'envie comme une vertu patriotique.

Toutefois on ne lit pas long-temps M. de Cormenin sans éprouver une fatigue qu'explique la monotonie d'un style toujours égal dans sa raideur et sa violence. Pour changer à propos de ton, pour trouver ces contrastes, ces points de vue qui reposent le lecteur tout en lui découvrant des aspects nouveaux, M. de Cormenin n'a l'esprit ni assez flexible, ni

assez étendu. Dans ses pages, jamais une lueur de comique n'a brillé. C'est à ce don divin du comique qu'on reconnaît les maîtres. Au lieu de nous montrer Socrate apostrophant sans relâche les sophistes avec une rudesse intraitable, Platon fait de quelques parties de ses dialogues des comédies charmantes où la délicatesse de l'enjouement et de la plaisanterie porte à la fausse sagesse des atteintes profondes. Dans cet art, Pascal a su égaler Platon, et souvent Paul-Louis Courier est parvenu à se placer pas trop loin de Pascal. Le comique a une puissance merveilleuse de persuasion; il détend les esprits, puis s'en empare, et il se trouve qu'à l'aide de cet aimable auxiliaire la vérité y a pénétré. On chercherait inutilement de pareils effets dans la prose de M. de Cormenin : c'est un logicien qui s'élève parfois à la véhémence de l'orateur, comme dans sa lettre à Casimir Périer. Même dans les momens où son talent est le plus réel, il est toujours monotone.

Comme pour répondre à ces reproches par la variété de ses sujets, M. de Cormenin, qu'enhardissait le retentissement de ses pamphlets, se mit à écrire des études sur les orateurs parlementaires. Le sentiment qui domine dans ces études est la haine de la tribune. Avant la révolution de juillet, en 1828, M. de Cormenin entrait à la chambre avec le désir fort légitime de s'y faire un nom. Il prit une part active aux travaux parlementaires, traita des questions importantes (1). Quand il prononçait, quand il lisait à la tribune des discours substantiels, on l'écoutait. Dans les matières de législation et de jurisprudence administrative, c'était une autorité. Néanmoins, comme s'il avait perdu avec le souvenir de ces premiers succès toute envie d'en obtenir de nouveaux, depuis 1830 M. de Cormenin garda au sein de la chambre un silence obstiné, et il n'osa pas, au milieu des vifs débats dont nous avons eu le spectacle pendant les premières années qui suivirent la révolution, aventurer son éloquence écrite. Alors le taciturne député résolut de citer à son tribunal tous ces orateurs importuns, au verbe sonore; s'il est muet à la chambre, il éclatera sur le papier.

C'est ainsi que l'auteur des *Études sur les Orateurs parlementaires*, auxquelles il a donné plus tard le titre ambitieux de *Livre des Orateurs*, a été entraîné à confondre deux choses fort différentes, la critique et la satire. Cette confusion suffit déjà pour indiquer à nos lecteurs pourquoi il ne nous est pas possible de mettre M. de Cormenin à côté de Cicéron et de Quintilien, qui ne se sont jamais avisés de substituer à la sévérité littéraire l'acrimonie du libelliste. M. de Cormenin a reconnu lui-même à quels excès il s'était emporté : il a repris la plume plusieurs fois pour atténuer, pour effacer ses injustices les plus vives, et il a rempli de ses variantes de nombreuses éditions. Des démocrates ont relevé ces chan-

(1) La constitution de la pairie, le conseil d'état, les appels comme d'abus, le cumul des traitemens, le jury en matière des délits de la presse.

gemens; ils les ont attribués au désir de désarmer des inimitiés puissantes, et de se ménager pour l'avenir des suffrages académiques. Pourquoi ne pas voir plutôt dans ces amendemens le mouvement loyal d'un honnête homme qui regrette et répare autant qu'il est en lui les erreurs où il était tombé?

En dépit de ces réparations morales, en dépit de toutes les retouches de l'écrivain, *le Livre des Orateurs* n'a pu devenir un monument de critique littéraire. En vain à ses premières ébauches l'auteur a fait subir mille métamorphoses, tantôt ajoutant une introduction didactique, puis établissant des parallèles, d'abord entre les orateurs et les écrivains, plus tard entre les diverses espèces d'éloquence; un autre jour donnant pour escorte aux orateurs de notre parlement Mirabeau, Danton, O'Connell et même l'empereur Napoléon. De toutes ces additions, de tous ces supplémens, il n'est pas sorti un livre, mais une série de petits morceaux sans cohésion, sans unité. Dans le désir qui l'anime de multiplier les pages, M. de Cormenin aborde étourdiment certains sujets qu'il aurait dû éviter dès qu'il y apercevait la trace de devanciers redoutables. N'a-t-il pas eu l'imprudence d'entreprendre l'éloge du pamphlet après Paul-Louis Courier? Comparons.

Dans le dernier de ses écrits, dans le plus achevé de tous, Paul-Louis raconte qu'à la sortie de l'audience où il avait été condamné comme pamphlétaire, il rencontra sur le grand degré du palais un honnête libraire, M. Arthus Bertrand, qui avait été un de ses jurés, et qui s'en allait dîner après l'avoir déclaré coupable. La conversation s'engagea bientôt entre Paul-Louis et son juge, qui était bon homme au fond, et lui assura ne l'avoir condamné que parce que lui, Courier, avait publié un écrit d'une feuille et demie, lequel écrit était un pamphlet. Cependant, quelques jours après, Courier recevait une lettre d'un de ses bons amis, sir John Bickerstaff, qui l'engageait à persévérer et à multiplier ses pamphlets. Après avoir transcrit une notable partie de la lettre de son ami sir John, Paul-Louis remarque combien les conseils qu'il lui donne diffèrent de l'avis de M. Arthus Bertrand sur les pamphlets : « celui-ci ne voit rien de si abominable, l'autre rien de si beau. Quelle différence! Et remarquez : le Français léger ne fait cas que des lourds volumes; le gros Anglais veut mettre tout en feuilles volantes. » Mais qui n'a pas présent à l'esprit le petit chef-d'œuvre de Courier qu'il a intitulé *Pamphlet des Pamphlets*, et dans lequel, grace tant à l'interlocuteur qu'au correspondant qu'il se donne, il peut, en quinze à vingt pages, passer d'un comique digne de Molière à la plus mâle éloquence? Voilà le maître. M. de Cormenin a voulu renchérir sur Courier, et il a imaginé d'enrôler parmi les pamphlétaires presque tous les grands écrivains. Paul-Louis nous avait appris que son ami sir John lui avait écrit au courant de la plume : « Faites des pamphlets comme Pascal, Franklin,

Cicéron, Démosthènes, comme saint Paul et saint Basile... » Cela est vif et court, cela tient à la fois de la vérité et du paradoxe, et risquerait de devenir faux, si on y insistait trop. M. de Cormenin tombe précisément dans l'écueil, et, ne trouvant pas cette liste des pamphlétaires illustres assez longue, il y met Tacite, Archiloque, Horace, Perse, Juvénal, Boileau, Swift, Gilbert, Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Fénelon, Racine et Socrate. Il y en a d'autres encore : ce sont Lucien, Théophraste, Abeilard, Molière, Voltaire, Beaumarchais et Labruyère. Avec plus de réflexion et de goût, M. de Cormenin eût compris qu'à force de vouloir étendre et glorifier le pamphlet, il en effaçait lui-même l'originalité. « Tout ce qui honore la vertu, s'écrie-t-il, tout ce qui flétrit le crime, tout ce qui punit les tyrans, tout ce qui chante la gloire, la patrie et la liberté, tout cela est pamphlet. » C'est bien enfler la voix pour n'arriver qu'à être faux, froid et commun. Paul-Louis Courier avait parlé du pamphlet comme d'une puissance nouvelle et bien autre que la tribune : *De l'imprimé, rien ne se perd*, avait-il dit, et il avait jeté en passant ce grand trait : *De tout temps les pamphlets ont changé la face du monde*. M. de Cormenin a voulu à son tour célébrer la puissance du pamphlet et nous le montrer circulant partout : « Le pamphlet court, il monte l'escalier du grand salon; il grimpe sous les tuiles par l'échelle de la mansarde; il entre, sans se heurter, sous la basse porte des chaumières et des huttes enfumées. Échoppes, ateliers, tapis verts, âtres, guéridons, escabeaux, il est partout. » Paul-Louis priait Dieu de le délivrer du langage figuré : *Jésus, mon sauveur*, s'écriait-il, *sauvez-nous de la métaphore!* S'il eût pu lire les écrits de M. de Cormenin, qu'eût-il pensé? Devant le pamphlet *montant l'escalier*, qu'eût-il dit?

Le Livre des Orateurs est une longue galerie de portraits que M. de Cormenin a souvent repris en sous-œuvre et changés de place. Dès l'origine, M. Guizot et M. Thiers ouvraient la collection; ils la ferment aujourd'hui. Dans la dernière édition, nous ne retrouvons pas non plus M. de Lamartine au même endroit. Ces portraits et d'autres ont été non-seulement retouchés, mais rallongés. Ils datent de 1836. Depuis cette époque, les hommes politiques peints par M. de Cormenin ont considérablement accru leurs titres à la célébrité, et ils ont grossi leur propre histoire. M. de Cormenin a désiré enrichir son œuvre de tous ces développemens, et d'ailleurs il lui est arrivé de ne plus voir les choses et les physionomies contemporaines sous le même jour. Toutefois, sauf quelques traits qu'il a cru convenable et honnête d'effacer, il n'a voulu rien sacrifier d'essentiel de ce qu'il avait primitivement élaboré, et aux pages écrites il s'est mis à ajouter des pages nouvelles. Aussi du même personnage vous avez deux ou trois portraits, ce qui produit l'effet le plus discordant et trouble l'esprit plutôt qu'il ne l'éclaire. Si notre conclusion est sévère, elle est inévitable : c'est que M. de Cormenin a souvent en-

freint les conditions fondamentales du genre que pendant quelques années il a si assidûment cultivé. Le portrait historique et littéraire veut être tracé avec une fermeté, avec une précision décisive : il ne souffre ni tâtonnement, ni rature, ni supplément. L'écrivain n'y peut réussir qu'avec une connaissance intime et complète des hommes et des choses, qu'armé de convictions définitives. Voilà pourquoi il est si difficile de peindre des contemporains qui s'agitent sous nos yeux; ils changent, l'écrivain aussi, et tout est à recommencer.

Quelle peine M. de Cormenin s'est donnée pour atteindre, dans *le Livre des Orateurs*, à un style qui pût nous paraître beau! que de veilles! que d'efforts! Ce travail opiniâtre est louable, et, s'il n'a pas *tout vaincu*, c'est qu'il est des imperfections, des aspérités naturelles, des habitudes invétérées, dont ne saurait triompher la volonté la plus persévérante. C'est assez tard que M. de Cormenin s'est mis en mouvement pour courir après l'éclat littéraire : dans cette laborieuse recherche, il a porté les qualités que nous lui savons, sa verve de raisonneur, ses connaissances profondes de jurisconsulte et de publiciste. Était-ce assez? Telle manière d'écrire, qui, dans des matières de politique et de législation, sera louée comme ayant une sobriété convenable, une austère simplicité, appliquée à des sujets littéraires, paraîtra sèche et triste. M. de Cormenin l'a compris, et il a voulu se procurer tout ce qui lui manquait. Pendant plusieurs années, il a beaucoup lu; il n'a rien épargné pour acquérir en littérature des connaissances, un vernis; aussi, nous le voyons, dans les diverses éditions de son livre, aborder successivement tous les sujets, toucher à tout, comme pour nous montrer ses acquisitions nouvelles. Malheureusement cet estimable labeur n'a pas pour résultat l'harmonie, mais plutôt je ne sais quelle bizarrerie éblouissante, où tous les tons, où toutes les couleurs éclatent à la fois. Ni nuances, ni transitions. Inégal, aride et diffus, dur et brillant, le style de M. de Cormenin, dans *le Livre des Orateurs*, est l'expression singulière d'un esprit plus énergique que puissant, qui se tend, se tourmente et s'obsède, pour ainsi dire, lui-même. Sans doute, tant de fatigues ne sont pas toujours stériles : dans *le Livre des Orateurs*, il y a des pages éclatantes, des traits heureux, d'habiles démonstrations; enfin il y a ce fonds satirique que l'auteur n'a pu ni voulu trop atténuer, et qui lui a recruté bien des lecteurs. Toutefois, que M. de Cormenin en soit bien convaincu, ses meilleurs titres comme prosateur ne sont pas là : nous les trouvons dans les pages graves et pleines qu'il a publiées sur des choses qu'il sait profondément. Quand il compose le *Discours sur la Centralisation*, il se place plus haut comme écrivain que lorsqu'il affiche des prétentions à une littérature sémillante.

Dans ces dernières années, les fumées démocratiques de M. de Cormenin ont commencé à se dissiper, et nous l'avons vu peu à peu re-

prendre ses premiers sentimens. En 1844, il publia *la Légomanie*, où il s'éleva contre l'initiative parlementaire, où il défendit la prérogative royale, à l'occasion du projet de loi sur le conseil d'état, se félicitant d'être d'accord sur ce point *avec un très haut et très puissant personnage*, où enfin il eut pour plusieurs ministres des paroles flatteuses. Ce langage était remarquable de la part de l'auteur des *Lettres sur la Liste civile*, qu'il avait appelées ses *Philippiques*. Que se passait-il donc dans l'esprit de M. de Cormenin? L'an dernier, il fit paraître *Oui et Non*. M. le cardinal de Bonald avait, dans un mandement, attaqué les libertés de l'église gallicane ainsi que le concordat, et le conseil d'état avait déclaré qu'il y avait abus dans le mandement de M. le cardinal. Alléguant qu'il n'était ni jésuite, ni janséniste, ni ultramontain, ni gallican, M. de Cormenin prit parti pour le cardinal contre le conseil d'état, et il demandait pourquoi, lorsque tout se dégrade, se flétrit et se meurt, il n'y avait d'indépendance que dans le clergé! Cette fois on se fâcha dans le parti démocratique, et ses journaux adressèrent de sévères remontrances à ce nouveau défenseur de l'église. Loin de tenir compte de ces réprimandes, M. de Cormenin s'en fit un prétexte pour pousser les choses à bout, et il publia une réponse qu'il intitula *Feu! Feu!* Ce fut une volte-face complète, une explosion de tout ce que la passion put suggérer au pamphlétaire offensé. « Il faut, s'écriait-il, que ces prétendus démocrates qui m'insultent sachent que je suis trop fier pour obéir à leurs caprices, et trop courageux pour ne pas leur dire la vérité. » Un pareil ton fit crever la tempête, et une nuée de petits écrits vint tomber sur M. de Cormenin. On vit paraître alors: *Feu contre Feu*, *Feu et Flamme*, *Eau sur Feu*, *Feu Timon*, *Paix! Paix!* *Boulet rouge*, etc. Quelle mêlée! quel tapage! Dans tous ces pamphlets et dans d'autres encore, on criait à la trahison; on y démontrait que M. de Cormenin n'avait jamais été un vrai démocrate: c'était s'en apercevoir un peu tard.

M. de Cormenin devait renoncer aux opinions qui l'avaient séduit en 1830. Il avait vécu trop long-temps dans les idées d'ordre et de gouvernement, dans l'étude et dans l'application des lois, dans le respect des institutions monarchiques, pour ne pas quitter un jour le parti radical, auquel il n'avait prêté son talent et sa plume que dans l'espoir et en échange d'une popularité bruyante; mais pourquoi ce retour naturel à ses premières doctrines coïncide-t-il avec des exagérations d'une autre sorte? M. de Cormenin revient aux principes conservateurs de l'ordre social, et en même temps il se déclare l'adversaire du pouvoir civil; il n'a pour la société tout entière, pour la bourgeoisie comme pour la jeunesse, que des paroles d'injure et d'anathème; il écrit que la jeunesse *polke*, et que la bourgeoisie *ripaille*. Est-ce avec un pareil style que M. de Cormenin se flatte d'entrer à l'Académie française? Comment perdre à ce point toute mesure dans le langage, toute équité pour le

fond des choses? M. de Cormenin a souvent répété qu'il avait un esprit indépendant : c'est vrai; mais cet esprit indépendant est mobile, irritable, ouvert à toutes les impressions, amoureux des applaudissemens. Le petit écrit *Oui et Non* avait reçu des écrivains du clergé de vifs éloges; il y eut même un prélat qui appela M. de Cormenin *un homme providentiel et suscité d'en haut*. Louanges funestes, breuvage enivrant! Désormais M. de Cormenin n'écrira plus que pour être exalté par le clergé, comme il le fut pendant un temps par le parti radical; il a changé de public, nous pourrions dire de maître, et cette indépendance dont il se prétend si jaloux, il l'a encore une fois aliénée.

Puissions-nous nous tromper! M. de Cormenin est arrivé à une époque dans sa vie et dans sa renommée où il doit vouloir n'appartenir qu'à lui-même, et n'être l'instrument d'aucune faction, d'aucune coterie. Pour être nouvelles, les convictions religieuses de M. de Cormenin n'en sont pas moins sincères, nous le croyons. Nous ne dirons pas qu'il se fait le flatteur du clergé, après avoir été celui du peuple, parce que, dans ses *Entretiens de village*, il nous montre l'église comme le centre naturel de toutes les affections morales de la communauté villageoise. C'est au village que la religion est surtout sainte et belle; c'est au village qu'un curé aussi pauvre que ses rustiques paroissiens, une église souvent vieille et délabrée, un autel qui n'a d'autre parure que les fleurs des champs, donnent à la religion une incomparable majesté. C'est là que la religion, toujours bonne et salutaire, mérite l'amour et le respect de tous, des savans non moins que des simples d'esprit. Nous avons d'autres sentimens pour ceux qui, au nom du christianisme, excommunient leur pays, maudissent la science, la civilisation, et calomnient leur siècle pour l'effrayer de lui-même, pour en saisir l'empire.

Dans ses *Entretiens de village*, M. de Cormenin semble dire adieu au pamphlet. En 1834, plusieurs de ces entretiens villageois avaient paru sous le titre de *Dialogues de maître Pierre*. M. de Cormenin annonce qu'il les a refondus; la vérité est qu'il a supprimé complètement six dialogues qu'il avait consacrés, en 1834, au développement de ses principes démocratiques, et qu'il avait appelés dialogues *politiques* pour les distinguer de ceux qui suivaient sous le titre de dialogues *utilitaires*. Dans cette première partie, l'auteur traitait de la souveraineté du peuple et demandait un congrès national qui devait établir le gouvernement du pays par le pays; puis venaient des tableaux populaires, une scène avant les élections, une autre après la nomination du député; enfin maître Pierre allait au Palais-Bourbon pour y apercevoir le représentant de son endroit, M. Nicolas, auquel les ministres souriaient et tendaient la main. Aujourd'hui M. de Cormenin a fait disparaître tout cela, et son nouvel ouvrage, où se trouvent refondus les dix dialogues *utilitaires* de la première édition, nous offre quarante et un entretiens roulant sur des

sujets qui se rapportent tous à la condition physique et morale du peuple des campagnes. C'est un livre pratique s'adressant à la raison de tous, écrit d'un style simple, clair et parfois excellent. Quelle différence avec la manière tourmentée de *Oui et Non*, de *Feu! Feu!* et même de *la Légomanie!* Il est sensible combien les derniers pamphlets de M. de Cormenin sont inférieurs aux premiers; ils offensent souvent le goût et la langue par un style prétentieux et contourné, par des associations, par des créations de mots qui doivent aujourd'hui causer de cuisans regrets à l'auteur, maintenant qu'il est d'un sens plus rassis.

Le succès légitime des *Entretiens de village* récompense M. de Cormenin de son retour à ces sujets graves et pratiques, à ces matières de législation et d'utilité sociale pour lesquels il est fait. Comme publiciste, M. de Cormenin a été et sera toujours un écrivain éminent : c'est comme publiciste et non comme pamphlétaire qu'il a des titres à une réputation sérieuse et méritée. Pour lui, le pamphlet n'a été qu'une fantaisie, un épisode; au fond, il n'a jamais eu les passions profondes et tenaces d'un vrai pamphlétaire démocrate; il jouait plutôt un rôle qu'il ne donnait l'essor à des convictions intimes et lentement formées : aussi nous l'avons vu emprunter un nom pour mieux représenter le personnage qu'il avait adopté. M. de Cormenin s'est mis derrière Timon; on eût dit qu'il ne voulait monter sur la scène qu'avec un masque sur la figure, comme les acteurs antiques. Que M. de Cormenin redevienne lui-même; qu'après avoir beaucoup écrit, trop peut-être (1), il ne dissémine plus ses forces, mais que, les disciplinant avec sévérité, il ne nous donne plus que des témoignages incontestables d'un talent épuré. De cette façon, ses pamphlets, dont aujourd'hui le bruit expire, se trouveront encadrés entre les travaux de sa virilité et ceux d'une verte et féconde vieillesse.

Pendant que M. de Cormenin renonce à la popularité démocratique, M. Michelet la brigue ouvertement, et c'est par des pamphlets religieux et philosophiques qu'il espère la conquérir. Ce n'est pas aux questions proprement politiques que M. Michelet s'attaque; il déclare même qu'il ne voudrait jamais entrer dans la vie publique. « Je me suis jugé, dit-il; je n'ai ni la santé, ni le talent, ni le maniement des hommes. » En revanche, dans la région des idées, il a une ambition illimitée, sans frein; il s'enthousiasme avec une candide impétuosité pour des pensées qu'il croit neuves et puissantes. A l'âge où d'ordinaire on se calme, il s'emporte; c'est un jeune homme de cinquante ans. Il a soif du bruit comme

(1) En 1836, la Société belge de librairie publia à Bruxelles quatre volumes ayant pour titre : *Libelles politiques, par M. de Cormenin, membre de la chambre des députés de France.* Dans cette collection étaient rassemblés non-seulement les pamphlets signés par M. de Cormenin, mais tous les articles qu'il avait écrits dans les journaux. Chaque libelle est précédé d'un argument. Le soin avec lequel ces argumens sont rédigés semble révéler une main paternelle.

un débutant qui de sa vie n'aurait encore rien imprimé. Il donne à ses publications les titres qu'il croit les plus propres à attirer les chalands, de ces gros titres qui sautent aux yeux. L'an dernier c'était *le Prêtre*, aujourd'hui c'est *le Peuple*. Rien ne paraît à l'auteur assez vaste, assez retentissant, tant il est enflammé de zèle pour la propagation de ce qu'il appelle la vérité!

Ces passions si vives sont des plus respectables, car l'extrême bonne foi de l'écrivain en est tout ensemble la cause et la justification. Jusque dans ces dernières années, M. Michelet n'avait vécu que pour ses études et ses labeurs historiques; des attaques, des calomnies absurdes, vinrent l'émouvoir; peut-être eût-il dû les mépriser, il y répondit. Cette diversion appela l'attention de M. Michelet sur des questions auxquelles jusqu'alors il n'avait guère songé; il les aborda avec l'ardeur d'un combattant qui cherche des armes contre ses adversaires, puis avec la joie d'un homme qui croit découvrir des vérités nouvelles. C'est ainsi que nous l'avons vu, dans son écrit du *Prêtre*, nous donner une édition un peu tardive de toutes les critiques qui, au XVIe siècle et au XVIIIe siècle, furent dirigées contre le catholicisme et contre l'église. Avec Luther ces critiques étaient nouvelles, avec Voltaire elles furent accablantes. Quand M. Michelet est venu les reproduire, le monde, les rapports réciproques de la religion et de la philosophie, tout avait changé.

Aujourd'hui la publication que M. Michelet a intitulée *le Peuple* témoigne d'une distraction plus forte du savant historien : là, il ne ressuscite plus ce qui fut écrit dans les trois derniers siècles; il répète ce qui vient d'être dit autour de lui par des contemporains qu'il connaît, dont il apprécie le talent. Aussi n'avons-nous pas à établir sur le fond de son livre des discussions auxquelles ici même nous nous sommes déjà livré. Parce qu'il plaît à M. Michelet d'isoler la bourgeoisie du peuple et de la condamner à une sorte d'impuissance morale, imposerons-nous à nos lecteurs l'ennui de revenir sur des débats épuisés? M. Michelet, dans *le Peuple*, répète, avec quelques variantes, ce que M. de Lamennais avait écrit dans *le Livre du Peuple*. Nous signalâmes alors les erreurs du prêtre démocrate, et nous eûmes même à défendre nos critiques contre un écrivain célèbre dont la brillante intervention fut très remarquée dans ce recueil. Toutes les questions que M. Michelet agite dans sa nouvelle publication d'une manière confuse ont été mainte fois, dans ces quinze dernières années, traitées, approfondies. Pour apporter son tribut, M. Michelet arrive bien tard. Avant lui, M. Buchez et son école avaient souvent imprimé que la France est la fraternité vivante, et que l'histoire de France est dans le monde la seule véritable histoire. La France est un devoir, nous avait dit M. Buchez; M. Michelet écrit aujourd'hui que la France est une religion : l'analogie est évidente. Voici où les différences commencent. Si M. Buchez est catholique, M. Michelet

ne l'est plus; il ne veut maintenant d'autre religion que le culte de la France; il ne reconnaît aujourd'hui que l'*incarnation de* 89, et Dieu n'a plus d'autre autel que l'autel de la patrie. Voilà une révélation négative des plus singulières. M. Michelet affirme que l'homme est surtout corrompu par la famille : cela n'est pas plus nouveau que vrai; c'est une des propositions connues de certains socialistes. Enfin il n'est guère d'idée erronée, de paradoxe du livre de M. Michelet que nous ne puissions restituer aux véritables propriétaires.

La forme sauve-t-elle le fond? Si M. Michelet n'a voulu que prendre note des pensées très vagues qui lui ont traversé l'esprit à propos de toutes les questions auxquelles il a touché, nous conviendrons avec plaisir qu'il nous a déroulé une succession parfois assez piquante de sentimens et d'images. Naïveté, ironie maladive, détails intimes, formules ambitieuses, lieux communs dégénérant en mensonges à force d'exagération, tout cela forme un chaos devant lequel l'esprit éprouve les impressions les plus contraires. Au moment où la raison est choquée, voici un élan d'ame qui vous remue, un trait d'imagination qui vous charme; parfois aussi on croirait sentir des larmes dans les phrases entrecoupées et amères qui éclatent et retombent en pathétiques exclamations. Cependant M. Michelet proclame qu'il écrit pour le peuple. De bonne foi, que pourra comprendre et conclure l'homme du peuple en lisant péniblement l'ouvrage qui lui est destiné? Saura-t-il s'il doit aimer la civilisation ou la haïr, quand il verra l'auteur gémir sur la disparition des sauvages de l'Amérique, sur le sort des Indiens Ioways, de ces races héroïques qui, selon M. Michelet, laissent une place vide dans le globe, un regret au genre humain? Dans le monde de l'industrie, que faut-il penser des machines? L'auteur les maudit, et cependant il reconnaît dans une note qu'elles sont nécessaires. Lequel vaut mieux, pour un pays, d'être pauvre ou d'être riche? L'auteur fait presque un crime à l'Angleterre de son opulence, et à ses yeux la France a cet avantage moral, d'être un pays de pauvreté. Au milieu de tant de propositions contradictoires, bizarres, que croire, que penser? M. Michelet, qui s'attache à nous prouver aujourd'hui, par de longues histoires de famille, qu'il est peuple plus que personne, ne sait pas instruire le peuple, il ignore comment il faut lui parler. En dépit de ses prétentions, il appartient toujours à la classe de ces malheureux bourgeois lettrés pour lesquels il a tant de dédain, et il en est d'autant plus, de cette bourgeoisie, qu'il y a souvent plus d'étrangeté et de recherche dans la distinction de son talent littéraire. Il est un homme qui, en 1732, commença à publier un almanach qu'il destinait au peuple; il continua cet almanach pendant vingt-cinq ans, et il en vendait annuellement dix mille exemplaires. Le même homme eut l'idée de réunir tous les proverbes qui contiennent, comme on sait, la sagesse des nations, et il en composa un discours

qu'il mit dans la bouche d'un bon vieillard. Ce discours fut reproduit par tous les journaux de l'Amérique; réimprimé en Angleterre en forme d'affiche, il eut deux traductions en France, où les curés en achetèrent un grand nombre d'exemplaires pour les distribuer à leurs paysans. Celui-là était vraiment du peuple, et il savait écrire pour lui.

La critique est l'épouvantail de M. Michelet. Dans maint endroit de son livre, il cherche à prévoir et à réfuter les objections qu'elle lui présentera. Il la redoute comme une ennemie, et c'est bien à tort. La critique ne montre-t-elle pas une sollicitude sincère pour son talent quand elle regrette le faux emploi qu'il en fait, quand elle compte les momens précieux qu'il dérobe à son *Histoire de France?* « J'ajourne mon grand livre, dit M. Michelet, le monument de ma vie. » Pourquoi? Quelle nécessité impérieuse exige un pareil sacrifice? Ni les circonstances ni la nature de son esprit ne provoquent M. Michelet à se faire pamphlétaire. Nous avons conseillé à M. de Cormenin de redevenir publiciste, nous conjurerons M. Michelet de rester historien. Il n'est pas sage, en avançant dans la vie, de vouloir accroître par des tentatives éphémères une renommée à laquelle dans d'autres temps on a su donner des fondemens solides. Les plus belles époques de notre histoire attendent M. Michelet; qu'il y consacre toute la vigueur, toute la maturité de son talent, sans s'égarer davantage dans des épisodes au moins inutiles. La critique n'a pas l'espoir d'être entendue sur-le-champ de M. Michelet : trop de séductions en ce moment se pressent autour de lui; mais peut-être plus tard, dans ces heures de solitude et de recueillement où l'homme et l'écrivain ne sont plus qu'en face d'eux-mêmes, il regrettera d'avoir vécu si long-temps loin de l'histoire, *sa chère étude*.

C'est vrai : le pamphlet est chose séduisante. Songer qu'avec quelques pages on peut acquérir une immense popularité! Le procédé n'est-il pas expéditif, et le résultat admirable? Aussi que de gens ont fait des pamphlets, sans soupçonner le fardeau qu'ils se mettaient sur les épaules, sans voir dans quel temps, au milieu de quelle atmosphère ils vivaient! Avaient-ils les dons nécessaires pour réveiller l'indifférence publique? Quand vingt journaux chaque matin ouvrent leurs colonnes à tous les intérêts, à toutes les passions, êtes-vous sûr, si vous élevez à côté une tribune, de conquérir un auditoire? Qu'avez-vous à nous dire de vif, de nouveau, de triomphant? Ne savez-vous pas que pour se faire écouter un moment de tant d'hommes affairés, distraits, difficiles, ce ne serait pas trop de la verve d'Aristophane ou de l'éloquence du paysan du Danube? Les écrivains, quels qu'ils soient, démocrates ou monarchiques, religieux ou philosophes, qu'ils aient une réputation à commencer ou à compromettre, ne doivent pas oublier que, pour faire des pamphlets durables, il faut des circonstances et des talens extraordinaires.

LERMINIER.

ÉTUDES

SUR

LES ÉCONOMISTES.

II.

MALTHUS.[1]

Tant que la philosophie du XVIII[e] siècle demeura à l'état de théorie, elle donna le ton à l'Angleterre comme au reste de l'Europe; mais, du jour où la révolution française devint menaçante, les esprits se divisèrent suivant la pente de l'intérêt personnel : une polémique aigre et turbulente sema sur tout le sol britannique des germes de discorde. Cette divergence d'opinions était fortement prononcée, il y a environ cinquante ans, au sein d'une honorable famille du comté de Surrey. Le chef de cette famille, homme de studieux loisirs, avait laissé flotter son esprit au courant des idées en vogue; l'honneur que lui avaient fait

(1) *Essai sur le principe de la population*, précédé d'une introduction par M. Rossi, d'une notice historique par M. Charles Comte, et avec des notes nouvelles de M. Joseph Garnier. — Un volume grand in-8°, chez Guillaumin, 14, rue de Richelieu.

David Hume et Jean-Jacques Rousseau en le visitant dans l'agréable manoir qu'il possédait à Rookery, près de Dorking, avait décidé de ses convictions; ses sympathies étaient irrévocablement acquises à tout projet de réforme présenté au nom de la philosophie. De deux fils qu'il avait, le second, privé de sa part dans l'héritage paternel pour assurer la fortune de l'aîné, était entré dans les ordres, et desservait, en qualité de vicaire, une paroisse du voisinage. Celui-ci était disposé à défendre les vieilles institutions qui abritaient son existence. Ainsi, par un renversement d'idées assez remarquable, le vieux père était un novateur inconsidéré, le jeune homme un conservateur rigide et convaincu. Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'entre personnes dignes et réservées cet antagonisme n'avait aucune amertume. C'était simplement un thème de conversations intéressantes, un excitant pour les esprits.

Un recueil politique, fondé pour la propagation des idées révolutionnaires, fournissait un aliment périodique à la controverse. Ce recueil, intitulé l'*Examinateur* ou plutôt le *Chercheur* (*Inquirer*), avait pour écrivain principal William Godwin, non moins célèbre à cette époque par ses pamphlets démocratiques que par le beau roman qui est resté son titre légitime à la renommée. Parmi les articles qui firent sensation, on citait un *Essai sur l'Avarice et la Prodigalité*. C'était un cri de révolte contre les institutions humaines qui partout ont permis à un petit nombre d'individus d'enfouir ou de gaspiller les biens qui eussent assuré l'existence d'un très grand nombre de leurs semblables : le fougueux novateur dénonçait les gouvernemens comme complices et responsables des misères sociales, et terminait, suivant son habitude, par des anathèmes contre la propriété. Ces déclamations, retentissant au milieu du petit cercle de Rookery, semblaient un défi à l'adresse du jeune vicaire : il entreprit d'y répondre. Les argumens que lui fournirent ses méditations et ses études journalières prirent peu à peu la forme et les développemens d'un livre. En 1798, un mince volume parut sous le titre d'*Essai sur le principe de la population*. Cette première édition, lancée timidement et sans nom d'auteur, était un essai véritable. Un groupe d'amis initiés aux conférences du presbytère savaient seuls que le petit volume était l'œuvre de Thomas Robert Malthus.

Né le 14 février 1766, Malthus pouvait avoir trente ans lorsqu'il prit la plume. Une bonne éducation, une jeunesse laborieuse et réfléchie, l'avaient suffisamment préparé à une lutte de ce genre. C'était un homme éclairé, non pas un érudit. Quoiqu'il ait porté plus tard le titre de professeur d'histoire au collége de la Compagnie des Indes-Orientales, la partie historique de ses écrits n'annonce pas en ce genre un savoir original. Il se contentait de puiser aux sources consacrées. Montesquieu, Hume, Wallace, les économistes Price, J. Stewart et Adam Smith, furent, de son aveu, ses seuls auxiliaires pour sa première édition. Plus

tard, il interrogea les statisticiens, les voyageurs. Il parcourut lui-même plusieurs contrées de l'Europe. Au surplus, ce qui aurait pu lui manquer du côté de l'érudition était amplement compensé par la clairvoyance et la subtilité de son esprit. Sa force consistait dans une puissance d'analyse et une rigidité d'argumentation vraiment extraordinaires. En possession d'un fait vrai, il le formulait en axiomes et le poussait jusqu'aux extrémités les plus désolantes, avec un calme tellement imperturbable, qu'on était tenté de le prendre pour de la sécheresse de cœur.

Le petit livre anonyme fit assez de bruit pour que son auteur devînt en peu de temps un homme célèbre. La vie entière de Malthus se trouva dès-lors engagée à la défense du *principe* auquel la voix publique associa son nom. L'œuvre primitive, enrichie sans relâche de faits et d'argumens à l'appui, prit un développement considérable qui ne s'arrêta qu'à la cinquième édition anglaise, celle de 1817 (1), dont le texte a été suivi pour la présente traduction. Ainsi, l'*Essai sur le principe de la population* représente un labeur de vingt années. Jamais thèse scientifique n'excita une émotion plus générale, plus profonde, plus durable. On compterait, en Angleterre seulement, plus de vingt ouvrages de longue haleine destinés à la réfuter, et une soixantaine de ces articles de *revues* anglaises qui sont encore des livres. D'un côté, des admirateurs passionnés élevaient Malthus au rang de ces hommes de génie qui ont révélé au monde une des grandes lois de la nature; d'un autre côté, des protestations haineuses attachaient au nom de l'impassible philosophe une sinistre popularité.

Un livre lu et discuté par toutes les classes, divinisé et maudit, était-il donc une de ces œuvres d'art et de passion qui se recommandent par une belle ordonnance et l'ardeur sympathique du style? Aucunement. Malthus, qui avait trop de candeur pour se parer d'une modestie menteuse, confessait la vérité lorsqu'il disait dans sa préface : « C'est volontairement que je renonce à toute prétention d'auteur relativement à la forme de la composition. » De son propre aveu, son art consistait à revenir sans cesse sur l'axiome principal, à le répéter sous toutes les formes chaque fois que l'occasion l'y invitait. Son livre, entassement de matériaux autour d'une idée fixe, est verbeux, confus et démesurément long. La lecture suivie et complète en deviendrait fatigante, les recherches même n'y seraient pas faciles sans les soins intelligens des nouveaux éditeurs.

Le point capital pour la fortune d'un écrivain, c'est d'arriver à propos. Malthus eut ce bonheur. Au moment où l'aristocratie anglaise chancelait du coup qui avait renversé celle de notre pays, Malthus se présenta

(1) Cette édition a été publiée à Londres en 3 volumes in-8°.

comme le théoricien du torysme, l'économiste des privilégiés (1). A la vague furie des novateurs, il opposa un système exact dans ses généralités, d'une trame habile et solide. On répétait depuis un siècle à la multitude que le despotisme des aristocraties, les abus des gouvernemens, sont les seuls obstacles à l'accroissement illimité comme au bonheur du genre humain. En réponse à ces accusations, Malthus venait dire : — L'espèce humaine a tendance à multiplier plus rapidement que la nourriture sans laquelle elle ne peut vivre; elle est douée d'une vertu prolifique illimitée, tandis que la production des substances nutritives a pour limites infranchissables l'étendue et la fertilité du domaine de chaque nation. Une population placée dans des circonstances très favorables peut doubler en peu d'années, en vingt-cinq ans, par exemple, comme dans les États-Unis de l'Amérique du Nord; il est même arrivé que la période de doublement n'excédât pas douze à quinze années (2). Quelle que soit, au contraire, l'énergie humaine, la somme des denrées ne saurait être augmentée que peu à peu, et bientôt on atteindrait le terme où l'espoir d'une augmentation deviendrait chimérique. Ainsi, pour matérialiser le principe au moyen des chiffres, tandis que la tendance de l'espèce humaine est de s'accroître suivant une progression algébrique, c'est-à-dire par nombres qui procèdent en se doublant, comme 1 — 2 — 4 — 8 — 16, etc., les objets destinés à la nourriture de l'homme ne peuvent jamais être accrus que dans l'ordre arithmétique, c'est-à-dire suivant la progression simple des nombres, comme 1 — 2 — 3 — 4 — 5, etc. Il saute aux regards que, dès le troisième terme de la progression, le nombre des hommes est déjà en disproportion avec la masse des alimens. Or, comme on ne peut vivre qu'à la condition de se nourrir, il faut que ceux à qui manqueront les alimens périssent. La Providence, qui les condamne à la mort, n'a pas d'autres moyens de rétablir l'équilibre entre le nombre des bouches affamées et celui des rations disponibles. Quand la mort viendra, elle frappera de préférence dans la foule ceux que les privations auront déjà affaiblis.

Tel est le fameux *principe* de Malthus. La conclusion politique qui en ressort est évidente : l'impitoyable logicien ne chercha pas à l'atténuer. S'il est dans les lois de la nature que la multiplication des hommes soit toujours disproportionnée avec celle des alimens, la misère du plus grand nombre est une fatalité contre laquelle il est ridicule de se révolter. Les efforts pour améliorer les lois, la critique des actes politiques, ne servent plus qu'à irriter un mal sans remède. « La cause principale et permanente de la pauvreté a peu ou point de rapport avec la

(1) Par ses relations personnelles, Malthus appartenait au parti whig; mais son livre a été chaleureusement adopté par toutes les nuances du parti conservateur.

(2) On assure que les classes noires des États-Unis, infiniment mieux traitées que les esclaves de nos colonies, ont fourni des exemples de ce doublement phénoménal.

forme du gouvernement. » Toute réforme qui aurait pour but une répartition plus fraternelle des biens sociaux est chimérique, puisqu'avec l'aisance générale la population croîtrait inévitablement au point de déterminer une pénurie générale. Qu'on cesse donc de déclamer contre l'égoïsme des privilégiés et l'incurie des gouvernemens. Les souffrances des pauvres n'ont qu'une cause, cette puissance prolifique qu'ils ne savent pas contraindre. Il n'y a qu'un seul remède à leurs maux, et ce remède dépend d'eux : il faut qu'ils apprennent à dominer leurs instincts sensuels, qu'ils mettent au monde un moins grand nombre d'enfans.

Une autre conséquence du même principe était de nature à faire sensation en Angleterre, parce qu'elle touchait à un abus généralement senti. On se rappelle ce passage de Malthus mille fois cité : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille ne peut pas le nourrir, ou si la société ne peut utiliser son travail, n'a pas le *moindre droit* à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. *Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert mis pour lui.* La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre cet ordre à exécution. » Cette phrase, qu'on peut lire dans la seconde édition de 1803, a été retranchée dans les éditions postérieures : la pudeur publique en a commandé le sacrifice. On pouvait supprimer les mots, mais non le sentiment qui est l'ame de l'ouvrage. Si la peine de mort est prononcée contre ceux qui ont le tort de n'avoir ni argent ni travail, pourquoi s'épuiser dans une lutte contre la fatalité? pourquoi ruiner le pays pour mettre le couvert de ceux que la nature n'a pas conviés à son festin? L'inflexible Malthus fut donc le premier à protester contre la charité légale, c'est-à-dire l'assistance accordée aux indigens comme un droit, et au moyen d'un impôt prélevé sur les classes fortunées. Ce genre de charité, n'étant, selon lui, qu'un encouragement à la population, aggrave le mal au lieu de le guérir. « Il faut, dit-il en développant sa pensée avec une incroyable dureté de paroles, il faut désavouer publiquement le prétendu droit des pauvres à être entretenus aux frais de la société. A cet effet, je proposerais une loi portant que l'assistance des paroisses serait refusée aux enfans nés d'un mariage contracté plus d'un an après que cette loi aurait été promulguée, et à tous les enfans illégitimes nés deux ans après la même époque. » Il n'était pas difficile de propager une telle conviction dans un pays où le paupérisme est une plaie mortelle. Plusieurs hommes d'état se concertèrent pour obtenir la révision de l'ancienne loi des pauvres. L'*Essai sur la population* leur parut un excellent manifeste pour cette campagne parlementaire, et ils provoquèrent cette réimpression de 1817, qui fut le dernier mot de Malthus. La proposition ne fut admise qu'en 1834, après quinze ans de luttes contre d'anciens et honorables

préjugés : elle ne réalisa pas à la rigueur les idées du théoricien. On garda une juste limite en conservant de la charité légale ce qui est indispensable au soulagement de l'infortune, sans fournir un excitant à la pullulation des pauvres. La taxe fut considérablement allégée, sans accroissement apparent de la misère publique. La pensée de Malthus domina cette réforme, et la majorité du pays lui sut gré du résultat. La même influence ne se fit pas sentir en Angleterre seulement. Une vive critique des établissemens de bienfaisance, et surtout des hospices d'enfans trouvés, retentit dans tous les états européens, et, parmi les administrateurs, il y a tendance presque générale aujourd'hui à modifier les vieilles traditions de la charité catholique.

On conçoit maintenant l'autorité de Malthus parmi ceux qui ont charge de gouverner les peuples, et la répulsion instinctive qu'il a causée dans la foule. Il y eut un moment où la crainte d'une population surabondante troubla beaucoup d'esprits. De graves économistes demandèrent qu'on avisât aux moyens de réduire le nombre des mariages. Des mesures en ce sens furent prises dans diverses parties de l'Allemagne, comme s'il suffisait de mettre obstacle à l'union légitime des pauvres pour empêcher leurs rapprochemens. Il y avait plus de logique chez ce digne conseiller saxon, du nom de Weinhold, qui, dans un gros livre publié à Halle en 1827, proposa un remède de nature à donner à la société d'excellens chanteurs plutôt que de bons citoyens. Un autre système, qui peut-être n'est qu'une réfutation ironique de celui de Malthus, a fait du bruit en Angleterre il y a six ans seulement. L'auteur, déguisé sous le nom de Marcus, proposait l'*asphyxie sans douleur*, c'est-à-dire la faculté, accordée aux parens qui croiraient avoir déjà assez d'enfans, d'étouffer les autres dans une boîte au moyen du gaz carbonique.

Plaçons-nous à notre tour en présence de ce redoutable problème de la population, en nous gardant, s'il est possible, du vertige auquel on s'expose quand le regard plonge au fond d'un abîme. Essayons de démêler, avec l'impartialité scientifique, ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de suspect dans les principes du philosophe anglais.

L'originalité de Malthus ne réside pas dans cet axiome, que la population a pour limites la quantité de nourriture disponible. Ce fait, que le simple bon sens laisse entrevoir, avait déjà été énoncé par Quesnay, Montesquieu, Franklin, et plusieurs autres économistes moins connus. Mirabeau père en avait même tiré une conséquence bien supérieure aux préjugés de son temps, puisqu'elle répondait au principal grief opposé par les philosophes aux ordres monastiques. « Les célibataires, disait l'*ami des hommes*, accroissent la population d'un état loin de lui nuire, si à la contrainte du célibat est jointe quelque autre sorte d'institution qui les oblige à vivre de peu et à ne point faire de consommations in-

utiles. » La thèse propre à Malthus consiste dans la prétention de démontrer que les hommes se multiplient *toujours* au-delà de leurs ressources, et que l'excédant *inévitable* de la population devient la cause fatale, irrémédiable, des souffrances et de la mort prématurée du plus grand nombre.

Ce point de vue, tout-à-fait nouveau dans la science, était en opposition formelle avec les idées généralement admises. Jusqu'alors les hommes d'état avaient été d'accord avec les moralistes pour favoriser indéfiniment l'accroissement des peuples. En parcourant les dissertations des anciens casuistes sur l'œuvre de chair, et notamment le lubrique traité du jésuite Sanchez *de Matrimonio*, on découvre aisément que, dans l'appréciation des cas de conscience, ils mesurent la culpabilité des actes obscènes suivant le préjudice qui en peut résulter pour la propagation de l'espèce. Persuadés, comme tout le monde, que les états les plus populeux doivent être les plus prospères, les érudits attribuaient la splendeur des cités antiques au nombre incomparable des habitans, et ils apportaient dans le dénombrement des peuples anciens une exagération dont la critique moderne a fait justice. A les en croire, l'Égypte, sous Sésostris, eût compté 34 millions d'habitans; la Grèce, à l'époque florissante, 17 millions; l'Italie avec les îles, 70 millions; la Gaule plus de 40 millions. L'auteur des *Lettres persanes* alla jusqu'à dire que le monde connu des anciens avait été cinquante fois plus peuplé que de son temps. La comparaison était humiliante pour les modernes. On se demandait avec inquiétude si l'Occident épuisé n'allait pas redevenir un désert. A l'exemple de Louis XIV, qui exemptait de l'impôt les chefs de famille nombreuse, plusieurs gouvernemens prirent des mesures pour ranimer les sources de la reproduction. Il y eut même un moment d'effervescence philanthropique où il fut de mode de contribuer par des bonnes œuvres à la multiplication des citoyens. Vers 1754, à l'occasion de la naissance d'un prince, Mme de Pompadour dota et maria dans ses terres toutes les filles nubiles. Ce caprice était un ordre pour les courtisans : un assez grand nombre de mariages furent ainsi faits par les seigneurs et les riches bourgeois, et un statisticien calcula que la fantaisie de Mme de Pompadour devait, en moins d'une génération, enrichir le pays de 15 à 16 mille citoyens. En 1797, une année avant la publication de Malthus, Pitt proposa à la chambre des communes d'encourager par des gratifications les ménages qui compteraient beaucoup d'enfans.

« Ayant trouvé l'arc trop courbé d'un côté, dit Malthus, j'ai été porté à le trop courber de l'autre, dans l'espoir de le rendre droit. » Chaque pays désirait voir augmenter le nombre de ses habitans : démontrer que les encouragemens donnés à la population sont presque toujours

une imprudence, c'était produire un fait aussi vrai qu'il était nouveau; c'était rendre aux sociétés un service incontestable.

Si la loi sur laquelle la démonstration repose est exacte, pourquoi s'est-elle si rarement réalisée? Si la force génératrice des hommes est si grande, pourquoi le monde est-il si peu peuplé? En admettant les estimations les plus fortes, on peut à peine élever à un milliard le nombre des hommes répandus aujourd'hui sur la terre. Or, avec cette faculté attribuée à l'espèce humaine de se doubler en moins d'un quart de siècle, sait-on combien il faudrait de temps pour qu'un milliard d'êtres humains sortissent d'un seul couple? Trente générations, sept siècles et demi. En supposant qu'il ne fût plus resté sur terre, à la naissance de Jésus-Christ, qu'un seul homme et qu'une seule femme, et que leur descendance se fût augmentée dans la mesure dont les États-Unis ont donné l'exemple au monde, la terre eût été aussi pourvue d'habitans à l'avénement de Charlemagne que sous le règne de Louis-Philippe. Si, par un caprice d'imagination, on continuait la progression jusqu'à nos jours, on arriverait à des nombres tellement impossibles, que les expressions manqueraient pour les énoncer.

En réponse à cette objection fondamentale, qu'il était facile de prévoir, Malthus avait à expliquer comment il se fait que l'humanité entière, dont les souvenirs remontent au moins à six mille ans, soit moins nombreuse que ne le serait une seule famille livrée pendant huit siècles à son expansion naturelle. C'est que des obstacles tout-puissans, que des causes de destruction, providentielles peut-être, compriment le développement normal de l'espèce. Malthus distingue deux sortes d'obstacles : les uns *préventifs*, ce sont ceux qui préviennent la naissance des enfans; les autres *destructifs*, c'est-à-dire qui abrègent l'existence des êtres qui ont vu le jour. Le premier de ces empêchemens n'a pu avoir qu'un effet très limité, comparativement à l'action des obstacles destructeurs. La continence volontaire, la crainte de mettre au monde plus d'enfans qu'on n'en pourrait nourrir, suppose une prévoyance, une force morale, qui n'ont jamais été que des exceptions dans l'humanité. Quant aux causes de destruction prématurée, à quoi servirait d'en dresser l'inventaire? Il suffit de signaler le *vice* et la *misère* comme les deux sources empoisonnées d'où sortent tous les fléaux mortels.

La moitié du livre de Malthus est consacrée à la recherche des causes qui ont retardé la multiplication de l'espèce humaine dans les diverses contrées de la terre, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Cette compilation, faite sans art et avec une médiocre érudition historique, excite néanmoins une vive curiosité. Quel tableau on eût pu composer avec une plume exercée et un cœur ému! De l'ensemble des faits recueillis par Malthus, il ressort avec évidence que partout les fléaux

meurtriers ont eu pour cause véritable ou cachée l'insuffisance des alimens. Les grandes perturbations qui ont pour résultat l'anéantissement d'une multitude d'hommes, révolutions sociales, conquêtes, épidémies, habitudes vicieuses, régime malfaisant, n'arrivent jamais que lorsque des inquiétudes ou des privations réelles au sein d'une société y font sentir la nécessité d'un changement. Les peuples souffrans s'agitent alors comme les malades sur leur lit de douleur, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une situation supportable. Plaçons-nous, avec Malthus, à ce point de vue, pour observer le développement de l'humanité : si le spectacle est triste, il est plein d'instruction.

Je conçois que la population ait été très considérable dans certaines parties de l'ancien monde, où régnait le système des castes, telles que les monarchies primitives de l'Asie centrale, l'Inde, l'Égypte. Le propre de cette organisation est d'assurer la subsistance de toutes les classes. Les castes supérieures, vouées à la guerre ou à la direction intellectuelle, ont le privilége de vivre aux dépens des autres. Les castes serviles, condamnées héréditairement à la culture des terres, ont, pour salaire de leur labeur, la certitude de trouver leur nourriture sur la glèbe où elles sont attachées (1). Cette sécurité générale devient une incitation irrésistible à la procréation; mais les terribles correctifs signalés par Malthus ne tardent pas à agir. Arrive une époque où la multitude des habitans se trouve en disproportion avec les ressources alimentaires. Obligé de se contenter d'une moindre part, chacun des consommateurs s'habitue peu à peu à une nourriture moins abondante et moins saine. L'influence d'un régime malfaisant se manifeste par un affaiblissement général de la race, par une prédisposition organique aux maladies funestes. Il suffit d'une mauvaise récolte pour déterminer la famine, qui amène toujours l'épidémie à sa suite. En somme, sous le régime des castes, à mesure que les classes inférieures deviennent nombreuses, elles s'abâtardissent par d'affreuses privations. Quant aux castes nobles, elles doivent être ordinairement pauvres, parce que le produit brut de la terre, à peine suffisant pour les trop nombreux travailleurs qu'il faut nourrir, ne laisse aucun produit net qui permette aux propriétaires de capitaliser.

Il ressort des remarquables travaux de la critique contemporaine que les populations ont été beaucoup moins considérables dans le monde gréco-romain qu'on n'avait été disposé à le croire jusqu'à nos jours. La difficulté de maintenir le nombre des citoyens en rapport avec les ressources de la république a été une vive préoccupation pour les législateurs de l'antiquité. La seule mesure qu'ils eussent à conseiller était

(1) L'individu trouvait dans le régime primitif des castes beaucoup de garanties que n'offrit plus l'esclavage personnel, où l'esclave dépendait du caprice d'un seul maître.

horrible. Non-seulement ils permettaient de tuer les enfans qu'on ne voulait pas élever, mais ils exigeaient le meurtre en beaucoup de cas. Le cœur se serre quand on pense que cette coutume a été générale avant le christianisme, et qu'elle est encore tolérée dans les pays où le christianisme n'est pas souverain. De ces pauvres petites créatures dont on étouffa le premier souffle, de celles qui périrent de froid et de faim, de celles dont les premiers cris, appelant une mère, n'ont attiré que la dent du loup ou l'ongle du vautour, il y en eut des milliards! Eh bien! tout porte à croire que cet affreux remède eut un résultat contraire à ce qu'on en attendait. Le principal empêchement au mariage, c'est la crainte de se créer un embarras en mettant au monde des enfans. La permission de tuer les nouveau-nés, en levant cette crainte, encourage les rapprochemens des sexes, et procure l'existence à une multitude d'enfans dont le plus grand nombre est sauvé de la mort par la tendresse maternelle. Pour découvrir les causes qui ont empêché un trop grand accroissement de la population dans les sociétés grecque et romaine, il faut se souvenir que la plupart des hommes étaient esclaves, et que les races s'éteignent dans l'esclavage au lieu de s'y multiplier. Au sein des classes libres, l'habitude des mariages tardifs a été un grand obstacle à la reproduction des citoyens. Aristote conseillait le mariage à l'âge de trente-sept ans pour les hommes. Chez les Romains, on retardait l'époque de l'union légitime, destinée à perpétuer la famille, jusqu'aux derniers temps du service militaire, c'est-à-dire entre quarante et cinquante ans. Les belles années se passaient en débauches dans la société des courtisanes inféconde. L'agglomération des propriétés rurales pour former de grands domaines improductifs, la ruine de la petite culture par la spoliation des cultivateurs libres, affamèrent l'Italie au point de la dépeupler. Les historiens ont expliqué par ce dernier abus la chute de la république romaine.

L'extrême misère des basses classes sous le régime féodal avait donné à croire jusqu'ici que la population était très faible pendant cette période. Un savant judicieux, M. Dureau de La Malle, a établi au contraire que la France devait contenir un plus grand nombre d'hommes sous Philippe de Valois que de nos jours. Son calcul, basé sur les rôles des contributions de cette époque, me semble admissible. C'est que le régime féodal reproduisait à certains égards le phénomène déjà signalé à l'occasion des castes égyptiennes. Les serfs, inhabiles à posséder, avaient de droit la subsistance assurée sur la glèbe où ils végétaient, et cette sécurité suffisait pour les inciter à une procréation désordonnée. Il dut arriver souvent qu'un fief, obligé de nourrir un plus grand nombre d'ouvriers que ne le comportaient les nécessités de la culture, ne laissât plus qu'un produit net insuffisant pour le seigneur. Les embarras, les souffrances causées par un tel état de choses, hâtèrent, à n'en pas

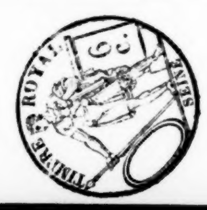
douter, la transformation du système féodal. Lorsqu'avec l'affranchissement des communes commença l'époque de la liberté responsable d'elle-même et de la concurrence industrielle, la population, plus riche, plus digne, plus réellement forte, dut en effet se trouver moins nombreuse. Il est certain que l'Europe, prise dans son ensemble, était très faiblement peuplée à la fin du moyen-âge, et surtout après les grandes commotions politiques et religieuses qui préparèrent l'âge moderne.

Avec le XVIIIe siècle commence, pour les nations occidentales, une période de progrès matériels qui se manifestent surtout par l'accroissement des populations; mais, avant de constater et d'expliquer cette tendance nouvelle de l'Europe, il faut jeter un regard sur les autres parties du monde pour y compléter la vérification des axiomes de Malthus.

La plus grande et la plus belle portion du globe, l'Asie, à laquelle les géographes modernes attribuent plus de 600 millions d'ames, est loin d'être peuplée proportionnellement à son étendue et à l'immensité de ses ressources. Trois contrées seulement possèdent une population compacte, l'Inde, la Chine et le Caucase. Dans l'Inde anglaise, les castes inférieures sont condamnées à une abjection héréditaire dont le résultat est de multiplier les naissances avec un aveuglement brutal. L'abstinence étant recommandée dans ce pays comme la plus grande des vertus, la limite des subsistances y a été abaissée jusqu'au point où chacun n'absorbe que ce qui est rigoureusement nécessaire pour entretenir le souffle de la vie. C'est ainsi qu'une nation de plus de 120 millions d'ames fléchit exténuée sous le joug de quelques milliers d'Européens.

La Chine et le Caucase justifient une remarque que je viens de faire à l'occasion de l'infanticide chez les anciens. Ce crime, quoique permis par la loi mahométane, n'est fréquent en Asie que dans les deux contrées que je viens de nommer : ce sont précisément celles où l'excès de population devient un embarras. Dans le Caucase, l'usage de tuer les enfans malades, ou de vendre la plupart des autres comme esclaves, n'empêche pas les montagnards d'être assez nombreux pour lutter contre toutes les forces de la Russie (1). Ce droit de vie et de mort sur leurs enfans, auquel ils ne veulent pas renoncer, est même une des causes principales de la guerre. En Chine, où l'excès de la population cause une misère affreuse, on a repoussé la vaccine précisément parce que la petite-vérole dispense assez souvent de l'infanticide. Il ressort néanmoins d'une proclamation d'un gouverneur de Canton, en date de 1838, que peu de Chinois n'ont pas à se reprocher d'avoir détruit quelques-uns de leurs enfans. Il blâme surtout « l'usage de noyer les pe-

(1) La population du Caucase est évaluée, par M. Hommaire de Hell, à 2 millions d'ames pour 5,000 lieues carrées environ. C'est une proportion très considérable, eu égard à l'état social des belliqueux montagnards et à la nature du sol.



tites filles, qui est commun aux riches comme aux pauvres. » La débauche, affranchie de tout frein, multiplie les naissances à tel point que le nombre des enfans conservés demeure assez considérable pour encombrer les voies sociales. Ces mêmes hommes, si cruels pour leur progéniture, sont d'une piété exemplaire pour leurs ascendans. Les soins que les fils prodiguent aux pères et mères diminuent considérablement la mortalité des vieillards : c'est là sans doute une cause de l'exubérance de la population.

Quant aux autres contrées de l'Asie, dont plusieurs ont alimenté jadis des nations florissantes, leur état social depuis quelques siècles explique suffisamment leur dévastation. Chez les nomades de la haute Asie, la nécessité de changer de campement pour remplacer les pâturages qui s'épuisent est une cause permanente de guerre. Le brigandage est le seul métier que ces hommes jugent digne d'eux; les femmes, sur qui retombe le poids des travaux utiles, vivent dans une servitude laborieuse peu favorable à la fécondité. L'extinction graduelle des races ottomanes, au milieu des plus beaux pays de la terre, a deux causes bien évidentes, le despotisme sous lequel elles vivent et la polygamie. J'incline à croire que l'orgueilleux espoir d'obtenir des armées inépuisables et de conquérir le monde eut autant de part que la sensualité à l'institution de la polygamie. Le résultat obtenu a démenti ce qu'on attendait. Il est prouvé que les familles chrétiennes de la Turquie ont plus d'enfans que celles où règnent plusieurs femmes. On dit même que, sous l'influence de la polygamie, les naissances féminines sont deux ou trois fois plus nombreuses que celles du sexe masculin. Ce phénomène, dont la physiologie peut donner raison, semble indiquer que les mahométans altèrent leur énergie virile par la prodigalité de leur amour. Un autre effet de la polygamie est de neutraliser la classe pauvre, qui est naturellement la plus féconde. La beauté, en Turquie, étant le seul titre, la seule dot qu'on exige des femmes, les plus belles, quelle que soit leur origine, entrent dans le sérail des riches comme épouses ou comme esclaves. Les pauvres, qui n'ont pas le moyen d'acheter les belles étrangères, sont réduits à vivre dans le célibat, ou à se contenter des femmes les moins attrayantes de leur pays.

Dans certaines contrées peu favorisées de l'Asie, et dans beaucoup d'îles de la mer du Sud, la crainte des calamités qu'amène un surcroît de population a inspiré des coutumes bizarres et dégradantes. Sur quelques côtes stériles du Malabar, il est d'usage que plusieurs hommes s'attachent, sans mariages réguliers, à une seule femme. Sous l'âpre climat du Thibet, tous les frères, après avoir mis en commun les biens de la famille, s'entendent pour n'avoir qu'une seule épouse. Ce code matrimonial a limité la population à deux millions d'ames sur un plateau plusieurs fois grand comme la France. Si la statistique pouvait appli-

quer ses observations à ce singulier état social, elle constaterait sans doute des effets contraires à ceux de la polygamie, c'est-à-dire que les naissances de garçons y seraient plus fréquentes que celles des filles. Dans beaucoup d'îles de la mer du Sud, où la crainte de la famine est permanente, il règne une effroyable lubricité qui suffirait à comprimer l'essor naturel de la population, sans recourir à la pratique de l'avortement, qui est souvent recommandée par les lois. Même parmi les enfans conservés, la mortalité doit être effrayante au sein de cette promiscuité, où l'instinct de la famille, où la tendresse paternelle ne peuvent se produire, où l'amour est dépouillé de toutes ses illusions, où l'émotion de la jalousie n'existe pas plus que le sentiment de la pudeur.

Il n'est pas moins triste de comparer le nombre des habitans de l'Afrique à celui que cette magnifique contrée pourrait nourrir. C'est encore l'insuffisance des alimens qui comprime l'expansion des races noires. L'habitude qu'ont les négresses de prolonger l'allaitement de leurs enfans jusqu'à l'âge de trois ans, sans doute à défaut d'autre nourriture, abrége la période de leur fécondité. Pourquoi des contrées d'une fertilité prodigieuse ne sont-elles que des solitudes désolées? La chasse aux esclaves, horrible spéculation qui semble passée dans les instincts des races africaines, empêche toute culture régulière, tout essai d'industrie pacifique, toute mesure de prévoyance. Le brigandage produit la famine, et la famine nécessite le brigandage, cercle infernal où dépérissent dans d'affreuses tortures des millions de créatures humaines.

A l'exception des lieux colonisés par les Européens, l'Amérique elle-même n'est encore qu'un désert. Il y a dans le sud des forêts de deux ou trois cents lieues qu'on pourrait traverser sans rencontrer un homme. Les misères de l'état sauvage où languissent la plupart des indigènes expliquent cette dépopulation. Si peu nombreuses que soient ces peuplades, elles ne savent jamais assurer leur subsistance au milieu d'une nature splendide. Leur imprévoyance n'est comparable qu'à leur inertie. Pendant la saison des fruits ou de la chasse, ils se gonflent d'alimens; viennent les mauvais jours, ils réaliseront ce qui n'est heureusement qu'une métaphore dans la bouche de nos pauvres : ils se serreront le ventre. Ces variations de régime dégradent leur constitution; la maladie, contre laquelle ils ne réagissent pas moralement, les abat presque à coup sûr. Qu'on ajoute à ces causes de destruction l'absence des sentimens de famille, la servitude de la femme, le mépris de l'enfance, la malpropreté, les guerres, l'anthropophagie, et on restera épouvanté du chiffre auquel il faudrait abaisser la durée moyenne de la vie au sein de ces peuplades. Loin de pouvoir se développer suivant les lois naturelles de notre espèce, elles sont condamnées à disparaître totalement : la compression exercée sur elles par les colonies européennes ne doit être qu'un décret de la Providence. A vrai dire, la misère et la dégradation

de l'état sauvage sont telles, qu'il n'y a pas à s'apitoyer sur l'anéantissement prochain de ces races maudites.

Nous comprenons maintenant pourquoi le globe est si peu peuplé malgré la force de procréation départie à l'homme. En Europe jusqu'aux temps modernes, et dans le reste du monde jusqu'à nos jours, nous avons vu l'essor des peuples étouffé par l'impuissance où ils ont été d'accroître leurs alimens, et si, par exception, quelques races sont devenues populeuses, ce n'a été qu'en se soumettant à un régime insuffisant et malsain, en se laissant abâtardir par des privations douloureuses; mais avec le XVIIIe siècle commence pour l'Europe une ère nouvelle dont on n'a pas assez constaté les bienfaits. L'augmentation du nombre des hommes et la satisfaction de leurs besoins deviennent le but d'une science nouvelle. Il s'élève entre les gouvernemens civilisés une vive émulation pour améliorer le sort matériel des peuples. L'impulsion donnée à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, multiplie les ressources de chaque pays; en même temps, une police plus vigilante protége les citoyens; l'assainissement des villes conjure les épidémies. La vie humaine devient plus facile et plus longue. Cette révolution pacifique, je le répète, mérite de faire date dans l'histoire de l'humanité. Réclamons-en le principal honneur pour notre pays. Ce sont surtout les philosophes français du XVIIIe siècle qui ont commandé aux gouvernemens le respect pour la vie des hommes; c'est leur philanthropie sincère, quoi qu'on en dise, qui a inspiré les *économistes* français, les premiers maîtres de la science; c'est leur souffle qui a donné la vie aux plus nobles ouvriers de la réforme sociale, aux législateurs de l'assemblée constituante, la plus grande des assemblées politiques, parce qu'elle fut la plus désintéressée et la plus ardente pour le bien.

Fécondées par ces influences, presque toutes les nations européennes sont depuis un siècle en voie de développement, et, malgré des misères que je suis loin de dissimuler, chaque pays pris en masse trouve moyen de proportionner ses ressources au nombre toujours croissant de ses habitans. Il y a trente ans, Malthus prophétisait, avec une sorte de joie pour sa patrie, un amoindrissement de la population. Quelle eût été son épouvante, s'il avait pu vivre jusqu'en 1841, pour comparer, comme je vais le faire, les cinq derniers recensemens décennaux!

	1801.	1811.	1821.	1831.	1841.
Angleterre, Galles et Écosse	10,942,646	12,609,864	14,391,631	16,537,398	18,659,865
Irlande	»	»	6,801,827	7,767,401	8,205,000
			21,193,458	24,304,799	26,864,865

Ainsi, la population des trois royaumes est à peu près doublée depuis

un demi-siècle. Une progression moins prodigieuse, mais assez rapide encore pour causer des inquiétudes, est signalée dans les autres contrées de l'Europe. La France, qui ne comptait pas plus de 23 millions d'ames sous Louis XV, en alimente plus de 34 millions aujourd'hui. L'accroissement a été de 14 pour 100 dans les vingt années qui ont précédé 1836. Depuis la pacification générale, la Prusse a vu augmenter le nombre de ses sujets dans la proportion de 50 pour 100. Au lieu de 10,349,000 ames que lui attribuèrent les traités de 1815, elle en comptait 15,472,000 en 1843. Un dénombrement fait en 1763 évaluait à 20 millions d'habitans la population de l'empire russe. Les tableaux officiels publiés récemment accusent environ 61 millions (1). La population suédoise est, dit-on, doublée depuis un siècle, malgré les obstacles opposés par le climat à l'accroissement des ressources alimentaires. D'autres pays où la progression a été peu sensible, l'Espagne, par exemple, sont entrés dans une phase de réformes dont l'effet sera probablement d'augmenter les chances de vie.

Ici se présente une difficulté vraiment bien grande. Le mieux que je puisse faire est de l'exposer avec bonne foi. Cet accroissement de population général en Europe est-il un bien, est-il un mal? Est-ce un indice de prospérité, est-ce un présage certain de misères? Les administrateurs, disposés à une douce quiétude, établissent par des faits irrécusables que jamais la vie n'a été plus facile, plus assurée, et que par conséquent les craintes ne sont pas fondées. Les alarmistes ne manquent pas de preuves non plus pour démontrer qu'il y a dans tous les pays des souffrances cruelles. La statistique vient en aide à l'une et à l'autre opinion. Comment expliquer ce contraste? C'est que, d'une part, on raisonne d'après l'état des populations prises dans leur ensemble et sans exception de classes, et que, d'autre part, on consulte seulement les faits relatifs aux classes misérables. Nous nous placerons successivement à ces points de vue divers pour apprécier l'état économique et moral des sociétés européennes. On m'excusera d'entrer dans quelques détails techniques nécessaires à l'intelligence de ce qui va suivre.

La population peut augmenter de deux manières, ou par un surcroît désordonné du nombre ordinaire des naissances, ou par un abaissement du chiffre ordinaire des décès. Dans le premier cas, la nation qui augmente numériquement s'affaiblit en réalité; la durée moyenne de la vie (2) s'abaisse. Le contraire arrive dans le second cas. Le nombre des

(1) Dans ce total, les serfs font nombre pour les trois quarts, et les hordes nomades pour 9 millions de têtes. La noblesse héréditaire et administrative comprend un peu plus de 1,100,000 individus.

(2) Les statisticiens ont deux manières d'apprécier par des chiffres la prolongation de la vie. Leurs évaluations ont pour base tantôt la *vie probable*, tantôt la *vie moyenne*. La probabilité de vie est indiquée par l'âge auquel la moitié des individus nés pendant

habitans augmente, parce que plus d'hommes sont conservés; la nation devient plus forte, parce que plus de citoyens atteignent le développement complet de leur énergie physique et de leur intelligence.

Essayons d'appliquer ces principes à la France. Avant la révolution, le nombre des naissances était approximativement de 1 enfant par 27 individus, et le nombre des décès de 1 sur 30. En traversant la révolution, l'empire, la restauration, pour arriver au régime de juillet, on est frappé d'une amélioration soutenue de période en période. Ainsi, en 1836, sur un groupe de 34 individus, un seul enfant venait au monde, et, sur 41 personnes de tout âge, une seule mourait. En comparant les chiffres fournis par les deux époques, on peut voir que la population, malgré la diminution relative des naissances, a été augmentée par une diminution beaucoup plus grande encore de la mortalité, circonstance qui prouve que la vie moyenne s'est accrue en même temps que le bien-être général (1).

On a souvent cité, comme exemple de la progression du bien-être matériel, les calculs faits sur les tables de mortalité de Genève. Au XVIe siècle, époque de perturbation funeste, la vie probable était, dans cette ville, de moins de 5 ans, et la vie moyenne de 18 ans et demi. Dans le siècle suivant, la probabilité s'élève à 11 ans et demi, et la moyenne à plus de 23 ans : dans le XVIIIe siècle, la vie probable promettait plus de 27 ans, et la vie moyenne plus de 32 ans. Enfin, suivant des calculs faits récemment, la moyenne actuelle s'élèverait à 38 ans. Un travail analogue, appliqué aux tables de la mortalité parisienne pour l'année 1829, m'a donné des résultats assez favorables. A en juger par les résultats de cette année, la probabilité de vie à Paris dépasse 25 ans, et la moyenne de la vie donne près de 34 ans (2).

le cours d'une même année a cessé de vivre. Supposez, par exemple, que, sur 1,000 naissances annuelles, il ne reste plus que 500 personnes vivantes quinze années après, le chiffre 15 sera celui de la vie probable. Le terme de la vie moyenne s'obtient en additionnant toutes les années vécues par le groupe d'individus sur lequel on opère, et en divisant ce total collectif par le nombre des décès : ainsi, que les 1,000 personnes décédées à des âges divers aient vécu collectivement 25,000 ans, le chiffre de la vie moyenne sera 25. La vie probable est un indice de l'état des basses classes; quand elle s'élève, on peut conjecturer que dans les familles laborieuses l'aisance est assez répandue pour que l'enfance y soit entourée de soins. Il suffit, au contraire, pour élever la moyenne de la vie, qu'une classe riche et privilégiée ait les moyens de reculer les bornes ordinaires de l'existence.

(1) Le dernier recensement de 1842 donne une proportion un peu moins favorable. Le rapport des naissances est de 1 à 33, et celui des morts de 1 à 39 7/10e : il y a dans ces chiffres un symptôme de malaise qu'il est bon de constater en passant.

(2) Le calcul a été établi d'après les tableaux officiels publiés par la préfecture, et qui s'arrêtent malheureusement à l'année 1836. On a choisi l'année 1829 de préférence aux suivantes, pendant lesquelles l'équilibre a été dérangé par des perturbations accidentelles, comme la révolution de 1830 et le choléra. Tout me porte à croire que de

Il est peu de grandes villes européennes où l'on n'ait eu à constater de pareilles améliorations. Voici des chiffres fournis, en 1834, par une statistique allemande, et dont je lui laisse la responsabilité :

A Londres,	en 178 ans, la mortalité est diminuée de :		un tiers.
A Cambridge,	10 ans,	—	deux cinquièmes.
A Norfolk,	10 ans,	—	un cinquième.
A Manchester,	64 ans,	—	trois cinquièmes.
A Birmingham,	10 ans,	—	deux cinquièmes.
A Liverpool,	38 ans,	—	moitié.
A Portsmouth,	11 ans,	—	un tiers
A Berlin,	72 ans,	—	un quart.
A Rome,	63 ans,	—	moitié.
A Amsterdam,	64 ans,	—	un sixième.
A Pétersbourg,	40 ans,	—	deux tiers.
A Vienne,	80 ans,	—	un quart.
A Stockholm,	67 ans,	—	un tiers.

Cette prolongation générale de la vie annonce que les sociétés européennes, prises collectivement, s'enrichissent et se fortifient. Ce point de vue offre un spectacle qu'il est impossible de considérer sans un mouvement de satisfaction et d'orgueil. Mais plaçons-nous au point de vue opposé. Est-il moins certain que presque partout on souffre d'une sombre inquiétude, d'un encombrement maladif; que, chez les deux peuples les plus fiers de leur civilisation, une foule d'hommes sont replongés par la misère dans une sorte de sauvagerie? Je ne déroulerai pas le sinistre inventaire du paupérisme : on me répondrait que les couleurs du tableau sont exagérées, que les chiffres relatifs au nombre des pauvres sont arbitraires. Il y a un autre moyen de vérifier jusqu'à quel point les classes populaires participent aux acquisitions communes. A en juger par les états du recensement en France, il serait permis de douter que notre pays eût augmenté sa puissance guerrière en proportion du nombre de ses habitans. La moitié des jeunes gens qui sont appelés pour la conscription doivent être réformés pour défaut de taille, pour faiblesse de constitution ou pour infirmités. Une vingtaine de départemens, en tête desquels se trouvent la Dordogne, la Lozère, la Seine-Inférieure, ne parviennent que très difficilement à compléter leur contingent, de sorte que, dans ces localités, les chances de libération n'existent pas pour ceux qui ont le malheur d'être sains et valides. La conséquence de cet affaiblissement de la race française est que la Prusse, où les non-valeurs ne représentent qu'un cinquième, pourrait, avec ses quinze millions d'ames, mettre en ligne autant

semblables calculs, appliqués à une série d'années, ne donneraient pas de variations sensibles. Or, en 1829, il est mort à Paris 25,324 personnes de tout âge, depuis une semaine jusqu'à 100 ans : le total de leurs âges produit 860,470 années, chiffre qui, divisé par celui des décès, donne en moyenne, par tête, un peu moins de 34 ans.

d'hommes que la France. J'ai gardé souvenir d'une page étincelante d'esprit, où M. Michelet explique les succès militaires des Anglais au moyen-âge par leur ampleur corporelle et leur pétulance sanguine, effets d'un régime succulent. Aujourd'hui, que l'orgueilleuse Angleterre laisse dépérir dans les angoisses de la faim une partie de ses prolétaires, elle vient d'être obligée d'abaisser le minimum de la taille pour le service de ses armées. Les voyageurs disent qu'il n'est pas rare de rencontrer sur les grands chemins de l'Irlande une femme avec un enfant qu'elle soutient pendu à sa mamelle, avec un enfant sur son dos, un enfant qu'elle traîne par la main, deux ou trois autres enfans assez grands pour marcher à la suite de leur mère. Voilà sept créatures qui font nombre dans les recensemens, mais qui, certes, n'augmentent pas beaucoup la puissance nationale. « Quel homme d'état, dit M. Rossi, ne préférerait pas deux millions de Suisses à six millions d'Irlandais? »

Un autre indice, non moins significatif, est fourni par le nombre toujours croissant des enfans naturels. A mesure qu'une population surabondante s'empare des occupations lucratives, et qu'il devient plus difficile de gagner sa vie, le nombre des mariages diminue. Par une conséquence nécessaire, celui des enfans nés hors mariage augmente. Sous l'administration de Necker, on évaluait au 47e la proportion des naissances illégitimes. On en compte 1 sur 13 aujourd'hui, ce qui peut faire supposer que plus de deux millions et demi de Français sont entachés de bâtardise. Dans ce nombre, il y en a un million qui ont été élevés, ou qui vivent encore aux dépens de la charité publique, en qualité d'enfans trouvés.

Ce contraste d'une élévation constante de la durée de la vie chez tous les peuples avec les plaies saignantes de la misère n'admet qu'une seule explication. Il faut conclure que les nombres moyens, expressions des faits généraux, sont élevés par un bien-être exceptionnel dans les classes bourgeoises, bien-être assez marqué pour compenser la dépression du prolétariat.

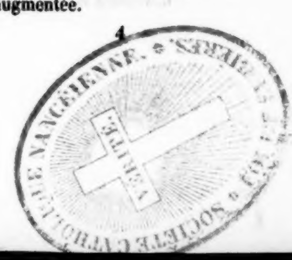
Ne craignons pas de dévoiler la vérité, si triste qu'elle soit. Suivons, dans ses investigations à Mulhouse, un observateur des plus judicieux et des plus dévoués, M. le docteur Villermé (1). En estimant, par la probabilité de l'existence, l'énorme disproportion qui existe entre le sort du riche et celui du pauvre, nous allons résoudre cette contradiction que nous avons trouvée dans les apparences de la prospérité et les symptômes de la misère. A Mulhouse, la vie probable, pour la ville, prise dans son ensemble, est de 7 ans et 6 mois; mais les probabilités varient beaucoup suivant les conditions. Un enfant naît dans la classe la plus misérable,

(1) Le rapport de M. Villermé est imprimé dans le tome II des *Mémoires de l'Académie des sciences morales*, 2e série.

celle des fileurs, attachés, corps et ame, à une mécanique assourdissante. Quelle est, pour cet enfant, la chance de vie? Un an et trois mois! Pour le fils du simple tisserand, dont le salaire est un peu plus élevé, la chance est de deux mois de plus. Dans les classes ouvrières comme partout, il y a une aristocratie : ce sont les contre-maîtres, et cette élite des ateliers, dont la main doit être guidée par l'intelligence; ceux-ci peuvent espérer de conserver leurs enfans 2 ans et 6 mois. Les graveurs et les dessinateurs sont déjà des artistes : pour ceux qui naîtront dans ce groupe, une existence de 3 ans et 1 mois est probable. Laissons les vassaux de la fabrique. Observons les artisans libres, qui ont souvent le privilége de travailler au grand air : avec les journaliers, les manœuvres, la probabilité atteint déjà 9 ans et 4 mois. Les tailleurs n'ont pas à lutter contre la concurrence de la mécanique, et le nécessaire ne leur manque pas s'ils sont adroits et laborieux. Aussi, dans ce groupe, peut-on prédire au nouveau-né une vie de 12 ans. En remontant l'échelle des probabilités, je m'arrête à un chiffre déjà satisfaisant, 20 ans et 9 mois. A qui cette existence est-elle promise? Aux enfans des domestiques, qui participent à l'aisance des maîtres. Ceux-ci, lorsqu'ils sont manufacturiers, fabricans, spéculateurs, marchands d'étoffes, vivent dans l'abondance sans doute, mais ils ont à supporter le poids de la guerre industrielle. La poursuite des chalands, la perspective de la fin de mois, assombrissent leur existence, et ils ne peuvent compter que sur 28 ans et 2 mois. Bien plus heureux sont les boutiquiers voués au détail (1), dont l'ambition ne s'étend pas au-delà du coin de rue. A l'épicier, le destin réserve 32 ans; au cabaretier, au bonnetier et autre petit bourgeois, 42 ans et plus. Abordons enfin les classes favorisés, les propriétaires, les rentiers, dont l'unique travail est d'avoir soin d'eux-mêmes, et de conserver leurs revenus. Dans ces familles bien assises, l'âge probable de la mort sera 67 ans et demi! A présent, que l'on rapproche les chiffres trouvés aux deux extrémités de l'échelle. Vie probable pour les pauvres habitans de Mulhouse : 15 mois; vie probable pour les plus riches : 810 mois, c'est-à-dire une durée cinquante-quatre fois plus longue (2). N'est-ce pas un beau privilége que la richesse? Il est à croire

(1) Cette observation est suggérée par les tables de la mortalité de Mulhouse; mais je ne crois pas qu'elle soit applicable au petit commerce des grandes villes.

(2) M. Villermé atténue ce qu'il y a d'affligeant dans ce tableau en signalant diverses causes possibles d'erreur. Quelques détails inexacts ne modifieraient pas essentiellement les faits généraux. On dit, par exemple, que les individus désignés comme rentiers ou propriétaires ne sont pas tous nés avec cette qualité, que ce sont le plus souvent des négocians ou des industriels retirés des affaires, après avoir passé par toutes les crises de l'existence, et qu'il n'est pas étonnant que dans ce petit groupe la vie se prolonge jusqu'à soixante-sept ans. D'accord; mais, si l'on cesse de faire une classe à part de ces propriétaires, il faut les ramener dans la classe des négocians, et alors la moyenne de la vie, pour ces derniers, sera considérablement augmentée.



que les mêmes rapports existent, à peu de chose près, dans les grands foyers d'industrie. On conçoit, d'après cet exemple, comment les nations de l'Europe moderne ont pu présenter le contraste d'une prodigieuse accumulation de capital avec une extrême misère. On conçoit comment elles ont pu augmenter numériquement sans se fortifier en réalité, comment les statistiques générales appliquées à l'ensemble d'un peuple ont pu donner des résultats favorables en apparence, mais bien loin de la vérité, en ce qui concerne les classes inférieures (1). Il n'est donc pas téméraire de répéter que, si l'Europe s'enrichit, les biens s'y distribuent avec une inégalité choquante et dangereuse pour l'avenir. En ce sens, il est vrai de dire que les peuples européens souffrent d'un excès de population, et que les sinistres visions de Malthus y sont devenues des réalités.

Lorsqu'il y a encombrement chez un peuple, et que les bras offerts au travail se multiplient dans une proportion supérieure à celle des subsistances, comment peut-on rétablir l'équilibre? Le vulgaire n'hésite pas à cette question. Il lui semble naturel et facile de transplanter sous un autre ciel la population excédante. Il y a même beaucoup d'esprit forts qui regardent les fléaux destructeurs comme des remèdes nécessaires. Malthus a consacré plusieurs chapitres à la réfutation de ces préjugés : il a démontré que les émigrations, la guerre, les épidémies, les disettes, n'ont qu'un effet momentané sur le développement des populations.

L'émigration, dans la haute antiquité, pouvait être un obstacle à la multiplication trop rapide de l'espèce. Une foule compacte se portait vers une terre déjà féconde, se jetait de tout son poids sur les anciens habitans, et les écrasait sans pitié pour prendre leur place. La civilisation chrétienne a condamné ces atrocités. L'émigration des modernes ne peut être que la mise en culture d'une terre lointaine et inoccupée. Or, les ressources d'une terre vierge ne se développant qu'avec lenteur, le départ des premiers colons ne laisse dans les rangs de la métropole qu'un vide imperceptible. Les grandes colonies n'ont jamais dû leur accroissement qu'à la procréation locale, et non pas à l'arrivée des étrangers. Il a fallu l'ardeur du prosélytisme religieux, pour que 21,000 puritains quittassent l'Angleterre, de 1626 à 1640, avec un capital suffisant pour les avances d'une grande colonisation. Ce premier noyau a fourni une nation qui dépasse aujourd'hui 17 millions d'ames. Il n'y a pas à

(1) Ainsi, dans le calcul fait pour Paris, 300 vieillards septuagénaires représentent un aussi grand nombre d'années vécues que les 9,000 enfans qui meurent annuellement dans cette ville avant l'âge de dix ans. Un très petit nombre de privilégiés, arrivant à cette vie aisée que donne la richesse, modifient essentiellement les résultats apparens des tables de population.

dire que cette population s'est grossie par l'affluence des étrangers. On affirmait, il y a trente ans, que les nouveaux venus n'avaient jamais dépassé 5,000 par année, et que ce nombre restait inférieur peut-être à celui des Américains qui quittent annuellement leur patrie. L'émigration est devenue plus active par la suite. L'Angleterre seule a envoyé, en 1832, environ 57,000 ames. En supposant que ce mouvement se fût continué, il n'eût pas exercé une influence décisive sur l'accroissement de la nation américaine.

Si un gouvernement entreprenait d'exporter sur une grande échelle l'excédant de sa population, il se ruinerait en frais de transport et en avances à faire aux colons jusqu'au jour d'une récolte suffisante. L'émigration ne peut contribuer au soulagement d'un pays que d'une manière indirecte : ce n'est pas en enlevant le superflu de la population, mais en créant à l'extérieur des consommateurs qui occupent l'industrie de la métropole, et lui offrent en retour les richesses d'une terre nouvelle.

Les calamités qui dévorent les hommes, la peste, la famine, la guerre, ne dérangent pas pour long-temps le niveau habituel d'une population. Une guerre de déprédation, qui ruine les moyens de subsistance, comme les razzias que nos soldats font en Afrique, peut anéantir une race; mais, quand la somme des alimens n'a pas été amoindrie, il en résulte pour les survivans une abondance momentanée qui semble provoquer une fécondité exceptionnelle. Il est même à remarquer que les nations où la vie humaine est le plus prodiguée, celles où la guerre est un état permanent et un moyen d'existence, sont ordinairement très nombreuses. Les anciens s'étonnaient de l'immense quantité de guerriers que les Scythes, les Germains, les Scandinaves, sacrifiaient sur les champs de bataille. Les contrées où campaient ces peuples leur apparaissaient comme d'immenses fabriques d'êtres humains, *officinæ gentium*. Il est probable que les législateurs religieux de ces barbares avaient considéré la guerre comme un remède au développement excessif des populations, tandis que la nécessité de remplacer sans cesse les guerriers détruits devenait au contraire une incitation continuelle au mariage. Aucun frein n'était opposé à la passion, aucune limite à la fécondité. Si cette marchandise parfois si précieuse et si souvent avilie qu'on appelle l'homme était sans cesse demandée, la production en dépassait toujours la consommation, quelque effroyable qu'elle fût. Il y a une triste vérité au fond de cette cynique exclamation du grand Condé après la glorieuse boucherie de Sénef : « Une nuit de Paris réparera cela. »

Une famine causée par une succession d'années mauvaises est ordinairement suivie par une période fertile. On a remarqué également qu'après une épidémie arrive presque toujours une époque de grande salubrité. Les constitutions débiles sont enlevées : il y a plus d'aisance

au sein des familles, plus de place à prendre dans le monde. Si le fléau a momentanément abaissé les besoins de la consommation au-dessous du niveau des subsistances, une sorte de rajeunissement se manifeste; le chiffre des décès diminue, tandis que de nombreux mariages élèvent le chiffre des naissances. En peu de temps les rangs éclaircis se sont reformés, les traces visibles du fléau ont disparu. La population excessive avait déterminé une épidémie : à son tour, l'épidémie va ramener un nouvel excès de population. Phénomène assez triste pour l'espèce humaine et prouvé par l'histoire de toutes les grandes calamités! Il a reçu chez nous une confirmation récente. Pendant les années qui suivirent le choléra, on a constaté à Paris mille mariages environ de plus qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire une augmentation moyenne d'un septième, et le nombre des naissances a dépassé celui des décès de manière à réparer les pertes en huit ans.

Je dois constater en outre, comme un indice irrécusable des progrès de la civilisation, que les fléaux dévastateurs deviendront plus rares de jour en jour dans les régions occidentales. Le commerce a établi entre les peuples une solidarité qui diminue les chances de guerre. Les travaux d'assainissement, les précautions hygiéniques, préviennent ou du moins atténuent la malignité des épidémies. Avec la diversité des alimens, qui ne peuvent jamais manquer tous à la fois, avec l'abondance du capital et la facilité des transports qui ouvrent tous les marchés du globe, il n'y a plus à craindre ces famines complètes qui dépeuplent un pays.

S'il est vrai que les hommes croissent toujours en nombre beaucoup plus rapidement que les alimens ne peuvent augmenter en quantité, la misère sera donc le sort inévitable du plus grand nombre des hommes? Faut-il s'y résigner comme à un mal incurable? Interrogez Malthus : il vous répondra qu'il ne connaît qu'un remède. C'est la vertu qu'il appelle la *contrainte morale*, c'est-à-dire la résistance aux entraînemens d'un sexe pour l'autre, les mariages tardifs et prudens; et, comme la surabondance de population n'est préjudiciable qu'aux pauvres, c'est à ceux-ci qu'il s'adresse spécialement. Le peuple, dit-il en vingt passages, doit s'envisager lui-même comme la cause principale de ses souffrances. Aucune puissance humaine ne peut améliorer sa destinée; il n'y a qu'un moyen d'y parvenir : c'est de persuader aux ouvriers de s'abstenir du mariage et des douceurs de la famille, de ne mettre au monde des enfans qu'autant qu'ils auront la certitude de pouvoir les nourrir. Ainsi, ce n'est pas assez des jouissances matérielles qui sont l'apanage du riche; Malthus vient réclamer en leur nom un nouveau privilége, les émotions de la paternité. On dispute au malheureux la seule illusion qui puisse tromper ses souffrances : on le claquemure dans sa chaumière ou dans sa mansarde en interceptant le rayon de bonheur qui y pénètre parfois,

cette fugitive ivresse que, dans le langage populaire, on appelle le seul plaisir des pauvres gens. Non, Malthus n'a pu dire vrai; il n'est pas possible que la pauvreté soit un délit aux yeux de la Providence. S'il n'y avait d'autres préservatifs contre la famine que d'éteindre l'instinct de la reproduction chez tous ceux qui ont le malheur d'être pauvres, il faudrait désespérer des sociétés humaines.

Le conseil du philosophe anglais a un premier tort, celui d'être inutile, parce qu'il s'adresse précisément à la multitude qui ne peut pas le comprendre. Malthus lui-même l'a reconnu avec la franchise qui éclate dans toutes les pages de son livre. Après avoir dépeint le bonheur d'un état social où la contrainte morale serait généralement observée, il ajoute découragé : « Je ne crois pas que, parmi mes lecteurs, il s'en trouve beaucoup qui se livrent moins que moi à l'espoir de voir les hommes changer généralement de conduite à cet égard. » L'observation de la continence dans le célibat ou dans le mariage est une vertu trop au-dessus des instincts vulgaires de l'humanité. Le triomphe sur les sens est si laborieux, qu'il semble ne pouvoir être obtenu sans le secours de l'exaltation religieuse. Voilà donc la vertu que vous prêchez à la foule, trop ignorante pour lire vos livres, trop démoralisée pour apprécier vos avis, trop exténuée pour se résister à elle-même! Autant vaudrait conseiller la santé à des malades, la raison à des insensés. Dans l'introduction où M. Rossi essaie d'atténuer avec son habileté merveilleuse les sentences de Malthus, l'unique soulagement qu'il présente aux indigens se réduit à leur recommander « un travail incessant, l'esprit d'ordre et d'économie, une prudence inébranlable, une haute moralité. » Cette conclusion n'appelle-t-elle pas une variante au mot de Figaro? et, au luxe de vertus qu'on exige du pauvre, n'est-on pas tenté de demander combien de millionnaires seraient dignes d'endosser la casaque du mendiant?

Admettons que les classes inférieures soient capables de comprendre et de pratiquer les préceptes de Malthus. Sait-on combien le nombre des mariages serait réduit, si tous ceux qui n'ont pas la perspective de pouvoir suffire à l'entretien d'une famille s'abstenaient de prendre femme? Que l'on décompose les élémens d'une société, et on sera épouvanté du petit nombre d'individus qui y trouvent sécurité pour l'avenir (1). En réalité, elle n'existe que pour ceux qui ont un capital transmissible. Les journaliers employés aux travaux de la campagne forment à peu près la moitié de la population mâle, soit 50 pour 100. Les ouvriers en bois, en fer, en cuir, en étoffes, en pierres, en comprennent environ 20 pour 100. Dans le sexe féminin, la proportion des personnes qui vivent

(1) Ce travail a été fait pour la population parisienne. Voyez la livraison de la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1845.

au jour le jour de leur travail est au moins égale. Un dixième peut-être serait à ajouter pour les domestiques, les invalides, les mendians, les repris de justice. Dans ces diverses catégories, qui comprennent quatre cinquièmes de la nation, combien compterait-on d'individus assez riches de leurs économies pour entrer en ménage sans imprudence? Ces millions d'ouvriers qui vivent tant bien que mal aujourd'hui, savent-ils si demain un caprice de mode, une révolution industrielle ne les laissera pas sans ouvrage, si la concurrence ne réduira pas leurs salaires, si une infirmité ne les éloignera pas de l'atelier? Dans les idées de Malthus, ils seraient bien coupables d'entrer en ménage avec une telle incertitude de pouvoir préserver de la misère les enfans qu'ils mettraient au monde. J'ai eu occasion de constater, par l'élévation du terme de la vie moyenne à Paris, que cette ville, prise dans son ensemble, est dans une prospérité exceptionnelle. Néanmoins l'aisance y est répartie d'une façon si inégale, que plus du tiers des habitans périssent à l'hôpital. Si tous ceux qui ont cette triste perspective s'abstenaient du mariage, le chiffre des naissances, diminué d'un tiers, tomberait bien au-dessous de celui des décès, et peu d'années suffiraient pour transformer en désert la brillante métropole de la France.

Il règne, je le sais, dans les classes malheureuses, une imprévoyance bien funeste pour elles; mais cette imprévoyance me semble être une loi providentielle, une condition de durée pour les peuples. Il est peut-être bon qu'il y ait au fond de chaque société une grande multitude qui suive les impulsions de la nature, sans trop s'inquiéter du sort des enfans qui viennent au monde. Le nom de *prolétaires* donné par les anciens à cette classe d'hommes démontre qu'on avait compris dès-lors leur rôle dans les sociétés. Cette foule vivace est comme le réservoir destiné à maintenir le niveau de la population. Si elle n'infiltrait pas sans cesse un sang nouveau dans les autres veines populaires, la vitalité nationale s'épuiserait. Non-seulement les fruits du prolétariat, les enfans sans nom et sans lendemain, sont utiles pour remplir les cadres des armées, pour accomplir dans les campagnes, dans les ateliers, dans l'intérieur des familles, ces travaux pénibles ou répugnans auxquels on se refuse dès qu'on n'y est pas contraint par la misère; ils ne sont pas moins nécessaires pour renouveler le sang des classes favorisées. C'est un fait incontesté que toutes les aristocraties, même l'aristocratie bourgeoise, sont impuissantes à se perpétuer, et que, malgré leurs instincts conservateurs, elles ne parviennent à se conserver elles-mêmes qu'en se recrutant sans cesse au sein de la foule déshéritée.

Constatons un fait dans lequel nous avons chance de trouver la solution du grand problème : le contraste de la décroissance des familles riches et de la multiplication des familles pauvres. Le fait a d'abord été observé dans les petits états aristocratiques, où le nombre des patri-

ciens pouvait être exactement connu. A Venise, on se plaignait, du temps de Bodin, que la noblesse fût réduite à moins de 5,000 têtes. Au commencement du XVIII[e] siècle, et quoique beaucoup de noms nouveaux eussent été inscrits au livre d'or, on n'en comptait plus que 1,500. En Suède, où 2,400 écussons étaient suspendus dans la salle des états, il n'y avait plus, il y a un demi-siècle, que 1,100 familles nobles. Même remarque pour la Hollande; on cite même une province, celle de Zélande, où il ne reste plus une seule des familles anciennement inscrites sur les registres de l'ordre équestre. La pairie anglaise compte très peu de maisons qui remontent au temps des Tudors. On a remarqué à Genève que les noms qui ont le plus contribué à l'illustration de la ville pendant les XV[e] et XVI[e] siècles n'ont plus d'héritiers aujourd'hui. A Berne, sur 487 familles admises à la bourgeoisie, 379 s'éteignirent en deux cents ans.

Le fait paraissait naturel pour les époques où l'aristocratie se prodiguait sur les champs de bataille, mais il se continue depuis la paix et peut-être d'une manière plus marquée encore. Alison, l'un des derniers réfutateurs de Malthus, remarque qu'en Angleterre, « au milieu d'un accroissement général de population, une seule classe est stationnaire, sinon rétrograde, celle dans laquelle se recrutent la chambre des pairs et la chambre des communes. » Enfin, pour citer un nom grave qui m'eût dispensé de multiplier les autorités, M. Hippolyte Passy (1) a établi qu'à Paris même, et sous le règne de cette égalité bourgeoise que nos mœurs semblent consacrer, la reproduction de la classe riche serait compromise, si elle ne se régénérait sans cesse par des alliances avec des parvenus. « En réunissant, dit-il, les quatre arrondissemens qui renferment les familles les plus opulentes, on ne trouve que 1.97 naissances par mariage... Les quatre arrondissemens où réside la partie la plus pauvre de la population en ont au contraire 2.86, et entre les deux arrondissemens placés aux extrémités de l'échelle, le 2[e] et le 12[e], la différence est de 1. 87 à 3.24, ou plus de 73 pour 100. » S'il était possible de pousser l'analyse des élémens sociaux jusqu'à la dernière précision, on découvrirait, j'en suis certain, que, dans la classe opulente, la vertu reproductive est presque éteinte; que, dans la classe simplement riche, la fécondité est un peu plus grande sans être suffisante pour perpétuer la société; qu'enfin, dans cette région moyenne où règne une honnête aisance, le nombre des naissances reste dans les limites qui seraient convenables pour perpétuer la population sans embarras pour la société.

(1) Dans un remarquable travail inséré aux *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 2[e] série, tome I[er].

Expliquera-t-on ces résultats par la multitude de ces mariages d'intérêt qui accouplent souvent la jeune fille au vieillard, ou bien par le rachitisme des enfans nés de ces unions sans amour, par les conséquences de la vie factice des riches? L'action de ces causes accidentelles est amplement compensée par les soins que la fortune procure. Le rapide épuisement des familles privilégiées a pour raison deux faits : un fait moral, la vanité égoïste des riches qui ne veulent pas déchoir; un fait physiologique, l'affaiblissement de la fécondité dans les espèces animales ou végétales à mesure que leur organisme se perfectionne.

S'il était vrai, comme le dit Malthus, que la population augmente et décroît nécessairement en proportion de l'aisance des parens, il devrait arriver que les classes où règne l'abondance seraient nécessairement les plus fécondes. C'est précisément le contraire qu'on observe. La contrainte si vainement recommandée à la foule dégradée agit naturellement dans les classes ascendantes. Chez celles-ci, l'égoïsme prudent, l'instinct calculateur intervient jusque dans les plus mystérieuses sollicitations de la nature. Pourquoi le riche bourgeois qui pourrait alimenter dix enfans n'en désire-t-il que deux? C'est qu'il veut les établir, les élever dans l'échelle sociale au-dessus de lui-même.

La nutrition excessive de ceux qui occupent les positions culminantes n'est pas sans influence, je le répète, sur les phénomènes de la procréation. Admirons la Providence, qui a voulu que les êtres dont l'existence est le plus menacée eussent des chances plus nombreuses de se reproduire. Les plantes cultivées se multiplient beaucoup moins que dans l'état sauvage; à mesure que l'art du jardinier augmente leur beauté ou leur saveur, elles perdent de leur fécondité : on donne ordinairement moins d'engrais à celles dont on veut conserver la semence. De même dans le règne animal : la vertu prolifique est d'autant moins grande que l'organisation est plus compliquée. On sait dans les fermes qu'il faut amaigrir les sujets destinés à la reproduction. Les races perfectionnées par l'état domestique se propagent avec moins de rapidité; rendues à l'état sauvage, elles retrouvent leur fécondité naturelle en perdant leurs qualités d'emprunt. L'observation en a été faite en Amérique, où les chiens, les porcs, les bêtes à cornes, importés d'Europe et laissés en liberté, se sont multipliés d'une manière prodigieuse. L'espèce humaine ne fait pas exception à cette loi physiologique. Une nourriture trop succulente prédispose à la stérilité. Chez l'homme de la civilisation, le foyer de l'intelligence ne s'enflamme qu'aux dépens de l'ardeur sensuelle; l'esprit dévore la chair. On peut résumer ces faits remarquables en disant que tous les êtres de la création perdent en quantité en proportion de ce qu'ils gagnent en qualité. Cette théorie, très ingénieusement développée dans une *revue* anglaise

par M. Doubleday, de Newcastle-on-Tyne, ne tranche pas, comme ce savant le suppose, toutes les difficultés soulevées par Malthus; mais elle est à coup sûr un des élémens de la solution.

Quand les échos de Malthus répéteront : « Les classes inférieures sont misérables, parce qu'elles mettent au monde beaucoup d'enfans, » retournons la formule, et, prenant l'effet pour la cause, répondons : Elles n'ont trop d'enfans que parce qu'elles sont pauvres et démoralisées par la pauvreté. Veut-on arrêter le débordement de la population, que d'intelligentes réformes élèvent le prolétariat, pour le rapprocher autant que possible du niveau de la bourgeoisie. Améliorer physiquement et moralement les classes inférieures, c'est réduire en nombre les habitans d'un pays et les augmenter en valeur, c'est résoudre le grand problème.

On pourrait conclure de la théorie de Malthus que deux territoires de même étendue, doués d'une égale fécondité naturelle, et avec un même capital disponible, doivent nécessairement fournir un même nombre d'habitans. Ce serait une erreur. Le chiffre de la population sera réglé de part et d'autre par le régime habituel de chaque contrée. Supposez que dans l'un de ces pays la basse classe ait contracté l'habitude d'une nourriture forte et abondante, mais d'une production dispendieuse, et que dans l'autre pays au contraire on se contente d'une maigre pitance obtenue à peu de frais, il est bien évident que les ressources de ce dernier pays pourront être partagées entre un bien plus grand nombre de bouches, et provoquer une population infiniment plus considérable.

Mais observons à quels résultats doivent aboutir ces régimes si différens. D'un côté, une race forte, richement constituée, avec de grands appétits, mais pourvue d'une vitalité proportionnée à l'énergie de ses besoins, douée de cette activité de corps et d'esprit que donne la vigueur musculaire; de l'autre côté, une fourmilière d'hommes chétifs et timides, sans émulation, parce que leurs besoins sont bornés au strict nécessaire. Dans la race énergique, chacun sentira, en évaluant ses propres besoins, que l'éducation d'un homme est dispendieuse; on craindra d'infliger aux familles d'insupportables privations en les augmentant outre mesure : assez forte pour résister à la passion, cette race observera par égoïsme, sinon par vertu, la continence si chère à Malthus. La population augmentera moins rapidement que les ressources; tous les produits ne seront pas consommés, et l'excédant constituera une réserve, un capital disponible, gage de la puissance nationale. Le tableau que je trace représente assez fidèlement ce qui se passe aujourd'hui dans les classes moyennes de l'Angleterre et de la France.

Dans cette autre contrée où l'unique ambition est de ne pas mourir de faim, comment le sentiment de la prévoyance pourrait-il se développer? L'homme qui a toujours vécu dans les privations et la misère,

qui ne s'est jamais élevé à l'idée d'une autre existence, ne craint pas de mettre au monde des enfans destinés à végéter comme lui. Par la multitude et la fécondité désordonnée des mariages, les pauvres ne cessent d'irriter la concurrence qu'ils se font entre eux dans l'offre du travail. A mesure que le taux des salaires s'abaisse et que la ration alimentaire de chacun diminue, le sang national s'appauvrit : de l'affaiblissement physique à la dégradation morale, la transition est une fatalité inévitable. Alors le respect de soi-même disparaît; on ne cherche plus dans l'union des sexes qu'une ivresse momentanée; une procréation bestiale couvre le sol d'une multitude de créatures destinées à périr prématurément. Tel est le spectacle que donnent en Orient la Chine et l'Inde. L'Europe a son Irlande, et j'ajouterai que, grace à la rivalité industrielle qui agite le siècle, il n'est plus de nation européenne qui n'ait aujourd'hui une Irlande dans son sein.

Dans le contraste des deux tableaux que je viens de présenter réside tout le mystère de la population. C'est ainsi qu'on rentre dans la théorie de Godwin, qui rejetait sur le vice des institutions presque toutes les misères sociales. Il ne faut pas dissimuler que, si le bonheur matériel d'un peuple dépend surtout du parfait équilibre entre la population et les subsistances, le maintien de cet équilibre dépend en grande partie de la sagesse des lois et de l'habileté pratique des administrateurs.

Le fameux axiome de Malthus sur l'accroissement limité des subsistances en opposition avec la force illimitée de la procréation humaine a cessé d'être un épouvantail pour les esprits sensés. Sans admettre les calculs puérils qu'on a faits récemment pour démontrer que les trois royaumes britanniques pourraient alimenter 129 millions d'habitans, il est présumable que les dernières limites des forces productives de la terre ne sont pas exactement connues, et qu'il n'est peut-être pas une contrée dont la fertilité ne puisse être augmentée. D'ailleurs, pourquoi rester toujours dans cette supposition que chaque peuple ne peut obtenir sa nourriture que de son propre sol? On a souvent répété que les petits états, comme les villes libres d'Allemagne et la Hollande, devaient seuls compter sur les importations pour leur subsistance; que le superflu de tous les pays à céréales ne suffirait pas pour conjurer les horreurs de la disette dans une grande nation; que les plus fortes importations en France n'ont jamais représenté que la consommation de quelques jours; qu'en supposant même que les provisions existassent dans les magasins étrangers, il n'y aurait pas assez de vaisseaux disponibles en Europe pour les transporter. Ces argumens qu'on répète encore par habitude ne sont plus admissibles aujourd'hui. Les moyens de transport sont multipliés à l'infini par les chemins de fer et la navigation à la vapeur. Quant aux ressources des marchés étrangers, elles augmenteraient indéfiniment, si le principe de la liberté du commerce

était généralement admis. Alors seulement, les pays à blé, pouvant compter sur des demandes considérables et régulières, élargiraient assez leurs cultures pour les proportionner à tous les besoins. L'expérience que l'Angleterre se prépare à risquer répondra d'une manière décisive à ce genre d'objections.

Il faut sans doute que le pauvre puisse vivre à bas prix, mais il faut que ce soit par l'effet de l'abondance du marché, et non pas par un affaiblissement du régime, par l'usage d'un vil aliment. L'introduction de la pomme de terre en Irlande n'a pas eu seulement pour effet d'encourager la procréation. Le salaire de l'ouvrier, au lieu de s'y régler, comme en Angleterre, sur le prix du froment, a suivi celui de la pomme de terre, c'est-à-dire qu'il s'est abaissé au niveau de la denrée la plus vile. Les pays accoutumés à un régime solide ont, dans les mauvaises années, la ressource d'une alimentation inférieure. Il n'en est plus de même en Irlande : il n'y reste aucun moyen de se garantir de la famine, quand la récolte de la pomme de terre vient à y manquer.

Il est à remarquer qu'en ce qui concerne la population, l'intérêt des capitalistes est directement opposé à celui des pauvres. L'entassement des ouvriers affamés autour des manufactures accélère la fortune des entrepreneurs. Que les hommes d'état méditent ces graves paroles, écrites par M. Rossi dans son introduction : « Les habiles savent que plus il y a de travailleurs, plus les salaires sont bas et les profits élevés.... Vous voudriez que le père de famille, au lieu de cinq ou six enfans, ne nous en présentât que deux ou trois? Mais il nous faudrait alors hausser le salaire des jeunes travailleurs, et plus tard celui des adultes; et, si nous ne voulons pas voir diminuer le nombre de nos acheteurs, où trouverons-nous cet accroissement de salaires, si ce n'est dans une baisse relative de nos profits? Nous pouvons aujourd'hui gagner un million en dix ans; il nous faudrait, dans votre système, la vie d'un homme pour atteindre au même résultat. Laissez, laissez les travailleurs se multiplier; c'est le seul moyen de rendre les capitalistes maîtres du marché. » L'excitant le plus énergique à la population est l'emploi des enfans dans les manufactures. La certitude d'exploiter ces petits malheureux à l'âge où ils auraient besoin au contraire d'une tendresse attentive détermine une affligeante fécondité. Malthus a remarqué que dans les villes manufacturières de l'Écosse les ouvriers se mariaient fort jeunes, et que chaque ménage comptait en moyenne six enfans. Cette coupable spéculation a été la principale cause de l'encombrement dont tous les pays se plaignent. C'est la pullulation de la plus basse classe industrielle qui grossit constamment les chiffres dans les tableaux de recensement. On distingue en France 33 départemens voués particulièrement à l'industrie, et 53 qui s'enrichissent par la culture des céréales et de la vigne : la moyenne d'accroissement, qui, de 1801 à 1836, a été d'environ 22 pour

cent, est dépassée par les départemens industriels moins 3; les départemens agricoles, à l'exception de 8, sont restés au-dessous de la moyenne. En Angleterre, l'accroissement a eu lieu, depuis le commencement du siècle jusqu'en 1831, dans la proportion de 26 pour cent dans les comtés voués à la culture, et de près de 50 pour cent dans les districts manufacturiers. La Belgique est aux expédiens pour nourrir les ouvriers que la surexcitation industrielle a enfantés. L'Allemagne déverse chaque année 20,000 émigrans en Amérique et en Russie, sans compter les mercenaires qui s'insinuent dans tous les ateliers des grandes villes européennes.

L'assainissement des localités est encore une garantie contre la surabondance d'une population chétive. De toutes les mesures imaginées dans l'intérêt du pauvre, la plus propre à le relever de sa dégradation est celle dont le vénérable lord Ashley a pris l'initiative. Il est démontré, par l'expérience faite à Londres, qu'avec ce qu'il en coûte à l'ouvrier pour louer à la nuit un ignoble grabat dans une chambre infecte, il pourrait obtenir un logement sain et décent dans de vastes bâtimens appropriés aux modestes besoins des classes nécessiteuses. On parviendrait, en distribuant bien de pareilles habitations, à diminuer l'entassement des ouvriers autour des grandes manufactures, qui deviennent trop souvent des foyers de prostitution et de misère.

Un des premiers devoirs de l'administration serait d'observer avec une attention vigilante le niveau des salaires. L'enchérissement nominal de la main-d'œuvre peut n'être qu'un leurre pour les ouvriers. Il serait bon de constater de temps en temps le pouvoir réel des salaires, c'est-à-dire la somme des objets de nécessité première que peut fournir le gain quotidien du travailleur. Sans intervenir directement dans les opérations particulières de l'industrie, il y a pour un gouvernement vigoureux des moyens légitimes d'assurer au travail une rémunération équitable, soit qu'on provoque la demande des bras par une impulsion communiquée à certains travaux, soit qu'on augmente la puissance du salaire, en faisant baisser le prix des subsistances par les perfectionnemens de l'agriculture (1). Je n'étendrai pas cet aperçu. En ce qui concerne le régime des classes ouvrières, la théorie ne peut donner que de vagues conseils. Chaque difficulté exige une solution, chaque souf-

(1) Avant l'impulsion donnée à l'agriculture par les économistes français, le prix du blé était beaucoup plus élevé qu'aujourd'hui, relativement à la *valeur réelle* de l'argent. Je trouve que le prix moyen du setier de Paris fut, de 1674 à 1683 inclusivement, de 26 livres 6 sols 3 deniers, somme qui représente à peu près 72 francs de nos jours. Or, pour 72 francs, on aurait aujourd'hui près de quatre hectolitres de blé, environ deux setiers et demi : la diminution réelle est de trois cinquièmes. Le simple énoncé de ce résultat est le plus bel éloge qu'on puisse faire des économistes de l'école primitive.

france un remède. Le succès dépend au jour le jour de la perspicacité, du tact, de l'énergie de celui qui tient en main les affaires. L'important était de protester contre cette désolante conviction propagée par Malthus parmi les hommes d'état de cette époque, qu'il est à peu près inutile de s'occuper de la multitude par deux raisons : la première, qu'il est impossible d'améliorer les conditions du travail; la seconde, que, si l'on y parvenait momentanément, le bien-être général n'aurait d'autre résultat que de ramener la misère, en provoquant aussitôt une nouvelle surabondance de population.

On comprendra, d'après l'exposé qui vient d'être fait, qu'une simple thèse économique ait mis aux prises des intérêts passionnés. Ce problème de la population dans ses rapports avec la subsistance résume en effet l'art du gouvernement : tous les actes de l'administration viennent y aboutir. Malgré les critiques qu'on a pu faire du système de Malthus, malgré les justes protestations qu'il a provoquées, son livre restera comme un des traités élémentaires de la science économique. Il faut donc savoir gré à l'intelligent éditeur de l'avoir compris dans la collection qu'il poursuit avec succès (1). La lumineuse introduction de M. Rossi, la notice sur la vie de l'auteur, par M. Ch. Comte, portrait tracé pour l'Institut, et qui se ressent un peu trop de l'impassibilité académique; les notes sobres et pourtant concluantes de M. Joseph Garnier, une révision de la traduction primitive, une ample table des matières, indispensable pour un écrivain assez confus, assurent la supériorité de cette édition sur toutes celles qui l'ont précédée dans les divers pays où la langue française est en usage.

Malthus mourut à l'âge de soixante-dix ans, paisible comme il avait vécu, au milieu d'une famille qui le vénérait. Tous les éloges prononcés autour de sa tombe le représentent comme un philosophe candide, désintéressé autant que loyal, d'une aménité séduisante dans la discussion, d'un calme imperturbable au milieu des tempêtes qu'il avait soulevées. Cet homme, si cruel dans ses conclusions dogmatiques, était, dit M. Ch. Comte, « si indulgent pour les autres, que des personnes qui ont vécu près de lui pendant cinquante années assurent qu'elles ne l'ont jamais vu troublé, jamais en colère, jamais exalté, jamais abattu. » Ce contraste entre l'homme et ses écrits n'est pas sans précédens. Le type de la morale relâchée, Escobar, était dans ses mœurs d'une rigidité exemplaire. Il est probable que la passion politique ou l'esprit de système ont communiqué au philosophe anglais cette dureté d'accent qu'on lui a reprochée avec une dureté non moins grande. Lorsque, ému par le soulèvement public, Malthus balbutiait ces paroles : « Je suis sûr de n'avoir

(1) Les *Principes généraux de l'Économie politique* et divers *Opuscules* non encore traduits en français paraîtront bientôt pour compléter les œuvres de Malthus.

jamais dit qu'il n'est pas de notre devoir de faire tout le bien qui dépend de nous; » — non, sans doute, aurait-on pu lui répondre, mais vous avez entrepris de démontrer, sans preuves suffisantes, qu'il ne dépend pas de nous de faire le bien, et vos argumens, souvent contestables, sont devenus des oracles pour l'égoïsme. Vous justifiez l'inertie des politiques sans cœur, vous propagez un fatalisme désolant, et on ne saurait nier qu'en fermant votre livre, on ne garde un sentiment d'impuissance, un découragement funeste aux classes souffrantes.

En résumé, si Malthus a émis des vérités utiles, il a souvent poussé la vérité jusqu'à ce point d'exagération où l'erreur commence. Il a fait du bien sans aucun doute; je crains aussi que ses doctrines ne soient devenues parfois l'occasion du mal. En pénétrant avec sagacité les phénomènes qui se rapportent aux mouvemens des populations, en démontrant, contre l'avis unanime des hommes d'état de son temps, que le bonheur d'un pays, sa force politique, dépendent, non pas du chiffre de ses habitans, mais du rapport de la population à la quantité et surtout à la vertu nutritive des alimens disponibles, Malthus a rendu un service aux sociétés. Le mal causé par ce même philosophe découle des efforts qu'il a faits pour affranchir les législateurs de la responsabilité de leurs fautes. On doit lui reprocher d'avoir présenté la misère publique comme une fatalité à peu près inévitable, d'avoir réfuté par de prétendues lois naturelles les espérances de réforme les plus légitimes. Persuadons-nous, au contraire, que la misère est la cause plutôt que l'effet de l'excès de population; à ce mal dont l'Europe s'inquiète avec raison, cherchons un remède, non pas, comme les disciples de Malthus, dans de vaines prédications morales à ceux que le malheur a démoralisés, mais dans un ensemble de réformes économiques ou politiques, favorables aux classes affaissées aujourd'hui; réformes dont l'initiative doit être prise par les hommes d'état, à moins qu'ils ne préfèrent les attendre des violences d'une révolution.

A. Cochut.

LA
DECIMA CORRIDA
DE TOROS.

A M. le Directeur de la *Revue des Deux Mondes*.

Depuis que je suis revenu d'Espagne, il ne s'est point passé, je crois, un seul jour, sans que l'on m'ait adressé les deux questions suivantes : Comment trouvez-vous la reine, et que pensez-vous des combats de taureaux? J'en ai dû conclure, monsieur, que, la reine à part, les combats de taureaux étaient, de toutes les curiosités péninsulaires, une de celles qui paraissaient à Paris les plus piquantes, et il m'est prouvé que les récits pleins de verve de MM. Mérimée et Th. Gautier, sans parler des narrations moins véridiques datées récemment de Pampelune, ont excité l'intérêt plus qu'ils ne l'ont épuisé. Ceci posé, et la matière plaisant pour le quart d'heure à ma fantaisie, je vous conterai, si vous le permettez, une tragédie dont je fus témoin, il y a peu de mois, à Madrid, et qui me parut plus émouvante que tous les drames de Shakspeare.

Permettez-moi d'abord une courte introduction. Il me paraît curieux, avant de décrire l'état présent de la tauromachie en Espagne, de raconter son origine et les modifications successives qui ont fait d'un amusement périlleux un art véritable (*el arte de torear*), art qui a, comme la chorégraphie ou l'escrime, ses lois, ses principes et son code. Je don-

nerai peut-être quelque intérêt à ces recherches en ajoutant que je les extrais en partie d'un livre écrit par le célèbre Francisco Montès lui-même, dont personne en France, que je sache, n'a encore apprécié ni même révélé le talent littéraire (1).

De l'avis du premier matador de ce siècle, — et cette opinion seule donnera de l'homme une idée nouvelle, — il faut faire remonter l'origine des combats de taureaux au temps de la domination romaine, et même fort au-delà. Le spectacle adoré des Romains était, comme on le sait, les luttes des hommes contre des bêtes féroces, et les ruines imposantes des amphithéâtres de Tolède, de Mérida, prouvent que nulle part au monde ils ne célébraient avec plus de pompe qu'en Espagne ces fêtes « barbares et cruelles (*crueles y barbaros*); » ainsi les juge Montès, et je le remarque à dessein. Il est certain toutefois que les taureaux ne paraissaient jamais, ou presque jamais, dans les cirques; les lutteurs avaient affaire le plus souvent à des lions ou à des tigres, et les spectacles sanglans du peuple-roi donnèrent au peuple espagnol le goût des combats dans les arènes, sans fonder cependant la tauromachie, dont l'idée première, bien autrement ancienne, doit être attribuée, si nous en croyons notre auteur, au père Adam lui-même. En effet, quand l'homme, nouvellement créé, errait dans les espaces dont Dieu le faisait roi, il sentit la nécessité de vaincre et de s'approprier les animaux qui vaguaient avec lui dans ces solitudes. Un de ses premiers soins fut sans doute de courber sous le joug le taureau, dont la force lui était nécessaire, dont la chair lui était agréable, et dont la femelle lui donnait un lait savoureux. Pour le dompter, il appela toute son intelligence à son aide, il opposa l'adresse à la force brutale; de là naquit la tauromachie, et les fils d'Adam furent les premiers *toreros*. Je ne m'attarderai pas davantage, avec Montès, dans les siècles antédiluviens; j'ai voulu seulement faire sentir le ton emphatique qui distingue les premières pages de ce singulier livre, et je m'arrête, sachant fort bien qu'il faut être un grand matador pour se permettre en littérature des libertés pareilles. Je ne voudrais cependant pas que cette critique donnât de la *tauromaquia* une idée trop défavorable. Cet ouvrage, en définitive, est amusant; il est bien coordonné et, autant que j'en puisse juger, bien écrit. La partie technique est claire, simple, et l'on doit pardonner la solennité du début à un auteur épris à si juste titre de la grandeur de son art.

Si nous passons le déluge et même l'époque de la domination romaine, nous arrivons, comme il est naturel en Espagne, au Cid. L'opinion générale veut, en effet, que le célèbre Ruy ou Rodrigo-Diaz del Vivar, nommé le Cid, soit le premier qui ait combattu les taureaux à

(1) *Tauromaquia completa, ó sea el arte de torear en plaza, escrita por el celebre lidiador F. Montès.* — Madrid, 1836.

cheval. Cette action, inspirée par la valeur extraordinaire d'un héros bizarre, donna naissance à un spectacle nouveau qui fut établi définitivement depuis cette époque, et que rendit bientôt célèbre la renommée du Cid et des chevaliers qui l'imitèrent. Ces combats, qui furent pendant long-temps un privilége de la noblesse, devinrent l'accompagnement indispensable de toutes les solennités publiques. Des bardes chantèrent les exploits des lutteurs, et les bibliophiles paieraient aujourd'hui son poids d'or un petit poème où fut célébré, en 1124, la fameuse course de taureaux qui eut lieu à l'occasion du mariage d'Alphonse VII avec Berenguela *la Chica*, fille du comte de Barcelone. Ce spectacle, jusqu'alors exclusivement espagnol, fut importé en Italie au commencement du XIVe siècle; mais on dut bien vite le défendre, car, soit fatalité, soit maladresse ou manque d'habitude des combattans, les taureaux sortaient presque toujours vainqueurs de la lutte. Ainsi, dans la seule année 1332, dix-neuf seigneurs romains périrent dans le cirque, assurent les chroniques, qui, cela va sans dire, ne s'inquiètent pas du nombre des vilains qui furent éventrés autour d'eux. Il est à remarquer qu'en Espagne, où les taureaux sont d'une bravoure et d'une vigueur incomparables, de pareils accidens n'arrivent qu'à de longs intervalles, « tant sont grandes, conclut l'auteur, l'adresse et la valeur espagnoles! »

On maintint donc les combats de taureaux avec une passion croissante, et sous le règne de Jean II la galanterie chevaleresque, à son apogée, donna un nouveau stimulant à la tauromachie. Ce genre de tournoi fut adopté par les chevaliers espagnols, et, au lieu de rompre une lance en champ clos contre un rival bardé de fer, ce fut la mode en Espagne de disputer de témérité dans *la place*, et d'aller, en habit de soie, affronter la fureur d'un taureau sauvage, pour un sourire de sa dame. Cette mode existait encore au XVIe siècle, car j'ai lu je ne sais où que Fernand Cortez, alors adolescent (sans doute vers 1500), assistant un jour à un combat très meurtrier où un taureau terrible *décousait* tous les combattans les uns après les autres, une dame, qui avait sans doute des droits sur le cœur du futur conquérant du Mexique, lança son bouquet sous les pieds de l'animal en fureur. La mort était presque certaine; Cortez, sur un signe qui lui fut fait, n'en sauta pas moins bravement la barrière, ramassa le bouquet sous les cornes du monstre, et vint le jeter à la figure de la dame, lui exprimant ainsi tout à la fois son obéissance comme chevalier et son indignation comme amant.

Les souverains, en daignant prendre part eux-mêmes à ces joutes, firent pour elles plus encore que les sourires des dames; mais ce qui acheva de les mettre tout-à-fait en honneur, ce fut la rivalité qui s'éleva entre les chevaliers espagnols et les seigneurs mores, dont plusieurs,

tels que Malique Alabez et Muza y Gazul, sont restés célèbres dans les annales de la tauromachie. Isabelle-la-Catholique arrêta cet élan. Elle n'aimait pas les taureaux, comme on dit en Espagne. Après avoir assisté avec horreur à une de ces fêtes déjà si populaires, elle annonça l'intention de les défendre dans tout le royaume. Cette menace mit en deuil la jeune noblesse; on conjura la reine, on la fit supplier de toutes les manières : elle fut inflexible; enfin on promit d'envelopper de bourrelets de cuir les cornes des taureaux. Grace à cet expédient, qui devait rendre beaucoup plus rares les blessures graves, l'Espagne conserva son spectacle favori; on combattit quelque temps des taureaux *embolados;* puis, la reine oubliant ou faisant semblant d'oublier ses défenses, on supprima les bourrelets et l'on rendit à ces combats leurs chances meurtrières, c'est-à-dire leur plus grand intérêt. A la longue cependant, l'aversion secrète de la reine, que plus d'un courtisan feignait de partager, eût été fatale à la tauromachie, et il était urgent qu'un protecteur puissant vînt lui rendre sa splendeur première. Charles-Quint fut cet homme. Disons-le à l'éternel honneur des amateurs de taureaux, Charles-Quint fut le type parfait de l'*aficionado*. Non-seulement il encouragea sans cesse par sa présence, par ses conseils, par ses applaudissemens, ce spectacle viril, mais souvent il parut en personne dans l'arène, et, maître d'un empire « où le soleil ne se couchait jamais, » il rêva et il conquit la gloire d'un vaillant torero. Et ce ne fut pas seulement un caprice de jeunesse, il conserva tard ce goût et ces habitudes. L'histoire raconte qu'à la naissance de son fils Philippe II (il avait 27 ans alors), il tua, sur la place de Valladolid, un superbe taureau de Ronda. A dater de cette époque, une quantité de héros célèbres voulurent, à son imitation, se faire une réputation dans *la place*, et les annales tauromachiques ont enregistré fastueusement les noms de Pizarre, presque aussi fameux par ses estocades que par la conquête du Pérou, du roi don Sébastien de Portugal, et de Ramirez de Haro, le plus habile de tous. La thébaïde qui entoure les murs sombres de l'Escurial plaisait plus que les réjouissances publiques au morose Philippe II : il ne songea guère au cirque de Madrid; mais Philippe III le fit rebâtir, et Philippe IV y combattit lui-même. Sous son malheureux règne, on imprima les premières règles de la tauromachie. A en juger par ce petit code, qui nous est resté, les courses de cette époque ne ressemblaient nullement à celles de la nôtre. On combattait les taureaux à cheval et à la lance; c'était la seule méthode que pussent suivre les seigneurs qui descendaient dans le cirque par bravade ou par plaisir, sans vouloir faire de ce divertissement une étude exclusive. Pour recevoir sur un bon cheval et la lance au poing la charge d'un taureau, il suffit d'avoir beaucoup de courage et de vigueur, tandis que pour attaquer de front, à pied, comme font les

toreros actuels, et l'épée à la main, un animal qui attend et qui observe son agresseur, il faut plus que de la force, plus que du sang-froid : il faut de la science, une science difficile, comme je le dirai bientôt, et une habitude que donnent seules une pratique constante et des blessures nombreuses. Au reste, déjà sous Philippe IV, les règles étaient inexorables. Tout cavalier renversé devait continuer la lutte seul, sans être secouru; et, s'il sortait du cirque avant d'avoir tué le taureau, il se perdait de réputation. Quand sa lance était rompue, mais seulement alors, il pouvait se servir d'un glaive, et Quevedo raconte qu'en pareille circonstance don Menrique de Lara renouvela l'exploit de Pepin-le-Bref en abattant d'un seul coup la tête du taureau. Je ne sais si vous êtes de mon avis, mais je suis tenté de croire que Pepin pas plus que don Menrique n'ont fait pareille chose, bien que l'on m'ait assuré en Orient que le cou d'un buffle se partageait aussi facilement qu'une pomme, pourvu que la main fût exercée et le damas d'une certaine trempe. Si périlleuse que puisse vous paraître la situation d'un seigneur de la cour de Philippe IV, qui, renversé de cheval et seul dans le cirque, était contraint de tuer le taureau sans autre secours que son glaive, elle n'est rien en comparaison de celle du matador moderne au moment où retentit la fanfare suprême; car le seigneur frappait où il pouvait, par derrière, par côté, dans les flancs, dans le cœur; il se débarrassait comme il l'entendait de son ennemi, et cela serait un jeu puéril pour le *lidiador* actuel, qui, je vous le répète, doit attaquer de front, frapper en face, à une place donnée, en passant le bras entre les deux cornes. Le même Quevedo rend compte d'un combat fameux qui eut lieu à la fin du XVIIe siècle, à Sarragosse, en présence de don Juan d'Autriche. Là se distinguèrent le marquis de Mondejar et le duc de Medina-Sidonia, lesquels, dit l'histoire, étaient de si rudes jouteurs, qu'ils ne s'inquiétaient nullement que leur cheval fût sanglé, attendu que les meilleures sangles, assuraient-ils, sont les jambes du cavalier; autre fait qui me donne à penser que ce Quevedo est un mauvais plaisant qui n'était jamais monté à cheval de sa vie. Le combat de Sarragosse fut un des derniers de ce genre; Philippe V prit en une telle aversion les courses de taureaux, que l'église, pour lui plaire, les prohiba, refusa la sépulture chrétienne aux victimes du cirque, et la noblesse, un instant atterrée, renonça à son divertissement favori. Le peuple, lui, n'y renonça pas; il tint bon, et les courses survécurent malgré la colère royale. Seulement elles changèrent de caractère. La noblesse, en abandonnant son privilége, laissa le champ libre à une autre classe d'hommes qui fit de la tauromachie sa profession exclusive et la convertit en un art véritable. Bientôt parut Francisco Romero, de Ronda, qui le premier tua le taureau face à face, d'une seule estocade, sans autres armes que l'épée et la *muleta*. A dater de cette époque, la passion des combats de taureaux éclata avec une vio-

lence inconnue, dédaigna toutes défenses, se fit nationale, et Ferdinand VII, plus tard, la sanctionna en fondant à Séville une école de tauromachie.

Telle est en résumé, monsieur, l'histoire des combats de taureaux: vous savez leur origine et les modifications successives que leur ont fait subir les circonstances. Pour vous donner une idée de ce qu'ils sont aujourd'hui, je vais maintenant vous faire assister, autant qu'il sera en moi, à la plus belle *corrida* dont j'aie été témoin, c'est-à-dire à la dixième de la saison dernière. Le souvenir est récent, comme vous voyez, et mon récit sera bien maladroit s'il ne vous fait pas comprendre, excuser et même partager, jusqu'à un certain point, cette passion pour les taureaux qui possède les Espagnols, et peut-être plus encore les étrangers qui les visitent.

Au mois de mai dernier, j'étais parti de Paris pour Madrid; c'est une promenade. Cinq jours, heure pour heure, après avoir quitté la place de la Madeleine, je traversais la *Puerta del Sol*. Madrid, à mon goût, est une triste ville, assise prosaïquement au milieu d'un désert de blés, à cent lieues de tout ombrage, ou mieux, de tout arbre; ses rues silencieuses n'ont pas grand caractère, on y voit rouler quelques laides voitures, plus laides même que partout ailleurs; les hommes qui passent ressemblent fort à ceux qui se croisent en ce moment sous votre fenêtre; les femmes n'ont pas de chapeaux, j'en conviens, elles portent une mantille noire, et ont toujours l'air d'aller au bal de l'Opéra. Les maisons sont peintes en rose tendre, en vert céladon, ou en jaune abricot, et l'on entend de tous côtés le chant des cailles suspendues au-dessus des portes dans leurs cages d'osier; mais rien de tout cela n'empêche l'amateur de couleur locale de comparer en pensée la capitale de toutes les Espagnes à Nancy ou à Toulouse. J'étais arrivé un vendredi, jour néfaste; il pleuvait à torrens, et pendant long-temps le ciel espagnol, sans souci de sa réputation, continua de faire ruisseler sur mon petit balcon de *la Fonda de Paris* des averses effroyables. Une crainte secrète m'empêchait de prendre philosophiquement mon parti des rigueurs de l'atmosphère. Mon premier soin en arrivant avait été de demander le jour des combats de taureaux; c'était le lundi, avais-je appris, tous les lundis, à cinq heures du soir, quand le temps le permet (*si el tiempo lo permite*), et je tremblais que le temps ne retardât indéfiniment un des plus vifs plaisirs que je me fusse promis. Par bonheur, il n'en fut rien. Au jour dit, le soleil se leva radieux dans un ciel éclairci, et j'allai de grand matin chercher un billet au bureau de la *Puerta del Sol*. Jamais représentation à bénéfice, soit dit en passant, n'a attiré au bureau de location de la salle Ventadour une foule aussi nombreuse que celle qui assiégeait ce *despacho*. J'obtins avec toutes les peines du monde un billet de *palco* et une affiche. Ce billet de *première* coûte, à Madrid, 14 réaux,

c'est-à-dire 3 francs 50 centimes environ; à Séville, c'est le double. Ma place était du côté du soleil, mais cela m'importait peu; mon billet devait me servir d'entrée seulement, car on m'attendait dans une excellente loge, et j'avais à Madrid des amis très curieux de savoir quelle figure je ferais aux premiers coups de cornes. L'affiche, au dire d'Alvarez, mon domestique espagnol, portait une nouvelle désespérante : c'est que Juan Léon et Guillen ne devaient pas *tuer* ce jour-là. Ils étaient absens, et des huit taureaux annoncés quatre devaient être mis à mort par le seul J. Redondo, surnommé *el Chiclanero*, et les quatre autres par des doublures (*sobresalientes*). La course devait donc être détestable, disaient les amateurs; ils se trompaient, ce fut la plus belle de la saison, et jamais je n'en ai vu ni à Madrid, ni en Andalousie, d'aussi terrible.

Le cirque, *la Plaza de Toros*, est situé du côté du Prado, en dehors d'une porte de la ville qui est à Madrid, toute proportion gardée, ce qu'est à Paris l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile; un peu à gauche de cette porte, absolument comme notre nouvel Hippodrome. La place nommée *Puerta del Sol* en est moins éloignée que l'obélisque de Louqsor de la barrière de l'Étoile; mais on ne marche guère en Espagne, et peu de curieux songent à faire à pied un pareil voyage. Dès midi, une quantité de *corricoli*, pareils à ceux de Naples, et d'omnibus immenses attelés de douze ou quatorze mules couvertes de grelots et de houppes de laine, stationnent sur la *Puerta del Sol*. Les cochers convient à grands cris les passans, et les passans, que l'on veut rançonner, injurient les cochers de toute la force de leurs poumons. A quatre heures, je montai dans un de ces véhicules, et je fus conduit avec une effrayante vitesse, à travers une foule immense, vers la porte de Alcala. Madrid, cette ville ordinairement triste et silencieuse, se réveille tout d'un coup le lundi, met ses habits de fête, et se presse tout entière dans cette longue avenue bordée de petits arbres, qui conduit à sa plus belle porte. Ces petits *coucous* follement bariolés, ces mules bruyantes, ces chevaux andalous à la crinière nattée, ces cavaliers qui reprennent pour ce jour-là seulement le chapeau *calañese*, la veste brodée, la culotte collante et la guêtre finement piquée du *majo*, ces mystérieuses señoras avec leurs sombres mantilles et leurs yeux étincelans, les calèches bien attelées de quelques dandies anglomanes, les cris, la poussière, le soleil mêlé à tout cela, forment, pour le voyageur nouvellement arrivé et fort ému d'avance de ce qu'il va voir, le spectacle le plus caractéristique qu'il puisse trouver dans la capitale. La barrière dépassée, on voit s'élever le grand mur extérieur du cirque; une quantité de voitures encombrent les abords, et un détachement de cavalerie est rangé vis-à-vis l'entrée principale. La multitude pénètre dans la place rapidement, mais avec ordre, sans tumulte et sans rumeur. Les hommes se rangent avec toute la politesse espagnole pour laisser passer les femmes; on ne se presse

pas, et l'on ne se bouscule jamais inutilement comme à Paris, où la foule, composée des êtres les plus intelligens de l'Europe, est cependant plus stupide qu'en aucun lieu du monde.

Le cirque est intérieurement d'une grandeur imposante; il est circulaire, construit à demeure et découvert comme le Colysée. Un pan du ciel bleu lui sert de voûte, et le soleil, lustre magnifique, jette des flots de lumière sur les douze mille spectateurs qui s'étagent sur les gradins. L'arène, moins grande que la place Vendôme, est entourée d'une épais mur de bois, haut de six pieds, et peint en rouge foncé. Derrière cette barrière est un chemin assez large, encaissé et laissé libre; c'est la coulisse de ce théâtre. Au-delà du chemin, les gradins s'étagent, et au-dessus des gradins s'élèvent les loges, lesquelles, louées la plupart à l'année, sont confortablement tendues et meublées.

Quand j'arrivai, la foule avait déjà envahi le cirque et s'ébattait joyeusement en attendant l'heure du sanglant spectacle. Entre les loges et les gradins, c'était un véritable feu croisé de quolibets et de pelures d'oranges. On s'injuriait à plaisir, avec beaucoup de verve, de gaieté, et les propos des *manolas* (grisettes) n'étaient pas les moins piquans. L'arène était vide; trois ou quatre tonneaux arroseurs, attelés de maigres chevaux, s'y promenaient seuls et humectaient le sable. A cinq heures précises, ils disparurent au bruit d'une fanfare, et un détachement d'élégans chasseurs bleus du régiment de Baylen, car la cavalerie légère espagnole est fort belle, précédé d'une sorte de commissaire de police en habit de préfet, vint faire au pas le tour de l'arène. Puis, aux sons d'une autre fanfare, une seconde porte s'ouvrit, et les combattans parurent. Cette entrée est charmante. En tête marchent les trois *picadores*. Les *picadores*, armés d'une longue lance et montés sur des chevaux étiques qui rappellent ceux de Montmorency (de joyeuse mémoire), portent un costume assez semblable à celui des raffinés du temps de Louis XIII. Coiffés d'un large feutre gris, à bords plats, ils sont vêtus d'une veste de velours brodée d'or et d'une sorte de haut-de-chausses en daim jaune, sous lesquels se cache un cuissard de fer qui met leur jambe droite à l'épreuve des coups de cornes. Leur lance, que je n'oublie pas de vous le dire, n'est point une arme, c'est un aiguillon. Le fer a quelques lignes de long à peine et doit exciter le taureau sans le blesser. Un picador est tué quelquefois, il ne tue jamais. Derrière eux marchent à pied les *matadores* ou *espadas* (épées), c'est-à-dire les tueurs, suivis d'une vingtaine de *chulos* et *banderilleros*, vêtus comme eux, et qui composent ce qu'on appelle leur quadrille. Le mot est bien trouvé, car, à voir leur costume, on dirait qu'ils vont exécuter un ballet et non pas livrer un combat terrible. Ce sont de beaux jeunes gens vêtus du plus galant habit de Figaro. Veste et culotte de satin bleu de ciel, ou rose, ou vert pâle, ou jaune clair, magnifiquement

brodées d'argent, bas de soie, escarpins à rosettes, bourse de rubans attachée derrière la tête et simulant le chignon d'une femme, petit bonnet noir sur l'oreille, tel est ce charmant costume qui coûte deux mille francs au moins et quelquefois cinq mille. Pour toute arme, ils portent sur le bras un petit manteau d'étoffe légère, bleu, rouge ou jaune, bordé d'argent.

Quand les trois *picadores*, enchâssés dans leurs selles à piquets comme des chevaliers du moyen-âge, se furent placés, la lance en arrêt, à vingt pas les uns des autres, le long de la barrière, et que l'essaim des *chulos* se fut dispersé dans l'arène, toutes les bouches se turent et les yeux se fixèrent. Alors un alguazil à cheval, vêtu comme les Crispins de Molière et coiffé d'un chapeau à plumes, alla saluer le président de la course et demander la clé du *toril*. Cette clé lui fut jetée, et il courut la remettre au gardien, après quoi il enfonça les éperons dans le ventre de son cheval et se sauva au milieu des huées de la foule, qui fait tout au monde pour épouvanter la monture, dans l'espoir que l'alguazil pourra être atteint par le taureau, ce qui causerait une joie ineffable. La porte en effet s'ouvrit derrière lui, et un taureau superbe se précipita en bondissant dans l'arène. C'était un animal énorme, presque noir, dont chaque mouvement trahissait à la fois la force prodigieuse et la légèreté surprenante. Arrivé au milieu du cirque, il s'arrêta comme ébloui, regarda la foule, frappa du pied le sol, et poussa, au milieu du silence général, un rugissement terrible. Cinq ou six *chulos* vinrent agiter autour de lui leur *capa*, ou manteau de soie. Le taureau prit son élan et poursuivit avec une telle rapidité un de ces élégans danseurs, que je le crus perdu; arrivé à la barrière, le *chulo* la franchit avec l'agilité d'un clown, et le taureau donna, un pouce plus bas que ses jambes, un si furieux coup de tête, que les épaisses planches de chêne, traversées d'outre en outre, volèrent en éclats.

Un second *chulo* poursuivi à son tour se sauva de la même manière; mais cette fois le taureau, au lieu de se jeter tête baissée contre le mur de bois, s'arrêta court, fit un bond énorme et franchit la barrière. Ceci peut vous donner une idée de la vigueur des taureaux de combat, car la barrière a, comme je vous l'ai dit, près de six pieds de haut, et il n'est pas un cheval au monde, sans excepter *Lottery*, qui puisse faire un pareil saut. Cet incident, qui se renouvelle fréquemment, cause du reste rarement des malheurs. De l'autre côté de la balustrade, le taureau tomba dans le chemin creux dont je vous ai parlé; ceux qui s'y trouvaient lui firent place et sautèrent dans le cirque en toute hâte; l'animal, harcelé de tous côtés, rentra au grand trot dans l'arène par une porte qu'on ouvrit devant lui. Ce fut alors seulement qu'il aperçut pour la première fois les *picadores*. A la vue du premier cavalier qui l'attendait immobile, la lance en arrêt, il s'arrêta un

instant; puis, courant à lui tête baissée, il reçut sans hésiter un coup de pique, et prit le cheval en plein poitrail; sa longue corne entra tout entière, comme un poignard, dans le corps de la malheureuse bête. Soulevant alors sur sa tête, avec une vigueur inconcevable, le cheval mourant et le cavalier qui restait ferme en selle, il les lança contre la barrière, au pied de laquelle ils tombèrent l'un sur l'autre. En ce moment, un frisson courut dans tous mes os, et je me sentis pâlir. Je m'étais bien attendu à un combat véritable, je savais qu'il ne s'agissait point d'une peinture ou d'une représentation puérile; mais j'avais mal deviné, et il est impossible de pressentir l'émotion poignante, si différente des émotions de théâtre, qui vous attend à la vue de ce drame réel qui s'accomplit devant vous. Mes amis fumaient et examinaient en souriant ma contenance; je repris donc bravement ma lorgnette. L'homme avait si complètement disparu sous sa monture, que je le croyais aplati et écrasé; c'est ainsi qu'un picador doit tomber. Son coursier lui sert de bouclier, et j'en compris bientôt la nécessité : le taureau revint furieux sur le cheval abattu, et il plongea de nouveau ses deux cornes dans le ventre, d'où les entrailles coulèrent à l'instant sur l'arène. Les *chulos* accoururent et détournèrent sur eux l'animal pendant que l'on dégageait le picador pris sous le cadavre de son cheval; mais le taureau, apercevant le second cavalier, laissa ces jolis danseurs qui volaient autour de lui comme des abeilles, et courut au picador. Arrivé à quatre pas du cavalier, il s'arrêta comme pour choisir sa place : ce cavalier était Juan Gallardo, le plus brave de tous les picadors d'Espagne. Au lieu d'attendre le taureau, il poussa son cheval vers lui. L'animal s'acculait sur les jarrets pour mieux bondir, l'homme baissait sa lance; il y eut un moment d'anxiété terrible. Par un mouvement de témérité superbe, Gallardo piqua du bout de sa lance les naseaux de son ennemi; le taureau s'élança avec frénésie. Gallardo planta sa pique au-dessus de l'épaule gauche et la maintint avec une telle vigueur, que le monstre, en chargeant, fit ployer comme un arc et rompre comme un jonc cette forte barre de frêne; puis, enfonçant sa corne dans le flanc du cheval, il le jeta à la renverse, à six pas en arrière, sur son cavalier, sauta pardessus ses deux victimes, et courut au troisième picador, dont le cheval, une seconde plus tard, roulait éventré sur l'arène. *Bueno toro! bueno toro!* (bon taureau! bon taureau!) hurla la foule.

Gallardo était tombé devant moi. A demi écrasé sous sa monture, il n'avait pas changé de couleur, et avant d'être dégagé il remerciait, d'une main qui restait libre, la multitude qui l'applaudissait. Il faut que ces hommes soient de bronze. Leur jambe droite, à la vérité, est bardée de fer; mais c'est à gauche qu'ils tombent toujours sur leurs bras vêtus seulement de velours. Ils reçoivent à chaque chute, sur leur poitrine couverte de satin, un cheval mourant avec sa selle de bois, et leur tête

nue cogne quelquefois la barrière avec une telle violence, qu'elle retentit comme frappée par un coup de massue. La moindre de ces chutes, dit-on dans la Péninsule, et j'en suis persuadé, tuerait tout autre qu'un Espagnol, et les Espagnols eux-mêmes, si durs qu'il soient, n'en reviennent pas toujours. Les picadors, rarement blessés par le taureau, meurent presque toujours des suites de quelque chute affreuse. Le fameux Sevilla, dont M. Mérimée se disait dernièrement l'ami (1), et dont M. Théophile Gautier (2) a fait un si vivant portrait, a péri misérablement l'année dernière. J'ai assisté à plus de vingt *corridas* tant à Madrid qu'en Andalousie, et je n'en ai jamais vu de si peu meurtrière que l'on n'emportât point un ou deux picadors à l'infirmerie.

Le taureau était bon en effet, comme le criait la foule, car tout cela n'était encore que plaisanterie, et nous allions assister à des scènes bien autrement tragiques. Gallardo, habitué, tant son bras est ferme, à arrêter les taureaux du bout de sa pique, s'était relevé furieux de sa chute. A ma grande surprise, son cheval avait pu se remettre sur ses jambes. Ses boyaux sortaient d'une large blessure béante, et formaient sous son ventre une affreuse végétation. Inondé de sueur et comme sortant de l'eau, il tremblait de tous ses membres et se soutenait à peine. Gallardo, après avoir tâté son oreille, mit le pied à l'étrier et l'enfourcha paisiblement. L'animal n'était que décousu; il pouvait marcher encore. Quelquefois on coupe les entrailles, on les remplace momentanément par une botte d'étoupe, et l'on recoud la blessure. Il y a là des hommes prêts à faire ces sortes de reprises. Cette opération fut épargnée au cheval de Gallardo, un pauvre cheval noir qui n'avait qu'une oreille. Poussé par les longs éperons de son cavalier, il avança au petit galop, les yeux bandés, vers son ennemi, qui l'attendait immobile au milieu du cirque. En toute occasion, c'eût été de la part de Gallardo un acte de rare audace; avec un taureau aussi dangereux, c'était de la démence. Un picador doit rester à six ou huit pas de la barrière, car, dès qu'il est renversé, il se trouve à la merci du taureau, sans arme, sans défense et sans moyen de fuir; la pique est, comme je vous l'ai dit, un bâton inutile, et sa jambe, bottée de fer, ne lui permet pas de courir, en sorte que, si la balustrade est éloignée, il est mis en pièces vingt fois avant d'avoir pu la gagner. Gallardo avait compté sur la force de son bras, mais il avait mal calculé le nombre de minutes que son cheval devait

(1) Dans l'émouvant récit de *Carmen*. Voyez la *Revue* du 1er octobre 1845.

(2) Ce n'est guère le moment d'apprécier le livre de M. Th. Gautier; je profiterai de l'occasion cependant pour dire qu'il n'existe pas en notre langue de voyage en Espagne plus véridique et plus amusant que *Tra-los-Montes*. C'est, pour l'exactitude, un vrai daguerréotype; bien mieux, c'est un croquis charmant dans le genre de Decamps, un tableau plein de vie, de couleur et de fantaisie. Les Espagnols ont leurs raisons pour dire le contraire; il ne faut point écouter leurs critiques.

vivre. La malheureuse bête se mourait; ses pieds, en marchant, s'embarrassaient dans ses entrailles, et, arrivée en face du taureau, qui la regardait venir, elle s'abattit tout à coup. Le picador tomba désarmé et à découvert entre sa monture et son ennemi. Aussitôt le taureau bondit et se jeta sur lui. Par un hasard providentiel, l'homme étendu par terre et collé contre le sol fut manqué. Les cornes terribles rasèrent ses reins et allèrent mettre en poussière derrière lui la selle du cheval éventré. Le taureau s'arrêta court, se retourna, revint à la charge, et Gallardo était perdu sans le *matador*, qui apparut brusquement à ses côtés. C'était le Chiclanero. Entre l'homme terrassé et le taureau bondissant, c'est-à-dire entre la vie et la mort du picador, il y avait à peine un mètre de distance, quand le Chiclanero empoigna par la queue le monstre, qui se retourna avec furie. Vous décrire les sauts immenses que fit faire la bête écumante au *matador*, qui ne lâchait pas prise, et la valse effrénée qu'ils dansaient ensemble, me serait impossible; mais Gallardo, durant ce temps, s'était relevé, et, clopin-clopant, avait gagné la barrière. Le Chiclanero lâcha prise alors, et le taureau se vengea d'une première défaite en éventrant, en deux bonds, les chevaux frais des deux picadors restés dans l'arène. Cinq cadavres gisaient donc au milieu du cirque, ce qui n'est pas énorme, car j'ai vu, à Séville, un certain taureau blanc tuer treize chevaux en moins de dix minutes; mais cela parut suffisant, et de tous côtés retentit le cri de : *Banderillas! banderillas!*

Sur un signal du président, qui appuya cette demande, les plus légers des chulos s'armèrent chacun de deux flèches enjolivées de rubans de papier, et non point semblables à des fuseaux énormes, comme le pourrait faire croire certain tableau de l'exposition, plein de fautes au point de vue tauromachique. Lassé de tuer des chevaux que d'autres chevaux remplaçaient aussitôt, et de renverser des cavaliers qui se relevaient toujours, le taureau se mit à poursuivre à outrance les banderilleros, qui le fuyaient avec une agilité charmante. J'ai vu de ces hommes, au moment où le taureau se précipitait sur eux, sauter par-dessus ses cornes, au risque de s'empaler en tombant sur la tête. Le Chiclanero fit mieux encore. Poursuivi avec une effrayante rapidité et près d'être atteint, il se retourna brusquement, regarda le taureau, qui s'arrêta comme fasciné par ce regard, et auquel il ôta gravement son bonnet au bruit d'une salve d'applaudissemens.

Poser des *banderillas* n'est pas une chose facile. Il faut appeler à soi le taureau, l'attendre, et, lorsqu'il baisse la tête pour vous clouer, lui planter délicatement au-dessus du cou, en sautant de côté, ces jolis javelots, dont la pointe, faite en bec d'hameçon, pénètre à peine le cuir, mais dont le bois, en oscillant, excite au dernier point l'animal, qui bondit de plus belle. Quand il se trouva lardé de trois paires de banderillas, son état d'exaspération ne laissa plus rien à désirer, et de tous les

côtés l'on cria : « Qu'on le tue! qu'on le tue! » Le président agita son mouchoir, et tout aussitôt une fanfare retentit. Alors le Chiclanero (c'est-à-dire né à Chiclana), ce jeune homme qui venait de sauver la vie à Gallardo, s'avança vers la loge du président. Le Chiclanero, qui est le neveu et le meilleur élève du grand Montès, est un joli garçon de vingt-cinq ans, de la plus svelte tournure. Il portait un élégant costume de satin vert, tout brodé d'argent, bas de soie roses, manchettes de Malines, escarpins irréprochables; d'une main il tenait une longue épée nue et un petit voile écarlate (la *muleta*). J'ai voulu manier une épée de matador. C'est une lame du meilleur acier de Tolède, droite comme une latte de cuirassier, aussi longue, aussi lourde, plus étroite seulement, et coupant des deux côtés jusqu'en bas. La garde forme une croix, et la poignée, très courte, garnie de plomb et recouverte de drap rouge, s'arrondit comme un anneau, de façon à présenter un point d'appui à la paume de la main. Arrivé sous la loge du président, le matador demande la permission de tuer le taureau au nom de la liberté, de la reine, de la constitution ou de toute autre chose également respectable. La permission accordée, il jette en l'air son bonnet (sa *montera*), et se mêle aux banderilleros, qui continuent d'exaspérer l'animal. En apercevant le voile écarlate, couleur qui lui est particulièrement odieuse, le taureau se précipite ordinairement sur le matador; alors les chulos s'écartent, et le duel commence. Pour le spectateur encore novice, c'est le moment de l'une des émotions les plus violentes qu'il soit possible de supporter. Ce jour-là, les habitués les plus endurcis tremblaient comme moi, et ce n'est pas sans raison, comme je vais vous le dire.

La tauromachie a été fondée sur la stupidité du taureau, et particulièrement sur la manière dont sont disposés chez lui les organes de la vue. Ayant les yeux placés de chaque côté de la tête, le taureau voit très bien un objet qui est à sa droite ou à sa gauche, ou même devant lui, à un assez grand éloignement pour que ses deux rayons visuels convergent et se réunissent sur cet objet; mais il ne peut fixer et il entrevoit très confusément un homme posé juste en face de lui à une très courte distance. Quand l'*espada* s'avance droit vers le taureau et lui présente, à trois pas, son voile rouge, il lui donne le change aisément et le fait fondre sur les plis flottans de la *muleta*, tandis qu'il s'esquive en l'écartant de son corps. Cette *muleta* est donc un véritable trompe-l'œil. Le matador tient l'épée de la main droite et la *muleta* de la gauche. Il se place en face et à peu de distance du taureau, brusquement, sans se faire voir de loin, et il s'avance, présentant devant lui sa *muleta*. Le taureau se précipite tête baissée, en reniflant, sur le voile rouge, et, dans son élan, passe à droite de l'homme, presque sous son bras, et si près, que la corne effleure son habit, et même a quelquefois enlevé son

mouchoir à demi sortant de sa poche, ce qui est un incident très goûté. Furieux d'avoir manqué son coup, il revient à la charge, et le matador s'esquive de la même manière. A la troisième passe, qui doit être la dernière, le taureau, plus froid, par conséquent plus dangereux, s'arrête tête baissée devant le torero et semble calculer son élan. Le matador alors se pose devant lui, la poitrine effacée, le jarret tendu, l'épée abaissée vers le taureau et la *muleta* au-dessous de l'épée. L'homme et la bête se mesurent avec une rage muette. En ce moment, votre cœur roule dans votre poitrine et votre respiration s'arrête. Tout à coup le taureau s'élance, l'homme part; un choc a lieu, un éclair brille, et, quand le coup est bien porté, la longue lame disparaît jusqu'à la garde entre le garrot et la nuque du taureau, qui tombe à genoux ou qui se cabre en beuglant.

C'est ainsi que l'*espada* agit toujours avec un taureau franc (*claro*) et courageux; mais tous les taureaux n'ont pas le même caractère ni la même vue, et c'est la science du matador de juger à l'instant son adversaire. Devant un animal *fourbe* qui joint la ruse à la vigueur, qui, au lieu de fondre avec furie, attend ou recule, devant un taureau qui, par exception, voit bien devant lui, et surtout devant une bête lâche qui fuit devant l'épée et dont la peur change l'allure, le rôle devient autrement difficile.

Le taureau que nous avions sous les yeux était le plus dangereux qui eût paru depuis long-temps sur la place de Madrid. Il sortait de la *ganaderia* (du haras) de don Pinto Lopez, éleveur fort en faveur en ce moment; car les *aficionados* prennent parti, les uns pour les taureaux de don Pinto, les autres pour ceux de don Éliaz Gomez, à l'imitation de nos *sportsmen*, qui partagent leur confiance entre les écuries du prince de Beauveau et celles de M. de Rothschild. Dès que le Chiclanero eut présenté à son ennemi la *muleta*, le taureau laissa de côté le voile trompeur, et se rua sur l'homme. Le léger matador s'esquiva en faisant de côté un bond énorme; mais un murmure de crainte s'éleva de tous les gradins. Le taureau s'était arrêté de nouveau, et le Chiclanero l'étudiait en homme qui comprenait le danger. Il lui présenta une seconde fois la *muleta*. Pour comble de malheur, en ce moment suprême, une brise légère vint à passer dans l'arène: le moindre souffle qui, dans cet instant, agite le voile du matador, et pousse vers lui ses plis écarlates, augmente affreusement le péril. Le taureau, immobile, acculé sur ses jarrets, attendait son adversaire en secouant ses cornes ensanglantées. Les animaux qui attendent sont les plus difficiles, car le matador, ne pouvant pas recevoir leur choc et les laisser s'enferrer sur son épée tendue, doit les attaquer et se jeter sur eux; et comment assurer son coup, quand l'animal secoue la tête de façon à rencontrer et à ouvrir en passant, de l'une de ses cornes, le bras du matador? Tous les yeux étaient fixes, et la

multitude semblait pétrifiée. Le Chiclanero voulut en finir, il s'approcha l'épée à la main du monstre, qui continuait de secouer la tête sans bouger. « Prends garde! prends garde! » criait-on des gradins. « Il va tuer le Chiclanero! » disait-on dans les loges, et tout d'un coup une partie de la foule se mit à entonner le chant des morts. Cette lugubre prière, murmurée par six mille voix, rendit horrible cet instant d'angoisse. Le matador, pâle comme une statue, visant de la pointe de son épée l'épaule du taureau, prêt à le frapper à *vuela-pies*, c'est-à-dire en se jetant sur lui, fit un pas en avant, et, sautant tout à coup, voulut porter son estocade; mais ce que l'on craignait arriva, son bras fut effleuré, l'épée glissa sur le cuir, et l'homme tomba désarmé entre les deux cornes du taureau, qui releva la tête avec furie. Le Chiclanero vola et tournoya en l'air comme une paume chassée par une raquette, et retomba sur le dos, la face en l'air, sans mouvement. Les douze mille spectateurs se levèrent tous ensemble : « Il est mort! il est mort! » cria-t-on de toutes parts. Les chulos accoururent et détournèrent le taureau. Le Chiclanero n'était pas mort; il se releva aux applaudissemens de la multitude. Son premier soin fut de passer la main sous ses habits pour juger de sa blessure : la corne, par bonheur, avait glissé sur le satin luisant de son costume, et la peau seule était entamée. Il ramassa donc son épée sur-le-champ, en essaya la pointe sur l'index, et courut au taureau. La lutte ne fut pas longue. L'homme était livide de colère et plus furieux que la bête. Il se posa devant elle avec une audace sublime. En ce moment, il me sembla que l'honneur de la race humaine tout entière était intéressé au triomphe du Chiclanero, et mon cœur bondit d'enthousiasme en voyant cet homme si brave et si élégamment brave. Le taureau, comme s'il reconnaissait son ennemi, poussa un long rugissement et bondit avec furie. Le matador, immobile, la poitrine effacée, le corps porté sur son jarret de fer, reçut le choc sans être ébranlé, et le taureau tomba à genoux en vomissant des flots de sang par les naseaux. De sa longue épée, on n'apercevait plus au-dessus du cuir que la petite poignée sanglante. Une bonne estocade ne doit pas faire répandre une seule goutte de sang; mais, dans la situation, le coup était superbe.

Rien ne peut donner l'idée du tonnerre d'applaudissemens qui éclata de tous côtés à la fois; toutes les voix, un instant retenues, partirent en même temps. C'étaient des cris frénétiques, des trépignemens enragés; tous les mouchoirs volaient en l'air; une pluie de chapeaux, de cigares, de porte-cigares, tomba dans l'arène, dont le Chiclanero fit le tour en souriant et en saluant le public avec grace. Il rejeta aux spectateurs les chapeaux qu'on lui lançait en signe d'allégresse, ramassa les cigares, enjamba la barrière, et se mit à fumer dans le couloir avec ses amis, comme si rien d'extraordinaire ne lui était arrivé. Bientôt on allait encore avoir besoin de lui, car la seconde course fut plus terrible que la première. Le taureau, pendant ce temps, s'était relevé, et

faisait au hasard quelques pas en trébuchant, cherchant un endroit où mourir. Selon un instinct singulier qui s'éveille chez presque tous les taureaux blessés à mort, il se traîna vers l'un des chevaux qui gisaient éventrés, fit le tour de ce cadavre, se coucha sur lui, et mourut à côté de sa victime. Aussitôt quatre mules bizarrement couvertes de grelots, de drapeaux jaunes et de houppes rouges, entrèrent au galop dans l'arène, et elles entraînèrent en quelques secondes le taureau et les cinq chevaux, dont les corps furent attachés successivement à leurs traits; puis, un homme survint qui jeta du son sur les flaques de sang. Le cirque, approprié en un clin d'œil, fut fermé de nouveau, et un second taureau s'élança en bondissant. Ce spectacle n'a pas d'entr'acte.

C'est une chose remarquable que les taureaux de la même race et de la même écurie ont presque tous la même allure et le même caractère. Les huit animaux que don Pinto Lopez avait fournis à la course étaient également dangereux, et le péril était d'autant plus grand pour les hommes, que le Chiclanero devait tuer quatre taureaux seulement; les quatre autres étaient destinés à l'épée des *sobresalientes* (doublures). Le métier de doublure est triste en tout pays; mais quand, outre les sifflets du public, l'acteur inexpérimenté doit affronter les cornes d'un taureau de combat, l'effroi se communique au spectateur lui-même. Cet effroi, cependant, n'est point sans charme, et, à mon avis, l'inexpérience d'un matador novice double l'émotion, c'est-à-dire l'intérêt du spectacle. Presque toute crainte disparaît devant le sang-froid de Montès, ou même devant la confiance du Chiclanero, l'issue du combat n'est point douteuse, tandis que, en voyant l'épée trembler dans la main d'un *sobresaliente*, l'on se sent pris d'une poignante incertitude.

Le premier exploit du second taureau fut de renverser un picador si violemment, que le pauvre diable dut être emporté avec deux côtes brisées; un autre picador prit sa place. Ce *sobresaliente*, moins brave et moins habile, ne voulait pas s'éloigner de la barrière, et refusait, malgré les huées de la foule et les oranges qu'on lui jetait à la tête, de faire vers le taureau les trois pas de rigueur. Un alguazil, selon la loi, vint lui commander d'avancer et le mit à l'amende; le malheureux poussa timidement son cheval. A peine avait-il bougé que le taureau chargea. Au lieu de le piquer à l'épaule, le picador le frappa au ventre. Aussitôt l'on se leva de tous côtés avec fureur, et ce cri retentit partout : « *A la carcel! à la carcel!* (en prison! en prison!) » Puis, les vociférations redoublèrent parce que, au lieu d'éventrer le cheval, le taureau vint prendre l'homme à la cuisse et le jeta hors de selle sans renverser la monture. « *Bravo, toro!* cria-t-on, *bravo!* et en prison le picador! » Le pauvre diable avait la cuisse traversée, et l'hôpital seul put le sauver du cachot. Quand on enfreint les lois sévères de la tauromachie, le public espagnol est impitoyable. Il fait respecter les droits du taureau, et c'est lui qu'il plaint toujours quand on le frappe contre la règle.

Le taureau culbuta cinq ou six chevaux et reçut les *banderillas*. Tous les connaisseurs l'avaient jugé fourbe comme son prédécesseur, quand, au signal de la mort donné par une fanfare, un *sobresaliente* prit l'épée du matador. A la manière dont ce jeune homme maniait la *muleta*, je devinai, quoique novice, qu'il savait mal son métier, et j'eus peur, j'en conviens, quand je le vis passer à plusieurs reprises la main sur son front pour essuyer les gouttes de sueur froide qui coulaient le long de ses tempes. Le Chiclanero se tenait auprès de lui et l'encourageait. Ses conseils furent inutiles. Un instinct effrayant, mais naturel, entraînait du côté de la balustrade le matador inexpérimenté; il croyait voir en elle une sauvegarde, tandis que son voisinage, au contraire, ajoutait au péril, puisqu'elle lui coupait, de ce côté, toute retraite. A la première passe, le taureau rasa de si près son maladroit agresseur, qu'il le fit chanceler; à la seconde, il le culbuta, et, revenant sur lui, il plongea sa corne dans une cuisse du malheureux jeune homme et le cloua contre la barrière. Ce fut un horrible spectacle, et je vois encore cet homme livide appliqué par la corne du taureau contre ce mur de bois rouge, à six pouces de terre, et ses pieds immobiles qu'une contraction nerveuse venait, comme cela arrive toujours, de déchausser. Le Chiclanero, sans hésiter, se jeta sur le taureau, l'empoigna par la corne gauche, le força de lâcher prise, et détourna sur lui sa rage; puis, il ramassa l'épée et la *muleta*, et deux secondes plus tard le *banderillero* était vengé. On emporta le *sobresaliente*. Pas une goutte de sang ne sortait de sa cuisse. La corne du taureau est si brûlante, qu'elle cautérise en perçant, assure-t-on, et c'est là ce qui rend si dangereuses ces sortes de blessures. En voyant emporter le *banderillero* évanoui, tout mon sang s'était figé dans mes veines, et je me demandais s'il n'était pas irréligieux et inhumain d'encourager par sa présence de pareilles tragédies. A ma grande surprise, mes voisins ne partageaient aucunement mon horreur. Autant le danger qu'avait couru le Chiclanero à la première course avait ému la foule, autant la blessure du *sobresaliente* la laissait indifférente. — De quoi s'était-il mêlé? s'écriait-on; ce n'était pas son affaire; qu'il se fît tailleur ou bottier, ou qu'il apprît mieux son métier! — Auprès de moi était une jeune femme aux longs yeux noirs, « pâle comme un beau soir d'automne, » qui lorgnait les spectateurs plus que le spectacle; à la vue du blessé : *Que tontito* (quel petit imbécile)! dit-elle en étouffant du bout de son éventail un joli bâillement.

Le Chiclanero abattit les quatre taureaux suivans avec une telle habileté, que la foule le proclama le second torero d'Espagne. Sa réputation a été toujours croissant depuis cette époque, et je sais plus d'un *aficionado* qui le compare et même le préfère intérieurement au grand Montès lui-même. Nul toutefois n'ose le dire, car on impose difficilement à la foule un nouveau talent; elle sacrifie long-temps toute jeune gloire à une autre gloire admise; si l'on peut chercher ailleurs des points

de comparaison, c'est l'éternelle querelle de Mario et de Rubini, de Duprez et de Nourrit, et de tant d'autres. Toujours est-il que le Chiclanero, s'il n'a pas acquis toute l'expérience de Montès, a plus de jeunesse, plus d'élégance et plus de force. Il est bien rare qu'il manque une estocade; son épée, poussée par un bras d'acier, traverse le taureau en sifflant, comme un fer rouge qu'on trempe dans l'eau bouillante, tandis que le poignet de Montès, plus d'une fois brisé et affaibli déjà, fait souvent défaut à son habileté. En outre, en vieillissant, Montès a contracté des habitudes qui désolent les vrais *aficionados*. Il habite les environs de Jerès, et les vins couleur de topaze que produisent les coteaux de son pays sont loin, assure-t-on, de lui être antipathiques. Il a perdu cette sobriété orientale qu'il conseillait autrefois, et sans laquelle il n'est point de bon matador. Un *espada*, pour être sûr de sa main et de son coup d'œil, ne doit boire que de l'eau, et il est obligé de faire chaque jour, comme les danseurs, un exercice régulier, pour entretenir l'élasticité de ses membres. Je dois dire que le Chiclanero, le neveu de Montès, est accusé de tenir trop peu compte d'une autre défense que l'on faisait jadis aux athlètes. On parle beaucoup de ses bonnes fortunes, que sa bravoure justifie, et l'on cite, à ce sujet, la plaisante histoire d'un poète, son rival, qu'il aurait jeté dernièrement par la fenêtre comme une orange, et sans plus s'inquiéter de lui. Au reste, les *toreros* ont été, de tout temps, fort à la mode en Espagne, et, dans le siècle dernier, les dames de la cour ne les abandonnaient pas, comme aujourd'hui, à la merci des actrices élégantes. Ils forment d'ailleurs une classe à part, et beaucoup plus relevée qu'on ne le pourrait croire. Très fiers de la considération qu'ils doivent à leur courage, ils sont traités familièrement par les jeunes gens des plus grandes familles, qui reçoivent d'eux des leçons de tauromachie. Il est assez d'usage, dans la Péninsule, d'apprendre cet art dangereux, comme on apprend ici l'escrime, et les leçons se paient non point en argent, mais en cigares et en dîners. Le beau duc d'Osuna, dont la mort prématurée a causé partout une si douloureuse surprise, était bon matador. Les jeunes gens de la plus haute aristocratie paraissent souvent dans des *corridas* particulières, présidées ordinairement par un prince du sang; personne n'y trouve à redire : à Madrid, un *caballero* qui essaie l'épée d'un *torero* ne paraît pas plus étrange qu'un *gentleman* parisien maniant la cravache d'un *jockey*, et, *sport* pour *sport*, je conçois, après tout, que l'on aime autant voir un jeune homme leste et vigoureux attaquer résolument un taureau qu'un *gentleman rider* s'évertuant à faire sauter à un cheval maigre le fossé de Berny.

Les toreros de profession, pour revenir à eux, gagnent et dépensent beaucoup d'argent. Montès, qui, par exception, fait des économies, a, dit-on, plus de trente mille livres de rente. On les voit se promener au Prado sur de jolis chevaux. A l'Opéra, où ils ont leur stalle à l'année, on les reconnaît à leur costume andalou et surtout à une petite tresse

de cheveux qui pend sur le collet de leur veste, et qu'ils doivent laisser croître à l'arrière de leur tête, pour attacher, les jours de combat, la bourse de rubans de rigueur. Ils causent sans gêne avec la jeunesse dorée des avant-scènes. Enfin, pour donner une idée de la considération dont ils jouissent, il suffira d'ajouter que Montès, ayant été blessé, il y a quelques années, au cirque d'Aranjuez, le roi envoyait chaque jour un de ses chambellans savoir de ses nouvelles. Il ne faut donc pas trop s'étonner, comme on le fait, si ce même Montès vient d'envoyer ces jours-ci, à M. le duc de Nemours, en échange d'une épingle de diamans, un superbe costume de matador.

Ce combat, que je viens de vous raconter, est un des plus beaux que j'aie vus; de plus, c'était le premier. Il m'émut extrêmement, et cependant, vous l'avouerai-je? je sortis du cirque dans un état d'exaltation difficile à décrire. J'eusse désiré que la lutte recommençât le lendemain, et je me disais qu'en définitive un spectacle pareil était plus sain pour l'esprit et le corps que ces farces de bateleurs auxquelles on nous convie le plus souvent, sous prétexte de littérature, sur les théâtres du boulevard. Dans ce moment, je voyais en beau l'espèce humaine, tandis que plus d'une fois à Paris je l'avais prise en pitié, en la voyant condamnée à répéter pendant trois mois quelque calembour grossier ou quelque ignoble grimace pour provoquer un rire dont les rieurs s'indignaient eux-mêmes. Je ne suis pourtant pas plus sanguinaire qu'un autre : je hais les chiens qui se battent, et un poulet qu'on étrangle me fait horreur; mais les combats de taureaux n'ont, je vous assure, rien qui répugne. Ils exaltent l'imagination au contraire, et la grandeur du péril efface le dégoût. Les voyageurs de tout âge, de tout caractère, les aiment bientôt à la rage, et cette passion a été partagée récemment dans toute sa violence par une de nos plus grandes célébrités politiques et littéraires. Les jeunes femmes même, quand elles ont vaincu la répugnance première, se prennent à les adorer, et je n'ai vu personne en médire, si ce n'est un jeune Parisien qui s'était trouvé mal au premier coup de corne. Seuls, les chevaux blessés ou mourans peuvent attendrir un cœur sensible, et peut-être inspireraient-ils quelque pitié, si l'on ne songeait pas exclusivement au danger continuel que court leur cavalier. Le meurtre de ces chevaux innocens a fait accuser de cruauté les *aficionados*. En vérité, c'est bien à tort; songez à ce qui se passe chez nous. Est-il plus cruel d'envoyer des chevaux au cirque que de les faire conduire à Montfaucon? La corne du taureau est-elle plus douloureuse que le couteau de l'équarisseur? Et n'aimez-vous pas mieux qu'un cheval de noble race, condamné à mort, meure dans un combat au bruit des applaudissemens, que de le savoir succombant honteusement dans une voirie où les rats attendent son cadavre? J'en dirais autant des taureaux que j'aime mieux voir à l'arène qu'à l'abattoir. Le goût

des *corridas* a d'ailleurs un résultat agricole excellent. Il stimule le zèle des éleveurs de bestiaux, et les *places* offrent à leurs haras un lucratif débouché. On ne tue pas moins de six taureaux par course, et un taureau de cinq ans vaut de 800 fr. à 1,000 fr. Je sais tel grand d'Espagne à qui son haras de taureaux de combat rapporte annuellement plus de 400,000 réaux (100,000 francs). En Angleterre et en France, on choisit, comme vous savez, pour étalons les chevaux qui ont le plus vaillamment subi l'épreuve des courses. On pense, avec raison, qu'ils lèguent leur vigueur à leurs produits. On agit de même en Espagne à l'égard des taureaux. Lorsqu'un animal d'une force extraordinaire et d'un courage indomptable fait des prodiges dans le cirque, le peuple entier demande sa grace, le président l'accorde quelquefois, et le taureau retourne aux champs, où, vivant dans l'abondance, il n'a désormais d'autre soin que d'améliorer, autant qu'il est en lui, la race bovine de la Péninsule, qui est, sans contredit, la plus belle de l'Europe. L'an dernier, m'a-t-on dit, un taureau gracié sortit ainsi triomphalement du cirque de Séville, et j'ajouterai tout bas que j'ai entendu le peuple réclamer à Madrid la même faveur pour un autre taureau dont le seul mérite était d'avoir blessé à mort, dans le chemin de ronde, un pauvre sergent de ville. *Viva el toro! Viva el toro!* criait-on de toutes parts. Le président fit un geste de colère. Alors toute l'assistance se prit à chanter en chœur cette demande et cette réponse que l'on se renvoyait d'un côté à l'autre des gradins : — *Quien es el presidente* (qui est le président)? — *Un' perro* (un chien), ou à volonté *un' burro* (un âne).

Le peuple espagnol, qui veut que le taureau brave soit honoré, exige, en revanche, que le taureau lâche soit puni et traité avec mépris. Un animal qui n'ose pas se jeter sur un picador, *qui n'entre pas à la pique*, comme il faut dire, n'est pas jugé digne de l'épée d'un matador. On lâche à sa poursuite des chiens qui le prennent aux oreilles, *qui le coiffent*, et un torero subalterne le frappe par derrière. Quelquefois même on lui coupe les jarrets avec un croissant emmanché d'un long bâton, et qu'on nomme la *media-luna*. Alors le spectacle est révoltant et devient une véritable boucherie. Dès que le péril cesse, le dégoût commence. Quand le taureau est froid, sans être lâche, et qu'il a besoin d'être excité, on arme les banderillas de pétards (*banderillas de fuego*), qui éclatent contre sa chair et lui font faire des bonds désespérés.

Ce spectacle, à part ces incidens qui se reproduisent sans grande variation, est toujours le même, et cependant il n'est jamais monotone. On ne s'en lasse pas, et, tout au contraire, à chaque course l'enthousiasme augmente. Ce drame est toujours d'un intérêt extrême, parce qu'il est réel toujours. C'est la vie d'un homme qui se joue devant vous. Un jour que Montès avait affaire à un taureau redoutable, un acteur comique, célèbre à Grenade, lui cria : « Tu pâlis, Montès! — C'est vrai,

répondit le torero; c'est qu'il ne s'agit point d'un des mensonges que tu représentes, señor Mayquez; ici, c'est la réalité! » Ce mot explique l'intérêt de ces combats. La pâleur du torero est contagieuse, parce qu'elle n'est point, comme au théâtre, composée avec du fard, et son émotion vous gagne, parce qu'elle n'est pas feinte. Quand le soir d'un combat on assiste, comme il nous arrivait souvent à Madrid, à un drame ou à un opéra, on reste singulièrement froid devant les plus effrayantes péripéties, et la voix de Ronconi lui-même nous paraissait avoir perdu ses vibrations si puissantes. Il est vrai qu'après deux heures d'une émotion aussi intense, aussi continue, on ressent une extrême fatigue. Il semble que l'on porte autour des tempes un bandeau de fer, et l'on est mal disposé à suivre les imbroglios de M. F. Soulié.

En disant que les incidens des *corridas* sont toujours les mêmes, j'ai été trop loin, et je vais vous conter un fait qui m'a été certifié par des témoins oculaires. Il y a quelques années, les habitans de Séville lurent un jour avec surprise, sur l'affiche de la course, cette suscription inusitée : « Quand le troisième taureau aura combattu les *picadores* et reçu trois paires de banderillas, un jeune pâtre, par lequel il a été élevé, paraîtra dans la place. Il s'approchera du taureau, le caressera, et détachera les banderillas l'une après l'autre, après quoi il se couchera entre ses cornes. » L'annonce d'un aussi singulier intermède attira au cirque une affluence immense. Le troisième taureau parut; c'était un animal parfaitement *encorné* et très brave; il éventra quatre chevaux en quatre bonds, reçut les banderillas et se mit à mugir. Alors, contre l'usage, tous les *lidiadores* disparurent, et le taureau, resté seul dans l'arène, continua de trotter en faisant sauter sur son cou les javelots ensanglantés. Tout à coup un sifflement prolongé se fit entendre. Le taureau s'arrêta et écouta. Un second sifflement le fit venir vers la barrière. En ce moment, un jeune homme, vêtu en *majo*, sauta dans l'arène, et appela le taureau par son nom : *Mosquito! Mosquito!* L'animal, reconnaissant son maître, vint à lui caressant et apaisé. Le pâtre lui donna sa main à lécher, et de l'autre se mit à le gratter derrière les oreilles d'une façon qui paraissait fort réjouir le pauvre animal; puis, il détacha doucement les banderillas qui déchiraient le garrot de *Mosquito*, le fit mettre à genoux, et se coucha sur son dos, la tête entre ses cornes. Le taureau reconnaissant semblait écouter avec bonheur un air campagnard que chantait le berger. L'admiration de la foule, jusqu'alors contenue par la surprise, éclata avec une violence tout andalouse. Ce furent des cris de joie dont on ne peut se faire une idée, si l'on n'a pas vu une *plaza de toros*. En entendant ces applaudissemens frénétiques qui avaient accompagné toutes ses douleurs, le taureau, jusqu'à ce moment charmé, parut se réveiller et renaître à la vie réelle. Il se releva tout à coup, et poussa un mugissement. Le pâtre s'éloigna bien vite, mais il était trop tard. L'animal, comme furieux

d'avoir été trahi, lança le jeune homme vers le ciel d'un coup de tête, le reçut sur ses cornes, le perça, le piétina, et le mit en pièces malgré les efforts des *chulos*. La *corrida* fut suspendue, et, chose phénoménale en Espagne, le public consterné évacua silencieusement la place.

Je ne dois pas omettre de vous dire, en terminant, que les courses de taureaux, celles de Madrid du moins, rachètent ce qu'au dire des gens très scrupuleux elles peuvent avoir de cruel par un résultat pieux et tout-à-fait humain. Les hôpitaux de Madrid sont en possession de ces combats, et ils cèdent ce privilége à un entrepreneur moyennant une redevance annuelle de 60,000 francs. On donne par année vingt-huit courses (1), qui rapportent chacune 16,000 francs de recette environ. Les frais sont considérables : il faut payer six ou huit taureaux, quinze ou vingt chevaux, sans compter l'entretien et l'administration du cirque, les palefreniers, les bouviers, les charpentiers, les selliers, etc., même le chirurgien, toujours prêt à recevoir les blessés à l'ambulance, tandis que le prêtre attend les moribonds dans la chapelle. En outre, les acteurs, comme vous pensez, ne font pas gratuitement ce terrible métier. On donne 1,500 francs par course à Montès, près de 1,000 francs au Chiclanero, une once (80 fr.) à chaque *picador*, une demi-once à tout *banderillero*, un napoléon aux *chulos*.

Quoi qu'il en soit, une excellente spéculation, en ces temps d'industrie, serait, à mon avis, d'importer à Paris ces drames vivans et superbes. Ils auraient un succès immense, et le Champ-de-Mars ne serait pas assez grand pour contenir la foule; mais beaucoup de choses s'opposent à cette innovation : la police d'abord, qui s'imagine qu'un pareil spectacle pourrait rendre barbares nos mœurs, que le théâtre a mission d'adoucir et de châtier, selon la devise discutable, je crois, et assurément intempestive : *Castigat ridendo mores*. Puis, il serait presque impossible de se procurer des taureaux de combat. Les plus féroces des animaux de cette espèce nés en France sont des agneaux auprès des taureaux espagnols, que l'on ne pourrait conduire au loin; car, terribles tant qu'ils vivent à l'état sauvage, errant dans les steppes et foulant une herbe succulente, ils perdent leur férocité dès qu'on les rapproche des hommes, et s'affaiblissent en changeant de fourrage. Aussi les *corridas* n'existent-elles qu'en Espagne. Celles du Mexique sont pitoyables, et celles de Lisbonne sont hideuses. C'est dans la Péninsule qu'il faut les voir, et je dis avec confiance à tous les flâneurs que le boulevard ennuie : Allez à Madrid, et vous ne regretterez pas le voyage. En partant jeudi prochain, vous arriverez lundi avant l'heure de la course.

ALEXIS DE VALON.

(1) Les courses n'ont lieu qu'au printemps et en automne. L'hiver les taureaux sont trop débonnaires, et l'été le cirque est tellement brûlant, que les spectateurs ne pourraient pas y rester.

DERNIÈRES OPÉRATIONS

DE

L'ARMÉE D'AFRIQUE.

Depuis plusieurs mois, des événemens brusques et bruyans ont envahi la scène africaine, qui un instant avait semblé inanimée et silencieuse. Bou-Maza et tous les imitateurs subalternes de son audace, tous les usurpateurs de son nom, sont venus jouer le prologue et réveiller le zèle des acteurs, l'attention des spectateurs du drame. Bientôt après les héros ont paru, les accidens se sont compliqués, les péripéties se sont pressées, et aujourd'hui la France regarde avec étonnement, avec inquiétude, avec ressentiment, tout ce chaos de faits malheureux qui, coup sur coup, tombent les uns sur les autres, poussés par une effrayante fatalité. L'émotion actuelle ne laisse peut-être pas aux esprits assez de liberté pour reconnaître le sens et la portée des événemens et pour attribuer à chacun ce qui lui appartient, aux hommes ce qu'ils ont pu mêler d'erreurs dans leurs déterminations, aux choses ce qui se trouve dans la situation africaine de difficultés inévitables, et tous ces écueils naturels à travers lesquels la prudence humaine doit naviguer par les manœuvres les plus délicates et toujours sous la menace de se heurter contre Charybde, lorsqu'elle cherche à éviter Scylla.

Après la bataille d'Isly et les brillans faits d'armes de notre marine sur les côtes du Maroc, on crut pouvoir s'endormir sur les lauriers; bien

des questions cependant restaient à résoudre, mais à toutes les interpellations qu'on adressait au pouvoir, on crut répondre en montant au Capitole, et la foule se tut et suivit. Cependant Abd-el-Kader ne tenait pas sa défaite, comme nous autres notre victoire, pour un fait accompli et immuable. Il profitait des loisirs que lui faisait notre quiétude au milieu du triomphe, notre timidité dans les arrangemens diplomatiques, pour reprendre secrètement à la fortune quelques-uns des avantages qu'elle lui avait enlevés avec éclat. Comme le vaillant assiégé répare pendant la nuit et en silence la brèche que le canon a faite pendant le jour à ses remparts, Abd-el-Kader travaillait sourdement à retirer de dessous les décombres quelques débris de son établissement, à les transporter sur le sol du Maroc, et à les y asseoir dans un ordre pareil à celui d'autrefois. Sur cette terre encore ferme sous ses pas, qui avait été le berceau de sa famille et devenait son asile, il s'ingéniait à reconstituer dans de moindres proportions, et avec des élémens choisis et épurés, une nouvelle patrie à l'image de celle que la force lui arrachait, mais que sa volonté cherchait à lui rendre. Il transportait au-delà de la frontière française une jeune Algérie qui devait avoir, comme l'antique Janus, deux faces, tournées l'une vers l'Algérie française, l'autre vers l'empire du Maroc, toutes les deux guerrières et menaçantes. Qui a sondé la pensée de cet homme? qui a mesuré l'étendue de son ambition? Sait-on s'il ne voyait pas dans l'avenir le centre mahométan qu'il fondait sur le roc des plus âpres montagnes et au milieu des populations les plus farouches attirant à soi, de l'est et de l'ouest, et les populations honteuses du joug chrétien et la partie la plus croyante et la plus énergique des sujets d'Abderhaman, jalouse de se retremper dans une vie austère et belliqueuse? Alors il eût occupé une position formidable entre le chef abaissé et les ennemis de sa foi, et dressé un drapeau rival d'orthodoxie pour détourner vers ce signe nouveau les regards des fidèles, habitués à se porter ailleurs, imitant ce roi d'Israël qui avait bâti un temple sur la route de celui de Jérusalem.

Mais c'est peut-être à tort que les oisifs supposent aux hommes pratiques d'aussi vagues horizons. Les premiers, que rien n'arrête dans leur puissance d'expansion, sont entraînés par la force logique au-delà des limites du nécessaire jusqu'à celles du possible. Leur pensée tend à se développer en une sphéricité parfaite; c'est l'onde qui, formée au milieu des mers par l'impulsion du moindre accident, va toujours agrandissant son cercle, jusqu'à ce qu'elle rencontre le rivage. L'homme mêlé aux affaires positives et à la vie de ses semblables, qu'il veut diriger, est contenu par la réalité en des efforts plus serrés et plus efficaces, et, s'il va loin, ce n'est pas qu'il se soit mesuré tout d'abord une carrière immense : c'est que du premier coup d'œil il a choisi la ligne qui passe par tous les buts à atteindre; c'est qu'en portant son regard

seulement sur l'objet le plus prochain, il l'a considéré sous un angle tel que tous les développemens ultérieurs s'y sont trouvés compris. Dirigé par un profond sentiment des lois qui dominent et entraînent les volontés humaines, il n'a pas une conception, ne fait pas un acte qui ne soient marqués de je ne sais quel caractère de généralité, en sorte que dans ses mouvemens les plus définis, les plus restreints à un cas actuel et particulier, il semble vouloir préparer et atteindre l'avenir.

Abd-el-Kader n'est certes pas un fondateur de droits nouveaux: c'est un défenseur de droits anciens; mais, s'il n'est pas un homme de génie, il a du moins le génie de son emploi. A ce titre de héros représentant d'une nationalité, il a quelques-uns des priviléges des créateurs, et particulièrement ceci, que dans ses déterminations il y a, quelquefois même à son insu, une portée plus grande et plus haute que la visée. Il fallait donc, même après la bataille d'Isly, surveiller avec une sévère attention les moindres mouvemens, le moindre souffle de ce fugitif toujours à craindre, quoiqu'il semblât alors alourdi par le poids sinon de la honte, au moins des conséquences morales de la défaite du prince marocain.

Cependant le vaincu faisait sur nous, sans bruit et sans guerre, des conquêtes qui n'étaient pas sans importance : il nous enlevait non des terres, mais des hommes. Une sourde émigration appauvrissait les populations de notre frontière occidentale au profit des rassemblemens qui se formaient autour de l'émir. Ce n'était pas un grand mouvement de masses franchissant le Rubicon en plein jour; c'était un pèlerinage silencieux, mais presque incessant, d'individus que des sentimens et des idées supérieurs à ceux du vulgaire ou une invitation spéciale d'Abd-el-Kader appelaient loin de leurs foyers à la vie d'apôtre. On aurait arrêté un torrent; on ne savait comment mettre fin à ces infiltrations par où les eaux s'échappaient de nos canaux, pour passer souterrainement dans le bassin qui leur était creusé sur le territoire ennemi. Toutefois, vers le commencement et pendant le cours de l'été, M. le général Cavaignac, par plusieurs coups de main hardis, et ensuite par de lentes et patientes manœuvres au sud de Sebdou, dans les plaines désolées des Chotts, parvint à faire refluer vers l'intérieur de grandes fractions de tribus méridionales qui, entraînées en partie par leurs intérêts mercantiles, en partie par les suggestions de l'émir, voulaient abandonner nos marchés pour ceux du Maroc. La présence d'Abd-el-Kader agissait sur le milieu où il vivait. Les sociétés religieuses s'agitaient, s'échauffaient, et de leur fermentation faisaient sortir Bou-Maza et ces autres prédicans qui se sont abattus presque en même temps sur diverses parties de l'Algérie, sans plan, sans idée d'ensemble, mais remuant les populations et y jetant des semences de révolte dont Abd-el-Kader espérait bien récolter les

fruits. La plupart d'entre eux ne prenaient pas le mot d'ordre de ce chef, qui aurait dû, ce semble, rattacher à lui toutes les puissances hostiles à la France. Les plus réfléchis le trouvaient trop grand dans leur intérêt personnel; les plus enthousiastes et les plus sincères, trop grand dans l'intérêt de leur sainte cause. Ceux-ci craignaient qu'en lui l'élément individuel et humain n'eût triomphé de l'élément religieux et divin, et que, dans la lutte entre les deux principes, l'homme n'eût terrassé l'ange. Quoi que l'on fît pourtant, les bénéfices de l'agitation allaient, par la pente naturelle des choses, tout droit à Abd-el-Kader.

Dès le mois de juillet, l'émir avait autour de lui plus de trente mille ames; déjà il prenait une sorte d'offensive qu'on pourrait appeler latente, en envoyant des sicaires qui, isolés, inquiétaient les communications par des assassinats, ou, réunis en petites bandes, troublaient par des vols de bestiaux les groupes de tentes placés le long des routes pour en garantir la sûreté, et les fractions de tribus chargées de quelque mission spéciale par l'autorité française. Cette situation ne pouvait échapper aux regards de nos généraux. Ceux de la province d'Oran la connaissaient : ils n'ont pu la laisser ignorer au gouverneur-général; mais on serait en droit de croire que personne n'en tira les inductions qui eussent amené à prévenir l'explosion du mal. M. le maréchal Bugeaud quitta l'Afrique pour la France, et M. le général de Lamoricière Oran pour Alger. Abd-el-Kader, jugeant qu'à aucun autre moment peut-être il ne retrouverait en même temps ses amis aussi bien préparés et ses ennemis aussi tranquilles, chercha une occasion de mettre à profit l'excitation des uns et la sécurité des autres. On sait ce qui suivit : l'ardeur impatiente du colonel Montagnac se précipitant dans un piége inéluctable et ces nouvelles Thermopyles marquées du sang généreux de plusieurs centaines d'hommes, qui combattirent jusqu'à la mort, non pour vaincre, mais pour périr dignement.

Les Arabes ne sont pas de fins appréciateurs en matière de succès, et ils sont volontiers de l'avis de cet empereur romain qui trouvait que le cadavre d'un ennemi sent toujours bon. Aussi ils jouirent avec exaltation de ce triomphe sans gloire; chaque groupe de populations eut son agitateur; chaque marché devint le centre d'une insurrection; la révolte suscitée à une extrémité du pays par une sorte d'accident gagna et se répandit dans tous les sens avec une incroyable rapidité, comme ces feux que le laboureur arabe allume dans son champ pour le préparer à la culture, et qui, poussés par le vent d'ouest et alimentés par les herbes sèches, transforment instantanément en une mer de flammes la plaine immense. De l'ouest partait le coup; de là, le souffle moral et les ressources matérielles. Là était la base d'opérations de l'ennemi. Les premiers regards et les premiers mouvemens se tournèrent donc

de ce côté, et MM. les généraux de Lamoricière et Cavaignac, par un heureux combat contre les Traras, ouvrirent une voie où l'on supposait assez généralement que les efforts ultérieurs devaient se porter.

Beaucoup pensaient que le gouverneur, à son retour de France, irait débarquer à Oran même et ne ferait que toucher à Alger, pour se diriger immédiatement après vers la frontière de l'ouest. On a même prétendu que telles avaient été les intentions annoncées d'abord par M. le maréchal Bugeaud, et l'on avait pu espérer que l'épée du soldat rétrécirait et serrerait autour de l'empereur du Maroc le cercle si large qu'avait tracé la plume du négociateur; mais, une fois arrivé au centre de nos possessions, le gouverneur, frappé par des événemens plus récens et plus prochains, laissa peu à peu sa pensée et sa volonté se retirer des grands et lointains horizons vers des faits qui semblaient plus saillans, parce qu'ils étaient plus rapprochés. L'insurrection commençait à se montrer au sud de la province d'Alger, et, si elle n'avait pas encore pénétré dans le corps de la place, elle en insultait l'enceinte. Le coup de main tenté contre notre établissement d'Aïn-Teucria était comme la lance enfoncée par bravade dans la porte de la ville. Le premier feu de colère allumé par la nouvelle du massacre de Djemmâ-Ghazaouât commençait à tomber et laissait place à la réflexion, à la liberté dans le choix des opérations. On se mit à agiter toutes ces questions insolubles que se pose sans fin la prudence, lorsqu'elle consiste moins à entourer un projet de toutes les chances possibles de réussite qu'à en découvrir et à en examiner une à une toutes les difficultés. Pouvions-nous marcher en avant sans avoir éteint derrière nous les foyers d'insurrection, qui se raviveraient et s'étendraient en proportion de notre éloignement? Fallait-il laisser les tribus fidèles exposées aux ressentimens de celles qui s'étaient soulevées et dont l'impunité doublerait l'audace? Étions-nous suffisamment préparés pour aller atteindre et abattre le drapeau d'Abd-el-Kader sur le territoire marocain, et au milieu des puissans montagnards qui l'abritaient derrière la masse de leur population et les difficultés de leur territoire? Le génie triste et froid qui se complaît à énoncer les objections et à montrer les côtés embarrassans des choses dévore, comme l'antique Sphinx, ceux qui l'abordent sans avoir d'avance trouvé une réponse nette à ses interrogations, et sans être tout armés pour soutenir résolument le sens de leur réponse. Modéré peut-être par la crainte de paraître plus aventureux qu'il ne convient à sa position, M. le maréchal Bugeaud se décida à ne s'avancer vers les parties du territoire les plus directement menacées par l'émir qu'après avoir décrit du nord au sud et de l'est à l'ouest une grande courbe passant par tous les lieux où les tribus s'étaient montrées agressives ou incertaines, où il se trouvait des populations à châtier, à protéger ou à raffermir : c'était se donner pour champ de manœuvres

presque toute l'étendue des provinces d'Alger et d'Oran, pour tâche une pression ou une action à exercer sur presque tous les points de cette surface.

Encore deux semaines, et il se sera écoulé cinq mois depuis le moment où M. le gouverneur est entré en campagne, et, pendant tout ce laps de temps, on n'a rien fait autre que de contenir ou punir quelques populations, et plus tard d'observer et de suivre les mouvemens d'Abd-el-Kader. A chaque pas que l'on faisait, on rencontrait une nouvelle trace de défection, une nouvelle occasion de sévir, et les nécessités de ce genre, se rattachant les unes aux autres, ont formé une chaîne continue qui a traîné nos troupes haletantes dans toutes les vallées, sur les pentes de toutes les montagnes, à travers les accidens de toutes les saisons. Lorsque, dans l'espace compris entre le Chélif, la Mina et la limite méridionale du Tel, les tribus, foulées et refoulées sous les pas de nos soldats, commençaient à s'affaisser, Abd-el-Kader, dont cet accablement servait mal les intérêts, parut tout à coup, marchant sur notre trace, pour arracher les élémens de pacification à mesure que nous les semions. Il ne voulait pas que l'apaisement de la contrée orientale rendît à nos colonnes la liberté de se reporter et de se concentrer dans les provinces de l'ouest; sachant l'inquiétude que lui-même et les Français inspiraient à Abderhaman, il craignait que celui-ci, menacé d'une invasion, ne menaçât à son tour les rassemblemens et dépôts formés sur le territoire marocain, et qui servaient de base aux Arabes hostiles à la France.

Au sud du grand massif de pays montagneux qui, vers le nord, s'avance, pareil à un bastion immense, dans l'angle formé par le Chélif et la Mina, et que domine comme une citadelle le roc culminant de l'Ouarenséris, s'étend, entre les sources de la Mina et les contre-forts sud du Djébel-Dira, une haute plaine qu'on nomme Sersou. Elle est bornée au sud par une chaîne de montagnes peu élevées courant de l'est à l'ouest, et qui la sépare de la région des sables. C'est un terrain intermédiaire jeté entre les terres productives et les terres absolument stériles, comme il existe sur beaucoup de rivages des marais salés qu'une barre isole de la mer. Quelques rares et faibles ruisseaux, dont un devient plus tard le grand Chélif, divisent cette étendue en plusieurs plateaux dont les bords sont profondément découpés par tous les méandres de ces cours d'eau, qui se plient et se replient cent fois sur eux-mêmes comme des serpens blessés. Cette contrée, cultivable seulement par zones étroites, est parcourue par les Ahrars, grande tribu de pasteurs qui possèdent d'immenses troupeaux, se livrent à la fabrication des étoffes de laine, s'approvisionnent en grains chez les tribus du Tel, craignent la guerre, et ne demandent jamais à la force, qu'ils pourraient trouver dans leur nombre et leur richesse, ce qu'ils peuvent

obtenir de la ruse, de la perfidie, et de leur habileté à se ménager des intelligences dans tous les partis. Ce long espace, dont les défenseurs naturels, par timidité et prudence, ne veulent pas garder les passages, et que nous ne pouvons faire surveiller rigoureusement et long-temps par notre cavalerie, puisqu'on ne peut y nourrir les chevaux des produits du sol, est comme un bras de mer sans ports d'observation, où l'ennemi navigue sûrement et secrètement, pourvu qu'il se tienne hors de portée et hors de vue des promontoires de la côte.

C'est en effet par le Sersou qu'Abd-el-Kader arriva pour prendre à revers toutes les tribus que nous venions de comprimer ou d'apaiser. Longeant à distance la lisière du Tel, et se conformant à tous nos mouvemens, il nous devançait chez les populations ou nous y suivait, selon les besoins de sa politique, pour y prévenir ou y effacer les effets de notre présence. Serré de trop près, il s'échappait vers le sud, chez ces tribus trop nombreuses pour que nous puissions y pénétrer avec une colonne incomplète, trop pauvres en grains pour que nous puissions y conduire, à moins de préparatifs spéciaux, un corps régulièrement composé, mais où l'émir, accueilli en hôte si ce n'est en maître, recevait le nécessaire pour sa petite troupe de cinq ou six cents cavaliers. Quand ses chevaux s'étaient fatigués en fatiguant les nôtres, il les conduisait par cette grande route du Sersou, toujours ouverte, vers la pointe est des Chotts, où d'avance on lui avait amené des combattans et des montures frais et reposés.

Ainsi, après avoir couru pendant deux mois après les tribus fugitives, les troupes, pendant deux autres mois, coururent après Abd-el-Kader. Il s'agissait tantôt de se jeter entre lui et des alliés fidèles qu'il menaçait, tantôt de barrer le passage à des populations que ce rude pasteur d'hommes cherchait à pousser, comme de grands troupeaux, vers la frontière du Maroc, toujours d'étouffer dans leur germe des événemens qui, abandonnés à eux-mêmes et sans compression, auraient pris un développement funeste. Tandis que les Français poursuivaient une tâche à peu près négative pour éviter un mal, plutôt que pour obtenir un succès, l'ennemi, au contraire, libre dans ses directions et certain, en quelque endroit qu'il se portât, de nous nuire, ne fût-ce que par sa seule présence, marchait toujours armé d'un projet à double tranchant. S'il l'émoussait d'un côté sur un obstacle que nous lui opposions, il le retournait et frappait dans un autre sens un coup qui nous blessait.

C'est ainsi que dans les premiers jours de février Abd-el-Kader était lancé en pleine opération à travers ces flots de populations méridionales, qui, comme une mer baignant deux rivages, touchent à la fois aux limites sud du Titeri et aux limites sud-ouest de la province de Constantine. De là il pouvait se jeter, selon l'occasion, sur la Medjena, le Hodna, le Jurjura, et sur nos alliés au sud de Boghar. Il avait d'ailleurs un in-

térêt sérieux à vivre au milieu des Ouled-Naïls, tribu riche en population, en troupeaux, en chevaux et en guerriers, et fière de son indépendance, qu'elle croit hors de notre atteinte. Ces Sahariens, quoique obligés de vivre des céréales achetées dans le Tel, ne s'approvisionnent pas directement sur nos marchés. Les flux et reflux périodiques de leurs migrations commerciales ne les portent pas jusque dans ce qu'on pourrait appeler l'enceinte française, mais glissent le long de cette frontière et expirent au dehors sur le territoire de tribus intermédiaires; ce sont ces dernières qui achètent les grains de l'intérieur, et en revendent une partie à ce peuple presque étranger. Celui-ci, ne nous voyant que de loin, juge mal notre taille, et s'imagine tenir à l'abri de notre mauvais vouloir et de nos tentatives ses transactions mercantiles, parce qu'elles sont indirectes, et son pays, parce qu'il est protégé par l'éloignement, par l'extrême rareté de l'eau et par ce ciel du désert, pendant neuf mois *fermé et devenu d'airain*, qui interdit à nos colonnes l'entrée de cette région mieux que ne le pourrait faire un rempart.

Occuper une pareille position, pour Abd-el-Kader, c'était un succès: la quitter et se porter de là sur un quelconque des points par où il pouvait rentrer dans l'établissement français, c'était un succès encore. Si on lui eût permis de manœuvrer à loisir dans le sud, il aurait fini par troubler cette province de Constantine dont le calme nous est plus que jamais nécessaire; inquiété dans ses projets par l'approche de plusieurs colonnes convergeant vers sa retraite, il a bondi jusque sur les versans du Jurjura, où il a en un instant relâché et à moitié tranché ces liens de sujétion et de rapports amicaux avec les Flittas et les Issers que depuis près de deux ans nous nous occupions à affermir par la paix, après les avoir noués et serrés par la guerre; c'est là un exemple de l'avantage qu'a sur nous Abd-el-Kader. Nous ne pouvons obtenir, par de rudes travaux et des mesures habilement combinées, rien autre que le maintien de l'ordre établi, en sorte que le public, voyant les choses couler dans le même lit, ne s'imagine pas que c'est à force de digues laborieusement élevées qu'on a empêché les débordemens et les ravages.

Telle est à peu près la série d'événemens qui s'est déroulée depuis la fin d'octobre jusqu'à ce jour. Les résolutions prises ont suivi assez naturellement, ce me semble, le courant des faits; la défection et les déprédations de certaines tribus ont fait croire à la nécessité de les réprimer; l'apparition d'Abd-el-Kader a imposé cette conviction, qu'il fallait avant tout poursuivre à outrance cet homme fatal, pour rompre par l'action du sabre le charme attractif qu'il exerce sur les Arabes, et pour empêcher tout long contact entre lui et les populations, que son regard met en feu. On ne peut certes pas accuser de telles idées d'être bizarres et arbitraires, et de ne pas être tirées du fond même du sujet; ce qu'on

pourrait au contraire leur reprocher, c'est d'avoir été ramassées trop facilement à la surface des faits. Mais si, au lieu d'attaquer le mal dans les manifestations les plus éclatantes et les plus en dehors qu'il produisait, on eût résolu de l'attaquer dans les racines cachées, souterraines, par où il tenait au sol et s'alimentait; si, ne laissant que de faibles colonnes à la garde du pays central, donnant beaucoup de latitude à l'insurrection et de carrière aux courses de l'émir, on eût porté toutes les forces disponibles vers le Maroc, pour briser la base d'opérations d'Abd-el-Kader, ressaisir les populations algériennes réunies sous son drapeau, frapper à grands coups les hordes marocaines, qui fournissent à notre ennemi le feu et l'eau, la terre, des armes, des hommes, et inspirer à Abderhaman cette crainte salutaire qui, pour lui comme pour presque tous les barbares, est le seul commencement possible de la sagesse; si entre l'inauguration et l'accomplissement de cette œuvre le succès, qui ne vient qu'à son heure, se fût un peu fait attendre, que la révolte eût entouré la Mitidja, Miliana, Orléansville, d'un cercle serré de populations en armes, et qu'Abd-el-Kader, voulant essayer une grande diversion, fût venu contempler Alger des hauteurs de Mousaïa, quelles clameurs eût poussées la presse parisienne, et avec quelle colère n'eût-elle pas lacéré ce plan de campagne, que cependant beaucoup de bons esprits classent aujourd'hui parmi les meilleurs qu'on pût adopter! Il est des malheurs qu'il faut prévoir, non-seulement pour les éviter, s'il se peut, mais encore pour les supporter avec calme, s'ils sont inévitables. Tout ce qui vient de se passer en Afrique était dans l'ordre, non des choses nécessaires, mais des choses possibles. Dire qu'avec un certain degré de surveillance, d'activité, d'habileté, qu'avec une tenue parfaite sur la ligne exacte du mieux possible, on ne se fût pas rendu maître des mauvaises chances, nul ne le peut; mais c'est évidemment une erreur que d'attribuer uniquement aux fautes commises, à l'emploi de tel système, à la présence de telle personne, l'explosion des circonstances actuelles. La tendance à la révolte et aux prises d'armes est et sera pendant long-temps encore chez les Arabes, non l'état exceptionnel, mais la manière d'être habituelle; non une disposition passagère résultant d'une circonstance déterminée, d'un mécontentement positif, mais une force spontanée, persistante, dont l'immobilité ne s'obtient qu'à l'aide d'une pression continue, et dont la réaction est proportionnelle à la diminution de l'effort exercé pour la comprimer.

Pour les Arabes, l'activité guerrière, c'est la vie. Leur existence est dure et monotone : chez eux, les rapports de famille sont lourds et froids; le soin de la terre, abandonné aux mercenaires; les distractions, comme la chasse, les réunions chevaleresques à l'époque des grandes fêtes, ou les folles joies dans quelque coin des villes, rares, dispendieuses et courtes; les occupations que donne la culture de l'esprit, nulles. On de-

mandait à un jeune homme, fils de l'aga des Sindgès, tué pour notre cause, s'il savait lire. Pour toute réponse, il fit un signe négatif, et d'un geste orgueilleux montra ses éperons. L'action, l'action, c'est l'élément dont se nourrit l'Arabe, c'est le milieu dans lequel il s'épanouit. Semer l'intrigue, recueillir l'agitation, l'attente, l'émoi, c'est là son drame, son spectacle, sa poésie. Courir les marchés, réunions où se traitent toutes les affaires publiques, traîner un certain nombre de volontés à la remorque de la sienne, combattre des influences rivales, organiser des coups de main contre une tribu ennemie, agrandir sa personnalité et diminuer celle des autres, c'est là sa carrière politique. Est-ce par la lente culture, est-ce par l'industrie, par la spéculation, qu'il augmentera sa fortune? Non; c'est par le pillage, par l'invasion, au premier prétexte de querelle, sur le territoire de ses voisins, par le rapt de leurs troupeaux, de leurs tentes, de leurs femmes et enfans, qu'on leur fera racheter à beaux deniers comptans. Il faut voir un Arabe lorsque, dans une expédition, il tombe sur la trace des bestiaux qui fuient et se dérobent! Comme son œil s'allume! comme sa parole éclate en sons impétueux et saccadés! comme il se grandit sur son cheval! Il est vrai que, si la médaille est d'or, elle n'est pas sans revers. Aujourd'hui on a le bonheur et la gloire d'être spoliateur, on aura demain le chagrin et la honte d'être spolié, car dans le monde civilisé ou barbare on chemine toujours entre un plus fort et un plus faible que soi; mais l'Arabe a la philosophie du joueur : il trouve dans le gain une excitation à poursuivre un gain supérieur; dans la perte, une invitation à épuiser la mauvaise veine jusqu'à ce qu'il parvienne à saisir sa revanche. Cependant il arrive en dernier lieu que chacun est moins riche que s'il était resté tranquillement chez soi; les troupeaux, traqués dans les montagnes comme des bêtes fauves, sont décimés par la fatigue; les enfans périssent de misère, quelques hommes par le fer ou le plomb; en fin de compte, il n'y a, à ce jeu, que la mort qui ait gagné. Mais on a nagé à pleins flots dans les passions, on s'est enivré de désirs, on s'est exalté dans le triomphe, ou l'on a rêvé dans la défaite les joies de la vengeance; on a vécu. Le plus souvent la guerre ne tient ni au fanatisme religieux ni à l'appel d'Abd-el-Kader ou de tout autre chef influent, ni à quelque grief réel contre le gouvernement des Français : la guerre a sa cause véritable en elle-même, et tout ce qui vient du dehors n'est que prétexte. Les Arabes prennent les armes par cette seule raison, que depuis huit mois, un an, ils les ont déposées et ne veulent pas les laisser rouiller, parce que, dans les ennuis du repos, ils se forgent mille illusions pour s'expliquer et se déguiser leurs anciens désastres, et pour se promettre une fortune toute nouvelle dans de nouvelles hostilités.

Ce n'est donc pas un phénomène passager que cette succession régulière de soulèvemens et d'apaisemens dans les populations africaines;

c'est le résultat d'une loi de leur nature et de leur organisation. C'est en les atteignant dans leurs mœurs, c'est en modifiant le milieu où elles vivent, qu'on parviendra peu à peu à transformer leur constitution. La guerre cessera, non pas lorsque nous ne la ferons plus, ou qu'avec de la cavalerie, comme le veulent certaines personnes, ou que d'une manière défensive, comme le demandent certaines autres, mais lorsque les Arabes cesseront d'être possédés du démon de la guerre, de naître, de grandir, de vivre dans la guerre et pour la guerre. Le temps, le remplacement des générations actuelles par de jeunes générations formées sous d'autres influences, la multiplication de nos rapports avec les indigènes, l'éveil chez ces derniers d'instincts et de goûts qui sommeillent maintenant, voilà ce qui, par un progrès continu, mais lent, amènera la transfiguration de cette terre qui, aujourd'hui, comme celle de la Cadmée mythologique, ne produit que des soldats armés pour combattre les civilisateurs, et qui plus tard se couvrira aussi des riches produits de la civilisation. La France a un tempérament porté à l'irritation et à l'impatience; son sang circule avec force et rapidité, et quelquefois il lui arrive de mesurer le temps, non aux régulières oscillations du grand pendule des siècles, mais aux pulsations de son cœur. Tout ce qui retarde sur son désir lui paraît retenu par quelque accident, par quelque désordre arrêtant la marche naturelle des choses. Lorsqu'on a vu en France que la guerre apparaissait de nouveau en Afrique, on n'a pas compris d'où elle pouvait tomber. On en a accusé les personnes, on en accusé les idées. Chacun a vu dans cet événement la confirmation de ses prévisions, la condamnation des systèmes qu'il avait condamnés, la démonstration par le fait des vérités qu'il avait démontrées théoriquement. On en a pris acte pour remettre au rôle du tribunal de l'opinion des causes qui depuis long-temps semblaient jugées. On a nié le progrès.

Les phrases, en effet, sont les mêmes qu'il y a quatre ans; on parle encore comme alors d'expéditions, de populations armées, de combats même; mais il faut voir si cette couche de mots semblables pose sur des réalités pareilles. Il y a quatre ans, la guerre, c'était une série de combats s'allongeant de Blida jusqu'à Miliana ou Médéah et une haie épaisse d'Arabes guerroyans qui bordait, sur une longueur de vingt-cinq ou trente lieues, la route que suivaient nos colonnes; c'étaient les éclairs de la mousqueterie commençant à luire avec les premiers rayons du soleil et s'éteignant avec les dernières clartés du jour, les pitons des montagnes disparaissant sous les burnous blancs des Kabaïles, tous les passages de ravins vivement défendus, nos arrière-gardes suivies pied à pied par un ennemi ardent et alerte, prompt à sentir la moindre erreur commise par nous et à en profiter, à saisir le moindre défaut de la cui-

rasse pour y enfoncer le fer avec précision, avec vigueur et rage : il nous fallait alors concentrer nos forces, et faire des trouées dans de grandes masses, que rassemblait et dirigeait une certaine unité d'idée et de volonté. Aujourd'hui on sait qu'un pays est en insurrection plus tôt qu'on ne le voit. Quelque ambitieux ou fanatique parle de guerre; on oblige par la violence en actes ou en menaces le chef nommé par la France à s'éloigner, et on le remplace par un partisan d'Abd-el-Kader; on se réunit en conciliabules où se montrent quelques centaines d'hommes, et où l'on décide à l'unanimité que le voisin le plus faible est nécessairement ami des Français, ennemi de Dieu et de Mahomet, et justement passible de toute spoliation, exaction et vexation que de droit. Après cette sentence, on procède à l'exécution, et jamais force ne manque à la loi; car la confiscation, qui appuie et scelle tout jugement de ce genre, vient allumer dans l'ame de tous les assistans une ardente soif de justice, et les champions de ce tribunal en plein air sont toujours beaucoup plus nombreux que les condamnés. Cependant, après s'être gorgés de butin et avoir dormi sur les dépouilles opimes, ces grands justiciers, en apprenant qu'une colonne française vient pour casser leur arrêt, se troublent, et commencent à douter de la bonté de leur cause. A l'approche de nos troupes, ils abandonnent leurs chétives habitations, et fuient vers la montagne. Si leur adresse à se dérober est vaincue par la nôtre à les surprendre, et leur agilité dans la retraite par notre vigueur dans la marche agressive, alors seulement il y a un combat, ou plutôt, ce qui est plus triste, il y a des coups de fusil échangés entre nos soldats, chargés d'arrêter les fuyards, et ceux-ci, qui, par instinct guerrier, sans espoir de succès ni de salut, sombres et résignés à mourir, veulent au moins tomber en frappant un ennemi : spectacle d'une mélancolie aussi poignante, mais plus digne que celui des gladiateurs disant à César : *Morituri te salutant*. Les Arabes aiment mieux tuer qui les tue que le saluer.

En même temps que les combats se sont espacés dans le temps, ils ont reculé dans l'espace, relativement aux céntres de notre domination; si ce n'est du côté de Tenez, où l'insurrection s'est approchée de la mer, une large zone, le long de la côte, a généralement été respectée. Les plaines sont presque partout restées calmes et silencieuses, et le bruit de la mousqueterie ne s'est guère fait entendre que sur les plateaux élevés, dans la haute partie du cours des rivières, dans les contrées éloignées du rivage et des grandes villes, d'où sortent toutes les eaux, et où les gorges profondes et les grandes étendues incultes promettent refuge à ces populations, qui ne portent plus leurs regards en avant sur les terres à envahir qu'aussitôt elles ne les jettent en arrière sur le chemin de la retraite.

On peut donc dire que la veine guerrière des tribus est non à sec, malheureusement, mais fatiguée, ne se manifestant plus que par jets faibles et intermittens, et ne s'alimentant plus que de cette humeur inquiète, turbulente, qui est le fonds même de la nature arabe.

On se tromperait d'ailleurs étrangement, si on mesurait la réussite d'Abd-el-Kader, dans ses dernières campagnes, à l'angle de terrain qu'il a embrassé dans ses courses, et au degré de liberté de ses mouvemens. Il a été à peu près partout où il a voulu, mais il est loin d'avoir fait partout ce qu'il a voulu. Il a vu M. le général de Lamoricière, dans ses mouvemens si brusques et si multipliés, aller reprendre une à une bien des fractions de tribus déjà engagées sur la route de l'émigration, et les replacer comme avec la main sur leurs territoires; M. le général Cavaignac, par de grands coups de filet hardiment lancés sur la frontière marocaine, ramasser d'importans groupes de population, et les ramener sur le bord français; M. le gouverneur, et les colonnes qu'il détachait de la sienne, tenir immobiles et calmes les montagnards de la rive gauche du Riou, quoique l'émir rodât à l'entour, cherchant un parti à entraîner ou une proie à dévorer, et essayant sa double puissance d'attraction et d'intimidation. Il a tenté en vain la grande et belliqueuse tribu des Beni-Ourags, si long-temps habituée à lui obéir avec enthousiasme, avec amour, et il a côtoyé le pied de toutes ses montagnes, sans oser ni s'y imposer comme ami, ni en forcer l'entrée comme ennemi. Il est probable que ces astucieux Kabaïles se seront mis en relation avec leur ancien sultan, et lui auront député quelque membre de la famille vénérée de leur cheik, tandis que celui-ci s'était rendu lui-même au camp de M. le maréchal Bugeaud. Cependant ils n'auront reçu notre ennemi qu'avec de stériles et prudentes marques de respect, et comme ces hôtes qu'on ne veut ni repousser ni introduire chez soi, et qu'on accueille très révérencieusement, pourvu que ce soit sur le seuil seulement, et sans les laisser pénétrer à l'intérieur. Plus tard, Abd-el-Kader a dû quitter les Ouled-Naïls, avant d'y avoir creusé le port qu'il voulait y préparer et y assurer à ses partisans, actuellement réunis dans le Maroc, pour le cas où les inquiétantes dispositions qu'alors l'empereur manifestait à leur égard auraient éclaté sur eux et les auraient dispersés. Malgré la profondeur des issues que lui offrait sa retraite méridionale, dès qu'il vit nos colonnes lancées sur sa piste, il crut prudent de se dérober, et de venir tomber en arrière au milieu des Kabaïles du Jurjura; là, par sa promptitude à rassembler et à abandonner les populations, à venir, voir et fuir, puis à revenir et à fuir de nouveau, comme il lui est arrivé tout récemment, il a donné des preuves nombreuses de sa puissance à exciter les imaginations des races musulmanes, et de son impuissance à les défendre, et même à seconder leurs efforts. Ce

n'est plus une chasse au lion que nous menons en Afrique, c'est une chasse au renard.

Certes, quand on examine les circonstances de cette dernière période, en en mettant toutes les faces sous un jour complet, au lieu d'en placer un côté dans la lumière, un autre dans l'ombre; si surtout on tient compte de cette multiplicité de buts de rechange qui se trouvent disposés en relais dans toutes les directions autour d'Abd-el-Kader, et sur chacun desquels il peut se replier à défaut d'un autre qu'il manque, sans que jamais il paraisse dérouté, on reconnaîtra que toute cette suite d'événemens n'est pas un tissu continu de mécomptes pour les Français, de succès pour l'émir; il est permis de croire que, malgré toutes les fautes qu'on a imputées aux premiers, tous les triomphes qu'on a prêtés à ce dernier, celui-ci touche à un temps d'éclipse, et ceux-là au contraire à une phase claire et calme.

En Afrique plus qu'ailleurs, c'est une tâche bien compromettante que de parler de l'avenir, je ne dis pas du grand, mais du plus petit. A travers tant d'individualités fortes et résistantes qui font saillie parmi les Arabes, tant de caprices qui y font loi, un fait dont on veut étudier la marche a des rejaillissemens suivant des angles et à des portées qu'on ne peut calculer d'avance. Il est probable que les ressorts qui poussaient et soutenaient Abd-el-Kader dans toutes ces courses prodigieuses sont usés, et vont le laisser tomber pour un temps dans le silence et l'obscurité; mais qu'on se garde d'agrandir l'importance de ce résultat comme on a grossi dans un sens constamment défavorable à notre situation tous les actes de la dernière campagne, les nôtres comme ceux de l'ennemi! C'est surtout à l'occasion de l'Afrique qu'il est bon de dire avec Démodocus : *Prions les dieux qu'ils éloignent de nous l'exagération qui détruit le bon sens.* Au sujet d'un pays nouveau, il faut se défendre avec un soin scrupuleux des grandes espérances et des grands découragemens, surtout il faut se méfier de ces faux prophètes qui viennent chatouiller les secrètes faiblesses de la nation en lui annonçant comme prochaine la satisfaction de ses désirs relativement à la pacification et à la colonisation de l'Afrique, et en lui présentant les difficultés du passé et du présent comme de pures conséquences d'une méprise, d'un malentendu. Dans une tâche extrêmement multiple et complexe, la simplicité des moyens proposés est un des signes les plus certains d'insuffisance. Dès qu'on verra la sécurité rétablie et Abd-el-Kader hors de scène, on croira que tout est terminé; quand ensuite on aura changé quelques personnes, adopté quelques nouveaux systèmes et créé quelques nouveaux emplois, on se persuadera qu'on a pourvu à tout. On oubliera que le principal obstacle à une pacification vraie, c'est que les Arabes sont les Arabes, et à une colonisation sérieuse, c'est que les

Français sont les Français. Puis, lorsque les populations, lasses de la paix comme elles le sont peut-être aujourd'hui de la guerre, reprendront les armes; lorsque, retrempées dans ce fleuve d'oubli qui si facilement coule à travers toute terre barbare et en enlève le lendemain la trace des désastres de la veille, elles reparaîtront fraîches et renouvelées pour le combat, on s'imaginera encore avoir tout expliqué en accusant les nouveaux fonctionnaires ou les nouvelles fonctions, et on se consolera du malheur des circonstances par l'injustice des jugemens. Plût à Dieu que l'on trouvât alors pour combattre le mal d'autres remèdes que ceux que l'on conseille aujourd'hui!

Entre autres recettes, on propose de substituer des colonnes de cavalerie aux colonnes mixtes que nous employons maintenant. On se figure qu'on pourra donner ainsi aux troupes françaises la mobilité et la rapidité qu'ont les Arabes, comme si les assaillans, qui agissent dans de tout autres conditions que les défenseurs, pouvaient rencontrer les mêmes avantages dans l'adoption des mêmes moyens. Les Arabes combattant sur leur territoire, au milieu de leurs frères de race et de religion, même lorsqu'une partie de ceux-ci suivent un autre drapeau, trouvent favorables ou neutres toutes les puissances qui nous sont hostiles; les bois, les torrens, les connaissent et leur livrent tous leurs secrets; les silos se révèlent volontiers à eux et leur abandonnent leurs grains; la retraite la plus inaccessible dans les montagnes et des mains amies reçoivent leurs blessés et leurs malades. Pour nous, au contraire, les buissons cachent des fusils ennemis, et les ravins des embûches; nos blessés, si nous ne les emportons avec nous, ne sont bientôt plus que des cadavres sans têtes. Il nous est donc impossible d'aborder les montagnes avec de la cavalerie sans infanterie : là en effet, les rochers, les ravins, les pentes abruptes, se mêlent et se pressent en un chaos inextricable; c'est un semis d'innombrables postes fortifiés d'où les Kabaïles, s'ils n'y étaient attaqués et forcés par nos fantassins, tueraient un à un et à loisir tous nos cavaliers. Dans l'Algérie, la contrée montagneuse, c'est la surface entière du pays, moins les plaines infertiles du sud, que la rareté de l'eau et des grains ferme à de grandes réunions de cavalerie, comme fait ailleurs la configuration du sol. Il faudra toujours à nos cavaliers, aussi nombreux qu'on les suppose, le soutien de quelques compagnies d'infanterie, et dès-lors la vitesse du cheval sera limitée, au moins au-delà d'un certain rayonnement, par celle du fantassin. Dans les circonstances même où l'on peut détacher la cavalerie de la partie lourde d'une colonne avec la chance qu'elle joigne l'ennemi sur un terrain convenable, il y a encore des auxiliaires qu'il faut lui adjoindre : ce sont des mulets avec des cacolets pour enlever les blessés, car beaucoup de blessures ne permettent pas de charger et de transporter ceux qui en sont atteints sur des chevaux pourvus du har-

nachement ordinaire. On doit, il est vrai, reconnaître que sous l'action de plus grandes masses de cavalerie on ferait sortir de la guerre des résultats plus positifs. On pourrait, à la suite des escadrons qui chargent, faire marcher de fortes réserves qui recueilleraient les blessés et empêcheraient que les flots d'Arabes, au milieu desquels notre petite phalange flotte quelquefois comme un vaisseau sur la mer, ne se refermassent derrière les assaillans comme pour les engloutir. Alors un corps de troupes pourrait sans imprudence, à l'aide de sa cavalerie, faire des mouvemens moins serrés, et soit pour poursuivre, soit pour surprendre l'ennemi, allonger pour ainsi dire le bras à une distance où maintenant il ne porterait pas ses coups sans se découvrir. Un autre avantage résulterait d'une grande augmentation de cavalerie : c'est qu'on pourrait en laisser toujours une partie au repos, et, par une heureuse disposition dans les tours de service, être constamment en mesure d'agir avec des chevaux frais. Mais, s'il est bon de rechercher et d'adopter les améliorations qui se présentent, il faut bien mesurer quelle en est la valeur, et ne pas se préparer de graves mécomptes en prenant le moyen par quoi seulement on détend le nœud de difficultés pour l'épée qui doit le trancher.

Un autre système qui, dans le public, a obtenu grande faveur, c'est celui de l'immobilité. Lorsque le feu de la rébellion s'allume quelque part, il s'éteindrait de lui-même, dit-on, sans le vent que nous faisons à l'entour en nous agitant pour l'éteindre. C'est parce que nous nous portons sur un point où quelques troubles insignifians se sont produits que les populations s'irritent, prennent les armes et se défendent. Il suffit de savoir comment l'insurrection naît, grandit, se propage avec une rapidité et une intensité proportionnelles à l'espace et à la liberté qu'on lui abandonne, comment au contraire elle décroît, s'amoindrit et se dissout à mesure que nos colonnes s'en approchent, la circonscrivent et l'atteignent, pour ne pas accorder à de pareilles idées une sérieuse attention. Veut-on dire que l'armée se charge en Afrique du rôle d'agent provocateur ? Croit-on de bonne foi que l'on s'amuse à remuer la cendre pour en faire sortir l'étincelle, puis la flamme, afin de se donner la joie de fouler et d'écraser le foyer ? Ceux qui de gaieté de cœur se livreraient à un pareil jeu ne seraient-ils pas les premiers à s'y brûler?

Il est fâcheux, quand on se hasarde sur un terrain où s'agitent d'ardentes controverses, de n'avoir pas une idée unique, vive et nette, dont on puisse se servir comme d'un mors tranchant, pour arrêter court l'opinion. Il y a des hommes privilégiés qui au bout de chaque discussion ont un précepte tout arrangé, comme une fosse ouverte pour y précipiter et y enterrer la question; une formule toute prête, comme un cachet pour sceller la pierre du tombeau. Pour moi, je comprends qu'on puisse donner sur les affaires de l'Afrique plusieurs conseils spéciaux;

je ne conçois pas qu'on ose n'en donner qu'un compréhensif, général, étendant sa règle d'airain sur toutes les parties de l'espace et du temps où se développe l'histoire africaine. Il faut, dans ce pays si mobile, une habileté qui soit féconde en métamorphoses, qui, au lieu de se mouler sur la froide abstraction, s'applique exactement sur la réalité chaude et vive, et se prête à toutes les oscillations, à toutes les modifications que le fait vient à subir. Il importe avant tout que l'activité des Français égale l'inquiétude des Arabes, que les soulèvemens soient prévus plutôt que réprimés, et que, dès qu'une première émotion commence à faire frissonner, ne fût-ce que la surface des populations, le drapeau français apparaisse, comme le trident de Neptune, pour chasser les vents et abaisser les flots. Il ne faut pas craindre d'entrer en rapports fréquens avec les tribus et de donner à l'armée française le don de l'ubiquité, pourvu que son omniprésence se manifeste, comme celle de la Providence, en empêchant le mal et produisant le bien. Qu'on ne s'effraie pas de l'idée de violer, par de telles mesures, le précepte qui défend la division des forces; car on reste dans l'esprit de cette loi, dès que dans toutes les opérations, quelque multipliées qu'elles soient, on garde l'avantage sur l'ennemi, soit selon le nombre vulgaire, soit selon une arithmétique où la puissance morale se trouverait représentée par des chiffres. L'ère, je ne dirai pas de la guerre, mais de l'action guerrière, est loin d'être close dans notre nouvelle conquête. Si c'est seulement sous la pression égale et régulière de l'établissement colonial que la terre africaine peut prendre et conserver son assiette définitive, ce n'est que sous les piétinemens de nos soldats qu'on peut refouler et briser ces énergies destructrices qui tendent à sourdre de tout point du sol trop long-temps resté libre, et qui, si on ne les combattait, renverseraient à chaque instant les travaux et les travailleurs, comme ces puissantes émanations repoussant les mains romaines et leur œuvre des fondations que les vainqueurs de la Judée préparaient pour un nouveau temple. Si, parmi quelques vagues indications, il est une pensée que j'oserais exprimer en termes directs et formels, c'est le regret que des préoccupations de politique européenne et des négociations positives avec l'empereur Abderhaman aient écarté le projet d'une campagne sur le territoire marocain. C'est là seulement qu'il y a pour Abd-el-Kader une base considérable d'opérations. Les Ouled-Naïls ne pourraient pas, les Kabaïles du grand massif ne voudraient pas garder et nourrir sur leur territoire de nombreux rassemblemens formés sous l'étendard de l'émir; mais les montagnards de la frontière orientale du Maroc sont dans de telles conditions géographiques et morales, que la volonté de l'empereur ne pourra ni les isoler long-temps d'Abd-el-Kader, ni détourner ces deux forces une fois combinées de fondre sur les domaines de la France. Alors il nous faudra, peut-être avec une armée fort diminuée, accomplir cette entreprise,

dont aujourd'hui l'abondance de nos ressources rend l'exécution facile, et dont nos griefs récens et nos plaies saignantes attestent la justice.

Qu'il me soit permis, en terminant, de rassurer ceux qui depuis trois mois ne cessent de s'attrister sur l'état de délabrement et d'exténuation où ils se dépeignent nos troupes. J'ai vu celles-ci au milieu de leurs épreuves, j'ai vécu avec elles, et je n'ai jamais imaginé qu'elles fussent, comme Benjamin et comme Judas, *sans force* et *sans vertu*. J'ai vu des hommes fortifiés plutôt que lassés par des luttes incessantes avec les élémens et avec les besoins de leur propre organisation, bronzés par leur contact continuel avec de dures circonstances, et qui portaient certainement un lourd fardeau de misères et de fatigues, mais qui sous ce poids marchaient vaillamment et comme avec la conscience d'avoir au dedans d'eux-mêmes un grand fonds encore inépuisé d'énergie réactive. Avec leurs figures sérieuses, leurs vêtemens rapiécés et leurs bâtons à la main, les soldats de l'armée d'Afrique ne m'ont nullement apparu, ainsi que l'a dit agréablement un journal, pareils à des mendians; ils m'auraient plutôt rappelé ces mâles pèlerins de Terre-Sainte qui, ayant quitté leur coin de terre, leur chaumière, leur famille, les pieds poudreux, le visage amaigri, les habits en lambeaux, marchaient, marchaient toujours, courbés sous la souffrance, mais se redressant avec orgueil et avec joie chaque fois qu'ils croyaient apercevoir la Jérusalem de leur espérance. En Afrique, il y a des jours où sous la pluie, après de longues marches, loin de l'ennemi, les courages se voilent; mais, à la moindre apparence d'un combat, à la moindre chance entrevue de joindre l'ennemi, de faire un beau coup de main, tout rayonne de nouveau. Il ne faut pas se figurer que ces hommes n'ont pas, aussi bien que leurs pères du moyen-âge, un idéal qui les soutient et les relève. Dans le vide, tout tomberait à plat. Ils savent qu'ils ont donné à la patrie une partie de leur existence, et pendant ce temps ils agissent comme s'ils ne s'appartenaient pas. La patrie leur dit de partir et ils partent, de souffrir et ils souffrent, de mourir et ils meurent. Dans leur ardeur à agir, dans leur force à supporter, il y a un sentiment du beau et du bien, qui est plus ou moins confus selon le développement de l'individu, mais qui ne peut échapper à l'observateur attentif, même lorsqu'il échappe à celui qui au fond de l'ame s'en inspire. Il y a dans la pratique du renoncement à soi et dans la conscience de l'effort, même à travers les douleurs qui quelquefois l'accompagnent, de tels retours de contentement intérieur; il y a dans la vie des camps, dans cette communication continuelle avec la nature, dans la fascination de l'inattendu, dans l'attraction qu'exerce le but proposé, de telles consolations, des excitations si sereines, quelque chose de si vivifiant, qu'on ne sait pas si l'on doit plaindre ceux qui passent ainsi leurs jours. A mon avis, la louange leur va mieux que la pitié; j'avoue n'avoir jamais pu accepter autrement que

sous bénéfice d'inventaire cette commisération que quelquefois on accorde aux troupes d'Afrique; il me semble que presque toujours cette aumône sonne faux, comme si le fond en était d'un autre métal que celui dont la surface est recouverte. Sous l'argent de la sympathie, il y a un triple airain de médisance, de haine, de récriminations, et l'éloge en faveur des uns est doublé d'une accusation contre d'autres. D'ailleurs, il ne faut pleurer que fort discrètement sur les infortunes endurées pour la cause du bien et pour l'accomplissement du devoir, car les larmes amollissent ceux qui les répandent et ceux sur qui elles tombent. Souvent, dans ces gémissemens sur les misères de nos soldats, il y a autre chose qu'une émotion sincère, autre chose même qu'un prétexte au blâme; il y a le cri des natures faibles et détendues, qui s'irritent contre les natures énergiques, et s'indignent à la seule idée d'une existence fortement trempée. Il y a le blasphème de la voluptueuse Capoue contre cette Rome où l'on apprend la simplicité, la fierté, le dévouement. Plus d'un, qui ne prétend nullement à être Thémistocle, trouve que les lauriers de Miltiade l'empêchent de dormir, quoiqu'il ne veuille pas plus de Salamine que de Marathon. Comme la mère des Gracques considérait avec un orgueil mêlé de tristes pressentimens ses fils grandissant dans une éducation austère pour devenir les réformateurs de leur pays, la France doit voir avec une joie profonde, quoique mélancolique, avec une mâle satisfaction, qu'une partie de ses enfans se forment aux durs labeurs et à une vie d'abnégation et de sacrifice au devoir. Dieu seul sait quelles tâches sont réservées à la vertu française. Si au-delà des mers il y a des peuples à dégager des liens de la barbarie, de ce côté il y en a d'autres à arracher aux mains sanglantes des barbares.

A. de la Tour du Pin.

L'ALLEMAGNE

DU PRÉSENT.[1]

AU PRINCE DE METTERNICH.

III.

HEIDELBERG.

Il m'en coûtait de m'arrêter beaucoup à Heidelberg : j'y avais habité autrefois, et je n'y reconnaissais plus rien. C'est le propre des grands mouvemens publics de changer ainsi l'aspect moral des lieux, et comme de notre temps l'opinion se fait, en tout pays, le même domaine et le même chemin, les diversités pittoresques s'effacent sous l'analogie des idées. Il y a tant à gagner dans cette vaste communauté de la pensée moderne, qu'il faut savoir se résigner à perdre quelque chose. Cette fois, la perte m'attristait; il me manquait d'heureuses impressions dont je gardais une bien douce mémoire. J'avais trouvé jadis un calme si profond dans ce gracieux séjour, il y avait un charme si original dans cette vie close et savante qui coulait lentement sous l'ombre majestueuse des ruines! On était pourtant alors vers la fin de l'été de 1840, au moment même où les princes travaillaient en Allemagne à soulever contre la France des colères trop factices pour durer beaucoup. Heidelberg n'en avait pas encore

(1) Voyez les livraisons du 1er février et du 1er mars.

souffert, et n'en devait guère souffrir; l'université s'occupait assez peu de politique. Tout au plus, quelque jeune docteur parlait-il de nous redemander l'Alsace avec un morceau de la Lorraine; mais cette belle ambition ne tirait point à conséquence : c'était, en vérité, pur propos après boire, un malin souvenir des chansons du vieil Arndt, que le nouveau roi rétablissait à Bonn; un trait affecté de ce patriotisme érudit qui, à entendre M. Heine, viendrait peut-être un jour nous chercher querelle pour avoir autrefois si méchamment décapité ce pauvre Conradin de Hohenstauffen. Il s'en fallait, d'ailleurs, qu'on prît fort au sérieux ces antiques ressentimens, et, quant à des sujets plus pressans et plus graves, quant à des débats intérieurs, des débats constitutionnels, l'esprit n'y était point. L'agitation des premières années qui suivirent 1830 avait cessé; le roi de Prusse n'avait point encore réussi à fabriquer les matériaux d'une agitation nouvelle. Tout allait presque à l'ancienne mode. Je vois toujours le bon Zachariæ monter en chaire avec sa houppelande et ses grandes bottes, telles que les portaient les paladins de 1813; il était alors de tradition que le célèbre légiste dépassait en secrètes bizarreries les plus bizarres figures qu'eût jamais rêvées l'imagination d'Hoffmann. Maintenant il n'y a plus de place en Allemagne pour les personnages des *Contes fantastiques*. Le fantastique s'en va comme le reste, *chivalry is over;* dans ce temps-là, tout n'était point encore parti, il en serait volontiers resté quelque chose au sein de la vieille université. Je me rappelle certaines leçons sur le *Faust*, où le maître semblait si possédé de son sujet, qu'il se substituait presque à son héros, expliquant comme pour lui-même et par lui-même ces violentes passions de l'intelligence, dont il était, pensait-on, la victime autant que l'interprète. Mais du moins n'y avait-il point d'autre orage qui grondât au fond des auditoires de Heidelberg, et celui-là grondait bien bas. Les professeurs faisaient honnêtement et régulièrement leurs cours; les étudians leur donnaient des sérénades et les complimentaient le soir aux flambeaux; les étudians cheminaient avec la plus parfaite innocence le long du stade académique; la rumeur de leurs fêtes troublait seule le silence des gothiques châteaux du Neckar, lorsqu'un jour de *commerce* leurs barques remontaient et descendaient la rivière, toutes chargées de musique, de drapeaux et de feuillages.

Aujourd'hui quel changement! La ville même, la ville entière, est tout autre; les maisons s'élèvent et se font marchandes; les rues s'emplissent de passans et de voitures; il y a partout du tumulte et du bruit. Heidelberg est à présent le carrefour d'une grande route; des lignes de fer s'y croisent, des bateaux à vapeur en partent et s'y arrêtent. Les idées se sont renouvelées en même temps que les lieux, et la pensée publique a, pour ainsi dire, revêtu cette face mouvante du pays. Heidelberg est en émoi comme tout le grand-duché.

On a pu voir récemment combien les fermens des opinions politiques avaient pénétré chez les populations badoises. La lutte énergique soutenue par la seconde chambre, en 1842, contre le ministère de M. de Blittersdorf, a produit une impression générale, et le juste triomphe du parti constitutionnel, en cette difficile occasion, demeure encore dans toutes les mémoires. C'est un souvenir dont l'Allemagne libérale envie à bon droit et l'honneur et l'orgueil; jamais un cabinet, durant ces dernières années, n'avait rencontré d'adversaires si savans, si opiniâtres. On eut beau dissoudre la chambre, comme on vient de la dissoudre en des circonstances analogues; on fut obligé de céder. M. de Blittersdorf avait été l'organe d'une faction monarchique qui prétendait réduire la charte à néant; il fallait en rabattre : le duc Léopold usa là fort à propos de ces façons paternelles qui seraient peut-être assez compromettantes, si quelque casuiste malavisé s'alarmait un jour de voir la personne du prince trop familièrement *découverte*, pour parler le langage reçu chez nous, où la chose, comme on sait, n'arrive jamais. Son altesse s'interposa sans rien désavouer, et daigna prier elle-même la chambre de lui épargner tous ces ennuis, ne fût-ce que par esprit d'amour et de fidélité; on annonçait en même temps que M. de Blittersdorf s'était volontairement retiré avec cette pieuse intention. Il n'y avait donc point dans cette retraite de signification politique; restait seulement une marque de déférence donnée par le démissionnaire au chef de l'état. Voilà, certes, une solution commode à toutes les crises de cabinet; ce ne sont plus ainsi que des querelles de ménage où personne n'a rien à voir, excepté le maître de la maison; un prince gagne toujours à jouer au patriarche; ce rôle-là, sans doute, ne déplairait nulle part; on s'en arrange fort en Allemagne. Pour souverain constitutionnel, on veut bien l'être; mais pour souverain de bon aloi, certes, on ne le serait plus si l'on allait laisser croire que les conseillers de la couronne peuvent sortir tout faits d'un scrutin parlementaire. M. de Blittersdorf n'en fut pas moins envoyé à Francfort comme ministre de Bade auprès de la confédération germanique : ce n'est pas lui qui contrariera les grandes puissances. L'opposition qui l'avait renversé, maîtresse au fond, ne chicana pas sur les formes. Entourée de la faveur nationale, elle y trouve encore aujourd'hui le plus solide appui qui la soutienne contre la réaction qui recommence : elle combat à l'avant-garde de l'Allemagne, parce qu'elle a su créer une tribune retentissante, et les discussions des chambres excitent en Bade même un intérêt d'autant plus vif que l'écho s'en reproduit jusqu'à Berlin. Le pays est fier de ses députés, et l'on n'entre pas dans une pauvre maison qu'on n'y aperçoive aussitôt, à la place d'honneur, les portraits de Basserman, de Welker, d'Itzstein, de Hecker, comme on rencontrait chez nous sous la restauration ceux de Manuel et du général Foy. C'est

en Bade seulement que des portraits d'hommes politiques sont déjà devenus des images populaires, et font pendant sur les murs des auberges de village aux victoires de Frédéric ou de Napoléon; le détail est petit, mais il a du sens; ailleurs ce ne sont guère encore que des figures de professeurs ou de soldats. L'outrage gratuit infligé dernièrement par le gouvernement prussien à MM. d'Itzstein et Hecker les a rendus plus chers à leurs concitoyens, et tous ont appris à détester toujours davantage le régime hypocrite des monarchies pures en voyant les représentans d'une nation libre si brutalement chassés des états d'un prince absolu pour ce seul crime d'avoir défendu chez eux la constitution. Ç'a été un nouveau sujet d'irritation au moment même où l'effervescence religieuse allait aigrir et ranimer l'effervescence politique.

Le mouvement n'a nulle part été plus prononcé qu'à Heidelberg. Ce singulier abbé Kerbler, qui débarquait en même temps que moi, y avait déjà prêché quelques semaines auparavant; il avait beaucoup moins parlé du dogme en général que de l'unité allemande et du patriotisme allemand; sa propagande, quoique vite arrêtée, remuait encore les classes inférieures. On était d'ailleurs à la veille des élections; on agitait sans relâche cette grande question de la liberté des consciences, magnifique prétexte sous lequel on débat toutes les autres; la ville était divisée en deux camps, et les *libéraux*, comme au XVIe siècle les *huguenots* de Genève, flétrissaient leurs adversaires du nom de *serviles*. Quelque temps après mon départ, un libéral faillit être tué durant la nuit d'un coup de pistolet; il avait le soir même très fort maltraité les serviles dans une discussion publique; on les accusa d'avoir voulu le punir par un guet-apens. Étaient-ce donc là ces candides philistins qui se rangeaient naguère si pacifiquement pour laisser défiler un cortége belliqueux d'étudians en gaieté?

Les savans eux-mêmes n'étaient pas d'humeur plus paisible que la foule, et l'esprit, la passion du moment les poursuivait jusqu'au milieu de leurs livres. Les doctes maîtres seront dorénavant toujours moins tentés de s'ensevelir sous la poussière un peu stérile du cabinet; il deviendra désormais toujours plus rare de voir ce qu'on voyait jadis si souvent, un illustre professeur enfermé dans un monde d'abstractions, tout heureux du titre honorifique de conseiller intime, se retirer exprès de son temps pour mieux s'isoler par cette superbe indifférence. A Heidelberg, ce ne sont pas seulement les plus ardens et les plus jeunes qu'entraîne aujourd'hui ce vif courant du dehors; les plus graves, les plus âgés, ouvrent aussi les yeux pour regarder enfin dans le domaine vulgaire du contingent et du réel, pour s'y mêler à leur guise, pour y marquer leur trace. M. Gervinus, l'auteur de cette excellente histoire de la littérature allemande qui lui a fait une renommée, le guide classi-

que en cette inoffensive étude, abandonne ses travaux de critique et d'érudition; il applique à des intérêts plus proches, plus délicats et plus sérieux ce jugement ferme et lucide qui le distingue: il est uniquement occupé des grands événemens accomplis en Allemagne depuis la fin du dernier siècle; il les a choisis pour l'objet de ses leçons, et ses leçons formeront un livre qui sera bien une œuvre politique. M Gervinus a, je crois, été nommé député dans ces élections dont j'apercevais en passant les orageux préliminaires; « il était temps, me disait-il, pour quiconque avait une influence légitime, d'en user au profit de la vie publique; c'était l'étroite obligation des gens raisonnables et considérés de s'adonner à la pratique des institutions constitutionnelles, s'ils voulaient vraiment que le peuple allemand pût enfin les avoir à cœur et s'y attacher. » Banni de Gœttingue en 1837, M. Gervinus savait trop ce qu'il en coûte de n'avoir pas le peuple derrière soi.

Il faut se représenter toute l'importance personnelle justement acquise là-bas aux professeurs des universités pour comprendre l'effet de leur conduite, quand on les voit ainsi surveiller de près la marche des choses et dire leur mot aux occasions. Personne n'y manquait plus à Heidelberg. Le doux et fin M. Mittermaier s'était sévèrement élevé contre les iniquités de ce déplorable procès de Jordan que je vais tout à l'heure raconter. Le digne M. Schlosser, le vieux Paulus, n'avaient pas craint d'envoyer des lettres de condoléance aux habitans de Leipzig après le funeste événement du mois d'août, et dans une adresse solennelle ils déploraient hautement ce régime d'arbitraire auquel il en coûtait trop peu de verser le sang des citoyens. Qu'on y songe cependant, ces noms-là sont parmi les plus respectés et les plus populaires de l'Allemagne, et l'on n'était pas habitué à les trouver si fort engagés en de pareilles rencontres. Il semble qu'il y ait partout un souffle de guerre. M. Paulus frémissait encore de cette lutte qu'il vient de soutenir devant les tribunaux contre M. de Schelling, et, à l'entendre exprimer ses griefs avec tant de verdeur, j'oubliais ses quatre-vingt-quatre ans. On sait le sujet de cette querelle, dans laquelle il entrait, comme toujours, de la politique sous air de théologie. Lorsque le bruit se répandit que M. de Schelling, installé dans le camp de la réaction religieuse, apportait sa science nouvelle au service des piétistes, le doyen de la critique protestante se leva tout aussitôt pour incriminer cette prétendue défection du doyen des philosophes; il en appela hardiment à l'opinion et publia, au commencement de 1843, le cours professé à Berlin de 1841 à 1842; il donnait le propre texte du maître recueilli dans les cahiers de ses disciples, et l'accompagnait d'un commentaire qui faisait une bonne moitié de l'ouvrage. Le commentaire n'était pas sans doute un panégyrique, M. de Schelling le compta pour rien et répondit simplement par une poursuite en contrefaçon; la réponse était sommaire

et le débat singulièrement posé. M. de Schelling perdit son procès à Darmstadt d'abord, et ensuite à Berlin, malgré l'intervention presque manifeste du plus illustre de ses admirateurs, du roi lui-même; il fallait qu'il eût bien tort. Ç'a été un fâcheux spectacle de voir ces deux nobles vieillards aux prises sur cette question de doctrine devenue si malencontreusement une question de police commerciale. M. Paulus n'était pas homme à reculer; peut-être prépare-t-il déjà d'autres batailles, et ce ne sont plus en vérité des batailles d'érudit hébraïsant, ce n'est plus de la science pour la science, le but est changé. Il est curieux de lire ce qu'un théologien qui date pourtant d'un autre âge écrivait en tête de cette polémique d'hier. — S'il descendait encore une fois dans l'arène malgré le fardeau des années, c'était pour accomplir son devoir de citoyen. On s'appliquait maintenant à justifier, par de pompeuses théories, des dogmes surnaturels que les princes et les puissans du monde voulaient transformer en croyance obligatoire par pure raison d'état. Or, c'était aux puissans et aux princes qu'il s'adressait du sein de sa retraite; il les priait de considérer que le fondement le plus scabreux de cette unité germanique dont ils rêvaient la gloire, c'était précisément l'autorité de cette église universelle qu'ils tâchaient d'établir; il saurait bien leur prouver qu'aujourd'hui toute église, une fois acceptée comme infaillible, s'imposerait comme maîtresse absolue, choisirait les siens, excluerait les uns pour embrasser les autres, et diviserait au lieu de rallier; il n'ignorait pas que les cabinets tenaient d'ordinaire l'habitude de la foi mystique pour une sûre garantie de l'obéissance des sujets; c'était une maxime de gouvernement que le peuple devait avoir une religion, n'importe laquelle, pourvu qu'il en eût une. La maxime lui était également précieuse; mais il attendait alors que l'on enseignât la religion du devoir, cette fleur du christianisme primitif gravée dans toutes les consciences, et non plus seulement la religion des miracles et des mystères, éternel sujet de discussion parmi les hommes.

C'est là le langage d'un théologien de l'ancienne école; je laisse à penser celui des politiques de profession, de M. Welker, par exemple, que je rencontrai aussi à Heidelberg. L'émule, le compagnon de M. de Rotteck, dans sa carrière trop tôt terminée de publiciste et d'orateur, M. Welker, est maintenant l'un des vétérans du parti libéral et peut-être le plus éprouvé. Destitué de ses fonctions de professeur, frappé d'amendes et de confiscations, poursuivi devant les tribunaux à chaque livre qui sort de sa plume, menacé par les embûches secrètes de la police, il a blanchi sous le harnais sans quitter la place. Sa parole est restée jeune et vibrante; on lui reproche d'être passionnée; quel plus bel éloge pour un vieillard? Je ne me suis jamais mieux figuré cette étrange situation de l'Allemagne constitutionnelle qu'en écoutant M. Welker; personne ne la sentait et ne l'exprimait si vivement. « Pas un droit défini, pas

une garantie positive, pas un principe reconnu; partout des anomalies et des contradictions; un ministère responsable, suivant la lettre de la charte, obligé pourtant d'accueillir des membres irresponsables, de subir es ordres d'une camarilla qui ne paraît point aux chambres, et les gouverne de haut; — des chambres qui semblent délibérer des lois, et ne font en réalité que des doléances, parce que les puissances étrangères les empêchent d'appuyer leurs votes d'une sanction effective; — des élections où les députés du peuple sont, après coup, triés par le souverain, qui tantôt appelle les fonctionnaires en masse, comme à Stuttgart, tantôt les exclut de même, comme à Darmstadt, exclusion si capricieuse et si complète, que l'on vit une fois tout un quart de l'assemblée renouvelé de cette manière-là; — ces fonctionnaires, enfin, livrés sans défense à l'arbitraire, sans une règle fixe qui les protége, sans un avenir assuré qui les attende; — les magistrats eux-mêmes, les professeurs, réduits à cette indépendance illusoire que l'usage et l'opinion leur accordent, sans qu'ils osent jamais s'y confier, puisqu'ils ne sont pas légalement inamovibles. L'usage, l'opinion, tel est le seul recours qui subsiste contre le pouvoir absolu des princes constitutionnels. La plupart, il est vrai, ménagent cette suprême justice, et ils font bien; ce n'est pas bonté, c'est sagesse. La force ne réussit point partout; la force a pu l'emporter en Hanovre, chez un peuple à peine sorti des entraves féodales; mais en Bade, mais en Wurtemberg, un éclat brutal serait le signal d'une résistance désespérée. » — « Allez, me disait M. Welker, tâchez qu'on sache en France un peu de vérité sur l'Allemagne! » Et il me raconta le procès de Jordan. Je ne connais pas d'exemple plus saisissant des horribles abus de ce despotisme paternel qui, de frayeur en frayeur et d'exigences en exigences, brise les liens les plus sacrés de la vie sociale, sous prétexte de sauver l'ordre politique. J'ai souvent depuis entendu cette lamentable histoire; j'en ai recueilli les preuves, j'en ai étudié les iniquités; je veux les dénoncer dans toute leur laideur. C'est le devoir d'un honnête homme, quand il apprend de pareilles choses, de les répéter partout où il peut, et le plus haut qu'il peut; si faible soit-elle et si mal écoutée, sa parole reste, et fait une preuve de plus au jour de la justice.

Lorsque la révolution de juillet eut remué l'Allemagne, les gouvernemens s'aperçurent bientôt qu'ils trouvaient devant eux deux sortes d'adversaires. C'étaient d'abord ces conspirateurs romantiques, derniers dépositaires des belles imaginations du Tugend-Bund, qui rêvaient république teutonne avec la simplicité chevaleresque des brigands de Schiller. Il y avait parmi ceux-là des niais, des fous, des traîtres, des cœurs généreux, pas un esprit juste : on en eut vite raison, et ils vinrent misérablement échouer à Francfort. Dans tout ce complot, dont le foyer embrassait le Wurtemberg et les deux Hesses, il n'est guère qu'un seul



personnage vraiment digne d'intérêt et d'attention, c'est le pasteur Weidig, qui paya ses illusions de sa vie et fut le premier martyr d'une inquisition d'état à jamais déshonorée par sa mort. Le second, victime moins sanglante, mais non moins déplorable, ç'a été M. Jordan. Celui-ci, pourtant, n'appartenait point au même bord que Weidig, et, s'il combattait comme lui pour la liberté germanique, c'était dans d'autres rangs, c'était avec ces fermes défenseurs des principes constitutionnels dont l'opposition raisonnée menaçait les princes d'inquiétudes plus longues et plus graves que ne pouvaient le faire ces ardentes menées des enthousiastes aveugles. Aussi, l'on eût bien voulu frapper les deux partis à la fois; on affecta même de les confondre, et de ne voir dans les exaltés que les complices et les dupes des politiques. Les politiques en Allemagne étaient encore trop neufs pour une si savante hypocrisie, et trop instruits déjà pour s'associer des conjurés si naïfs. Personne, d'ailleurs, n'ignorait leurs vrais sentimens; ils en avaient assez souvent témoigné; ils les publiaient au grand jour dans ces nouvelles chartes promulguées alors sous leur influence, en Hanovre, en Saxe, à Cassel même; c'étaient presque tous des professeurs, des jurisconsultes, quelques-uns aussi des administrateurs; un petit nombre d'esprits pratiques et de gens éclairés qui ont fini par convertir l'Allemagne à leurs idées et l'ont rendue ce qu'elle est à présent; des hommes comme M. de Rotteck et M. Dahlman, pour nommer les plus signalés. Il était avoué partout qu'ils réclamaient la conservation des trônes héréditaires avec autant de sincérité que l'établissement des assemblées délibérantes. Paul Pfizer, le plus fougueux de ces révolutionnaires patiens, celui qui demandait que des députés du peuple siégeassent à Francfort avec les ministres des puissances, celui-là même prétendait maintenir les formes monarchiques. Vainement donc on essaya d'impliquer cette élite de la nation dans les poursuites dirigées contre les complices de la fête de Hambach et de l'attentat de Francfort; vainement on s'efforça de leur imputer comme un crime cette universelle espérance de la *jeune Allemagne*, qui mettait spontanément à la tête de sa république ceux qu'elle voyait à la tête du parti libéral. Au milieu de ces sourdes attaques, de ces indignes supercheries, de ces calomnies systématiques, on n'osa point aller jusqu'à la violence ouverte, et, protégés par la franchise même de leur opinion, tous ces nobles suspects échappèrent à de plus dures vengeances; tous, M. Jordan excepté. M. Jordan, pour son malheur, était sujet de Hesse-Cassel, le pire de ces chétifs gouvernemens patronés par la diète germanique, le plus chargé des plus détestables traditions. Il faut dire jusqu'où la tyrannie peut encore aujourd'hui descendre, et combien encore on a droit d'oser d'infamies légales dans un état européen.

Fils d'un pauvre cordonnier des environs d'Insprück, élevé par charité pour devenir prêtre, formé par son propre travail et sa propre



vertu, M. Jordan avait conquis un rang distingué dans l'université de Marbourg. C'était un loyal caractère et une ame simple. Profondément attaché aux plus généreux principes, il en attendait l'avénement avec cette foi contemplative qu'inspirèrent long-temps en Allemagne et les théories de la science et ce que j'appellerais volontiers la nonchalance de la vie académique. Une fois le moment venu, il ne fit point défaut à sa cause, et la servit avec la droiture de ses convictions, avec sa douceur et sa modération naturelles. Les états du pays avaient été rassemblés à Cassel, en octobre 1830, sous le coup même du grand ébranlement de juillet. Député de l'université, qui l'avait déjà choisi pour recteur, M. Jordan fut nommé rapporteur de la commission législative qui devait présenter au prince un projet de constitution. Rédigé presque entièrement par lui, consacré par l'acceptation du souverain, ce bel ouvrage fit sa gloire, comme il devait faire sa perte. La charte à peine octroyée, M. Hassenpflug entra au ministère pour annuler ces fâcheuses concessions que l'on avait souscrites; c'était un inflexible bureaucrate, champion déterminé du pouvoir absolu, prêt à tout pour le rétablir. Aussitôt que la diète de Francfort eut signifié ces arrêtés de 1832 qui neutralisèrent si vite les conséquences de la révolution de juillet en Allemagne, M. Hassenpflug prononça la dissolution de la chambre hessoise, et voulut empêcher tous les membres indépendans d'y rentrer. M. Jordan était nécessairement le premier sur cette liste de proscription. Il en coûte de dire les moyens qu'on ne rougit pas d'employer contre lui; on le menaça de la corde par lettres anonymes, on ordonna une enquête sur ses mœurs, et la police de Marbourg dut interroger publiquement à son sujet les plus viles créatures. L'université répondit en le nommant une troisième fois son député. Arrivé à Cassel, il y trouve commandement de quitter la ville sous vingt-quatre heures; le tribunal suprême l'autorise à rester, et les suffrages unanimes de ses collègues l'élèvent à la présidence. La chambre est immédiatement punie de cette insigne rébellion par une dissolution nouvelle. C'était en mars 1833, un mois avant les événemens de Francfort; le moment pouvait être critique. M. Hassenpflug s'avisa d'un expédient assez analogue aux homélies familières du grand-duc de Bade : il manda M. Jordan, il lui remontra que son obstination troublait l'état, que sa présence à la chambre était comme une barrière entre le prince et son peuple; il le pria de se retirer de bonne grace pour prouver qu'il était un fidèle sujet. M. Jordan céda, et se désarma lui-même devant son ennemi. Il n'y a que la bonhomie sentimentale de certains esprits allemands qui puisse atteindre à ce sublime de l'innocence politique. Disons tout : le malheureux était pris en même temps par la famine, et, frustré du traitement que lui devait le pays qu'il honorait, M. Jordan n'avait plus de pain pour ses enfans.

Les pamphlets du gouvernement annoncèrent bientôt que c'était un jacobin furieux dont on se délivrait à tout prix, un perfide tribun qui eût mis partout la discorde. Laissons-le se rendre à lui-même ce noble témoignage, dont la lecture appelle je ne sais quelle sympathie mélancolique : « J'ai gagné beaucoup à cette rude école de la vie dans laquelle on n'arrive au but que pas à pas, avec une grande constance et de grands efforts; j'ai gagné beaucoup à l'observation de la nature, où toutes les variétés des choses ne se développent jamais qu'avec mesure et lenteur; j'ai gagné beaucoup à l'étude de l'histoire, où je voyais à toutes les pages que les vrais biens sont l'œuvre laborieuse du temps, parce qu'une révolution féconde ne s'improvise pas; j'ai gagné beaucoup à l'étude de la vie, de la nature et de l'histoire, car c'est ainsi que j'ai appris à me garder de ces entraînemens et de ces impatiences qui lancent la jeunesse à la poursuite des extrêmes : c'est ainsi que je suis devenu le plus décidé partisan d'un système réfléchi de sages progrès et de sages réformes (1). » M. Jordan était là tout entier; il ne voulait pas plus, il n'aurait jamais su se contenter à moins; on ne pouvait ni l'intimider ni l'exaspérer. Cette ferme et flegmatique résolution faisait à la fois son ascendant sur le pays et sa force contre le ministre. L'obstacle le plus irritant pour la fantaisie d'un pouvoir qui vise à régner en dominateur, c'est toujours le sang-froid de quelque intraitable modéré.

La vie publique était désormais interdite à M. Jordan : cette sécurité ne suffisait point à la rancune des gouvernans. Au mois de juin 1839, après six ans passés, six ans d'une existence obscure et inoffensive, M. Jordan est tout d'un coup suspendu de ses fonctions universitaires. Les gendarmes envahissent sa maison et fouillent ses papiers; quelques semaines s'écoulent; le ministère donne l'ordre de le mettre en prison; la politique dicte, la justice obéit; toutes les formes garanties par la constitution de 1831 sont audacieusement violées; le prévenu demande sa liberté sous caution : il a droit de l'avoir, on la lui refuse; il tombe malade, en septembre 1841, au milieu des fatigues d'une enquête odieuse; on le transporte chez lui sous bonne garde; la commisération de ses juges éloigne un instant les garnisaires de son lit de douleur, on s'irrite en haut lieu de tant d'indulgence, on lui renvoie des gendarmes, on le ramène au cachot, et l'on change le président du tribunal, qu'on ne trouvait plus assez docile. En 1842, la cour suprême de Cassel autorise M. Jordan à fournir enfin caution; il est encore obligé de se constituer prisonnier en 1843, et l'on parvient alors à prononcer la sentence. Quelle sentence et quel crime! Il s'agissait toujours de 1833 et de l'attentat de Francfort : on avait usé près de dix années à ourdir dans l'ombre des trames abominables pour rattacher une victime de plus à cette date fu-

(1) *Défense de M. Jordan par lui-même.*

neste. L'arrêt du tribunal portait en substance : « Accusé d'une tentative de haute trahison pour avoir pris part à des complots ainsi qualifiés, le professeur Jordan est acquitté sur ce premier chef. — Accusé d'avoir aidé cette tentative de haute trahison, par cela seul qu'il ne l'a point empêchée, atteint et convaincu sur ce second chef, le professeur Jordan est condamné à cinq ans de citadelle, chassé des services publics et privé de la cocarde nationale. » Le code pénal de Wurtemberg, le plus sévère peut-être de toute l'Allemagne, considère ce prétendu crime comme un simple délit, punissable au maximum par deux années de réclusion. Les juges du prince-électeur avaient été chercher une vieille ordonnance de l'autre siècle pour châtier au goût de leur maître le silence d'un homme dont ils étaient obligés d'innocenter les actes. Qu'était-ce encore que cette absurde rigueur auprès des moyens par lesquels on l'avait provoquée, auprès des motifs sur lesquels on fondait une si étrange culpabilité?

Un ami de M. Welker, confiné dans une forteresse pour cause politique, menacé suivant toute prévision d'une détention perpétuelle, reçut un jour la visite inattendue d'un de ses inquisiteurs. L'entretien devint confidentiel; il fut parlé de libération prochaine; il y eut même l'espoir d'une grosse récompense adroitement insinué : tout ce que le prisonnier avait à faire pour la gagner, c'était de compromettre M. Welker dans ses dépositions. J'avais peine à croire un pareil récit; je le crois aujourd'hui : le tribunal de Marbourg a publié sa procédure; il en avoue tout autant, et c'est avec ces ignobles manœuvres qu'il a ramassé les élémens d'une condamnation. On avait employé six années en démarches souterraines, quatre années en instructions judiciaires; on n'avait encore trouvé que deux faux témoins; il fallait bien en tirer le meilleur parti possible : on leur associa un espion reconnu, un piétiste à moitié fou, un ancien étudiant voleur et ivrogne; c'étaient là d'honnêtes gens à côté des deux coryphées de l'accusation. Ceux-ci, encore chargés de lourdes peines, soit pour la cause même dans laquelle ils déposaient, soit pour leurs propres crimes, venaient devant les juges mentir et se contredire sans pudeur; on recevait leur serment, on leur accordait une partie de leur grace à chaque dénonciation nouvelle; on les récompensa publiquement avec de l'argent et des places une fois le procès terminé. Le tribunal, cependant, était obligé de confesser dans le préambule de son arrêt que, « la personne des témoins n'étant pas suffisamment digne de foi, leur témoignage, qui servait seul de *preuve directe*, perdrait nécessairement de sa valeur; mais, ajoutait-il, ce qu'il en restait pouvait encore constituer des *preuves indirectes*, et c'était assez dans le cas donné pour déterminer la conviction des juges. Ainsi, par exemple, le dire de tel d'entre eux ne méritait en général aucune confiance; mais il en résultait pourtant que des points jusqu'alors isolés et obscurs se



trouvaient naturellement éclaircis et groupés : cet accord nouveau qui s'introduisait entre les faits devait garantir jusqu'à certain degré la véracité de celui qui le découvrait. » C'était donc la parole des déposans qui donnait du sens à des circonstances insignifiantes, et c'étaient ensuite ces circonstances ainsi arrangées qui prêtaient une autorité quelconque aux déposans eux-mêmes. J'ai copié textuellement.

On ne comprend pas comment on peut arriver à ces pitoyables iniquités, si l'on ne sait point comment elles découlent presque fatalement des habitudes de la procédure germanique. Nos anciennes ordonnances criminelles n'ont rien de plus aveugle et de plus dur que la justice pénale telle qu'elle est organisée dans la plus grande partie de l'Allemagne. Nous avons ici des politiques de bon ton qui ne se gênent pas pour proclamer leurs griefs contre l'intervention du jury en matière de presse et de complot. Il est des institutions contre lesquelles on peut se permettre bien des libertés sans se nuire; celle-là est du nombre; on voudrait, pour beaucoup, mettre autre chose à la place : serait-ce par hasard la belle théorie que voici? elle règne dans presque tous les codes de la confédération, et je raconte exprès le procès de Jordan pour montrer la façon dont on l'applique.

Quand c'est le jury qui prononce sur la culpabilité de l'accusé, il s'en rapporte avant tout à sa raison : il y a comme une voix intérieure et individuelle qu'il doit seule écouter; c'est avec la seule lumière du sens personnel qu'il mesure la gravité des charges et la portée des justifications; rien en dehors de cette appréciation souveraine qui se discute dans son cœur, rien ne saurait le forcer ni de condamner ni d'absoudre. La brutalité des faits n'a pas de puissance obligatoire sur cette libre décision. Il est bon qu'il en soit ainsi, car le jury, dans ses conditions normales, ne représente à l'accusé que la justice de ses pairs, et il semble en vérité que ce soit l'accusé qui se juge lui-même par la conscience d'autrui. Le magistrat, au contraire, en matière criminelle, est nécessairement suspect au prévenu, quand il prononce tout seul; je dis plus, il devient suspect au public : le magistrat est l'homme d'un corps qui tend toujours à ne pas changer du même train que la société; il est l'homme d'un code dont il voudrait toujours immobiliser la lettre. Supposez maintenant que le pouvoir politique le tienne dans sa dépendance par la crainte ou par l'espoir, supposez même qu'il ne soit pas inamovible, supposez que des frayeurs jalouses enlèvent aux débats qu'il préside le grand jour de la publicité, que, pour comble encore, il soit réduit à juger sur pièces et à restreindre la défense en lui ôtant la voix; supposez tout cet esclavage, et vous aurez à peine une idée de ce que c'est que la justice d'un tribunal allemand. Dans de si cruelles extrémités, les jurisconsultes se sont efforcés d'assurer au magistrat cette indépendance dont son caractère officiel n'offrait plus malheureu-



sement aucune garantie; ils n'ont réussi qu'à lui supprimer le droit de réfléchir, et, pour l'empêcher d'être un prévaricateur, ils en ont fait une machine : c'est là qu'aboutit leur théorie des preuves judiciaires, c'est l'unique moyen de salut qu'ils réservent à l'opprimé.

Les preuves matérielles ont, dans la procédure germanique, cette autorité absolue qu'exerce chez nous la décision morale du jury : elles décident toutes seules, et le juge, une fois qu'elles ont parlé ce langage grossier qui leur est propre, est tenu d'appliquer la peine qu'elles emportent, comme il est tenu d'acquitter quand elles se taisent. N'est-ce pas toujours le vieux principe au nom duquel on interrogeait les prévenus sur le chevalet de la torture, pour leur arracher une confession sans laquelle il paraissait impossible de les condamner? La certitude de la faute punissable ne ressortait pas, pour l'inquisiteur, du cri de sa conscience intime; il la plaçait exclusivement dans une démonstration extérieure qui lui frappât les sens, et, celle-ci obtenue, il prononçait sans remords : *Dixi et salvavi animam meam.* L'évidence qu'il voulait, c'était une évidence *objective,* presque indépendante de l'adhésion même de l'esprit, de la foi *subjective,* dont elle pouvait même dispenser. Tel est encore le singulier langage de la science allemande, et c'est là qu'elle s'en tient aujourd'hui, sans avoir jamais gagné sur les répugnances politiques l'introduction d'un principe plus libéral, et, si j'ose ainsi parler, plus spiritualiste. Elle s'occupe uniquement de graduer et d'échelonner ces preuves de fait qui restent pour elle les seuls élémens de toute justice, elle les analyse, elle les compare; mais les opinions des jurisconsultes sont assez profondément diverses pour se détruire toutes, pour montrer combien il est impossible d'éluder ainsi le jeu nécessaire de l'esprit là où il est appelé à résoudre lui-même, combien il est faux de vouloir le réduire à tirer ses convictions toutes formées du dehors, sans lui réserver sa libre part dans leur formation. Les uns, en effet, n'admettent comme valables que des *preuves directes,* un témoignage positif, un aveu catégorique, le corps même du délit; sans une preuve directe, l'accusé, fût-il coupable, est absous; fût-il innocent, il est condamné, s'il a contre lui l'évidence matérielle. On ne saurait se défier davantage de la conscience humaine, par peur d'un juge suspect. D'autres ne veulent point consentir à cette impérieuse tyrannie, qui annule toute critique au profit peut-être d'un hasard brutal; ils établissent très bien qu'on doit s'en rapporter à la *preuve indirecte* au même titre qu'à la preuve directe; ils demandent que le magistrat puisse équitablement scruter les indices et se guider par les circonstances accessoires; ils n'oublient qu'une chose, c'est que le magistrat n'est pas le jury : comment donc se garder du magistrat, avec cette grande licence qu'on lui permet en le jetant dans la voie des inductions et des conjectures? Viennent alors de minutieuses précautions contre l'abus si facile

de ces preuves indirectes que l'on vantait si fort; il n'est pas un nouveau code en Allemagne qui ne règle avec le plus excessif scrupule ce point scabreux d'instruction criminelle. Malheureusement on n'aboutit ainsi qu'à forger des chaînes pour les consciences droites et des expédiens pour les consciences malhonnêtes; cet arsenal de preuves étiquetées à l'avance et pourvues chacune de leur pénalité, comme d'une irrémissible conséquence, n'est-ce pas, en vérité, la plus sûre ressource de la tyrannie légale? Jusqu'au jour de cette universelle réforme si impatiemment appelée, il ne manquera pas de tribunaux au-delà du Rhin pour user de ces perfides théories, comme en usa le tribunal de Marbourg contre M. Jordan.

Reconnaissons pourtant qu'il y avait dans ce dernier cas un grief très considérable, et certes on dut regretter beaucoup d'avoir à l'écarter. M. Jordan possédait, d'après l'accusation, certaines chaises sur lesquelles on avait peint les portraits des héros de Hambach; les chaises apportées comme pièces de conviction, on s'aperçut un peu tard que ces figures étaient celles du grand Frédéric et de ses successeurs. C'était là du moins une preuve directe; il fallut bien se borner aux indirectes : les témoins aidant à leur manière, on en trouva jusqu'à quatorze. Dans ce système-là, plus nombreuses elles sont, plus forte devient chacune d'elles. La première, c'était que M. Jordan avait eu des relations avec les révolutionnaires en général; la seconde, c'était qu'il avait connu les principaux d'entre les révolutionnaires; la troisième, c'était que les révolutionnaires lui avaient dépêché des envoyés. Le tout ne faisait donc qu'un même chef, qu'on divisait en trois pour lui donner plus d'apparence. L'avait-on rendu plus sérieux? En voici l'essentiel : c'était la déposition d'un honnête sycophante. « M. Jordan lui avait raconté qu'un émissaire secret étant venu lui parler de ces projets insensés, il l'avait renvoyé comme il le méritait. Le témoin s'était entretenu lui-même avec M. Jordan de choses politiques, et particulièrement de la situation du pays. » Ce n'est point ici, de ma part, une moquerie cherchée, ce n'est point la parodie du jugement; c'est le plus clair motif publié dans l'arrêt officiel; je me trompe, il en est encore de plus significatifs : ce sont les deux derniers indices allégués par ce même arrêt : « M. Jordan avait manifesté son mécontentement au sujet des mesures prises par le gouvernement électoral. — M. Jordan ne s'était pas assez bien comporté durant l'enquête. »

Le cœur se soulève à la fois de dégoût et de colère quand on pense qu'il s'est rencontré des hommes pour prostituer si niaisement les fonctions les plus hautes de l'ordre social, ou par peur ou par flatterie. C'est une étrange pitié qu'il y ait un pays régulièrement administré où l'existence d'un citoyen soit abandonnée sans merci aux caprices de ces inimitiés tyranniques, fût-il lui-même parmi les mieux méritans et les

plus respectés. Je n'ai pas le courage de détailler une à une toutes les turpitudes de cette procédure; je suis pressé d'arriver au bout. Le jugement prononcé, il fallait publier l'instruction pour obéir à la charte de 1831 : on obéit. Peut-être ne prévoyait-on pas l'effet de cette publicité rétrospective, dernier recours de l'innocence frappée dans l'ombre; peut-être voulait-on braver le scandale : mal en prit aux juges de Marbourg. Ce fut une clameur instantanée dans l'Allemagne entière; les défenseurs s'offrirent de tous côtés à M. Jordan : les publicistes, les jurisconsultes, les poètes eux-mêmes, protestèrent d'un accord unanime contre cette odieuse sentence, et la cause fut enfin portée devant le tribunal suprême de Cassel; mais rien ne se fait vite avec ces instrumens rouillés d'une justice restée presque barbare. C'était seulement en novembre 1845, plus de six ans après l'ouverture de l'enquête, c'était après tant de tortures morales, tant de privations matérielles, que M. Jordan devait recouvrer sa liberté. La cour de cassation l'a renvoyé complètement absous; mais, par une dernière représaille de ce gouvernement implacable, on l'a laissé sous le coup de la déchéance universitaire dont il est atteint, et on l'a condamné à une amende de cinq thalers « pour s'être permis une expression inconvenante dans un passage de sa défense écrite. » Je traduis encore le mot par le mot : pourrait-on rien ajouter ?

M. Jordan est maintenant rentré dans cette maison que la mort avait visitée durant sa triste absence. Je désirerais que ces quelques pages, dictées par une émotion très sincère, allassent l'y trouver et lui porter un peu de soulagement au milieu de ses afflictions. J'ai toujours vu que c'était une joie pour les persécutés qui souffraient loin de la France, quand ils apprenaient qu'en France on parlait de leur malheur. En France pourtant, nous ne sommes plus des redresseurs de torts; le temps est passé de ces beaux airs; c'était un ridicule de jeunesse, notre âge mûr est devenu sage; mais tel est ce grand souvenir de nos vaillances d'autrefois, que nulle part il n'y a de victime dont le cœur ne se tourne aussitôt vers nous du plus profond de sa misère. On ne veut pas croire que tout ici s'assourdit et s'endort. On attend obstinément que l'écho s'éveille, l'écho généreux qui répéta si souvent les plaintes du monde. Dieu fasse qu'on n'attende pas en vain !

Puisse maintenant cette trop véridique histoire tomber à propos sous les yeux de l'homme d'état auquel j'ai voulu dédier ces simples notes de voyage ! Le premier lecteur que je souhaite au récit des procédures de messieurs de Cassel, c'est M. de Metternich. Je souhaite qu'il y sache découvrir, et cela sera peut-être aisé, combien d'indignation de pareilles iniquités susciteront toujours dans ces libres pays qui règlent l'opinion de l'Europe; je souhaite surtout qu'il arrive à comprendre que l'on déshonore l'Allemagne en la privant ainsi du plus juste béné-

fice des institutions modernes, en la livrant sans garantie légale aux passions et à l'arbitraire des cabinets.

M. de Metternich ne devrait jamais l'oublier : même en ce déclin de sa vie, c'est encore jusqu'à lui que toute responsabilité remonte; rien ne se fait au-delà du Rhin, que la pensée publique ne s'adresse à lui et ne compte avec lui. Le gouvernement prussien a beau se donner pour grand politique, entasser projets sur projets, remuer des idées nouvelles sans en accepter aucune, personne ne s'y laisse prendre. A tout ce manége, il n'a gagné que l'importance d'un brouillon très actif; l'Autriche s'est assuré de longue date le dur et solide empire des idées étroites. Il serait presque exact de dire aujourd'hui ce qu'on disait il y a trente ans, que la Prusse était le bras et l'Autriche la tête. Reste seulement toujours cette grande et fatale différence, que la Prusse est une nation vivace, tandis que c'est un vieillard septuagénaire qui s'appelle l'Autriche. Tout l'avenir est d'un côté, mais tout le présent de l'autre. Ainsi, par exemple, l'Allemagne entière a cru que M. de Metternich était l'auteur de cette subite conversion du roi Frédéric-Guillaume, dont elle demeure courroucée. Elle impute à ses conseils ce regrettable abandon des principes de liberté politique et religieuse auxquels le nouveau monarque semblait avoir déjà donné des gages. Je veux bien qu'ici l'Allemagne se trompe et fasse honneur à M. de Metternich d'une conquête trop peu disputée : il est des places qui ne demandent qu'à se rendre; mais l'Allemagne ne se trompe pas quand elle attribue au prince archi-chancelier une influence souveraine à Francfort, quand elle imagine entendre toujours l'expression d'une irrésistible volonté dans la bouche du président de la diète. Or, c'est la diète germanique, c'est cette formelle garantie de toutes les puissances unies pour un même but qui constitue l'autorité la plus sûre de chacune d'elles vis-à-vis de ses sujets. C'est au nom du pacte fédéral que les gouvernemens refusent aux peuples la sincérité de leurs institutions et les dépouillent à l'intérieur de leur légitime indépendance; ce serait pour la défense du pacte fédéral qu'ils s'engageraient à l'extérieur dans les luttes les plus funestes aux intérêts particuliers du plus grand nombre des états fédérés. Et qu'on ne s'abuse pas, ce pacte absolu, ce n'est point aujourd'hui le traité primitif signé à Vienne en 1815, confirmé à Vienne en 1820; des clauses moins anciennes l'ont successivement aggravé au profit des forts, au détriment des faibles. Les conventions du 28 juin et du 5 juillet 1832 ont purement et simplement annulé l'existence des peuples secondaires. Les constitutions octroyées de 1815 à 1820, celles qui avaient été promulguées en 1831, toutes sont devenues lettre-morte. — La diète a fixé les cas où les princes devaient se passer de la coopération des assemblées délibérantes : elle a décrété que ces assemblées voteraient toujours quand même les voies et moyens nécessaires au

maintien de la confédération. Elle s'est réservé de décider elle-même le chiffre normal de cette part qu'elle prélevait sur les budgets; elle a défendu qu'on introduisît dans la législation intérieure des états confédérés aucune disposition qui lui parût blesser ses intérêts généraux; elle a institué une commission pour surveiller la tribune et la presse dans les pays constitutionnels; elle s'est enfin obligée de prêter assistance à tous ses membres en cas de révolution, et tous se sont obligés mutuellement à se livrer les prévenus politiques. — Ce n'était point encore assez pour dissiper les ombrages de ce sénat absolu qui réside à Francfort sous la main de l'Autriche : l'Autriche elle-même a voulu qu'on délibérât de nouvelles mesures qui resserrassent encore les liens du corps germanique, et l'on a pris à Vienne les arrêtés long-temps secrets du 12 juin 1834. Ces arrêtés avaient un double but : ils étaient conçus à la fois pour anéantir le gouvernement représentatif en Allemagne et pour assurer une armée toujours disponible aux souverains de premier ordre en cas de guerre continentale. On entrait dans les détails les plus essentiels de la pratique constitutionnelle, dans les plus minutieux : ainsi les budgets devaient être votés d'ensemble et non par chapitres spéciaux; les discours pour lesquels un orateur aurait été rappelé à l'ordre ne devaient point être inscrits au procès-verbal de la chambre, etc.

Sans doute, ces dispositions n'ont pas été toutes appliquées, elles étaient trop excessives pour devenir entièrement applicables, quoiqu'un article exprès dispensât les princes de leurs engagemens antérieurs et leur promît de l'aide pour rompre les constitutions; mais tel est pourtant l'esprit dans lequel on a plus ou moins tâché jusqu'à présent de conduire l'Allemagne, l'esprit contre lequel elle proteste aujourd'hui de toutes parts. On reconnaît que le droit public de la fédération, au lieu de s'enter pour ainsi dire sur le droit public de chacun des états fédérés, l'a purement envahi et comme absorbé. La diète s'est mise à la place des souverains particuliers acceptés en 1815, et les états allemands n'ont presque plus rien en propre, rien, si ce n'est la conscience opiniâtre de leur indépendance nationale et individuelle : c'est assez pour tout regagner, et l'on y travaille. En Bade comme en Wurtemberg, on a longuement et sérieusement cette année réclamé la liberté de la presse. On l'a fait de ce point de vue-là : on s'est révolté contre cette oppression latente dont les ministres constitutionnels ne semblaient plus que les délégués irresponsables. En Bade même, sur la motion de M. Welker, la chambre a déclaré presque à l'unanimité qu'elle tenait les arrêtés de la conférence de Vienne du 12 juin 1834 pour *formellement contraires à la souveraineté du prince et de l'état*. Le cabinet avait décliné le débat qu'on lui offrait, et, pressé par M. Welker de dire s'il entendait soutenir ces arrêtés comme obligatoires, il avait obstinément gardé le plus complet silence. L'opposition s'est ainsi mise dans la meilleure

voie qui lui fût ouverte en Allemagne; elle n'a qu'à persévérer. Elle va droit à l'ennemi, elle s'attaque presque de front à la diète, et combat non pas seulement pour le *self-governement* des peuples vis-à-vis des cabinets, mais aussi pour le *self-governement* des cabinets vis-à-vis de l'étranger. Elle prend d'une main les chartes nationales, de l'autre ces conventions spéciales des princes qui les ont si profondément modifiées sans même respecter les traités de Vienne : au nom des premières, elle demande justice des secondes; elle campe sur ce terrain légal d'où l'on est sûr de chasser un pouvoir réactionnaire, quand on sait soi-même s'y affermir; elle conjure les ministres de lui dire s'ils sont les ministres de leur pays ou les ministres de Francfort. La réponse est dangereuse, et l'on ne pourra pas toujours se taire.

Je doute que la diète ait traversé jamais une crise plus grave, et de ce moment pacifique il sortira peut-être de singuliers embarras. Quel instructif et terrible contraste! La Prusse recueille le fruit de tous ces vagues désirs d'unité morale dont l'Allemagne est occupée; l'Autriche porte le faix de toute cette aversion amassée depuis trente ans contre le seul établissement où repose encore l'unité politique de l'Allemagne; car c'est l'Autriche, c'est M. de Metternich que la tradition présente à l'imagination publique comme le principal agent de cette grande machine; c'est à lui qu'on rapporte cette direction souveraine derrière laquelle les peuples germaniques ont enfin senti qu'ils s'annulaient lentement par la complicité de leurs cabinets. Si M. de Metternich tient à diminuer les orages qui menacent l'ouverture de sa succession, il serait sage qu'il fît quelque chose pour diminuer aussi à l'avance cette universelle réprobation suscitée par la diète; il serait à propos qu'il intervînt avec plus d'équité entre les gouvernemens et les nations; il devrait empêcher, par une tutelle plus libérale, ces scandales que les petits princes donnent toujours à leurs sujets, les abominations judiciaires de Cassel, la banqueroute frauduleuse de Coethen : il devrait surtout, soit pour lui-même, soit pour ce mystérieux conseil de rois dont il est le doyen, il devrait effacer la violence et la cruauté du nombre des ressources politiques. On n'a pas besoin d'être un homme d'état pour le savoir : le règne de la force brutale est partout passé; les affaires de ce monde ne peuvent plus rester aux mains des furieux. La fureur ne tient pas contre le sang-froid de l'intelligence; on sait que les partis les plus contraires ont leur raison d'être; on déteste les idées, on plaint les personnes; oui, l'on plaint ses adversaires quand on est arrivé à les comprendre; malheureusement pour eux, on ne les comprend guère jamais qu'une fois leur rôle fini. L'Allemagne est loin maintenant du temps où Charles Sand allait poignarder Kotzebue, et marchait à l'échafaud, une rose à la main, pieusement convaincu d'avoir bien fait. Cette lourde tyrannie, dont le pamphlétaire tombait sous les coups d'un pauvre in-

sensé, elle semblait alors un colosse qu'on frappait où l'on pouvait, parce qu'on désespérait de l'atteindre jamais assez mortellement. Aujourd'hui on la juge, on l'explique; on reconnaît que l'esprit national a mûri sous ce joug impuissant à contenir tant d'essor; il fallait apprendre, et, si rude qu'ait été l'apprentissage, l'éducation est faite, on s'en glorifie : c'est un irrévocable triomphe. A quoi servirait l'entêtement des conservateurs aveugles du *statu quo* matériel, quand la pensée qui les a vaincus est si sûre d'elle-même? Écoutons-la seulement parler dans sa sagesse et dans sa force. Le jour où M. Welker sollicitait la chambre de se prononcer contre les arrêtés de 1834, il terminait ainsi son discours : « Voici la saison où tout renaît dans la nature, il circule aussi comme un souffle de printemps dans le monde moral, et je sens une nouvelle vie spirituelle qui s'éveille dans la patrie allemande. Il sera fait droit au peuple allemand, il deviendra libre, libre de pareils engagemens, libre des chaînes de la réaction systématique, libre de tous les abus qui le déshonorent. On entend souvent les ministres reprocher aux libéraux qu'ils travaillent à la destruction de la monarchie : je leur dis en face qu'il y a plus d'esprit conservateur dans le vrai libéralisme que dans ces arrêtés despotiques dont ils sont les gardiens. Il est des libéraux qui verseraient des larmes de joie s'ils étaient sûrs que le peuple allemand, seul de tous les peuples de la terre, pût reconquérir les droits les plus sacrés par l'unique usage de sa puissance morale. Il est des libéraux qui comptent arriver à l'émancipation par des moyens pacifiques; il en est, et je suis de ceux-là. Mais la voie dans laquelle nous précipitent ces funestes arrêtés, c'est une voie sur laquelle on rencontrera l'insurrection toute en armes sans pouvoir lui fermer la porte. Repoussons, messieurs, cette politique que j'appelle malheureuse. »

Tel est dès à présent le langage des vrais révolutionnaires. L'Allemagne, arrivée là, ne reculera plus.

FRANCFORT-SUR-MEIN.

Francfort aussi était tout en rumeur; on attendait l'abbé Ronge, et on lui préparait un accueil solennel. Je l'avais vu arriver à Stuttgart, et j'étais un peu désenchanté de ces grandes fêtes qui, disait-on, marquaient partout les entrées du réformateur; la cérémonie m'avait paru froide, peut-être était-ce le tempérament du pays. A Francfort, il n'en fut pas de même; toutes les gazettes allemandes retentirent bientôt du bruit d'un triomphe; ç'avait été un enthousiasme universel, des arcs de verdure, des complimens publics, un cortége pompeux, une véritable ovation populaire à laquelle le sénat s'était associé. « Nous avons eu notre jour de Ronge! » s'écriait-on dans toutes les correspondances francfortoises.

Francfort est peut-être l'endroit d'Allemagne où l'on aille le plus et que l'on connaisse le moins. Francfort durant la foire, avec sa population flottante et l'agitation de son marché, n'est pas du tout le vrai Francfort. Au-dessous de cette ville improvisée, qui apparaît en quelque sorte à la surface pour quelques semaines et couvre le reste de son fracas, il y a comme une seconde ville qui est celle de toute l'année, une ville de province, beaucoup moins émue que l'on ne penserait du contact de l'autre. Ce ne sont pas absolument les gens de la petite comédie de Kotzebue; mais qu'on lise la première partie des mémoires de Goethe (*Dichtung und Wahrheit*), et l'on y trouvera çà et là une peinture fidèle des compatriotes de l'auteur; il faut s'en rapporter à l'impression générale que laisse son récit; à peu de chose près, le tableau est encore exact. Il s'en rencontre même plus d'un trait dans ces farces favorites des Francfortois, qui, comme un vaudeville parisien, sont lettre close pour l'étranger. C'est toujours cette population moitié aristocratique et moitié bourgeoise, vivant fort en elle-même, soit orgueil, soit habitude, parlant volontiers une espèce de *cant*, un jargon national qu'elle se pique d'avoir, très entichée de ses vieilles prérogatives impériales, médiocrement soucieuse de tout le mouvement d'aujourd'hui (on sait comment les citadins de Francfort reçurent les conspirateurs de 1833). Le seul point par où l'effervescence du moment pût l'atteindre, c'était le côté des choses de religion. Le sentiment protestant est là très fort et très pur; on ne discute ni on ne subtilise, on pratique; on a sa communion et l'on s'y tient; ce n'est pas de la dévotion bien quintessenciée, c'est un zèle bourgeois qui va non point jusqu'au fanatisme, mais jusqu'au préjugé; le préjugé est très âpre par places; on dirait de certaines villes de comté en Angleterre. La dernière résistance contre laquelle se soit heurtée cette royauté israélite qui trône par toute l'Europe, c'est sur les lieux même où elle avait commencé sa fortune; il n'y a pas encore bien long-temps que les princes de la finance ont droit d'entrer au théâtre et au casino. Si nombreuse que soit la communauté catholique, son esprit n'est point assez décidé pour modifier les tendances protestantes qu'elles subit plutôt qu'elle ne les combat. Aussi l'irritation causée par le pèlerinage de Trèves avait été générale, et les nouvelles doctrines recrutèrent tout de suite de décidés partisans à Francfort. Il s'y dit bientôt plus de mal que jamais des jésuites, on déclama contre Rome avec cette horreur naïve qui est aussi propre à l'Allemagne que l'est à l'Angleterre son cri farouche de *no popery*. Bref, l'effervescence était au comble quand l'abbé Ronge arriva; sa visite devait être courte, et je n'y pense qu'à cause des suites; celles-ci sont assez curieuses. L'abbé Ronge eut le même honneur qui était échu jadis à Luther : il fut attaqué de la plume d'un roi.

Le roi de Bavière n'est pas seulement un artiste et un poète, il passe

assez officiellement pour journaliste. On sait qu'il se livre à ses élucubrations périodiques sous le voile fort transparent d'un anonyme très connu : c'est la *Gazette d'Aschaffenbourg* qui les reçoit, et, comme elle se publie dans la résidence favorite du prince, on a tout lieu de croire qu'il en est à la fois l'éditeur et le rédacteur. J'ignore s'il a des lecteurs assidus; mais ceux-là pourraient surprendre à l'avance plus d'un secret de gouvernement. Ce fut ainsi par exemple qu'on dut pressentir ces fameuses ordonnances qui, le même jour, obligèrent les danseuses du théâtre royal à porter des pantalons à la turque, et toutes les communes de Bavière à graver sur leurs sceaux l'image du saint de la paroisse. On commençait pour le moment à remarquer qu'il était souvent question des bons effets de la cotte de maille sur la poitrine des soldats, et l'on prévoyait un changement dans l'uniforme. De plus graves sujets vinrent tout d'un coup saisir l'attention. Aschaffenbourg est sur la frontière de Hesse, très près de Francfort. Depuis quelque temps, la pieuse gazette se scandalisait beaucoup des mauvaises dispositions de ses voisins. Le roi Louis n'était cependant pas alors en très bonne intelligence avec le parti ecclésiastique, dont il a fini par devenir l'instrument après l'avoir lui-même mis au monde; il avait beau multiplier les concessions et les couvens, on demandait toujours. L'impatience le gagna, et M. de Reissach, coadjuteur de Munich, le chef de la congrégation en Bavière, fut, je crois, un instant disgracié; mais, pour un peu de froideur, on ne rompt pas avec de si vieux amis : le journaliste d'Aschaffenbourg allait réparer amplement les torts de sa majesté bavaroise.

Quelques mois avant le passage de l'abbé Ronge, dans le courant de juillet, il était arrivé à Francfort un incident qui eut assez d'éclat en Allemagne. Un prêtre catholique avait refusé l'absolution à une femme mariée avec un protestant, parce qu'elle ne pouvait lui promettre d'élever ses enfans dans sa religion. L'époux irrité alla se plaindre à la police, et l'on fit sommation au prêtre d'absoudre sa pénitente en même temps qu'on priait son supérieur, l'évêque de Limbourg, de l'appeler ailleurs. Le conflit était insoluble, comme il le sera toujours, ainsi posé, chacun se retranchant derrière un droit inaliénable. Force resta provisoirement aux gendarmes qui, par ordre du sénat, conduisirent le chapelain Rooss hors du territoire francfortois, et l'on porta immédiatement la question devant la diète germanique. Le sénat de Francfort peut s'attendre qu'il n'aura pas de son côté la voix de la Bavière; les lamentations de la *Gazette d'Aschaffenbourg* l'ont assez prévenu. Mais ce fut encore une bien autre colère lorsque l'on célébra la solennité rongienne : le royal publiciste alla cette fois, dans les épanchemens de sa verve, jusqu'à certaines témérités dont il est bon de tenir note. Cette histoire-ci ne vient pas si fort à l'aventure.

On ne pouvait méconnaître l'auteur à l'érudition classique dont sa diatribe était parée. — Il blâmait vivement le sénat de Francfort d'avoir autorisé de pareilles démonstrations; il lui conseillait de prendre exemple sur les gouvernemens sages, et notamment sur celui de Munich, lequel avait fort à propos déclaré les sectaires traîtres au premier chef et criminels de lèse-majesté; malheureusement on n'était sûr de rien avec ces institutions républicaines qui, de toute antiquité, faisaient la ruine des peuples! Les Francfortois, très blessés, répondirent honnêtement dans leurs journaux. La *Gazette d'Aschaffenbourg* se déchaîna, et l'injure devint plus directe; c'était une signature comme une autre.— Le sénat se composait tout entier de gens incapables; les bourguemestres, petits marchands ridicules, ne savaient ni lire ni écrire; Francfort était une ville d'argent où l'on ne pensait qu'à l'argent et où l'argent corrompait et perdait le sens. Francfort avait commis bien des péchés; il ne fallait pas qu'elle se fiât beaucoup à cette fastueuse indépendance que les conventions des princes allemands semblaient lui garantir; il n'y avait point de pacte qui prévalût contre le salut des trônes toujours menacés par le voisinage inquiet de ces sottes libertés. *Francfort devait prendre garde au sort de Cracovie;* pareil régime pourrait bien lui être réservé.

Ce fut la fin de la dispute; tout le monde ne peut point parler de ce ton-là. Cracovie n'était pourtant pas encore réduite où elle en est aujourd'hui, et, quel que soit l'instinct des poètes, le roi Louis, sans doute, ne savait pas si bien prophétiser; mais la république polonaise était déjà suffisamment écrasée par ses voisins pour qu'on pût s'autoriser de sa destinée comme d'un exemple menaçant, comme d'une preuve éclatante de ce mépris des forts pour le droit des faibles, règle absolue de tous les rapports politiques en Allemagne. Il sera bientôt nécessaire d'ouvrir les yeux sur ces remaniemens intérieurs qui depuis trente ans se sont insensiblement opérés au-delà du Rhin malgré la foi des traités. En vérité, les traités de 1815 n'ont jamais engagé que la France, et la seule puissance qui les observe, c'est celle-là même contre laquelle on les a faits. Quand voudra-t-elle s'en apercevoir?

***

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Réception de M. Vitet par M. le comte Molé.

Ce n'était pas seulement le souvenir si vif de la dernière séance et de ses piquantes péripéties, qui avait attiré cette fois une affluence plus considérable encore, s'il se peut, sous la coupole désormais trop étroite de l'Institut : le sujet lui-même était bien fait pour exciter une curiosité si empressée, et il l'a justifiée complètement. A M. Soumet, à un poète des plus féconds et des plus brillans, placé aux confins de l'ancienne et de la moderne école, succédait M. Vitet, l'un des écrivains qui ont le plus contribué comme critiques à l'organisation et au développement des idées nouvelles dans la sphère des arts, un de ceux qui avaient le plus travaillé à mettre en valeur la forme dramatique de l'histoire et à la dégager des voiles de l'antique Melpomène; homme politique des plus distingués, il se trouvait en présence d'un homme d'état chargé de le recevoir sur un terrain purement littéraire. L'illustre président du 15 avril avait ainsi à parler de la question romantique et de Lesueur, et l'auteur des *Barricades* devait aborder ce qui assurément y ressemble le moins, la dernière tragédie de *Clytemnestre*. Ce sont là de ces mélanges agréablement tempérés comme les désire et comme au besoin les combinerait le genre académique, dont le triomphe, pour une bonne part, se compose toujours de la difficulté vaincue. Elle l'a été, cette fois,

de la manière la plus heureuse, et d'autant mieux que la solution en a été toute pacifique. C'était là une difficulté de plus dans la disposition d'un public en éveil, qui n'aime rien tant qu'à voir la politesse relevée de malice, et qui s'accoutumerait volontiers à en aller chercher des exemples à l'Académie, sauf à doubler la dose et à faire l'étonné en sortant. Mais ce même public, s'il aime un grain ou deux de malice, goûte encore plus la diversité; et pour lui, l'accord, quand il est juste, peut aussi avoir son piquant.

Le discours de M. Vitet a été large, brillant, facile, d'une ordonnance lumineuse; les parties en sont aisément liées, et le tout semble disposé de telle sorte que l'air et le jour y circulent. L'orateur a été ample, ce qui n'est pas la même chose que d'être long; sous l'élégance de l'expression et le nombre de la période, il a fait entrer toutes les pensées essentielles, et la bonne grace de la louange n'a mis obstacle dans sa bouche à aucune réserve sérieuse. Empêché par les lois même de la célébration et de la *transformation* académique de serrer son sujet de trop près, l'ayant toujours en présence, mais à distance, il s'est élevé sans en sortir. Il a rassemblé et distribué ses remarques critiques par considérations générales, il les a laissé planer en quelque sorte. Dans son morceau sur l'influence méridionale, sur la sonorité harmonieuse et un peu vaine de la langue et de la mélopée des troubadours, dans les hautes questions qu'il a posées sur les conditions d'une véritable et vivante épopée, dans sa définition brillante et presque flatteuse du peintre *exclusif* et du coloriste, il s'est montré un juge supérieur jusqu'au sein du panégyrique, et en même temps la plus religieuse amitié n'a pas eu un moment à se plaindre; car, s'il a eu le soin de maintenir et comme de suspendre ses critiques à l'état de théorie, il a mis le nom à chacun de ses éloges.

M. Soumet en méritait beaucoup en effet. Poète d'un vrai talent, doué par la nature de qualités riches et rares, amoureux de la gloire immortelle et capable de longues entreprises, il ne lui a manqué peut-être au début qu'une de ces disciplines saines et fortes qui ouvrent les accès du grand par les côtés solides, et qui tarissent dans sa source, et sans lui laisser le temps de grossir, la veine du faux goût. Je ne me risquerai pas à repasser en ce moment sur des traits qui ont été touchés à la fois avec discrétion et largeur. Il n'y aurait, après tout ce qui a été dit, qu'une manière de rajeunir le sujet, ce serait de le prendre d'un peu près et de l'étudier plus familièrement. Sans doute, et c'est là un des signes les plus distinctifs de M. Soumet, il était et il restait poète en toute chose; cette noble passion des beaux vers, qu'on a si bien caractérisée en lui, ne le quittait jamais; elle faisait son enchantement au réveil, son entretien favori durant le jour, elle embellissait jusqu'à ses songes, et on aurait pu appliquer à cette vie toute charmée et enorgueillie des seules muses le vers de Stace comme sa devise la plus fidèle :

Pieriosque dies et amantes carmina somnos.

Il avait un don qui aide fort au bonheur de qui le possède, et qui simplifie extrêmement ce monde d'ici-bas, la faculté de répandre et d'exhaler la poésie comme à volonté. Cette vapeur idéale des contours, qui d'ordinaire, pour naître et pour s'étendre, a besoin de la distance et de l'horizon, il la portait et la voyait autour de lui jusque dans les habitudes les plus prochaines. Entre la réalité et lui, c'était comme un rideau léger, mais suffisant, à travers lequel tout se revêtait aisément de la couleur de ses rêves. Il était de ceux enfin qu'il ne siérait pas, même pour être vrai, de vouloir trop dépouiller de ce manteau aux plis flottans, dont il aimait à draper ses figures et dont lui-même on l'a vu marcher enveloppé. Tout cela reste juste, et pourtant dans la vie réelle, dans l'exacte ressemblance, les choses ne se passent jamais tout-à-fait ainsi : M. Soumet avait ses contrastes, et il serait intéressant de les noter. M. de Rességuier a dit de lui dans une épître :

Et c'est peu qu'ils soient beaux tes vers, ils sont charmans.

Cela était plus vrai de l'homme même, aimable, imprévu, d'un sourire fin, parfois d'une malice gracieuse et qui n'altérait en rien l'exquise courtoisie ni la parfaite bienveillance. Il y aurait encore d'autres traits frappans, singuliers, où revivrait la personne du poète : j'ai regret de n'y pouvoir insister. Martial a dit dans une excellente épigramme, en s'adressant au lecteur épris des belles tragédies et des poèmes épiques de son temps : « Tu lis les aventures d'OEdipe et Thyeste couvert de soudaines ténèbres, et les prodiges des Médées et des Scyllas, laisse-moi-là ces monstres.... Viens-t'en lire quelque chose dont la vie humaine puisse dire : *Cela est à moi*. Tu ne trouveras ici ni Centaures, ni Gorgones, ni Harpies : nos pages à nous sentent l'homme :

Qui legis Œdipodem caligantemque Thyesten,...
Hoc lege quod possit dicere vita : *Meum est*.
Non hic Centauros, non Gorgonas, Harpyiasque
Invenies; hominem pagina nostra sapit. »

Dans l'intérêt même des poètes généreux et déçus, qui, en des âges tardifs, ont visé à recommencer ces grandes gloires, une fois trouvées, des Sophocle et des Homère, dans l'intérêt de ceux qui étaient comme Ponticus du temps de Properce, ou comme M. Soumet du nôtre, je voudrais du moins qu'on pût les peindre au naturel tels qu'ils furent, et que cette réalité qu'on chercherait vainement dans leurs œuvres majestueuses se retrouvât dans l'expression entière de leur physionomie, car la physionomie humaine a toujours de la réalité. Ils y perdraient peut-

être un peu en éloges généraux, en hommages traditionnels, mais ils gagneraient en originalité; ils se graveraient dans les mémoires de manière à ne s'y plus confondre avec personne, et, quand ils sont surtout de la nature de M. Soumet, en les connaissant mieux, on ne les en aimerait que davantage.

Puisque je viens de citer Martial, je le citerai encore; j'y pensais involontairement, tandis qu'on célébrait et (qui plus est) qu'on récitait avec sensibilité les vers touchans de *la Pauvre fille;* ce n'est qu'une courte idylle, et voilà qu'entre toutes les œuvres du poète elle a eu la meilleure part des honneurs de la séance. Martial, s'adressant à un de ses amis qui préférait les grands poèmes aux petites pièces, lui disait : « Non, crois-moi, Flaccus, tu ne sais pas bien ce que c'est que des épigrammes (1), si tu penses que ce ne sont que jeux et badinages. Est-il plus sérieux, je te le demande, ne se joue-t-il pas bien davantage, celui qui vient me décrire le festin du cruel Térée ou la crudité de ton horrible mets, ô Thyeste!... Nos petites pièces, au moins, sont exemptes de toute ampoule; notre muse ne se renfle pas sous les plis exagérés d'une creuse draperie. —Mais, diras-tu, ce sont pourtant ces grands poèmes qui font honneur dans le monde, qui vous valent de la considération, qui vous classent. — Oui, j'en conviens, on les cite, on les loue sur parole, mais on lit les autres :

« Confiteor : laudant illa, sed ista legunt. »

Ainsi, qu'a-t-on lu l'autre jour? qu'a-t-on récité? L'humble et touchante idylle de 1814. Le poète eût-il été satisfait? Je n'ose en répondre : « Vous louez douze vers pour en tuer douze mille, » ne put-il s'empêcher de dire un jour à quelqu'un qui revenait devant lui avec complaisance sur cette idylle première; il disait cela avec sourire et grace, comme il faisait toujours, mais il devait le penser un peu. Que son ombre se résigne pourtant, qu'elle nous pardonne du moins si ces quelques vers de sa jeunesse sont restés gravés préférablement dans bien des cœurs.

Le fait est que M. Soumet a eu plus d'une manière : la première atteignit son plein développement dans *Saül* et dans *Clytemnestre;* la seconde, de plus en plus vaste et qui se ressentait des exemples d'alentour, qui y puisait des redoublemens d'émulation et des surcroîts de veine, ne se déclara en toute profusion que par *la Divine Épopée.* On ne l'apprécierait exactement qu'en se permettant de détacher et de discuter quelques-uns des brillans tableaux dont elle est prodigue. Malgré les différences extrêmes dans le degré de croissance et d'épanouissement, une

(1) Prenez *épigrammes,* non dans le sens particulier de Martial, mais dans le sens plus général de *petites pièces,* y compris les *idylles,* comme les anciens l'entendaient d'ordinaire.

même remarque s'appliquerait toutefois aux deux manières. Saint François de Sales ne se hasardait jamais à dire d'une femme qu'elle était belle, il se contentait de dire qu'elle était *spécieuse* : mot charmant et prudent qui se pourrait détourner sans effort pour qualifier le genre de beauté propre à cette poésie séduisante.

Mais à quoi bon repasser tout à côté sur ce que M. Vitet a touché avec tant de supériorité et d'aisance? Un bon sens élevé, éloquent, règne dans tout ce discours si bien pensé et si littéraire par l'expression comme par l'inspiration. Le nouvel académicien a fait preuve de tact comme de reconnaissance dans l'hommage qu'il a trouvé moyen de rendre à la mémoire de M. Jouffroy. C'est à lui en effet que M. Vitet se rattache de plus près dans le mouvement qui poussait, il y a plus de vingt ans, les jeunes hommes d'alors, comme ils s'appelaient, dans des voies d'innovation studieuse et de découverte. En ce premier partage des rôles divers qui se fit entre amis, selon les vocations et les aptitudes, M. Vitet eut pour mission d'appliquer aux beaux-arts les principes de cette psychologie qui venait enfin, on le croyait, d'être rendue à ses hautes sources : qu'il parlât musique, qu'il traitât d'architecture surtout, comme plus tard de peinture, il multiplia et fit fructifier en tous sens la branche féconde. En fait d'architecture, il a été l'un des premiers chez nous qui ait promulgué des idées générales et produit une théorie historique complète de génération pour les époques de moyen-âge : sur ces points-là, bien des notions, aujourd'hui vulgaires, viennent de lui. Le chapitre littéraire à part qu'il mérite dans l'histoire de ces années, nous espérons bien le lui consacrer à loisir; mais aujourd'hui, c'est un peu trop fête pour cela, et il y a trop de distractions alentour. Ce qui l'a distingué de bonne heure, ç'a été le talent de généraliser et de peindre les idées critiques; il y met dans l'expression du feu, de la lumière, et une verve d'élégante abondance. Son morceau sur Lesueur doit se classer en ce genre comme le chef-d'œuvre de sa maturité. Quant à ses *Scènes de la Ligue*, elles eurent leur à-propos et leur hardiesse dans la nouveauté, et elles ont gardé de l'intérêt toujours. La censure d'alors interdisant au drame tout développement historique un peu vrai et un peu profond, on se jeta dans des genres intermédiaires, on louvoya, on fit des proverbes et des comédies en volume; c'est ce qui s'appelle peloter en attendant partie : je ne sais si la partie est venue, ou plutôt je sais comme tout le monde qu'au théâtre elle n'a pas été gagnée. M. Vitet, au reste, se hâtait de déclarer, à l'exemple du président Hénault, qu'il ne prétendait nullement faire œuvre de théâtre; il ne voulait que rendre à l'histoire toute sa représentation exactement présumable et sa vivante vraisemblance. Ce genre-là, tel que je me le définis, c'est une espèce de *vignette continue* qui règne au bas du texte, et qui sert à illustrer véritablement le récit. Le président Hénault et Rœderer l'avaient déjà tenté;

le premier, qui ne nous paraît grave à distance qu'à cause de son titre de magistrat et de sa *Chronologie*, mais qui était certes le plus dameret des historiens et l'homme de Paris qui soupait le plus (1), se trouvait être avec cela un homme vraiment d'esprit, et la préface de son *François II* fait preuve de beaucoup de liberté d'idées. Il eut d'ailleurs la justesse de reconnaître tout d'abord que, dans ce genre mixte, où l'auteur n'est ni franchement poète dramatique ni historien, mais quelque chose entre deux, on pouvait très bien réussir, sans qu'il y eût pour cela une grande palme à cueillir au bout de la carrière : l'auteur n'a devant lui, disait-il, ni la gloire des Corneille, ni celle des Tite-Live. Or, c'est un inconvénient toujours de s'exercer dans un genre qui, n'étant que la lisière d'un autre ou de deux autres, reste nécessairement secondaire, qui ne se propose jamais le *sublime* en perspective, et qui ne permet même pas de l'espérer. Il ne serait pas impossible, nous le croyons, d'arriver à donner le sentiment réel, vivant et presque dramatique de l'histoire, par l'excellence même du récit, et, au besoin, les belles pages narratives par lesquelles M. Vitet a comblé les intervalles de sa trilogie nous le prouveraient. Ajoutons qu'il n'a pas moins montré tout ce que le genre intermédiaire pouvait rendre, et qu'il l'a poussé à sa limite d'ingénieuse perfection dans la seconde surtout de ses pièces, *les États de Blois*.

Au discours du récipiendaire, l'un des plus élevés et des plus généreux qu'on ait entendus, M. le comte Molé a répondu, au nom de l'Académie, avec le goût qu'on lui connaît. Cette faveur du public à laquelle il est accoutumé et qui avait accueilli avidement son précédent discours, qui avait comme saisi ce discours au premier mot, si bien que c'était à croire (pour employer l'expression du moment) qu'on venait de lâcher l'écluse, — cette faveur ne lui a point fait défaut cette fois sur une surface plus unie et dans des niveaux plus calmes. M. Molé a cru à propos de commencer par quelques considérations sur la puissance de l'esprit en France, et il a trouvé à cette puissance des raisons fines. Lorsqu'il a ensuite abordé son sujet, on a senti, à la façon dont il l'a traité, qu'il aurait pu même ne point chercher d'abord à l'élargir. Il a rendu au talent et aux œuvres de M. Vitet une éclatante et flatteuse justice. A un moment, lorsqu'il a dit, par allusion à M. Soumet, qui avait été auditeur sous l'empire : « L'Empereur n'eût pas manqué sans doute de vous nommer auditeur, » il a fait sourire le récipiendaire lui-même. On aurait à noter d'autres mots gracieux. M. Vitet a donné sur les jar-

(1) On sait les vers de Voltaire. — Voir encore sur lui le jugement de d'Alembert et ses propres lettres dans le volume intitulé : *Correspondance inédite de madame Du Deffand* (2 vol., 1809) ; l'opinion de d'Alembert sur le président s'y peut lire au tome I, pages 232 et 251.

dins une théorie spirituelle et grandiose, qui les rattache à l'architecture encore; M. Molé n'a trouvé à y opposer que « le *for intérieur* du promeneur pensif et solitaire, auquel notre vie, notre civilisation active et compliquée fait chercher, avant tout, le calme, le silence et la fraîcheur. » Analysant avec détail le beau travail sur Lesueur et sur les révolutions de l'art, insistant sur l'accord mémorable avec lequel ces trois jeunes gens, Poussin, Champagne et Lesueur, se dégagèrent du factice des écoles et vinrent retremper l'art dans le sentiment intérieur et dans la nature, le directeur de l'Académie a fait entendre de nobles et bien justes paroles : « Constatons-le, a-t-il dit, ces trois hommes étaient de mœurs pures, d'une ame élevée; tout en eux était d'accord. C'est une source abondante d'inspiration que l'honnêteté du cœur, que le désintéressement de la vie. L'artiste ou l'écrivain n'ont, après tout, qu'eux-mêmes à confier à leur pinceau ou à leur plume. On ne puise qu'en soi-même, quoi qu'on fasse, et l'on ne met que son ame ou sa vie sur sa toile ou dans ses écrits. »

Cette dernière vérité a une portée plus grande et une application plus rigoureuse qu'on n'est tenté de se le figurer, lorsqu'on est artiste de métier et qu'on croit avant tout à la puissance propre du talent et à une certaine verve de la nature. La nature et son impulsion primitive sont beaucoup, j'admettrai même qu'elles sont tout en commençant; mais l'usage qu'on en fait et le ménagement de la vie deviennent plus importans à mesure qu'on avance vers la maturité, et, dans ce second âge, le caractère définitif du talent, sa forme dernière, se ressent profondément de l'arriéré qu'on porte avec soi et qui pèse, même quand on s'en aperçoit peu. Il est assez ordinaire, on le sait, d'être bon dans la première partie de la vie; cette première bonté tient à la nature, à la jeunesse, à ce superflu de toutes choses qu'on sent au dedans de soi; on a de quoi prêter et rendre aux autres. Ce qui est plus rare et plus méritoire, c'est la bonté dans la seconde moitié de la vie, une bonté active, éclairée, le cœur qui se perfectionne en vieillissant : cela prouve qu'on a fait bon usage de la première part et qu'on n'a pas mésusé du premier fonds. Cette seconde bonté qui est durable, définitive, qui tient au développement de l'être moral à travers les pertes des années, est à la fois une vertu et une récompense. De même, pour le talent de l'artiste et du poète, je dirai qu'il y a une certaine générosité inhérente qui lui est assez ordinaire dans la jeunesse; mais le développement ultérieur qu'il prendra dépend étroitement de l'usage du premier fonds. Si l'artiste a mal vécu, s'il a vécu au hasard, au seul gré de son caprice et de son plaisir, qu'arrive-t-il le plus souvent lorsqu'il a dépensé ce premier feu, cette première part toute gratuite de la nature? Pour un ou deux peut-être, doués d'une élévation naturelle qui résiste et d'un goût à l'épreuve qui a l'air plutôt de s'aiguiser, qu'arrive-t-il de la plupart en ce qui est de l'œu-

vre et de la production même? Ou bien le talent insensiblement s'altère, non point dans les détails du métier (il y devient souvent plus habile), mais dans le choix des sujets, dans la nature des données et des images, dans le raffinement ou le désordre des tableaux. S'il a conscience du mal secret qu'il enferme en soi, et de sa gestion mauvaise, aura-t-il la force, aura-t-il seulement la pensée d'y échapper? Il est des talens jactancieux qui se font gloire d'étaler et de produire au jour les tristes objets dont ils ont rempli leur vie. Il en est de plus dignes en apparence, qui croient pouvoir dissimuler, et qui, pour cela, ne trouvent rien de mieux que de renchérir du côté de l'exagéré et de la fausse grandeur. Il en est de plus timorés, qui répugnent à mentir aussi bien qu'à se trahir, et qui arrivent bientôt à se taire, car ils n'ont plus rien de bon à dire ou à chanter. En un mot, la clé de bien des destinées poétiques, à ce second âge de développement, se trouverait dans cette relation étroite avec la vie. Qu'on se demande, au contraire, où n'irait pas un talent vrai, fortifié par des habitudes saines, et recueilli, au sortir de la jeunesse, au sein d'une vertueuse maturité? Manzoni le savait bien, lorsqu'il rappelait ce mot à Fauriel : « L'imagination, quand elle s'applique aux idées morales, se fortifie et redouble d'énergie avec l'âge au lieu de se refroidir. » Racine, après des années de silence, en sort un jour pour écrire *Athalie*.

Mais je m'aperçois que je m'éloigne, et que j'abuse de la permission de moraliser. On m'excusera du moins si j'y ai trouvé un texte naturel à l'occasion d'une séance littéraire aussi judicieuse, aussi régulièrement belle, et des plus honorables pour l'Académie.

S.-B.

LIEDS BRETONS.

I.

LA HARPE.

> « Né deûz nag éal na den
> « Na oel pa gan ann délen. »
>
> Il n'y a ni ange ni homme
> Qui ne pleure lorsque chante la harpe.
>
> AB-EDMOUNT, barde gallois.

Sur les rochers noirs de l'Arvor
La harpe se taisait, la belle harpe d'or;

Elle gisait là sous les nues,
Tout son corps entr'ouvert et ses cordes rompues :

Hélas! à voir tant de malheur,
J'ai senti de pitié se fendre aussi mon cœur;

En pleurant j'arrachai la fibre,
Cette fibre d'amour qui dans moi toujours vibre;

Puis, sur la harpe j'attachai
Le nerf mélodieux de mon cœur arraché.

Tour à tour plaintive et joyeuse,
Elle sonne à présent, cette bonne chanteuse :

Çà donc, ma harpe, à vos chansons,
Et qu'un peu de bonheur entre dans nos maisons!

II.

LA CHANSON DU CLOUTIER.

Sans relâche, dans mon quartier,
J'entends le marteau du cloutier.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

Voyez ses bras nus et luisans
Retourner le fer en tous sens.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

Jamais il ne voit le ciel bleu,
Mais toujours la forge et son feu.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

C'est pour sa femme et ses enfans
Qu'il fait tant de clous tous les ans.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

Grands clous à tête et petits clous,
Oh! combien de fer pour deux sous!

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

Rarement le cabaretier
Voit au cabaret le cloutier.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

Mais, le dimanche, il chôme enfin
Et chante à l'office divin.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

Que Dieu, dans son noir atelier,
Dieu bénisse cet ouvrier!

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

III.

LE VILLAGE DE MARIE.

Quand près de vos maisons je passe tout rêveur,
Bonnes gens du Moustoir, n'ayez point de frayeur,
Je suis un amoureux, et non pas un voleur.

C'est ici, dans cette bruyère,
Qu'enfant, je poursuivais naguère
Une enfant comme moi légère.

Où nous courions tous deux, seul je viens, ô douleur!
Bonnes gens du Moustoir, n'ayez point de frayeur,
Je suis un amoureux, et non pas un voleur.

Sa coiffe flottante autour d'elle,
On eût dit une tourterelle
Qui vient de déployer son aile.

Hélas! l'oiseau sauvage a trouvé l'oiseleur!
Bonnes gens du Moustoir, n'ayez point de frayeur,
Je suis un amoureux, et non pas un voleur.

Et le dimanche, au bourg, plus d'une
Disait, jalouse : « Cette brune
Sera la fleur de la commune! »

O brune enfant qu'un autre aspira dans sa fleur!
Bonnes gens du Moustoir, n'ayez point de frayeur,
Je suis un amoureux, et non pas un voleur.

IV.

MONSIEUR FLAMMIK.

Voici monsieur Flammik, avec son air matois;
Il n'est plus paysan, et n'est pas un bourgeois.

Sous ses habits nouveaux, méprisant ses aïeux,
Au tondeur aux moutons il vendit ses cheveux.

Il revient de l'école, écoutez son jargon :
Ce n'est pas du français, ce n'est plus du breton.

Attablé le dimanche aux cabarets voisins,
Il se moque du diable, il se moque des saints.

Tel est monsieur Flammik, fils d'un bon campagnard :
Hélas! notre agneau blanc n'est plus qu'un fin renard. —

Voyez monsieur Flammik, avec son air matois;
Il n'est plus paysan, et n'est pas un bourgeois.

V.

NOTES.

—

A JASMIN.

S'il faut nous défendre, cher barde,
Nous dirons aux méchans Gaulois :
« Pour chanter la nature et le Dieu qui les garde,
« Tous les petits oiseaux sous la feuille ont leur voix. »

LES RUCHES.

Jeunes filles des champs, vos ames sont pareilles
Aux ruches où fermente un miel blond, pur et doux,
Et l'on sent vos pensers qui murmurent en vous,
Sonores comme des abeilles.

APOLOGIE.

Court est le chant de la mésange,
Mais qu'il s'élève au ciel mélodieux et clair!



Un mot suffit au blâme, un mot à la louange :
Dites, mes bons amis, est-il long le *Pater?*

VI.

PRIÈRE DES LABOUREURS.

I.

Saint de notre pays, qu'aux sphères éternelles
Les anges radieux couvrent de leurs deux ailes,
De ces nuages d'or où glisse votre pié
Laissez tomber sur nous un regard de pitié.

II.

Ce sont des laboureurs dont la voix vous implore :
Souvent à votre autel nous venons dès l'aurore,
Par les mauvais chemins nous venons bien souvent,
Brûlés par le soleil ou glacés par le vent.

III.

Nous cherchons un soutien, notre vie est amère :
Toujours le dur travail et toujours la misère !
Nous labourons la terre et nous semons le grain,
D'autres mangent le blé battu par notre main.

IV.

Mais regardons plus haut! Un jour, selon son œuvre,
Chacun aura sa part, le maître et le manœuvre :
Donc, mauvais laboureur qui fléchit sous un poids,
Mauvais chrétien celui qui porte mal sa croix!

V.

Tels de petits enfans serrés contre leur père,
Bon Saint, nous voilà tous devant vous en prière :
Plusieurs dans ce pays ont reçu votre nom,
Soyez leur père aussi, vous déjà leur patron.

VI.

Saint de notre pays, qu'aux sphères éternelles
Les anges radieux couvrent de leurs deux ailes,
De ces nuages d'or où glisse votre pié
Laissez tomber sur nous un regard de pitié.

VII.

LA SERVANTE DE LA QUENOUILLE.

La fille de Ker-Rôz, ce bijou de beauté,
Porte un autre bijou qui brille à son côté :
Chaîne de fin laiton, bague jaune et sans rouille,
La Servante de la Quenouille.

C'est le nom de l'agrafe, aussi jaune que l'or,
Qui reluit au corset des filles de l'Arvor;
Mais, chaîne de laiton, bague jaune et qui brille,
J'aimerais mieux encor la fille.

— « Je veux voir, belle enfant, je veux toucher l'anneau
« Où pend votre quenouille avec ce long fuseau : »
Et, vers elle penché, je bois l'air de sa bouche!
Fille et bijou, ma main les touche!

VIII.

CRIS DE GUERRE.

Sus! sus! Cornouaillais!
Voici les Anglais
A terre :
Bourgeois et barons,
Braves et poltrons,
En guerre!

Vous, pendant ce jeu,
Adressez à Dieu
Vos larmes.
Lina, mes amours,

Priez pour mes jours :
    Aux armes!

Vieux mousquet noirci,
Soutiens bien ici
    Ta gloire...
Feu! feu! gens de cœur!
Honneur au vainqueur!
    Victoire!

IX.

LE COMBAT DE SAINT PATRICK.[1]

A DANIEL O'CONNELL.

I.

L'Arvor frémit à ton rappel;
Patrick, son fils, descend du ciel.
    Eir-Inn!

II.

Lui, par qui Dieu te fut porté,
Te portera la liberté,
    Eir-Inn!

III.

Il est temps, sors du gouffre amer,
O perle blanche de la mer,
    Eir-Inn!

IV.

Va, le Léopard du Saxon
En vain mordrait ton écusson,
    Eir-Inn!

(1) Né en Armorique et apôtre d'Eir-Inn ou d'Irlande. — Pour n'avoir pas été exaucées en leur temps, ces espèces d'imprécations, *diræ preces*, garderont leur force tant que les justes plaintes de l'Irlande seront méconnues. — Quant au rhythme de ces strophes, il a été imposé par le très ancien air national sur lequel elles furent écrites. La même observation doit s'appliquer à la pièce IV.

V.

Patrick, pour l'enchaîner encor,
Patrick a son étole d'or,
Eir-Inn!

VI.

Sous le bâton épiscopal
Mourra le sanglant animal,
Eir-Inn!

VII.

Le Léopard et ses petits,
Traîtres à Dieu, sont des maudits,
Eir-Inn!

VIII.

Mais toi, qui combats pour la foi,
Les Saints combattront avec toi,
Eir-Inn!

IX.

Il est temps, sors du gouffre amer,
O perle blanche de la mer,
Eir-Inn!

X.

DANS LES BOIS.

Il est au fond des bois, il est une peuplade
Où, loin de ce siècle malade,
Souvent je viens errer, moi, poète nomade.

Là, tout m'attire et me sourit,
La sève de mon cœur s'épanche, et mon esprit,
Comme un arbuste, refleurit.

Sous ces bois primitifs que le vent seul ravage,
Je sens éclore à chaque ombrage
Un vers franc imprégné d'une senteur sauvage.

Devant mon regard enchanté,
Jeunes filles, enfans empourprés de santé,
Passent dans leur virginité.

J'aide dans les sillons le soc opiniâtre;
Pasteur, je chante avec le pâtre;
La fileuse m'endort, le soir, au coin de l'âtre.

Puis, dès l'aube, je vois les jeux
De l'oiseau qui sautille entre les pieds des bœufs
Et près des sources pond ses œufs.

O chère solitude! — Et pourtant, je le jure,
Arts élégans, bronze, peinture,
Je vous aime, rivaux de cette âpre nature!

Me préservent les justes dieux
De vous nier jamais, symboles radieux,
Charmes de l'esprit et des yeux!

Et si, vivant d'oubli dans cette humble Cornouaille,
J'entends vos clameurs de bataille,
Saints martyrs de Pologne ou d'Eir-Inn, je tressaille!

A. Brizeux.

REVUE MUSICALE.

On se souvient de l'immense succès qu'obtint l'année dernière la symphonie du *Désert*, succès légitime, qui trouva peu de contradicteurs et n'étonna personne, si ce n'est peut-être M. Félicien David, qui, hier encore inconnu, se réveillait illustre et passait en un moment, et comme par l'effet d'un rêve, du silence de son obscurité au milieu du vacarme éblouissant de la gloire la plus carillonnée. Je le répète, ce grand et rapide succès ne surprit personne; la symphonie du *Désert* réussit et devait réussir pour vingt raisons qu'il eût été facile d'expliquer à l'avance. D'abord, il y avait dans cette enfilade d'idées, de fragmens d'idées agréablement cousus à la suite les uns des autres, dans ces rhythmes inusités, dans ces motifs qui s'égrenaient comme les perles d'un collier de sultane, je ne sais quelle enivrante influence du sensualisme oriental, quelle originalité pleine de charme et de séduction. Ensuite, avouez que la chose arrivait à propos, et que jamais instant ne fut mieux choisi pour venir nous chanter le désert. Depuis la conquête de l'Algérie, la France ne détourne guère ses yeux de cette terre du croissant et des caravanes, et, pour tant de sang qu'elle nous a bu, ce ne serait pas trop qu'elle nous rendît un peu de poésie. Déjà mainte révélation nous en était venue, déjà nous avions eu les *Orientales* de Victor Hugo et les peintures de Delacroix; la musique seule semblait exclue de ce riche partage, lorsque parut la symphonie de M. Félicien David. Reviendrons-nous sur cette œuvre remarquable? dirons-nous tout ce qu'il y avait de fantaisie poétique, d'amoureuse rêverie, dans ces phrases de courte haleine, qui, trois et quatre fois reprises, puisaient dans leur monotonie même une langueur, une volupté nouvelle? Jamais, en musique, le sentiment du pittoresque ne fut porté plus loin : point d'abstraction, point de métaphysique, mais en revanche beaucoup de couleur et de vie, des tons crus et chauds, de la peinture pour les oreilles; rien de cette nature idéale de Beethoven, rien de ce vague paysage-

où l'ame rêve sans fin, mais un tableau net et précis, un horizon restreint où se profilent les caravanes; au lieu des sublimes divagations de la symphonie pastorale, la plus pittoresque des symphonies de Beethoven, une musique qui parle aux yeux. N'importe; ce fut un rêve délicieux pour M. Félicien David que cette *ode du désert*, comme on l'appelle; un véritable rêve du paradis de Mahomet, et dont l'heureux musicien n'aurait jamais dû s'éveiller. Il semblera que j'avance un paradoxe, mais la partition du *Désert* m'a toujours paru vivre par des qualités tellement en dehors des conditions ordinaires de l'art musical proprement dit, que cette œuvre, eût-elle justifié toutes les admirations, tous les enthousiasmes dont elle fut l'objet, n'aurait, à mon sens, donné à préjuger que fort peu de chose sur l'inspiration du lendemain. Un jeune homme généreusement doué parcourt l'Orient en artiste voyageur; sa nature méridionale, acclimatée d'avance, s'imprègne avec ravissement de cette atmosphère nouvelle; chemin faisant, la musique lui monte au cerveau, un site pittoresque le met en humeur de chanter, un costume lui vaut une note; là où Delacroix et Decamps saisiraient un croquis, lui surprend un motif, et parfois même, à l'exemple du peintre qui s'empare du type original et le reproduit tel qu'il l'a vu, il arrive à notre musicien de noter sur son album une mélodie du pays, qui plus tard deviendra son bien. Que ces motifs aient été fort habilement ensuite mis en œuvre par le compositeur, nul ne songe à le contester; pourtant, je le demande, peut-on voir dans une production de ce genre autre chose qu'un fait isolé, accidentel, destiné sans doute à entraîner les dispositions favorables du public du côté d'un artiste, mais qui ne saurait engager l'avenir? De ce qu'un écrivain a débuté par de brillantes et poétiques impressions de voyage, irez-vous lui demander un poème épique? Et, pour ne citer qu'un exemple, il se peut que l'auteur d'*Eothen*, le livre touriste le plus humoristique, le plus coloré, le plus piquant de ce temps-ci, compose un jour de fort sublimes tragédies; mais je ne vois point en quoi son début l'y aura préparé, si toutefois cela doit s'appeler un début. Or, pour dire ici ma pensée entière, la symphonie du *Désert* m'a toujours fait l'effet d'une impression de voyage en musique; c'est l'œuvre d'un touriste mélodieux, je n'oserais prétendre que ce soit l'œuvre d'un maître. Et dire qu'on n'a pas craint de prononcer à cette occasion les noms sacrés de Handel et de Bach, de Mozart et de Beethoven! En vérité, il est de ces admirations insensées qui tuent les gens au profit desquels elles s'exercent, et dont le moindre péril consiste à diriger vers une fausse voie l'homme de talent qu'on veut soutenir. On ne me fera jamais croire, par exemple, que M. Félicien David, livré à son propre mouvement, eût été choisir Moïse au Sinaï pour thème de sa seconde composition. L'auteur du *Désert*, si de maladroits amis ne l'eussent détourné de sa voie naturelle, allait droit à l'Opéra-Comique. La belle affaire, dira-t-on, d'avoir passé par l'Orient pour arriver à Favart! Qui sait? c'était peut-être encore avoir pris le chemin le plus court. Tant d'autres vont à Rome qui ne le trouveront jamais, ce chemin. D'ailleurs, on fait ce qu'on peut, et la gloire de M. Auber a bien son prix.

A n'en juger que par *le Désert* et les dix ou douze orientales publiées depuis qui en forment comme les gracieux corollaires, le genre de l'Opéra-Comique nous semblait convenir surtout à M. Félicien David. Il avait ce qui décide du

succès à ce théâtre, ce que l'auteur du *Domino noir* et de *la Sirène* possède au plus haut degré : l'intention mélodieuse, le motif. Au lieu de cela, qu'entreprend-il? Une épopée biblique, un *oratorio,* tâche énorme, colossale, pour ne pas dire impossible de nos jours, où, le sentiment religieux n'aidant plus chez les masses, l'austère unité du style, indispensable aux œuvres de ce nom, doit nécessairement aboutir à la monotonie; et, comme si ce n'était point assez de prendre vis-à-vis du public l'engagement d'être sublime au moins pendant deux heures, pour comble d'imprudence, il s'attaque à un sujet déjà traité par Rossini, avec cette différence, toutefois, que Rossini, moins ambitieux, s'était contenté de Moïse en Égypte. Nous voilà donc sur le sommet du Sinaï, face à face avec Jéhovah. Tandis que le peuple hébreu murmure au pied de la montagne, le prophète, troublé, chante un air en attendant que son Dieu le visite. On voit, par ce début, qu'il s'agit d'un *oratorio* pur et simple, d'une œuvre généralement conçue dans la forme, sinon dans le style des anciens maîtres. Après cet air, auquel je reprocherai un caractère amphigourique et déclamatoire qui, malheureusement, se fait sentir d'un bout à l'autre de la partition (quel texte aussi l'infortuné compositeur avait à mettre en musique, et vit-on jamais alexandrins plus lourds et plus rebelles?), après cet air, l'orchestre commence à déchaîner ses tempêtes; le programme a bien soin de vous annoncer que Jéhovah se manifeste à Moïse au milieu des éclairs et du tonnerre, et certes la précaution vient à propos, car rien, dans la musique, n'indique la solennité d'une pareille scène. Qu'on se figure un orage comme il y en a mille, avec les petites flûtes imitant les éclairs. Maître Casper, voulant évoquer Samiel au carrefour du Wolfsschlucht, ne s'y prendrait pas autrement. A tout instant, il me semblait entendre l'acteur chargé du rôle du prophète prononcer la formule sacramentelle : *Erschein, Samiel, erschein!* Nous ignorons quel effet aurait pu produire une semblable scène, traitée par un véritable maître et selon tout le grandiose qu'elle comporte; mais ce que nous savons parfaitement, c'est qu'ici le sentiment biblique ne se laisse pas même soupçonner. On conçoit dès-lors l'impression lamentable qui résulte de ce morceau dithyrambique où Moïse, parlant à Jéhovah, lui crie à tue-tête : Parais! parais! ni plus ni moins que s'il s'agissait de faire sortir de terre un gnome fantastique, et combien cette évocation, dont la magnificence et le sublime de la période musicale pouvaient seuls sauver le côté critique, perd dès ce moment toute espèce de prétexte sérieux. La romance que chante un peu plus loin la jeune fille juive a je ne sais quelle grace languissante, quelle douce rêverie qui plaît. A cet accent de tendresse plaintive, à cet accompagnement rhythmique incessamment reproduit, à toute cette monotonie qui vous berce, on retrouve le chantre aimé de la nuit au désert. Ai-je besoin de dire à quel point a réussi ce verset naïf, ce frais soupir mollement exhalé au milieu de tant de vacarme? La salle entière, si fâcheusement désappointée jusque-là, savourait avec bonheur la manne harmonieuse. On se reposait dans cette phrase; on aurait voulu s'y attarder, comme au sein d'une riante oasis. Par malheur, les prétentions au génie épique, un moment assoupies, se réveillent presque aussitôt, et la grande musique reprend son train. En marche donc vers la terre promise! Pour nous, auditeur patient voué depuis trois heures à la plus terrible des déceptions, notre terre promise eût été, ce soir-là, quelque inspiration généreuse, puissante, irrésistible, jaillissant, comme l'eau du rocher,

des flancs de cette symphonie stérile. Hélas! nous le disons avec regret, moins heureux que le peuple juif, le Chanaan tant souhaité nous a manqué, et nous avons dû traverser encore la marche des Hébreux, la prière et le chant de gloire qui sert de conclusion à l'œuvre, sans voir apparaître la colonne de feu dont les amis de l'auteur du *Désert* nous avaient pour cette fois annoncé la venue. Aussi quelle stupeur après le dernier coup d'archet! quel découragement immense dans cette foule condamnée au silence et remportant son enthousiasme! On raconte qu'à la première représentation de l'opéra du *Jeune Henri*, de Méhul, le parterre, mécontent de l'ouvrage, fit baisser la toile et redemanda l'ouverture, qu'il avait d'abord applaudie avec transport. Peu s'en est fallu que l'aventure ne se renouvelât l'autre soir, et j'ai vu le moment où l'assemblée allait demander *le Désert*, tant le besoin possédait tout ce monde, accouru là sur la foi d'un nouveau succès, de marquer, après comme avant, ses vives sympathies à cette intéressante renommée, et de la rassurer contre les tristes conséquences d'un échec que, sans aucun doute, elle n'eût point encouru de son plein mouvement, et dont, nous voulons l'espérer, elle se relèvera bientôt.

Voilà les Italiens partis. A Dieu ne plaise que nous songions à leur courir après! non que nous ressentions à leur égard des sympathies moins vives; mais chaque année, vers cette époque, il se fait un tel déploiement de richesses musicales, qu'on finit par ne plus savoir comment s'y soustraire. Que dirait-on d'un feu d'artifice qui se prolongerait des semaines entières? C'est pourtant ce qui d'ordinaire se passe chez nous au mois de mars : les fusées de notes se succèdent sans intervalle, les bouquets s'épanouissent incessamment, et comme les Italiens sont l'ame de toute musique, comme il n'y a pas de réunion sans eux, il en résulte qu'on ne peut faire un pas sans les trouver. L'autre jour on chantait le *Stabat* à deux heures; le soir il y avait spectacle et peut-être encore concert après le spectacle. On l'avouera, de pareils excès ne répondent guère à l'idée qu'on a des ménagemens qu'exige la voix. Aussi l'exécution du chef-d'œuvre sacré de Rossini a-t-elle beaucoup souffert. La Grisi paraissait épuisée de fatigue, ses cordes hautes sonnaient péniblement, et, dans l'admirable verset de l'*Inflammatus* qu'on lui a redemandé néanmoins, elle est restée beaucoup au-dessous d'elle-même. En revanche, je mentionnerai M. Dérivis, qui, chargé de la partie de baryton, a su tenir tête aux souvenirs dangereux de Tamburini, et triompher, à la veille de son départ, des froideurs d'un public qui peut-être se reprochera de ne pas lui avoir rendu toute justice dans le cours de la saison. N'importe; malgré les efforts estimables de M. Dérivis, malgré la suave pureté de la voix de M. de Candia, cette glorieuse musique du *Stabat,* chaudement colorée à la manière de ces tableaux religieux de l'école vénitienne, le chef-d'œuvre sacré, disons-nous, n'a pas produit son effet accoutumé, et le tort en revient à ces nécessités d'une fin de saison qui, en multipliant les travaux, épuisent à la longue les forces et les courages. Il est vrai d'ajouter que le surlendemain la belle Giulia recouvrait toute sa vaillance au concert de Mme la comtesse Merlin. Était-ce la musique de Verdi qui rendait ainsi en un moment l'éclat de sa vibration, la métallique sonorité de son timbre d'or, à cette voix mondaine créée pour chanter le drame des passions, ou n'était-ce pas plutôt l'influence de ce salon qui semble avoir le privilége d'évoquer tant de merveilleux souvenirs? La Malibran, la Sontag, Bellini, Mercadante, Rossini lui-même, tous ceux qui

sont morts et ceux qui se survivent, ont figuré à ce piano qui pourrait bien, comme le violon d'Hoffmann, avoir gardé quelque chose de ces trésors d'inspiration, car tant de génie ne passe point sans laisser de trace. Pas un nom aimé ne manquait au programme qu'il faudrait citer en entier et dont je ne puis extraire ici que deux morceaux : le premier (un duo de *la Vestale* de Mercadante), pour la façon toute brillante, pleine d'entraînement et de *bravura* avec laquelle Mme la comtesse Merlin, secondée par Mlle Ida Bertrand, l'a exécuté; le second (une sérénade avec chœur d'un opéra de *Rosamunda*, de M. Alary), pour la grace mélodieuse et douce que respire cette composition. C'est mystérieux et charmant, plein de rêverie et de volupté. Vous vous souvenez de ce chœur des sirènes dans l'*Oberon* de Weber; eh bien! imaginez un effet de ce genre, je ne sais quoi de vague et d'enchanté qu'on écoute en fermant les yeux, pour songer au lac romantique où frissonne le clair de lune. Au théâtre, un tel morceau produirait une sensation irrésistible, et tout public au monde imiterait à son propos le public de Florence, qui le redemandait chaque soir. Cependant, le croirait-on? l'auteur de cette délicieuse composition et de tant d'autres attend depuis des années que son étoile enfin se lève, et jamais le moment ne vient. Vainement les meilleures influences se déclarent en sa faveur; vainement, ce qui vaut mieux que tous les patronages, son talent facile se dépense en agréables inventions. Les abords de la scène lui demeurent interdits, et les portes de l'Académie royale de Musique et de l'Opéra-Comique, qui s'ouvrent devant M. Balfe, M. Boisselot, M. Thys, restent sourdes à ses efforts. Dernièrement M. le directeur de l'Opéra, pressé par les vives instances d'un membre de la commission, et voulant se montrer bon prince à l'égard du musicien dont nous parlons, lui proposait d'écrire un pas de deux dans un ballet. Rebuté de ce côté, M. Alary se tourna du côté du Théâtre-Italien. Là tout le monde fut pour lui : Ronconi, la Grisi, M. de Candia; c'était à qui s'empresserait de travailler à l'avénement du jeune et intelligent maestro. Par malheur, on avait compté sans Lablache. Or, la partition de M. Alary étant écrite sur l'ancien poème de *la Serva Padrona*, lequel n'a que deux personnages, on devine ce que devint cette partition, lorsque cet excellent Lablache refusa de prendre le rôle. Il y a des gens qui jugent de la bonté d'un homme sur sa corpulence, et qui vous diront que cet admirable Geronimo, si épanoui, si rubicond, si prospère, ne peut être, au demeurant, dans les rapports de sa vie d'artiste, qu'un paternel vieillard rempli de sympathies et de tendresses pour l'univers entier. Quant à moi, je ne m'y fierais pas, et je tiens le bonhomme pour le plus malin compère qu'il y ait. En attendant, voilà un talent mélodieux qui se décourage, et qu'on laissera s'épuiser en toute sorte de compositions éphémères, lorsqu'il serait encore si facile de le soutenir dans la bonne route. Le nombre des virtuoses qui se sont révélés à nous dans les concerts de la saison ne dépasse guère trois ou quatre; c'est bien peu, si l'on pense aux troupeaux de violonistes, de pianistes et de violoncellistes qui, jadis, ne manquaient jamais de s'abattre sur Paris aux approches de l'hiver. Du reste, on l'a remarqué déjà, depuis quelque temps, le vent est à la symphonie, à l'*oratorio*. Le succès du *Désert* a suscité toute une phalange de lyres épiques. Décidément, nous retournons au vieux Handel. *La Tentation de saint Antoine*, *Ruth et Booz*, *Moïse au Sinaï!* pour peu que ce sacré délire persévère, il faut nous attendre à voir les mystères succéder à nos opéras en cinq actes. Déjà même, à certains jours, ces sortes d'*au-*

ditions, comme on les appelle, tiennent lieu du spectacle, et l'affiche vous promet la *Tentation de saint Antoine*, ni plus ni moins qu'elle vous annoncerait *l'Ambassadrice* ou *les Mousquetaires de la Reine*. Il va sans dire que tous ces beaux chefs-d'œuvre bibliques et mystiques n'ont d'autre raison d'être que le pur caprice de leurs auteurs, et que rien n'indique qu'ils fussent bien tourmentés du besoin de traduire leur pensée sous cette forme plutôt que sous telle autre. On fait aujourd'hui des *oratorios*, comme on faisait hier des symphonies, comme on fera demain des cantates. Ce qu'on veut avant tout, c'est attirer sur soi, coûte que coûte, l'attention du public; c'est triompher pour un instant de son indifférence suprême. Par malheur, à toutes ces compositions manque le premier élément de succès, l'originalité. Je conviens qu'il y a une saltarelle fort brillante dans *la Tentation* de M. Josse, œuvre estimable du reste, habilement instrumentée, et qu'un professeur du Conservatoire ne désavouerait pas; mais, je le demande, en pareille matière, suffit-il, pour intéresser, d'un style correct et de quelques mesures d'un rhythme vif et sémillant? Je ne nie point que l'air de danse ne soit très bien à sa place dans la scène où l'auteur l'a mis, seulement je persiste à douter qu'un *oratorio*, cette œuvre du sentiment et de l'érudition portés à leur plus haute puissance, doive réussir par les mêmes qualités qui décident du succès d'un ballet.

Pour revenir aux virtuoses, nous n'avons guère revu parmi ceux d'ancienne connaissance que M. Ole-Bule, le Paganini norvégien, et c'est tout au plus si deux ou trois nouveaux se sont produits de façon à ce qu'on les remarque. Ce M. Ole-Bule passe pour un violoniste extraordinaire, j'aimerais mieux dire excentrique. Voilà tantôt dix ans qu'il voyage, son Amati sous le bras, étonnant le monde par de prodigieux tours de force. L'Europe et l'Amérique lui ont décerné le triomphe; l'Amérique surtout, qui s'entend mieux que personne à ménager aux artistes qu'elle adopte de fabuleuses ovations, l'a mis au rang des dieux : *Tu Marcellus eris*. M. Ole-Bule a désormais sa place dans l'olympe de New-York et de Washington, entre Fanny Elssler et Mme Damoreau. A ne considérer que ses récens succès obtenus parmi nous, ils sont très grands, on doit le reconnaître. Reste à discuter ce que de semblables succès peuvent avoir de bien sérieux. M. Ole-Bule a pour habitude de se produire sur les théâtres en manière de concert épisodique. L'Académie royale de Musique et l'Opéra-Comique nous l'ont du moins déjà montré de la sorte. Au beau milieu d'un entr'acte, la toile se lève, et vous voyez arriver un robuste jeune homme aux cheveux épais et blonds, au regard vague, tenant d'une main son instrument, de l'autre son archet au bout duquel brille un diamant en guise d'étoile, absolument comme à l'arc d'Apollon. A cette apparition, le spectateur se rassied, parcourt son programme, et, tout enchanté de la bonne surprise, écoute avec cette heureuse indifférence des amateurs de ballets et d'opéras-comiques. Cela dure environ dix minutes, pendant lesquelles vous croiriez entendre siffler un merle ou gazouiller des nichées de bouvreuils; puis, quand les oiseaux ont fini de chanter, le virtuose ramène ses cheveux sur son front, essuie son instrument, et se retire aux grands applaudissemens de la salle entière, qui salue son départ avec autant de joie et d'enthousiasme qu'elle en a manifesté à son arrivée, et le spectacle reprend son cours. Quelque avantage qu'une audition ainsi improvisée puisse offrir aux artistes, dispensés de la sorte des mille embarras et des frais d'un concert spécial,

nous pensons cependant que leur dignité s'y trouve compromise, et que le vrai mérite, s'il comprend les justes intérêts de sa gloire, exigera d'autres garanties pour se produire. Quant à la force extraordinaire de M. Ole-Bule, on ne saurait la contester. C'est une habileté de main, une dextérité sans exemple, et j'avoue que je ne puis m'empêcher de regretter de voir un pareil jeu se dépenser en purs artifices d'exécution, en prestidigitations acrobatiques, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Écoutez son *Carnaval de Venise* et sa *Polonaise militaire*, vous serez peut-être émerveillé de tant de folles prouesses, mais je doute que vous ressentiez un seul instant cette émotion délicieuse où vous jette le simple développement d'une phrase éloquente, d'une mélodie large et pathétique. Toujours des sauts périlleux et des escamotages; toujours l'expression naturelle, l'effet normal, sacrifiés à d'excentriques combinaisons qui semblent n'en vouloir qu'à votre curiosité. Cela vibre, tournoie, siffle et chuchote, mais ne chante pas. On a souvent comparé M. Ole-Bule à Paganini : il se peut en effet qu'il y ait entre les deux artistes un point de ressemblance, nous voulons parler de la difficulté vaincue, du prestige de l'exécution; mais en quoi l'artiste norvégien a-t-il hérité de l'enthousiasme du maître? Qu'est devenue, chez cet homme du Nord si impassible et si froid, cette quatrième corde qui pleurait et chantait sous les doigts crispés du violoniste de Bologne, comme on pleure et comme on chante quand on a une ame? Paganini, je le veux bien, mais Paganini moins la *Prière de Moïse*. — Nous avons aussi entendu cet hiver un violoncelliste hollandais d'un talent remarquable, M. Van Gelder. Ce qui constitue, selon nous, l'originalité de ce jeune artiste, ce qui décidera de son succès, c'est une hardiesse de main, une vigueur d'attaque, une *bravura*, auxquelles nous avait trop peu habitués toute cette école d'exécutans élégiaques qui, sous l'influence du raphaélesque M. Batta, peut se reprocher d'avoir fait verser bien des larmes au violoncelle. M. Van Gelder semble être venu tout exprès pour essuyer les sanglots du plus éploré des instrumens à cordes. Sans renoncer complètement au chant large, phrasé, *spianato*, qui est comme sa spécialité, le violoncelle semble vouloir cesser de gémir, et nous ne pouvons que lui savoir gré de se laisser ainsi consoler : *et voluit consolari*. Quant aux pianistes, peu de révélations se sont faites dans leur monde, et nous n'avons guère à proclamer que le nom de M. Sigismond Goldschmidt. Il est vrai que celui-là vaut à lui seul toute une légion. Que dire, en effet, de l'incroyable manœuvre de ces doigts qui dédaignent de jouer la note simple et ne procèdent plus que par octaves? C'est ainsi que M. Goldschmidt joue l'ouverture d'*Oberon*, et vraiment on croirait entendre un orchestre, tant le clavier, remué de la sorte en ses profondeurs, a d'énergiques vibrations, de tumultueux roulemens. J'indiquerai aussi en passant une étude spéciale dans laquelle, à force de modulations habiles, il trouve moyen d'épuiser toutes les gammes qu'il exécute en sixtes et en octaves. Je ne crois pas que le mécanisme du doigté puisse être poussé plus loin. Ceci n'est que pour le virtuose, et, s'il faut en croire les personnes qui ont entendu son concerto avec orchestre exécuté dans les salons d'Érard, il y aurait chez M. Goldschmidt l'étoffe d'un compositeur distingué. Nous regrettons de n'avoir pu assister à cette séance; mais ce que nous savons, c'est que le spirituel auteur des *Reisebilder* en est sorti charmé. Heine, dira-t-on, un poète! voilà en effet une précieuse recommandation! Oui, certes, précieuse, et quiconque aura lu ses ingénieuses causeries musi-

cales, ses humoristiques aperçus qu'il envoie de Paris à la *Gazette d'Augsbourg*, pensera sur ce point comme nous.

Puisque nous en sommes sur le chapitre des concerts, on nous permettra de dire un mot d'une société sur laquelle nous avons déjà, lors de son institution, appelé toutes les sympathies des lecteurs de cette *Revue*. Nous voulons parler de la société fondée par M. le prince de la Moskowa, dans le but de développer parmi nous le sentiment et le goût de la musique religieuse, société devenue aujourd'hui célèbre, et qui tient scrupuleusement les promesses de son programme. Le double service rendu à l'art musical par M. le prince de la Moskowa ne saurait se contester. D'abord il a réveillé le goût de la musique sérieuse; ensuite il en a facilité l'exécution. Grace à l'œuvre entreprise par lui, œuvre formée, du reste, sur le modèle des associations de l'Italie et de l'Allemagne, un nouveau dilettantisme a pris naissance, lequel a pour unique objet l'étude des grands maîtres de l'art sacré, des Palestrina, des Allegri, des Marcello. Il faut voir avec quelle admirable ferveur les plus nobles voix de la société parisienne se vouent au progrès de la sainte cause; les salles de concert sont désormais des oratoires : dans la salle de Herz, convertie en chapelle, les membres du clergé eux-mêmes ne craignent pas de venir prendre place, et de préluder aux célestes extases, en écoutant ces mélodies suaves, qui leur donnent comme un avant-goût des concerts des anges. Presque toujours l'orchestre est exclu de ces solennités charmantes dont la musique chorale fait tous les frais. Nous en avons connu plus d'un qui mettait toute sa gloire à multiplier les trombonnes et les violons dans ses chefs-d'œuvre; ici, c'est le contraire qui se passe : plus d'instrumens, mais la voix, la voix seule se développant selon les lois si simples et pourtant si difficiles de l'intonation et de la mesure. Depuis tantôt trois ans qu'ils s'occupent de ce genre d'exercices, les gens du monde y ont acquis une perfection dont on ne se fait pas d'idée, à moins d'avoir assisté aux séances, et l'exécution des psaumes de Marcello et de certains morceaux de Vittoria, de Palestrina et de Sarti, que nous avons entendus tant à la dernière matinée du prince de la Moskowa qu'au concert donné en faveur des jeunes apprentis, cette exécution défierait les plus beaux souvenirs de la chapelle du pape. Nous ignorons quels artistes on pourrait opposer à ces chœurs formés de gens du monde; les Italiens eux-mêmes, si admirables solistes, ne soutiendraient pas la comparaison. Je n'en veux d'autre preuve que la manière si imparfaite dont ils ont chanté le *Paridisi gloria* à la dernière exécution du *Stabat* de Rossini.

On le voit, la société que dirige M. le prince de la Moskowa n'en est plus aux débuts; elle a donné des gages incontestables de son dévouement à l'art musical, de son utilité pratique. Puisque chacun reconnaît aujourd'hui qu'il importe au développement des études classiques, à l'intérêt de la haute science, que cette société se maintienne, puisqu'il y a là tous les élémens réunis d'un conservatoire nouveau fait pour rendre à la musique chorale les mêmes services qu'une autre institution illustre a rendus à la musique instrumentale, ne serait-il point temps que l'administration supérieure lui vînt en aide et prît sa part des énormes charges qu'entraîne un semblable établissement? Les œuvres de ce genre ne sauraient vivre bien long-temps de leurs propres ressources; il faut tôt ou tard qu'elles en appellent au concours des gouvernemens. L'école de Choron, que la société du prince de la Moskowa continue en l'étendant, l'école de Choron rece-

vait une subvention de 30,000 francs. Or, n'avons-nous pas toute raison de croire qu'une fondation qui a déjà tant produit d'elle-même recevrait d'un concours de ce genre une impulsion nouvelle, en même temps que sa force morale s'en accroîtrait? Nous soumettons cette question à M. le ministre de l'instruction publique, fort certain que son goût élevé, sa parfaite intelligence d'un art qui déjà lui doit beaucoup, l'éclaireront en ce sujet bien mieux qu'il ne nous serait donné de le faire.

Nous citerions, au besoin certains morceaux du XVIe siècle qui dans la sphère musicale ont le même intérêt que les poésies des lyriques du temps. Marot donne la main à Clément Jennequin, l'auteur de la fameuse *Bataille de Marignan* et du *Chant des Oiseaux*, et tel madrigal vaut une villanelle du naïf Belleau. Il ne faudrait rien moins que la plume ingénieuse de M. Sainte-Beuve pour toucher les points de ressemblance, les affinités. Comment, en effet, ne pas reconnaître l'humeur souvent pédantesque des principaux coryphées de la pléiade littéraire dans ces compositions tout imprégnées de scolastique, où la syntaxe latine est traitée en fugue, où le musicien s'amuse à décliner le pronom *hic*, *hæc*, *hoc*, selon les lois chromatiques d'un puéril contre-point? Cette contorsion d'esprit qui se manifeste vers la fin du XVe siècle, et qui devait si facilement aboutir en France au *précieux*, a produit dans toutes les branches de l'art des résultats curieux qu'il serait bon de constater. Ces démons qui grimacent du haut des cathédrales, ces vipères et ces lézards qui rampent sur la porcelaine à travers les fruits du repas royal, tout cela tient de très près au canon tortueux dont une règle de la syntaxe latine va fournir le sujet. Il n'est certainement pas sans intérêt d'étudier cette disposition identique de l'esprit se manifestant sous toutes ses formes, et de constater le point de ressemblance qui se trouve entre le poète travaillant à mettre l'histoire romaine en madrigaux et le musicien qui ne demanderait pas mieux que de fuguer les élémens d'Euclide. Nous le répétons, on doit une vive reconnaissance à M. le prince de la Moskowa, qui, non content d'avoir découvert une infinité de compositions curieuses, est encore parvenu à les faire exécuter de telle sorte que tout un public se trouve initié par lui à ces charmans mystères de l'art musical au XVIe siècle. La poésie ne sera désormais plus la seule à montrer son tableau historique et critique.

Mme la duchesse de Rauzan, Mme la marquise de Gabriac et les autres dames patronesses du concert organisé pour venir en aide aux jeunes apprentis avaient suivi l'exemple donné par M. le prince de la Moskowa, en composant de chœurs et de morceaux d'ensemble la majeure partie de leur programme. Deux chœurs russes ont eu les honneurs de cette matinée, l'une des plus brillantes de la saison. Le premier de ces remarquables morceaux fut écrit par Sarti, au temps qu'il dirigeait la chapelle impériale de Paul Ier; le second, exécuté sans accompagnement, est une prière de Bartinansky, l'Allegri moscovite, le maître auquel on doit toute la musique sacrée qui se chante aujourd'hui dans les églises russes. Autant qu'on en peut juger sur une composition détachée, sa musique se recommande par une exquise pureté d'harmonie, comme aussi par le sentiment religieux qui l'a inspirée. En revanche, un certain caractère original qu'on serait bien aise d'y trouver fait défaut; là comme partout, dans les productions de l'art moscovite, le cachet de nationalité manque. C'est toujours plus ou moins le style italien et français, le sentiment des maîtres du XVIIe siècle, dont Bartinansky

était venu étudier les ouvrages à Venise sous la direction de Galuppi. Nous renonçons à décrire la précision vraiment admirable avec laquelle des gens du monde ont rendu cette prière : intonation, mesure, expression, nuances, il y avait tout. Il faut dire aussi que ces nobles voix étaient conduites par un musicien fort habile, plus en état peut-être que personne de les initier aux mystères d'une exécution de ce genre, nous voulons parler de M. Rubini, naguère encore maître de chapelle de l'empereur Nicolas, et qui, à ce titre, doit s'entendre sur les moyens d'inculquer aux masses chorales le sentiment de la précision. On sait en effet ce qu'est cette chapelle impériale, composée de quatre-vingts chanteurs recrutés militairement dans toute la Russie; plusieurs ont parlé des prodigieux effets que l'autorité despotique du maître obtient à la longue de ces automates chantans, doués presque toujours de voix extraordinaires. C'est, dans l'ordre des voix, la perfection inouie de l'orchestre du Conservatoire. Il leur suffit de recevoir le ton à l'aide d'un diapason pour s'exercer ensuite des heures entières sans accompagnement, changer vingt fois de morceaux, et se trouver, à la fin de la séance, n'avoir pas varié d'un quart de ton. Essayez pareille expérience, je ne dis pas sur les choristes de nos théâtres, mais sur l'élite de nos virtuoses, et vous verrez le beau miracle qui en résultera. Il est vrai que le tsar y met sa gloire, et tient à sa chapelle comme un pape du temps des Médicis. Nul n'est admis qu'il ne l'ait entendu d'abord; lui seul juge des ténors, des basses et des soprani, et, pour peu qu'on se relâche à l'endroit de l'intonation, il se charge aussitôt d'admonester et de punir. Un dimanche, au sortir de l'office, sa majesté rencontre son maître de chapelle : « Savez-vous, monsieur Rubini, lui dit-elle, que vos chœurs auraient pu aller mieux; faites-moi rentrer tout ce monde à l'école, et qu'on se mette à chanter jusqu'à six heures. » Quel dommage qu'un pareil système ne puisse convenir à nos mœurs! comme il réussirait aux choristes du Théâtre-Italien et même de l'Opéra! N'est-ce pas M. Viennet qui s'écriait un jour à la tribune : « Des libertés! mais nous en avons trop! » Parmi ces libertés superflues, le spirituel académicien comptait-il celle de chanter faux, que ces barbares du Nord se sont ainsi laissé ravir, et que nous espérons bien, nous autres, garder toujours?

H. W.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1846.

La chambre a rejeté à une majorité de 48 voix la proposition de M. de Rémusat sur l'incompatibilité de certaines fonctions publiques avec le mandat législatif. Toutefois on peut affirmer qu'il n'y a pas de question plus près d'être gagnée, et nous croyons que le cabinet n'en est pas moins convaincu que l'opposition elle-même. L'effet du discours de M. Thiers a été immense, et personne ne méconnaît désormais ni la nécessité d'arrêter l'invasion du parlement par les agens salariés, ni la confusion que cette invasion établit de plus en plus entre l'ordre administratif et l'ordre politique. 184 fonctionnaires, dont 133 appartiennent à la majorité, c'est là une proportion qui infirme malheureusement la valeur morale des résolutions législatives et qui tend à s'accroître encore. On connaît déjà plus de 60 fonctionnaires publics qui se présenteront aux élections prochaines en concurrence avec des membres actuels de la législature, et l'on cite une cour royale qui, si les candidatures conservatrices étaient toutes accueillies par le corps électoral, verrait ses quatre avocats-généraux et son procureur-général siéger au Palais-Bourbon, tandis que son premier président irait s'asseoir au Luxembourg. Un grand nombre de fonctionnaires doivent sans doute trouver place dans nos chambres, et c'est là la première conséquence d'un état social tel que le nôtre. La représentation nationale en France ne peut se recruter presque exclusivement dans la grande propriété agricole, comme en Angleterre, et il y aurait des inconvéniens sérieux à ce qu'elle fût envahie par les capitalistes et les industriels, qui ne la dominent déjà que trop. Il est naturel que les représentans des principaux services publics aient accès dans le parlement. Il est légitime que le pays leur tienne compte de leurs études consciencieuses et d'une existence d'ordinaire probe et modeste. Il ne peut venir à l'esprit de personne d'exclure en masse des hommes moins étrangers aux intérêts généraux de la société que la plupart des spéculateurs par lesquels ils seraient remplacés. Si les fonctions administratives et judiciaires ne donnent pas l'esprit

politique, elles apprennent du moins à considérer les choses d'un point de vue désintéressé, et elles imposent un respect de soi-même que l'habitude des affaires efface tous les jours davantage. Il faut donc que beaucoup de fonctionnaires viennent siéger dans nos assemblées pour éclairer de leur expérience pratique les questions qui s'y débattent.

Nul ne l'a reconnu plus hautement que M. Thiers, et l'honorable membre a trop l'esprit de gouvernement pour que ses déclarations sur ce point aient pu exciter aucune surprise; mais il faut des limites même aux meilleures choses, et c'est parce que le pays incline naturellement à choisir des fonctionnaires, et parce que ceux-ci ont à la fois grand désir de se présenter et grand intérêt à être élus, qu'il deviendra nécessaire de faire intervenir l'autorité de la loi pour protéger en même temps et les services administratifs délaissés et la chambre envahie. Il n'y a aucune parité de situation entre le propriétaire indépendant qui quitte son département pour venir remplir à Paris les fonctions gratuites de député et le fonctionnaire qui abandonne l'exercice de ses fonctions et la représentation qui peut y être attachée, pour jouir à Paris, pendant plus de la moitié de l'année, de l'intégralité de son traitement, sans aucune charge. On comprend que tout attire celui-ci et que tout repousse celui-là, et c'est pour rétablir la balance que l'action du pouvoir devient indispensable. Il ne faut pas que la chambre élective se partage en deux classes, l'une de fonctionnaires non exerçant, qui ne sont, durant leur séjour à Paris, que de véritables députés salariés, l'autre de députés remplissant gratuitement des fonctions pénibles et onéreuses. Si l'état actuel des choses continuait, on peut tenir pour assuré qu'avant peu la seconde catégorie aurait à peu près disparu, tant les candidatures seraient poursuivies avec ardeur par les hommes appartenant à la première.

Mais il est un autre point de vue sous lequel ce grand problème ne peut manquer d'être envisagé par quiconque a participé aux affaires publiques. Quel est l'ancien ministre, quel est le ministre en exercice qui ne sache fort bien tout ce que le pouvoir perd en force et en dignité dans les rapports quotidiens des chefs avec les subordonnés, lorsque la députation vient établir une égalité de position entre les uns et les autres? Un garde-des-sceaux peut-il donner des ordres à ses procureurs-généraux? Un ministre des travaux publics peut-il disposer de ses ingénieurs sans tenir grand compte de leurs convenances personnelles et de leurs exigences, même les moins légitimes? Tel substitut sans talent entré à la chambre ne s'est-il pas tenu pour assuré d'arriver au poste le plus élevé, et ne porte-t-il pas en effet la toge de premier président? Tel ingénieur auquel on avait constamment refusé un avancement hiérarchique n'a-t-il pas forcé les portes du conseil des ponts-et-chaussées en forçant celles du Palais-Bourbon? Enfin, en tenant compte d'exceptions d'autant plus honorables qu'elles sont parfaitement volontaires, n'est-il pas reconnu et avéré que, pour le fonctionnaire député, l'avancement est la conséquence prompte et facile du mandat législatif?

Dans les années qui suivirent la révolution de juillet, on s'était efforcé de remédier à ces graves inconvéniens par l'action combinée de la loi et des habitudes. La loi électorale avait prononcé certaines incompatibilités, et peut-être est-ce le cas de dire que celles-ci n'ont pas toujours été heureuses, et que le principe pouvait recevoir de plus utiles applications. N'est-il pas étrange, par exemple, de voir admettre à la chambre les ingénieurs en chef et les ingénieurs

ordinaires, indispensables dans leur département, et de voir frapper d'exclusion les receveurs-généraux, autorisés à déléguer tous leurs pouvoirs, et que le mouvement des grandes affaires attire et retient sans nul inconvénient à Paris? N'y a-t-il pas quelque anomalie à autoriser un président de tribunal à se faire élire dans son propre ressort, lorsqu'on déclare inéligible le procureur-général dans toute l'étendue de la cour qu'il dirige? Quoi qu'il en soit, aux incompatibilités légales prononcées en 1832, l'usage en avait ajouté de plus utiles peut-être. En supprimant les directions générales, le nouveau gouvernement avait implicitement décidé que les directeurs d'administrations cesseraient d'être hommes politiques, ainsi qu'ils l'avaient été sous la restauration. A l'intérieur, le service des beaux-arts; aux affaires étrangères, les importantes directions des affaires politiques et commerciales; à la justice, celles des affaires civiles et criminelles; aux finances, les services des postes, des douanes, des forêts, des contributions directes et indirectes, de la comptabilité, du contentieux et de la dette inscrite, furent remis aux mains d'hommes spéciaux, arrivés au premier rang, et assurés d'y rester jusqu'au jour d'un repos honorablement acheté.

M. le baron Louis et M. Humann, qui ont laissé, l'un et l'autre, au ministère des finances, des souvenirs de fermeté, maintinrent cet état de choses autant que cela leur fut possible, et pendant long-temps M. Calmon seul continua d'appartenir à la haute administration et à la chambre; mais les ambitions parlementaires ne tardèrent pas à s'emparer des positions que la loi ne défendait pas contre leur influence. La direction générale des forêts passa successivement à MM. Bresson et Legrand (de l'Oise); puis, lorsque la mort eut frappé M. Pasquier, directeur des tabacs, et M. Jourdan, directeur des contributions directes, leur succession fut disputée et conquise par des députés, reconnus désormais seuls candidats possibles. Chacun sait qu'en ce moment le contentieux est promis à tel membre de la chambre qu'on pourrait désigner, que tel autre aspire à la dette inscrite, lorsque le titulaire actuel, M. Delair, sera appelé à la chambre des pairs, où il aspire à siéger. La direction des postes est moins défendue, à l'heure qu'il est, par la haute influence qui a si long-temps maintenu M. Conte, que par les rivalités parlementaires qui se disputent la satisfaction de loger à l'hôtel Jean-Jacques Rousseau. Plusieurs engagemens, trop connus du public, sont pris pour le conseil d'état, et les vacances éventuelles y sont d'avance escomptées.

Peut-être aurait-il été possible d'éviter l'extrémité à laquelle la force des choses conduira nécessairement bientôt et le gouvernement et les chambres; peut-être plus d'énergie et de prévoyance aurait-il permis, aux divers cabinets qui se sont succédé depuis quinze ans, de couper le mal dans sa racine. S'ils avaient considéré, d'une part, les besoins du service, de l'autre la nécessité de maintenir le personnel des bureaux dans l'étroite dépendance des ministres, ils auraient pu opérer, par de simples décisions ministérielles, ce qu'il s'agit de faire aujourd'hui par la solennelle autorité de la loi. Il eût été fort légitime de mettre certaines catégories de fonctionnaires en demeure d'opter entre la vie politique et leurs fonctions administratives, et, si de tels usages s'étaient établis et maintenus, le pouvoir aurait acquis le double avantage d'effectuer lui-même une réforme utile, et d'empêcher qu'elle ne se fît plus tard contre lui.

Il en est de cette question comme de toutes celles dont la solution est inévi-

table. Plus on tarde à les vider, et plus on rend l'opposition exigeante. Elle ne songeait pas, l'année dernière, aux officiers de la maison du roi et aux employés de la liste civile, et voici qu'une difficulté constitutionnelle du premier ordre se trouve engagée dans une affaire qu'on ne pourra plus désormais terminer sans les atteindre. La portion intelligente du parti conservateur a depuis long-temps conscience de la gravité du problème qu'on s'obstine à ne pas poser, comme s'il suffisait de ne pas poser une question pour la faire disparaître. On dit que le cabinet lui-même avait suscité, l'année dernière, le projet présenté par cinq de ses plus honorables amis, projet qui, convenablement modifié, aurait pu, sous des formes plus générales, produire un résultat analogue à celui que se propose M. de Rémusat. Qu'est devenue cette proposition, reproduite encore cette année par l'inutile persistance de M. de Gasparin? Quelle adhésion publique et quelle sorte de concours lui a donnée le ministère? N'est-il pas dominé par sa majorité de fonctionnaires beaucoup plus qu'il ne la domine, et, au point où en sont venues les choses, ne serait-ce pas le cabinet qui recueillerait surtout le bénéfice d'une émancipation destinée à replacer tous les pouvoirs dans une situation régulière?

Que le parti conservateur y prenne garde : s'il est maître du présent, il y va de son avenir; qu'il ne laisse pas s'établir, dans l'intérêt de la monarchie, non plus que dans celui de sa propre prépondérance, cette dangereuse opinion, qu'il n'y a aucune réforme à attendre de son initiative, même pour réprimer des abus manifestes. Qu'il n'apprenne pas à l'opinion publique à chercher en dehors de lui une issue pour ses plaintes, une expression pour ses vœux, et qu'il songe que c'est toujours au sein de leur victoire que les *ultracismes* ont péri. Déjà des symptômes significatifs constatent le réveil du pays, moins absorbé dans les intérêts matériels, plus disposé à tenir compte des grands événemens qui se passent et de ceux qui se préparent au dehors. Au sein même de la chambre, le débat sur la réorganisation des gardes nationales a constaté qu'une portion de la majorité n'entendait pas engager sa responsabilité au-delà de certaines limites, et, pour correspondre à ces dispositions nettement exprimées, M. le ministre de l'intérieur a dû prendre l'engagement de rentrer, à la session prochaine, dans la légalité, violée depuis dix ans, en présentant un projet destiné à mettre la loi d'accord avec les faits, si, d'ici à cette époque, il ne parvenait pas à mettre les faits d'accord avec la loi.

La vive émotion causée au pays par les affaires de Pologne et par les massacres de la Gallicie est un indice non moins sérieux de ce réveil chaque jour plus sensible de l'esprit public. Il y a trois mois qu'on déclarait la France à jamais enfouie dans les combinaisons de l'agiotage, à jamais incapable de s'agiter pour une pensée de nature à ébranler le repos du monde. Qu'en pense-t-on aujourd'hui, et qui pourrait méconnaître les conséquences qu'auraient eues sur l'opinion publique la durée et le développement de l'insurrection polonaise? Il n'est pas une classe de la société française dans laquelle des sentimens chaleureux et un dévouement sympathique ne continuent à se manifester, et il est hors de doute que, si une crise analogue se produisait à l'époque des élections générales, le résultat de celles-ci en serait gravement modifié. Le mouvement de Cracovie n'a pas plus réussi que n'avaient réussi les six révolutions qui, depuis 1772, ont signalé l'héroïque désespoir d'un grand peuple luttant, par la seule puissance du droit, contre la plus odieuse oppression qui fut jamais; mais, prises en masse,

toutes ces insurrections ont atteint leur but, et celle de Cracovie autant qu'aucune autre. Elles ont constaté que la vitalité de la Pologne était aussi grande qu'au lendemain du premier partage. Elles démontrent aux cabinets comme aux peuples qu'après soixante ans de domination, aucun élément étranger n'a pris racine sur cette terre des Slaves, où la Russie dresse en ce moment ses gibets, et où une autre puissance chrétienne a dû organiser pour sa défense des massacres qui, par leurs proportions colossales, font oublier ceux des Carmes et de l'Abbaye. Danton a été vaincu en audace et en prévoyance. C'est en effet par une politique de trente années suivie avec une persévérance inexorable, malgré les efforts et les supplications annuelles de la noblesse gallicienne, qu'ont été préparées les scènes de désolation auxquelles le monde moderne n'a rien à comparer. Plus de quinze cents propriétaires massacrés, les habitations seigneuriales détruites, toute une province nageant dans le sang et parcourue par des bandes de tigres qui reçoivent, sur les ruines qu'ils ont faites, les félicitations officielles de leur souverain, mêlées à de timides conseils qu'ils dédaignent : cela ne s'était jamais vu, et la conscience publique réputait de pareils crimes impossibles. Que serait-ce donc si aux faits trop authentiquement constatés nous ajoutions ce qui se croit, ce qui se dit dans toute l'Allemagne! Que serait-ce si, sur la foi de lettres nombreuses, nous répétions contre le gouvernement autrichien l'accusation d'avoir fait déguiser des compagnies entières de chevau-légers en paysans pour activer et étendre le massacre, qu'il est désormais dans l'impuissance d'arrêter! Une partie de la Gallicie est encore au pouvoir des paysans, et ceux-ci se refusent à déposer les armes avant que le gouvernement autrichien leur ait garanti l'exécution des promesses à l'aide desquelles on les a soulevés. Sur quelques points seulement, ces malheureux désabusés tiennent pour les seigneurs et défendent leurs châteaux contre les bandes affamées qui les assiégent. C'est ainsi que la princesse Oginska est gardée, assure-t-on, dans ses terres avec ses neuf enfans par un corps de paysans armés. L'horreur inspirée par la politique pratiquée en Gallicie ne saurait s'exprimer, et un fait significatif qui nous est affirmé de bonne source, c'est que la malheureuse ville de Cracovie, sous le joug de fer qui l'opprime, demande l'abolition du triple protectorat, et exprime le vœu d'être incorporée à la Prusse, et même, s'il le fallait, à la Russie, pour n'être pas exposée à retomber entre les mains de l'Autriche.

Le coup que ces événemens ont porté à l'influence morale du cabinet de Vienne aura des résultats incalculables. Menacée en Italie et en Hongrie par des nationalités chaque jour plus rebelles à l'assimilation, l'Autriche a perdu le seul prestige qui la soutenait en Europe, celui d'une administration paternelle et modérée. Il est un autre cabinet, qui malheureusement n'a plus rien à perdre sous ce rapport. Néanmoins chaque jour met en lumière des faits nouveaux, et lorsque, dans un ouvrage qu'on pourrait appeler la nécrologie de la Pologne (1), on parcourt ces longues listes de confiscations qui ne contiennent pas moins de

(1) *La Pologne, le duché de Moscou et l'empire des Russies*, par J.-B. Gluchowski, 1 vol. in-8°. — Nous invitons aussi ceux de nos lecteurs qui voudraient étudier les questions soulevées par l'état actuel de l'empire russe à recourir au travail de M. Ivan Golovine, *la Russie sous Nicolas Ier*, qui se distingue parmi les nombreux écrits récemment publiés sur ce pays si mal connu.

six mille noms propres, et dont le total excède une valeur de 2 milliards; lorsqu'on parcourt cette série d'ukases destinés à dénationaliser toute une génération prise au berceau, on éprouve une sorte d'épouvante, et l'on se demande si le régime de la terreur, que la France n'a supporté que quinze mois, peut impunément durer quinze années au sein de l'Europe indifférente et inattentive.

En présence de tels attentats, on a besoin de se réfugier dans une foi inébranlable en la justice divine, et l'on se console en songeant que la Grèce a vécu quatre siècles courbée sous le cimeterre ottoman, que l'Irlande est aujourd'hui le plus grand péril de l'Angleterre, parce qu'elle a été son plus grand crime. Ces pensées ont été noblement exprimées par M. de Montalembert dans la discussion si heureusement ouverte par lui à la chambre des pairs. Elles ont assuré à M. Villemain l'un des plus grands succès dont on ait gardé la mémoire au Luxembourg. M. le général Fabvier, M. de Tascher, M. le prince de la Moskowa, M. le duc d'Harcourt, ont parlé avec une émotion à laquelle la chambre s'est associée tout entière. M. le ministre des affaires étrangères a subi cette influence, et il a tenu un langage tout différent de celui qu'il avait parlé au sein de l'autre chambre. Un nouveau débat sur les affaires de Pologne paraît inévitable avant la fin de la session. Il est difficile que le ministère ne soit pas mis en demeure de s'expliquer sur la manière dont il entend les clauses du traité de Vienne relatives à Cracovie. On sait que l'article 4 du traité particulier entre la Russie et l'Autriche déclare et garantit l'indépendance de la ville libre de Cracovie; on sait également que le second paragraphe de l'article 5 du même acte déclare que les sujets respectifs des deux gouvernemens recevront *une représentation et des institutions nationales* d'après le mode d'existence politique que chacune des deux cours jugera convenable de leur accorder.

Pour accomplir cette stipulation, placée, comme toutes celles consignées dans les actes de Vienne, sous la garantie des diverses puissances signataires, la Russie avait accordé à la Pologne la constitution du 27 novembre 1815, et l'Autriche avait institué à la même époque en Gallicie une sorte de représentation nationale. Cette diète s'assemble à un jour déterminé chaque année, et présente respectueusement au commissaire de l'empereur des pétitions sans effet. La Prusse a donné au grand-duché de Posen une assemblée provinciale pour se conformer à la même disposition. Si ces institutions politiques n'ont rien de bien sérieux, elles ne constatent pas moins la force du principe qui autorise la France et l'Angleterre à s'enquérir du sort des populations polonaises, sous quelque domination qu'elles soient placées. Il semble donc impossible que d'ici à la clôture de la session législative l'attention publique ne soit pas appelée sur l'exécution de ces traités, que nous subissons sous la condition expresse qu'ils deviendront une règle respectée de tous.

Le rapport du budget sera déposé le 15 avril. Sous peu de jours, la chambre recevra communication du travail de l'honorable M. Dufaure sur les crédits supplémentaires de l'Algérie. Cette grande question d'Afrique est celle qui préoccupe aujourd'hui le plus vivement la chambre. On dit que la principale résolution à laquelle soit arrivée la commission est la création d'un ministère spécial pour les affaires d'Algérie, et les conjectures ne manquent pas sur les combinaisons et les remaniemens auxquels cette création pourrait donner lieu. Nous croyons inutile d'entretenir le public de bruits d'autant moins sérieux, que

rien n'est plus incertain que la formation du ministère dont l'utilité sera débattue à la tribune. L'idée de faire reposer la responsabilité des affaires de l'Algérie sur la tête d'un homme spécial, engagé devant l'opinion et devant le parlement auquel il appartiendrait, est fort spécieuse sans doute, et elle a été accueillie d'abord avec une faveur véritable; mais, lorsqu'on passe à la pratique, les objections et les difficultés naissent en foule. Comment distinguer les attributions du ministère de l'Algérie de celles du ministère de la guerre? Dans une colonie où l'armée est aussi nombreuse que la population civile, puisqu'elle compte 100,000 hommes, est-il possible de placer cette force immense sous une autre direction que celle de son chef naturel? Qui décidera des expéditions militaires et des plans de campagne? Qui conservera le droit de présider à l'administration indigène sur les territoires arabes? Qui appréciera en dernier ressort les opérations, l'attitude et la conduite des chefs de corps chargés de la perception de l'impôt? De qui ces chefs recevront-ils des ordres, et comment distinguer entre l'administration des territoires indigènes et la direction des opérations militaires, qui exercent une si grande influence sur le gouvernement proprement dit? Ce sont là des obstacles sérieux, car on ne parviendrait à les lever que par un accord à peu près impossible. Nos colonies transatlantiques n'empruntaient que quelques milliers d'hommes à l'armée de terre, et pourtant les difficultés étaient devenues si fréquentes, qu'on a senti le besoin d'organiser pour ce service une armée spéciale affectée à la marine, et dont le personnel dépend exclusivement du chef de ce département. Ne faudrait-il pas, à bien plus forte raison, en venir là lorsqu'il s'agirait d'une armée qui représente le tiers des ressources militaires de la France?

D'ailleurs, n'y aurait-il pas des inconvéniens d'un autre ordre à placer en quelque sorte l'Algérie hors du droit commun de la monarchie par l'institution permanente d'un ministre spécial? Ne serait-ce pas recommencer la faute de l'Angleterre, qui a aussi pour l'Irlande un secrétaire d'état particulier? Il est hors de doute que notre naissante colonie ne peut aspirer de long-temps à la plénitude des droits constitutionnels, et il faut y former une population forte et compacte avant de l'appeler à la vie politique; mais n'y aurait-il pas avantage à donner dès aujourd'hui certaines attributions à divers départemens ministériels, en mettant le gouverneur-général en communication directe avec eux? Pourquoi le ministre de la guerre ne conserverait-il pas la haute direction des affaires militaires en Algérie, pendant que le ministre des finances et le ministre des travaux publics demeureraient chargés des concessions de terre, des grands travaux d'utilité générale nécessaires pour assainir le territoire et lui donner toute sa valeur? Ne serait-il pas plus utile au présent et à l'avenir de la colonie de subdiviser cette grande tâche que de la concentrer? Ceci peut faire naître des doutes graves, et l'on conçoit la perplexité des meilleurs esprits en face d'un pareil problème.

On croit généralement que M. le duc d'Aumale sera appelé, dans notre nouvelle France, à une situation éminente. De l'aveu des hommes les plus compétens, ce prince connaît l'Afrique à fond, et la haute intelligence qu'il a déployée dans l'administration de la province de Constantine lui créerait un titre supérieur encore à celui que peut lui donner sa naissance. La présence d'un fils du roi serait une garantie pour tous les intérêts civils et exercerait peut-être sur l'esprit

des Arabes une action sensible; mais encore faudrait-il que ces avantages, que nous ne méconnaissons pas, ne fussent pas achetés par une infraction évidente aux règles du gouvernement représentatif et aux intérêts manifestes du pays. On comprend qu'un prince de la maison royale exerce les fonctions de gouverneur-général d'Afrique sous la responsabilité du ministre de la guerre, dans les conditions où les exerce aujourd'hui M. le maréchal Bugeaud lui-même, et les principes ne sont pas plus violés s'il gouverne l'Algérie tout entière que s'il n'en administre qu'une seule province comme lieutenant-général; mais on ne comprendrait pas assurément une vice-royauté régie d'après des bases toutes différentes de celles qui président, au sein du royaume, à la distribution des pouvoirs; et dans un pareil ordre de choses les difficultés seraient d'une telle nature, qu'aucun cabinet prévoyant ne saurait consentir à les affronter. La discussion des affaires d'Algérie sera le dernier débat important de la session, et rien n'empêchera le ministère de fixer les élections générales à la première quinzaine de juillet.

La chambre n'a porté à la discussion du traité belge qu'une attention distraite. La question politique a couvert à ses yeux les vices de la convention, et elle a préféré des stipulations inégales au péril d'une alliance du gouvernement belge avec l'Allemagne. Nous désirons que la ratification du traité par notre parlement écarte au moins ce péril; cependant il règne à cette heure une telle incertitude sur l'issue de la crise ministérielle où sont engagés nos voisins, qu'il serait difficile de compter sur l'avenir dans une transaction politique avec la Belgique. Les deux partis qui formaient *l'union* en 1829 sont en ce pays dans un tel équilibre, que, lorsqu'ils ne parviennent pas à s'entendre et à transiger, le gouvernement semble devenir impossible. Les libéraux sont aussi incapables de porter le poids des affaires en ayant contre eux les catholiques que ceux-ci en étant obligés de lutter contre les libéraux : voilà pourquoi l'administration de M. Nothomb était si utile à la Belgique, et pourquoi sa chute a préparé une crise qui semble sans issue. M. Van de Weyer a représenté avec moins de bonheur cet équilibre, que la prudence du roi Léopold s'efforce en vain de maintenir. Espérons pour la jeune monarchie belge que la dernière chance n'est pas perdue, et que la transaction sera reprise sous des conditions nouvelles et peut-être avec des hommes nouveaux : il n'y aurait hors de là qu'impuissance et péril.

Une crise inexplicable partout ailleurs qu'en Espagne est venue ramener sur ce triste pays toutes les sollicitudes et toutes les pensées. Jamais révolution n'a mieux justifié le titre d'effet sans cause, jamais on ne s'est joué plus audacieusement de la morale publique et des lois. L'Espagne entrait enfin en possession de son avenir : le parti modéré, éclairé par l'expérience et grossi par vingt-cinq ans de malheurs publics, était enfin installé aux affaires, essayant de donner pour la première fois au pays le spectacle du respect de la légalité dans le gouvernement et de la probité dans l'administration des finances. Si un budget régulier était venu lui révéler pour la première fois l'étendue de ses charges, il lui avait montré, d'un autre côté, la grandeur de ses ressources. Les réformes opérées par MM. Mon et Pidal, après avoir blessé de nombreux intérêts et des habitudes séculaires, étaient acceptées en silence et ne rencontraient plus de résistances sérieuses. La loi des *ayuntamientos*, qui, quelques années auparavant, avait provoqué une révolution, était appliquée depuis les Pyrénées jus-

qu'au fond de l'Estramadure, et le réseau de ces mille souverainetés municipales était brisé devant l'autorité de la loi. Un système électoral moins complexe et plus sincère allait donner à l'Espagne une représentation plus vraie de tous ses intérêts. Les deux chambres portaient le dévouement monarchique jusqu'à l'enthousiasme, et la tribune ne retentissait que de voix conciliatrices. Pendant que le général Narvaez disciplinait l'armée, rendant ainsi à son pays le seul service qu'on pût attendre de lui, ses collègues disciplinaient l'administration, et M. Martinez de la Rosa devenait le lien entre l'autorité militaire et le principe libéral associés enfin pour le bien-être de la Péninsule; d'importantes négociations étaient engagées avec le saint-siége, qui reconnaissait la souveraineté d'Isabelle II, et le mariage de la jeune reine restait désormais la seule question à résoudre.

C'est au sein de cette situation régulière, inconnue à l'Espagne depuis un demi-siècle, qu'une crise ministérielle se produisit tout à coup il y a quelques semaines. Lassé de se contraindre devant ses collègues et devant les cortès, le duc de Valence a pris en horreur un régime qui imposait des bornes à ses prodigalités; il n'a pu comprendre que ses dettes de jeu ne fussent pas aussi sacrées pour l'Espagne que celles du trésor; et, associant habilement sa querelle personnelle à l'irritation de la reine-mère, troublée dans ses projets de mariage, il a brisé un cabinet qui jouissait, au sein des cortès, d'une majorité considérable, et qu'aucun dissentiment n'avait mis en désaccord avec la couronne. Sommés de quitter les affaires, parce qu'il plaisait au duc de Valence de dissoudre le cabinet présidé par lui, les ministres répondirent, conformément à toutes les règles constitutionnelles, qu'aucune difficulté régulière ne s'opposant à leur marche, ils attendraient une destitution. On sait que celle-ci ne tarda pas à les frapper, et l'on se rappelle les négociations qui aboutirent à la formation du cabinet dirigé par M. le marquis de Miraflorès; mais ce cabinet contenait des hommes trop importans et trop sérieux pour se prêter complaisamment au rôle subalterne qu'avait entendu lui réserver le duc de Valence, appuyé par la triste camarilla qui assume en ce moment une si terrible responsabilité. Après avoir réduit à un titre purement honorifique les fonctions de commandant en chef de l'armée conférées au général Narvaez, le nouveau ministère reprit avec loyauté l'œuvre constitutionnelle entamée depuis deux ans. Le congrès, tout en regrettant la retraite des chefs du parti modéré, s'empressa de donner aux hommes honorables appelés à les remplacer un assentiment décidé. Ce n'était pas là le compte des brouillons qui entendent exploiter l'Espagne et puiser à pleines mains dans ses caisses. Un cabinet appuyé sur la majorité des cortès, et dont ils restaient exclus, ne pouvait manquer de les avoir bientôt pour ennemis. Personne ne se trompait depuis trois semaines, à Madrid, sur l'attitude que prendrait bientôt le général Narvaez; mais ce qui a surpris l'Europe, accoutumée cependant à tout l'imprévu des affaires d'Espagne, c'est l'impudeur de l'agression unie à la frivolité des motifs, ce sont ces déclamations monarchiques d'un pouvoir contempteur des lois qui invoque, pour se justifier, des périls imaginaires, et ne paraît pas soupçonner ceux dont il va entourer le trône. Le ministère Narvaez, sorti d'une intrigue, débute par une révolution : il suspend la liberté de la presse, dissout les cortès sans en avoir obtenu un vote de subsides, et se complète par l'adjonction d'hommes inconnus ou compromis. M. Burgos, trop célèbre dans l'histoire financière de sa patrie; M. Egaña, connu par la vio-

lence de ses opinions absolutistes; M. de la Pezuela, jeune officier appartenant au même parti politique, et dont le seul exploit consiste à avoir insulté en son fauteuil le président de la représentation nationale : voilà les collègues choisis par le soldat qui proclame sa dictature et affiche la prétention de résoudre à lui seul les difficultés qui pèsent sur l'Espagne. C'est à cette troupe d'écervelés que la reine-mère a commis la faute irréparable de livrer la destinée de sa fille.

Effrayée par l'engagement que le duc de Valence lui-même s'était vu contraint de prendre relativement au mariage de la reine et à l'approbation préalable des cortès, résolue à poursuivre le projet napolitain, devenu à peu près impossible en face du mouvement de l'opinion, la reine Christine paraît avoir cédé à la fatale pensée de substituer, dans cette circonstance décisive, la force matérielle à l'action des lois. C'est perdre le dernier prestige qui restât en Espagne à la restauratrice de la liberté constitutionnelle, c'est prendre un rôle que la nouvelle situation de la duchesse de Rianzarès ne comporte plus. D'ailleurs, si, comme tout porte à le croire, ce coup d'état a été tenté d'abord dans la pensée de favoriser la candidature matrimoniale du comte de Trapani, on peut prévoir qu'il aboutira à une tout autre conclusion. Le parti absolutiste est désormais le seul allié possible du ministère espagnol, et l'on peut croire qu'il saura faire ses conditions. Le mariage du comte de Montémolin sera nécessairement la première de toutes, et, dans la situation que cette étrange révolution fait à l'Espagne et à la reine Isabelle II, cette solution paraît, à vrai dire, la seule possible. On n'ignore pas la rage avec laquelle le général Narvaez accueillait naguère les ouvertures de ce genre, lorsqu'on se permettait de prononcer devant lui le nom du fils de don Carlos; mais la reine Christine a le tarif de ses colères, et il ne s'agira que de quelques millions de réaux de plus, si elle se résout à l'union de sa fille avec le fils de l'ancien prétendant. Quoi qu'il en soit, ce qui se passe au-delà des Pyrénées est trop grave, et touche trop directement les intérêts français pour ne pas exciter notre plus vive sollicitude. On dit que la question d'Espagne sera bientôt portée à la tribune. Nous croyons que dans cette affaire le cabinet a autant d'intérêt à s'expliquer que l'opposition elle-même. Il ne faut pas laisser penser à l'Europe que de telles orgies politiques trouvent une approbation quelconque parmi nous.

Pendant que l'Espagne voit le pouvoir royal rouvrir de sa propre main devant elle l'abîme des révolutions, qui semblait près de se fermer, le mouvement démagogique se calme en Suisse, et l'on peut espérer aujourd'hui qu'il ne sortira de l'assemblée bernoise qu'une révision de la constitution, révision depuis longtemps reconnue nécessaire. Les nouvelles des États-Unis continuent d'être pacifiques, et l'Angleterre, moins alarmée de ce côté, se livre, avec une ardeur chaque jour croissante, à la solution des grands problèmes économiques auxquels sont attachées ses destinées. Sir Robert Peel vient de remporter une seconde victoire non moins décisive que la première. Il s'agit maintenant d'appliquer les lois nouvelles pour écarter la famine dont le spectre se dresse déjà en Irlande. Le bill de la fièvre, les divers bills de travaux publics déjà votés, le bill de coercition que les communes vont discuter, seront de bien faibles palliatifs, et si de promptes mesures administratives, combinées avec des charités abondantes, ne viennent pas soulager une détresse toujours croissante, on peut appréhender et les crimes les plus horribles et le spectacle le plus hideux. Sir

Robert est trop justifié par les faits, et son honneur politique est à couvert; quant à sa longévité ministérielle, il semble lui-même en faire bon marché, et ce n'est pas en effet lorsqu'on n'a plus dans le parlement que cent douze amis politiques, qu'il est possible d'espérer une longue carrière. Lord John Russell est prochainement inévitable.

Calme et prospère, appuyée sur un gouvernement auquel elle peut avoir des griefs à reprocher, mais qui est profondément national par son principe même, la France écoute avec émotion, mais sans alarme, le bruit lointain de la tempête qui ébranle les vieilles monarchies, si superbes naguère et aujourd'hui si inquiètes. Elle s'afflige de la déconsidération qui les atteint dans l'estime des peuples; elle s'étonne et s'afflige aussi lorsqu'elle voit le chef du catholicisme conduit, par les intérêts chaque jour plus menacés de sa souveraineté temporelle, à faire cause commune avec les forts contre les faibles, avec les égorgeurs de Tarnow contre leurs victimes. Il est à craindre que ce bref, dicté par le ministre d'Autriche au gouvernement romain, n'arrête l'élan généreux qui entraînait le clergé français vers la Pologne opprimée. Déjà les plus éminens prélats avaient donné le signal de cette croisade de prières et de charité. Nous espérons, pour l'honneur du sacerdoce catholique, qu'elle continuera, et que cette persistance même sera pour la cour romaine un grave enseignement, qui lui profitera dans l'avenir.

Des causes des migrations des divers animaux, par M. Marcel de Serres (1). — Depuis les immortels travaux de George Cuvier, l'étude de l'histoire naturelle semble avoir pris une direction exclusivement physiologique. Jaloux d'ajouter quelques pierres au grand édifice si admirablement commencé par le maître, ses successeurs ont dirigé leurs recherches vers un seul point, l'étude de l'organisation, et paraissent avoir à peu près perdu de vue tous les autres, comme si la classification devait composer à elle seule l'histoire naturelle. Au fond de leurs cabinets, recevant de chaque point du globe, grace à des explorations multipliées, les dépouilles des êtres organisés, ils extraient de l'alcool des débris souvent informes auxquels, au moyen de la loupe et du scalpel, ils assignent une place rationnelle dans l'échelle zoologique. De pareils travaux sont cependant bien loin de constituer toute la science. Que le docteur Strauss passe dix années de sa vie à dessiner et à décrire les différens organes dont se compose le hanneton; qu'un autre s'applique à ranger les insectes d'après le nombre d'articles dont se composent leurs tarses, nous aurons des planches magnifiques et muettes, des catalogues complets et arides, mais jamais un traité d'histoire naturelle. Si nous ouvrons par hasard un de ces grands ouvrages qui prennent néanmoins pompeusement ce titre, leur sécheresse nous fatigue, car c'est partout l'animal décrit dans sa forme, le nombre de ses vertèbres, la dimension de ses os; c'est le numéro sous lequel il doit être rangé, mais rien qui nous éclaire sur ses fonctions dans la nature et sur la part qu'il peut prendre à l'harmonie générale. Si dans un coin de la préface on dit quelques mots de ses mœurs,

(1) Un vol. in-8°, chez Lagny, rue Bourbon-le-Château.

alors les erreurs s'accumulent, car on a partout copié Buffon et Lacépède, qui eux-mêmes avaient pris beaucoup dans les anciens. On n'y rencontre presque jamais d'observations directes. Il est pourtant un point essentiel de la science auquel il serait temps d'attacher quelque importance. A côté des études anatomiques, il y a la recherche des relations admirables que présentent les différentes espèces avec les milieux dans lesquels elles vivent, et surtout avec l'homme; l'histoire de leurs mœurs et de leurs instincts, champ encore aussi peu exploré qu'il est fertile. Il y a, en un mot, ce qui forme le véritable but de la science, la connaissance de l'être dans ses fonctions et dans ses rapports avec le reste de la création.

Aussi, quand nous voyons, à de rares intervalles, apparaître le travail d'un véritable observateur, d'un de ces hommes qui voient par leurs yeux, et, s'écartant du sentier battu, suivent avec persévérance et discernement les animaux dans les phases diverses de leur existence, sommes-nous certains d'y rencontrer ce qu'on ne trouve point ailleurs, un intérêt véritable.

A ce titre, nous nous plaisons à signaler le dernier ouvrage publié par M. Marcel de Serres. L'étude des nombreux voyages auxquels se livrent la plupart des animaux et des causes qui les déterminent est une des plus curieuses de l'histoire naturelle. Les migrations annuelles des oiseaux, qui s'étendent quelquefois à des milliers de lieues, ont seules attiré depuis long-temps l'attention des naturalistes; la plupart des êtres exécutent cependant comme ces derniers des pérégrinations dont un grand nombre ont également un caractère de périodicité. Les mammifères, les poissons, les reptiles, les mollusques, les plantes elles-mêmes, paraissent animés d'un mouvement de translation comme pour opérer incessamment la fusion de tous les êtres, équilibrer la distribution des races, et mettre chaque jour davantage à la portée de l'homme les créatures sur lesquelles il doit exercer sa puissance. A suivre depuis les temps historiques les nombreux chemins parcourus par les différentes espèces, on arrive à reconnaître que, parties d'un centre commun, elles ne cessent de s'avancer en rayonnant vers les points les plus opposés du globe, sans distinction de climat. Cette loi devient surtout frappante à l'égard de celles qui nous sont d'une utilité immédiate. Soit qu'un instinct particulier sollicite les animaux à quitter leur patrie primitive pour se livrer aux hasards des plus longs voyages, soit que l'homme, en rayonnant lui-même dans toutes les directions, ait attiré les uns et repoussé les autres, il est certain que les races nuisibles s'amoindrissent, tandis que celles dont on retire quelques avantages s'étendent et s'établissent dans les climats les plus opposés. Dans ces mouvemens qui sollicitent sans cesse chaque créature à se déplacer, M. Marcel de Serres a recherché quelle part pouvaient prendre l'instinct, la variété des saisons et la présence de l'homme. Il divise le règne animal en trois grands ordres : le premier comprend les êtres dont les migrations sont périodiques; dans le second, il range ceux qui, toujours en voyage, n'ont point de patrie et mènent une vie errante; le troisième renferme les stationnaires, qui ne quittent le lieu où ils ont pris naissance que pendant des temps très courts et sous l'influence de causes exceptionnelles.

C'est surtout dans la première de ces divisions que l'on rencontre les animaux qu'un instinct irrésistible, une force indépendante de la température et de toutes autres circonstances extérieures pousse avec une sorte de fatalité vers l'accom-

plissement de cette loi mystérieuse dont l'auteur cherche à déterminer le but. Que l'on enferme dans de grandes volières, avec les conditions les plus favorables, et en leur fournissant les alimens qui leur conviennent, des oiseaux voyageurs, et pour chacun l'époque de sa migration se fera sentir par une agitation inaccoutumée. Quelques-uns tombent dans une sorte de marasme et se laissent mourir de faim. Le sentiment maternel, si puissant chez les oiseaux, ne peut contrebalancer ce désir de voyage, et il n'est pas rare, à l'époque du départ des hirondelles, de les voir abandonner leurs petits quand quelques jours de plus suffiraient pour leur donner la force de les suivre.

Chez les mammifères, les migrations, qu'il ne faut pas confondre avec leurs déplacemens accidentels, sont beaucoup plus rares que chez les oiseaux. Parmi ceux qui paraissent le plus exclusivement dominés par le pur instinct, l'auteur cite les isatis et les lemings. Ces derniers, surtout, dirigent leurs courses à travers l'Océan et le golfe de Bothnie avec une imperturbable précision. Rien ne les arrête, ils traversent les fleuves, les bras de mer, les montagnes, poursuivant leur but avec une sorte d'aveugle fatalité. Ils ne marchent que la nuit, sur deux lignes parallèles et serrées, s'arrêtant pendant le jour, et ne laissant pas trace de végétation sur leur passage, puis ils repartent, toujours suivis par des carnassiers et des hiboux qui les déciment à tel point que peu d'entre eux parviennent au terme de leur voyage. Doués d'une fécondité extraordinaire, à peine prennent-ils le temps de réparer leurs pertes qu'ils se remettent en voyage en sens contraire, traversant les mêmes dangers sans dévier de la ligne droite, et paraissant n'accomplir ces désastreuses pérégrinations que pour compenser par les pertes nombreuses qu'ils éprouvent la fécondité de leur race.

Peut-être faut-il voir un but analogue dans le déplacement d'un grand nombre de poissons comme le hareng, le maquereau, les sardines, qui vont, à des époques fixes, suivis et décimés par les squales, les baleines et les cachalots accomplir cette grande migration qui chaque année verse l'abondance et la richesse sur une côte de plus de deux mille lieues. L'histoire de ces migrations et des causes qui les déterminent est tracée par M. de Serres avec une science d'observation peu commune et présente un nombre infini de faits entièrement neufs. Excepté certaines tortues marines, peu de reptiles accomplissent de grands voyages périodiques. On rencontre bien à des époques déterminées, au milieu de l'Océan Pacifique, des troupes de ces énormes tortues franches qui dorment au soleil à plus de cinq cents lieues de toute terre et s'en reviennent par bandes enfouir leurs œufs dans les sables des rivages brûlés par le soleil; mais ce n'est là qu'un fait isolé, et l'on peut dire que les déplacemens des reptiles sont tous soumis à l'influence des saisons.

Les animaux erratiques et ceux qui n'abandonnent momentanément leur patrie que pour rencontrer ailleurs une nourriture plus abondante sont en bien plus grand nombre que les premiers; depuis l'ours polaire et le renne, le morse, le cachalot et le crocodile, jusqu'aux animaux les plus inférieurs, comme les insectes et les coquillages, presque tous les animaux se livrent à des courses plus ou moins capricieuses, plus ou moins déterminées par les changemens de température ou l'instinct de la reproduction. L'histoire de ces voyages, tantôt isolés, tantôt en troupes organisées avec une prévoyance surprenante, présente des particularités qui donnent au livre du savant naturaliste un puissant intérêt. Il

est curieux d'étudier par quel artifice plusieurs de ces animaux, presque entièrement dépourvus d'organes de locomotion, parviennent néanmoins à parcourir des centaines de lieues; comment ils trouvent les moyens de se faire transporter par d'autres, comme la plupart des mollusques à ventouses, de se laisser entraîner par les courans des fleuves, comme les akis, les pimélies et un grand nombre d'autres insectes; comment enfin plusieurs coquillages, tels que les argonautes et les nautiles, parviennent, avec leurs tentacules en forme de voiles, à parcourir des espaces de deux ou trois cents lieues.

Les migrations des végétaux et la faculté que la nature a donnée à leurs graines de parcourir d'énormes distances, les moyens que plusieurs emploient pour s'emparer du sol qui leur convient et en chasser les autres, ne sont pas moins féconds en curieux détails dont on ne tardera pas à retirer d'utiles applications. Le livre de M. Marcel de Serres, couronné par l'Académie des sciences de Harlem, a ouvert une voie large et nouvelle aux observations des naturalistes. Malgré le défaut de méthode que nous y avons parfois remarqué et l'impardonnable négligence avec laquelle il est écrit, ce livre mérite, par les faits nouveaux qu'il signale et les tableaux qui l'accompagnent, d'être consulté par ceux qui ne veulent point rester étrangers aux admirables lois qui président à la distribution et à l'histoire des races dans les diverses parties du globe.

A. B.

— On n'a pas oublié le remarquable travail publié dans cette *Revue* par M. le comte Alexis de Saint-Priest sur la dissolution de la société de Jésus, et où l'auteur, les pièces diplomatiques en main, éclairait d'une vive et piquante lumière des négociations long-temps restées mystérieuses. Ce travail est devenu un livre, et ce livre a eu sa destinée, *habent sua fata libelli*. Citée à la tribune, traduite en Angleterre et en Allemagne, adoptée tour à tour comme une apologie de la société de Jésus ou comme une arme contre elle, vivement critiquée par les uns, louée sincèrement par les autres, l'*Histoire de la Chute des Jésuites* a trouvé dans tous les camps de nombreux lecteurs et des lecteurs passionnés. Les violences de la polémique et le retentissement même du livre imposaient à l'historien des devoirs qu'il a compris. Pour qu'on ne se méprît pas sur ses intentions, sur le caractère d'une œuvre écrite, comme il le dit lui-même, sans amour et sans colère, *sine ira et studio*, il était désirable que le texte en fût soigneusement revu, que de nombreuses pièces justificatives vinssent à la fois compléter et appuyer les jugemens de l'écrivain. Tel est le but que l'auteur s'est proposé d'atteindre dans une nouvelle édition, et l'*Histoire de la Chute des Jésuites* se réimprime aujourd'hui pour la quatrième fois (1). Après avoir servi de document dans une cause pendante, après avoir eu, pour ainsi dire, son rôle actif et son succès d'à-propos, l'ouvrage de M. de Saint-Priest garde ses titres à un succès plus calme et plus durable. C'est une page d'histoire dont l'intérêt survit à des émotions passagères, et dont l'autorité s'est accrue de toutes les adhésions qu'a rencontrées l'auteur, de toutes les colères même qu'il a soulevées.

— L'Italie est en ce moment livrée à de curieuses recherches sur sa propre histoire. De tous côtés, on étudie, on restitue les anciennes chroniques; on rend à

(1) Chez Amyot, rue de la Paix.

la lumière des documens ignorés et précieux. C'est un mouvement analogue à celui que provoquèrent en France les premiers travaux historiques de MM. Guizot et Augustin Thierry. Chaque ville a ses érudits attentifs à recueillir, dans les archives locales, les matériaux du grand édifice de l'histoire nationale, qui attend encore son architecte. Parmi ces documens qu'on exhume avec tant d'ardeur, il en est qui méritent d'appeler l'attention de la France. Nous n'en voudrions pour preuve qu'une publication très intéressante où M. le duc de Dino, s'appuyant sur des recherches récemment faites au-delà des monts, nous rend, à l'aide de traductions richement annotées et complétées par une savante introduction, quelques-unes des pages les plus brillantes de l'histoire de Sienne (1). La puissance de Pise, la gloire de Florence, ont fait un peu oublier Sienne, à laquelle il n'a manqué peut-être qu'un heureux hasard pour jouer le premier rôle parmi les républiques de la Toscane. La bataille de Monte-Aperto lui valut même un instant la prépondérance; ce triomphe, malheureusement pour Sienne, fut bientôt suivi d'affreux désastres et de troubles intérieurs qui tournèrent à l'avantage de Florence. L'histoire de Sienne, du XVe au XVIIe siècle, n'offre guère qu'une longue série d'intrigues, de proscriptions et de massacres. Un seul fait se détache avec grandeur au milieu de ces tristes agitations : c'est le soulèvement de Sienne contre la domination espagnole, que Charles-Quint avait tenté d'y établir. Les récits traduits par M. le duc de Dino renferment de curieux détails sur la conjuration qui renversa les projets de Charles-Quint dans la Toscane, et sur les événemens qui suivirent ce glorieux épisode, événemens où la France joua un rôle considérable et trop peu connu. Il se trouve ainsi qu'une page tirée des chroniques d'une petite république italienne peut servir à combler une lacune de notre histoire. Par cet exemple, on voit combien il serait important pour la France d'étudier de plus près le mouvement historique en Italie. Il est honorable pour M. le duc de Dino d'avoir ouvert une voie où les nombreux écrivains attirés par vocation ou par goût vers l'étude de nos annales trouveront après lui plus d'une recherche utile à faire, plus d'un curieux document à recueillir.

— La bibliothèque des hommes éminens dans les sciences et dans la littérature est volontiers l'image de leur esprit; c'est l'atelier de ces travailleurs intellectuels. La bibliothèque de l'illustre M. de Sacy était égale à sa science, c'est-à-dire qu'elle embrassait toutes les branches de la littérature et de la connaissance humaine. Le catalogue de cette bibliothèque, rédigé par M. Merlin, est devenu un ouvrage curieux, et qui sera souvent consulté. Le second volume de ce catalogue, précédant de peu la vente qui va recommencer (6 avril), vient de paraître. Le principal intérêt du premier volume était dans la riche collection des manuscrits orientaux; l'intérêt non moindre de cette seconde partie consiste dans la collection la plus complète des grammaires et vocabulaires en toutes langues, en idiomes de toutes les branches, de toutes les familles; rien qu'à parcourir cette série d'indications bibliographiqnes, on prend l'idée du labeur infatigable de la science pour remettre de l'ordre et de l'entente dans cette immensité de la Babel humaine.

(1) *Chroniques Siennoises*, traduites de l'italien, précédées d'une introduction et accompagnées de notes, par M. le duc de Dino. Un beau volume grand in-4°, chez Curmer.

— Sous ce titre : *Une Année dans le Levant* (1), M. Alexis de Valon vient de publier une suite de récits et d'esquisses piquantes. Le jeune voyageur nous introduit avec une aisance toute gracieuse sur cette vieille terre du Levant tant de fois décrite, et où il sait découvrir des aspects nouveaux. Son livre, dont nos lecteurs connaissent quelques parties, mérite de prendre place parmi les plus agréables et les plus instructifs qu'on ait écrits sur les hommes et les choses de l'Orient.

— M. Arsène Houssaye a commencé la publication de l'*Histoire de la Peinture flamande et hollandaise* (2). C'est un livre qui manquait à l'histoire de l'art. Les trente livraisons qui ont paru permettent déjà de saisir le point de vue de l'écrivain et d'apprécier sa manière. M. Houssaye ne cache pas sa vive sympathie pour les Flamands; c'est avec une curiosité amoureuse qu'il étudie leurs œuvres, et qu'il reconstruit la biographie ignorée des Paul Potter, des Berghem, des Ruysdaël. La peinture flamande et hollandaise, qui n'a pas été sans influence sur l'art français, méritait de trouver parmi nous son historien.

—On sait quel rapide et brillant succès obtint autrefois l'*Encyclopédie-Courtin*. Cette intéressante publication méritait, à plus d'un titre, l'accueil empressé qu'elle rencontre dans le public. M. Courtin, lorsqu'il conçut le projet de son *Encyclopédie*, avait fait appel aux savans, aux écrivains les plus capables de le seconder dans son utile entreprise. Parmi ses collaborateurs il put compter de grands écrivains et des savans illustres. Aujourd'hui MM. Firmin Didot publient une nouvelle édition de l'*Encyclopédie-Courtin* ou plutôt une nouvelle *Encyclopédie;* car leur but est d'accroître de près du double l'ouvrage publié par M. Courtin, dont ils ne conservent que les articles les plus remarquables soit par le mérite de l'exécution, soit par le nom des auteurs. Les livraisons déjà parues font bien augurer de cette vaste publication. Il y a là un effort heureux pour vulgariser la science. Des notices attachantes, complétées par des gravures et par de curieuses indications bibliographiques, assurent à la fois à la nouvelle édition de l'*Encyclopédie-Courtin* l'approbation des juges spéciaux et les suffrages des gens du monde.

— On vient de traduire un des plus grands monumens littéraires de l'antiquité, l'*Histoire universelle* de Diodore de Sicile (3). Nous reviendrons sur cette publication que le traducteur, M. le docteur Hœfer, a enrichie de notes curieuses sur l'état des sciences chez les anciens et chez les modernes.

(1) Deux volumes in-8°, chez Labitte, passage des Panoramas.
(2) Un vol. in-folio, avec 100 gravures sur cuivre.
(3) Quatre volumes in-18, faisant partie de la Bibliothèque-Charpentier.

V. DE MARS.

CATALOGUE

DE

LA LIBRAIRIE DE JOHN MURRAY.

LONDRES. — 50, ALBEMARLE-STREET.

PARIS. — STASSIN ET XAVIER, RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ.

GIBBON'S ROMAN EMPIRE.
By Rev. H. H. MILMAN. *A New Edition.* With Historical Maps. 6 vols. 8vo.

EUROPE DURING THE MIDDLE AGES.
By HENRY HALLAM, Esq. *Eighth Edition.* 2 vols. 8vo, 24*s*.

HISTORY OF ENGLAND,
From Henry VII. to the Death of George the Second. By HENRY HALLAM, Esq. *Fifth Edition.* 2 vols 8vo, 24*s*.

HISTORY OF ENGLAND,
From the Peace of Utrecht (1713) to the Peace of Paris (173). By LORD MAHON. *Second Edition.* 4 vols. 8vo, 52*s*.

WAR OF THE SUCCESSION IN SPAIN.
By LORD MAHON. *Second Edition.* Map. 8vo, 15*s*.

SPAIN UNDER CHARLES THE SECOND;
Being Extracts from the Correspondence of the Hon. ALEXANDER STANHOPE, British Minister at Madrid from 1690 to 1700. By LORD MAHON. *Second Edition, enlarged.* Post 8vo, 6*s*. 6*d*.

A NEW HISTORY OF GREECE.
1. LEGENDARY GREECE. 2. GRECIAN HISTORY TO THE REIGN OF PISISTRATUS AT ATHENS. By GEORGE GROTE, Esq. 2 vols. 8vo, 30*s*.

HISTORY OF INDIA, THE HINDOO AND MAHOMMEDAN PERIODS. By Hon. MOUNTSTUART ELPHINSTONE. *Second Edition.* Map. 2 vols. 8vo, 30*s*.

HISTORY OF CHRISTIANITY,
From the Birth of Christ to the Extinction of Paganism in the Roman Empire. By Rev. H. H. MILMAN.

LIVES OF THE LORD CHANCELLORS OF ENGLAND, from the earliest times down to the Reign of George IV. By LORD CAMPBELL. 3 vols. 8vo, 42*s*.

BOSWELL'S LIFE OF JOHNSON.
By the Right Hon. J, W. CROKER. *A New Edition, revised.* One Volume, royal 8vo.

LIFE OF LORD CHANCELLOR ELDON;
Including his Correspondence, and Selections from his Anecdote Book. By HORACE TWISS, Esq., one of Her Majesty's Counsel. With portraits. *Third Edition.* 2 vols. 8vo. 21*s*.

LIFE OF DR. ANDREW BELL,
Author of the System of Mutual Tuition. By ROBERT SOUTHEY, and Rev. C. C. SOUTHEY. 3 vols. 8vo, 42*s*.

LIFE OF SIR DAVID WILKIE;
With his Letters, Journals, and Critical Remarks on Works of Art, during his Tours. By ALLAN CUNNINGHAM, Esq. Portrait. 3 vols. 8vo, 42*s*.

LIFE OF ROBERT BURNS.
By J. G. LOCKHART, Esq. *Fourth Edition,* fcap. 8vo, 6*s*. 6*d*.

LIFE OF SIR SAMUEL ROMILLY.
Written by Himself, with his LETTERS and POLITICAL DIARY, edited by his Sons. *Third Edition.* Portrait. 2 vols. fcp. 8vo, 12*s*.

RECOLLECTIONS OF NAPOLEON AT ST.- HELENA, during the first three years of his Captivity. By MRS. ABEL. *New Edition,* with plates and portrait. 8vo, 12*s*.

LIFE OF EDWARD GIBBON,
With Selections from his Correspondence, etc., and Notes. By Rev. H. H. MILMAN. Portrait. 8vo, 9*s*.

LIVES OF GALILEO, TYCHO BRAHE, AND KEPLER. By Sir DAVID BREWSTER, LL.D. 12mo. 7*s*.

MEMOIR OF WILLIAM SMITH, LL.D., THE GEOLOGIST, Author of the Map of the Strata of England and Wales. By his Nephew and Pupil, JOHN PHILLIPS F.R.S. 8vo, 7*s*. 6*d*.

LIFE OF LORD BYRON,
With his Letters and Journals. By THOMAS MOORE, Esq. Portrait and Vignette. Royal 8vo, 15*s*.

LIFE OF CRABBE THE POET,
With his Letters and Journals. By his SON. *New Edition.* Plates, fcap. 8vo, 7*s*. 6*d*.

BIBLICAL RESEARCHES IN PALESTINE, MOUNT SINAI, AND ARABIA PETRÆA, being a Journal of Travels, undertaken in reference to Biblical Geography. By Rev. Dr. ROBINSON. With Maps and Plans. 3 vols. 8vo, 45*s*.

THE NESTORIAN CHRISTIANS, OR LOST TRIBES OF ISRAEL settled in Ooroomia, Koordistan, ancient Assyria, and Media. By ASAHEL GRANT, M.D. With Map. *Third Edition.* Fcap. 8vo, 6*s*.

TRAVELS TO BOKHARA, AND VOYAGE UP THE INDUS. By SIR ALEXANDER BURNES. *Second Edition.* Map. and Plates. 3 vols. fcap. 8vo, 18*s*.

JOURNEY TO CABOOL, AND RESIDENCE IN THAT CITY. By SIR ALEXANDER BURNES. *Second Edition.* Portrait and Plates. 8vo, 18*s*.

VOYAGE UP THE INDUS TO THE SOURCE OF THE RIVER OXUS, by Kabul and Badakhshan. By Lieut. JOHN WOOD, Indian Navy. Map. 8vo, 14*s*.

TRAVELS IN THE HIMALAYAN PROVINCES OF HINDOSTAN AND THE PANJAP, in Ladakh and Kashmir, in Peshawar, Kabul, Kunduz, and Bokhara. By MOORCROFT and TREBECK. 2 vols. 8vo, 30*s*.

BRITISH SETTLEMENTS IN THE STRAITS OF MALACCA, including Penang, Malacca, and Singapore. By Lieut. NEWBOLD. 2 vols. 8vo, 26*s*.

A GEOGRAPHICAL, STATISTICAL, AND HISTORICAL DESCRIPTIONS OF HINDOSTAN, AND THE ADJACENT COUNTRIES. By WALTER HAMILTON. Maps. 2 vols. 4to. 4*l*. 14*s*. 6*d*.

A CLASSICAL TOUR IN ATTICA, AND RESIDENCE IN ATHENS. By Rev. CHRISTOPHER WORDSWORTH, D.D., Prebendary of Westminster. *Second Edition.* Maps and Plates. 8vo, 12*s*.

A JOURNAL OF AN EXCURSION IN ASIA MINOR. Including a Visit to several unknown and undescribed Cities. By CHARLES FELLOWS, Esq. *Second Edition.* Plates and Woodcuts. Imperial 8vo, 28*s*.

DISCOVERIES IN ANCIENT LYCIA;
Being a Journal kept during a Second Excursion in Asia Minor. By CHARLES FELLOWS, Esq. Plates and Woodcuts. Imperial 8vo, 2*l*. 2*s*.

AN ACCOUNT OF THE XANTHIAN MARBLES, now deposited in the British Museum. Plates. 8vo, 5*s*.

RESEARCHES IN ASIA MINOR, PONTUS, AND ARMENIA; with some Account of the Antiquities and Geology of those Countries. By W. I. HAMILTON, M.P., *Secretary to the Geological Society.* Map. Plates. 2 vols. 8vo, 38*s*.

MANNERS AND CUSTOMS OF THE ANCIENT EGYPTIANS, derived from Hieroglyphics, Sculpture, Paintings, etc. By SIR GARDNER WILKINSON. *Second Edition.* With 600 Illustrations. 2 vols. 8vo, 4*l*. 8*s*.

MODERN EGYPT AND THEBES;
Being a Description of Egypt; with Information for Travellers in that Country. By SIR GARDNER WILKINSON. Woodcuts and Map. 2 vols. 8vo, 42*s*.

CAIRO, PETRA, AND DAMASCUS;
From Notes made during a Tour in those Countries. By JOHN G. KINNEAR, Esq. Post 8vo, 9*s*. 6*d*.

ADVENTURE IN NEW ZEALAND,
From 1839 to 1844. With some Account of the Beginning of the British Colonization of the Island. By EDWARD JERNINGHAM WAKEFIELD, Esq. With Map. 2 vols. 8vo, 28*s*.

TRAVELS IN NEW ZEALAND,
By Routes through the interior. With contributions to the Geography, Geology, Botany, and Natural History of the Islands. By ERNEST DIEFFENBACH, M.D., *Naturalist to the New Zealand Company.* Plates. 2 vols. 8vo, 24*s*.

INCIDENTS OF TRAVEL IN CENTRAL AMERICA. By JOHN L. STEPHENS, Esq. 78 Engravings. 2 vols. 8vo, 32*s*.

A SECOND VISIT TO YUCATAN AND THE RUINED CITIES OF CENTRAL AMERICA. By JOHN L. STEPHENS, Esq. 120 Engravings. 2 vols. 8vo, 42*s*.

RAPID JOURNEYS ACROSS THE PAMPAS and among the Andes. By SIR FRANCIS B. HEAD, Bart. *Third Edition.* Post 8vo, 9*s*. 6*d*.

BUENOS AYRES, AND THE PROVINCES OF RIO DE LA PLATA. By Sir WOODBINE PARISH, K.C.H. Map. 8vo, 18*s*.

JOURNAL OF A PASSAGE FROM THE PACIFIC TO THE ATLANTIC, crossing the Andes in the Northern Provinces of Peru, and descending the great River Maranon. By HENRY LISTER MAW, R.N. 8vo, 12*s*.

TRAVELS IN NORTH AMERICA,
With Geological Observations on the United States, Canada, and Nova Scotia. By CHARLES LYELL, F.G.S. Woodcuts, Post 8vo, 26*s*.

TOUR THROUGH THE SLAVES STATES, from the River Potomac, by Baltimore in Maryland, to Texas and the Frontiers of Mexico. By G. W. FEATHERSTONHAUGH. Esq. With Plates. 2 vols. 8vo, 26*s*.

FOREST SCENES AND INCIDENTS IN CANADA. By SIR GEORGE HEAD. *Second Edition.* Post 8vo, 10*s*.

EXCURSIONS IN NEWFOUNDLAND;
With an Account of the Cod Fishery—Fog Banks—Sealing Expedition, etc.; and a Geological Survey of the Island. By. J. B. JUKES, Esq. 2 vols. post 8vo, 21*s*.

LETTERS FROM CANADA AND THE UNITED STATES. Written during a Journey in North America. By J. B. GODLEY, Esq. 2 vols. post 8vo, 16*s*.

PORTUGAL AND GALLICIA,
Described from Notes made during a Journey to those Countries. By the EARL OF CARNARVON. *Second Edition.* 2 vols. post 8vo, 21*s*.

OREGON, CALIFORNIA, AND OTHER TERRITORIES ON THE N.W. COAST OF AMERICA. By ROBERT GREENHOW, Librarian to the Department of State of the United States. Map. 8vo, 16*s*.

LETTERS FROM THE PYRENEES; OR THREE MONTHS' PEDESTRIAN WANDERINGS amidst the wildest Scenes of the FRENCH and SPANISH MOUNTAINS. By T. CLIFTON PARIS, B. A. Woodcuts. Post 8vo, 10*s*. 6*d*.

THE MANUFACTURING DISTRICTS OF ENGLAND, SCOTLAND, AND IRELAND, including the Channel Islands and Isle of Man. By SIR GEORGE HEAD. *Third Edition.* 2 vols. post 8vo, 12*s*.

A RIDE ON HORSEBACH THROUGH FRANCE AND SWITZERLAND TO FLORENCE; described in a Series of Letters. By A. LADY. 2 vols. post 8vo, 18*s*.

HAND-BOOK FOR TRAVELLERS IN SPAIN AND READERS AT ROME. By RICHARD FORD, Esq. Maps. 2 vols. post 8vo, 30*s*.

HAND-BOOK FOR NORTH GERMANY, HOLLAND, BELGIUM, PRUSSIA, and the **RHINE** to **SWITZERLAND.** Map. Post 8vo, **12s.**

HAND-BOOK FOR SOUTH GERMANY, BAVARIA, AUSTRIA, TYROL, SALZBURG, The **AUSTRIAN** and **BAVARIAN ALPS,** and the **DANUBE,** from **ULM** to the **BLACK SEA.** Map. Post 8vo, **10s.**

HAND-BOOK OF PAINTING, THE GERMAN, FLEMISH, and **DUTCH SCHOOLS.** Translated from the German of **KUGLER.** Edited, with Notes, by Sir **EDMUND HEAD.** Post 8vo.

HAND-BOOK FOR SWITZERLAND, THE ALPS of **SAVOY** and **PIEDMONT.** Map. Post 8vo, **10s.**

HAND-BOOK FOR NORTHERN EUROPE, DENMARK, NORWAY, SWEDEN, and **RUSSIA.** Map and Plans. Post 8vo, **12s.**

HAND-BOOK FOR THE EAST, MALTA, the **IONIAN ISLANDS, TURKEY, ASIA MINOR,** and **CONSTANTINOPLE.** Maps. Post 8vo, **15s.**

HAND-BOOK FOR NORTHERN ITALY, SARDINIA, GENOA, the **RIVIERA, VENICE, LOMBARDY,** and **TUSCANY.** Map. Post 8vo, **12s.**

HAND-BOOK FOR CENTRAL ITALY, ROME, the **PAPAL STATES,** and **CITIES** of **ETRURIA.** Maps. Post 8vo, **15s.**

HAND-BOOK OF PAINTING ITALY.
Being a short and easily intelligible Guide, pointing out to the unlearned the leading Styles of Art. From the German of **KUGLER.** Edited by **C. EASTLAKE,** R.A. Post 8vo, **12s.**

HAND-BOOK FOR FRANCE, NORMANDY, BRITTANY, the **RIVERS LOIRE, SEINE, RHONE,** and **GARONNE;** the **FRENCH ALPS, DAUPHINE, PROVENCE,** and the **PYRENEES.** Maps. Post 8vo, **12s.**

HAND-BOOK FOR EGYPT AND THEBES.
With all the necessary information for Travellers in that Country, and on the Overland Passage to India. By **SIR GARDNER WILKINSON.** Woodcuts and Map. 2 vols. 8vo, **42s.**

HAND-BOOK FOR THE PUBLIC GALLERIES OF ART in and near London. With Catalogues of the Pictures, accompanied by Historical and Biographical Notices. By **MRS. JAMESON.** Post 8vo.

HAND-BOOK FOR HAMPTON COURT AND ITS NEIGHBOURHOOD; a Road-Book to the Palace and Guide to the Picture Gallery and Gardens. By **EDWARD JESSE,** Esq. *Fifth Edition.* Woodcuts. Fcap. 8vo, **2s. 6d.**

HAND-BOOK FOR WINDSOR AND ETON, a Guide to the Palace, Picture Gallery, and Park. By **EDWARD JESSE,** Esq. *Second Edition.* Woodcuts. Fcap. 8vo, **2s. 6d.**

HAND-BOOK FOR WESTMINSTER ABBEY; its **ART, ARCHITECTURE,** and **ASSOCIATIONS.** By **PETER CUNNINGHAM,** Esq. Woodcuts. Fcap. 8vo, **2s. 6d.**

LIFE AND WORKS OF LORD BYRON:
(Library Edition.)
Comprising his Poetry, Letters, and Journals. Collected and arranged with Notes by Scott, Jeffrey, Wilson, Heber, Lockhart, Ellis, Campbell, Milman, etc. By **THOMAS MOORE,** Esq. Plates. 17 vols. Fcap. 8vo, **5s.** each.

POETICAL WORKS OF LORD BYRON.
(Pocket Edition)
CONTAINING
CHILDE HAROLD. 1 vol.

TALES. 2 vols.	**MISCELLANIES. 3** vols.
DRAMAS. 2 vols.	**DON JUAN. 2** vols.

18mo, 2s. 6d. each, or with gilt edges, **3s. 6d.** each.

POETICAL WORKS OF LORD BYRON.
(Travelling Edition.)
With Portraits and Views. ***New and cheaper Edition.*** One Volume royal 8vo, **15s.**

LORD BYRON'S POEMS.
(Cheap Edition.)

1. **GIAOUR.**	6. **BEPPO.**
2. **BRIDE OF ABYDOS.**	7. **MAZEPPA.**
3. **CORSAIR.**	8. **ISLAND.**
4. **LARA.**	9. **PARISINA.**
5. **SIEGE OF CORINTH.**	10 **PRISONER of CHILLON.**

2 vols. 24mo, **5s.**, or separately, **6d.** each.

LORD BYRON'S DRAMAS.
(Cheap Edition.)
1. **MANFRED.**

2. **MARINO FALIERO.**	6. **DEFORMED TRANSFORMED.**
3. **HEAVEN AND EARTH.**	
4. **SARDANAPALUS.**	7. **CAIN.**
5. **TWO FOSCARI.**	8. **WERNER.**

2 vols. 24mo, **7s.**, or separately at **6d.** and **1s.** each.

LORD BYRON'S CHILDE HAROLD.
(Cheap Edition.)
With an Engraved Title. 24mo, **2s. 6d.**

POEMS OF REV. GEORGE CRABBE.
With his Life. By his **SON.** Plates. 8 vols. Fcap. 8vo, **5s.** each.

BEAUTIES OF THE BRITISH POETS;
With Biographical and Critical Notices, and an Essay on English Poetry. By **THOMAS CAMPBELL,** Esq. Plates. *New Edition.* 1 vol. Royal 8vo, **15s.**

A DICTIONARY OF GREEK AND ROMAN ANTIQUITIES. Edited by **WM. SMITH,** LL.D With Numerous Illustrations on Wood. (1130 pages.) 8vo, **36s.**

A DICTIONARY OF GREEK AND ROMAN BIOGRAPHY AND MYTHOLOGY. Edited by **Dr. SMITH.** Now Publishing in Monthly Parts. In 3 vols. 8vo, **36s.**

MULLER'S DORIANS;
THE HISTORY AND ANTIQUITIES OF THE DORIC RACE. Translated from **MULLER,** by **TUFNEL** and **LEWIS.** *Second Edition.* Maps. 2 vols. 8vo, **26s.**

THE ROMANCE LANGUAGES.
By **GEORGE CORNEWALL LEWIS.** ***New Edition.*** 8vo, **12s.**

FRESCO DECORATIONS AND STUCCOES OF THE CHURCHES AND PALACES IN ITALY, during the Fifteenth and Sixteenth Centuries. Taken from the principal Works of the greatest Painters, never before engraved. With English Descriptions, by **LOUIS GRUNER.** With Forty-five Plates, Folio. ***Plain or Coloured.***

HISTORY OF PAINTING—ITALY;
From the Age of Constantine the Great to the present Time. Translated from the German of **KUGLER.** By a **LADY;** and Edited, with Notes, by **C. L. EASTLAKE, R.A.**

Imprimerie de H. FOURNIER et Cᵉ, rue Saint-Benoît, 7.